LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL • 10¢ Montréal, jeudi 16 novembre 1967 / sainte Gertrude, vierge / 83e année, No 266 / 4 cahiers / 88 pages / Les prévisions météorologiques : ensoleillé et froid / Minimum 15 / Maximum 25

**Nouvelle technique : un paralysé retrouve l'usage de ses membres**
Page 63

*Pour sauver la livre sterling*

# Un nouveau prêt d'un milliard à l'Angleterre?

LONDRES. (AFP, PC) — La Grande-Bretagne obtiendrait un nouveau prêt d'un milliard de dollars pour soutenir la livre sterling chancelante, mais les prêteurs exigeraient du gouvernement britannique qu'il impose de plus sévères restrictions économiques.

On a appris aujourd'hui de bonnes sources que le gouvernement britannique a été pratiquement assuré d'obtenir ce prêt, mais les prêteurs (les 10 pays les plus industrialisés du monde) demanderaient de solides garanties de remboursement.

La rumeur, lancée hier soir par la BBC, n'a encore aucune confirmation officielle, tant à Londres qu'à Paris, où le "groupe des Dix" doit se réunir demain, à l'échelon des suppléants des ministres des Finances. Ce groupe comprend les six pays du Marché commun moins le Luxembourg, plus les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, le Japon et la Suède.

A Paris, on souligne toutefois que le groupe des Dix ne doit traiter à sa réunion que de questions administratives et qu'il n'est pas habilité à prêter de l'argent à quelque pays que ce soit, mais seulement au Fonds monétaire international.

La Grande-Bretagne dispose encore au FMI de droits de tirage, mais ceux-ci sont conditionnels et exigent avant décision un examen détaillé de la situation économique et financière du pays demandeur. Ce n'est qu'après un tel examen que le FMI pourrait consentir un prêt en faisant appel aux Dix.

Le premier ministre Wilson doit faire une déclaration aux Communes cet après-midi sur la situation de la livre et sur les négociations relatives à des prêts de l'étranger à la Grande-Bretagne. Plus tôt, le chancelier de l'Echiquier, M. James Callaghan, avait fait rapport au cabinet des efforts internationaux pour consolider la livre sterling.

Il y a deux jours seulement, la Grande-Bretagne obtenait de la Banque des règlements internationaux, de Bâle, en Suisse, un prêt de $250 millions pour l'aider à rembourser à la fin de l'année un emprunt au Fonds monétaire international.

**Mettre fin à la spéculation**

A Londres, on semble convaincu dans les milieux financiers que la Grande-Bretagne obtiendra un nouveau prêt qui pourrait atteindre un milliard de dollars. Face au danger dont le système monétaire international était menacé par suite de la spéculation sur la livre, la solidarité internationale a prévalu, dit-on. Ce prêt doit démontrer que la dévaluation est exclue, mettre un terme à la spéculation et renverser les courants monétaires : en somme, faire renaître la confiance et le calme sur les marchés monétaires et permettre au gouvernement britannique de poursuivre son assainissement de l'économie, qui ne peut être qu'une tâche de longue haleine, à l'abri de la fièvre spéculative.

Les observateurs se demandent toutefois quelles garanties le gouvernement Wilson a-t-il dû donner aux bailleurs de fonds.

**Des garanties**

Certains commentateurs pen-

Voir PRET en page 2

## L'aura ne symbolisait pas le coït

*— le chorégraphe*

par Bernard MORRIER

Trois autres des neuf comédiens de la troupe des Saltimbanques, accusés d'avoir présenté un spectacle obscène au pavillon de la Jeunesse de l'Expo, le 25 septembre dernier, ont catégoriquement nié hier avoir fait des attouchements ou s'être laissé toucher alors qu'ils interprétaient des jeux scéniques dans le tableau neuf, intitulée "Erotomanies absurdes", de la pièce "Equation pour un homme actuel" de Pierre Moretti.

Le procès, qui se déroule devant le juge Gérard Tourangeau, de la Cour municipale, est entré hier dans sa quatrième journée et a permis à un chorégraphe-interprète et à deux comédiens de donner leur version des faits.

**Expert en expression corporelle**

Réal Tremblay, âgé de 24 ans, qui avait réglé la chorégraphie du désormais célèbre "tableau numéro 9", a décrit l'ensemble de la pièce comme "un spectacle correspondant dans son intégrité à la forme de spectacle que je recherche".

Toutefois, il avait eu bien soin d'expliquer avant au tribunal qu'il s'était joint à la troupe des Saltimbanques

Voir AURA en page 2

## Mueller, ancien chef de la Gestapo est arrêté

— Page 67



- La sécurité de l'Asie dépend des efforts des Etats-Unis au Vietnam — Sato

— Page 67

## Le téléscopage de Drummondville

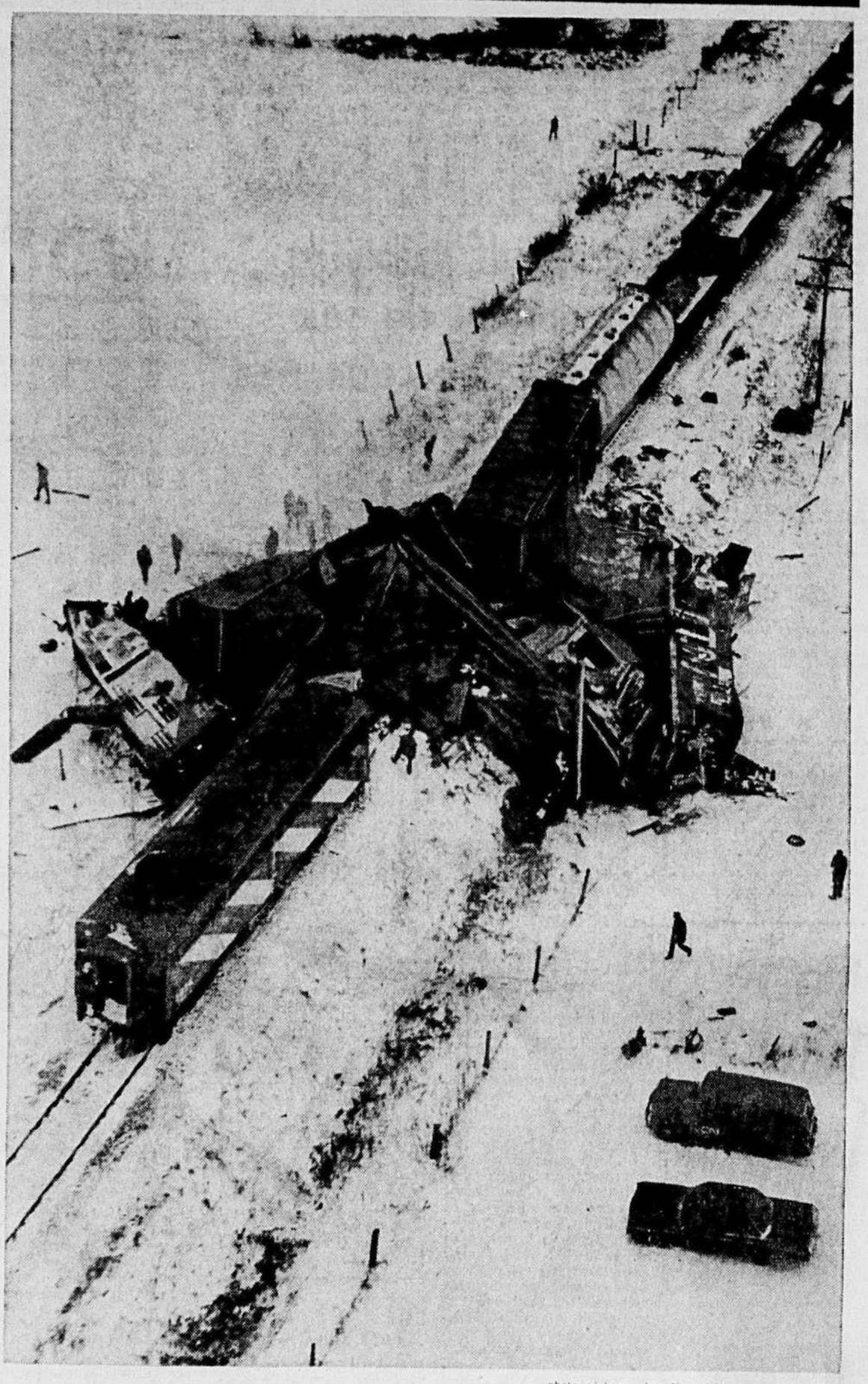


photo aérienne Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

On ne s'explique pas comment il se fait que deux trains du Canadien National allaient à la rencontre l'un de l'autre, hier matin, **sur une voie simple,** près de Drummondville. La collision a fait 13 blessés et démoli trois locomotives. Des bêtes à cornes ont dû être abattues sur place. (Nos informations, page 45)



Téléphoto PA

Saignant de la tête et les membres entourés de bandages, un soldat américain évacue en boitant, avec des camarades, l'enfer de Dak To.

## Nouvelle escalade aérienne au Nord

SAIGON (UPI, AP, AFP) — Pour la première fois depuis le début de la guerre du Vietnam, des avions américains ont bombardé un chantier maritime du port de Haïphong, au Nord-Vietnom.

Profitant d'une période de beau temps, des réactés "Skyhawk" du porte-avion "Coral Sea", de la 7ième flotte se sont attaqués au chantier situé à un mille à l'ouest du centre de la ville et adjacent au canal Song Tra Bac.

Entre-temps, dans les régions centrales élevées du Sud-Vietnam où quelque 10,000 soldats américains luttent contre 6,000 Nord-Vietnamiens dans 15une des batailles les plus longues et les plus violentes de la guerre, des mortiers ont bombardé aujourd'hui la base aérienne américaine pour la sixième fois en trois jours.

"Il est sûr que ces attaquse nous causent des ennuis, a dit le major-général William R. Peers, commandant des forces américaines de ce secteur, mais nous avons pris de nouvelles mesures pour remplacer les munitions détruites par les mortiers et ces bombardements ne ralentiront pas du tout nos opérations".

Il croit que les troupes nord-vietnamiennes sont sur le point de mettre fin à leur tentative de capturer Dak To, tentative qui dure depuis 15 jours et qui est demeurée vaine.

La semaine dernière, rapportent les autorités américaines à Saigon, 177 Américains ont été tués et 762 ont été blessés, ce qui porte le total des pertes américaines depuis le début de la guerre à 107,418 hommes, dont 14,621 tués, 48,565 blessés

Voir ESCALADE en page 2

**AUJOURD'HUI**

- Un premier vote permet de croire que le Parlement abolira la peine de mort

— Page 61

- Front commun de neuf conseillers pour obtenir la deuxième université dans l'est

— Page 8

**Travail le plus complexe et des plus ambitieux**

Il s'agit d'un réseau de pipelines englobant neuf conduites qui reliera bientôt les raffineries de pétrole de Montréal-Est à Varennes. Jamais travail du genre et d'une telle envergure n'a été entrepris au Canada.

— Page 3

**Pour bien manger, il faut payer**

Le président du Conseil du tourisme, Gérard Delage, dit que les Montréalais pourront jouir de bonnes salles à manger quand ils seront prêts à payer aussi cher pour aller au restaurant qu'à la Place des Arts ou au Forum.

— Page 8

**Le futur ministère**

A Paris et à Montréal, on parle de la création d'un ministère québécois des Sports, de la Jeunesse et des Loisirs dès la prochaine session.

— Page 46



**Le Marathon des Millions**

Heureux d'avoir déjà participé à une grande marche, ces deux jeunes étudiants ne regrettent pas la paire de souliers qu'elle leur a coûté. Comme eux, plusieurs milliers de membres d'organismes divers participeront samedi au Marathon des Millions, à Montréal.

— Page 42

**SOMMAIRE**

Annonces classées / 72 à 84
Arts et spectacles / 18 à 20
Bandes dessinées / 62
Calendrier de pionniers / 32
Courrier "Que faire ?" / 31
Décès, naissances, etc. / 85
Editorial / 6
Finance / 68 à 70
Horoscope / 29
Loisirs et récréation / 62
Mots croisés / 77
Nouvelles internationales / 67
Nouvelles nationales / 45
Radio et télévision / 10 et 11
Sports / 46 à 56
Tribunaux / 14 à 16
Vie féminine / 24 et 26 à 31
Vie mondaine / 25
Votre médecin / 27

CKAC 73 AU LAFRAN

*La crise du Moyen-Orient*

# Relâche au Conseil de sécurité pour permettre des entretiens "en privé"

NATIONS-UNIES, N. Y. (PC, AFP) — Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est fixé hier après-midi une limite de 24 heures pour entreprendre de nouvelles initiatives capables de réunir suffisamment d'appui pour régler le problème du Moyen-Orient.

Le Conseil a donc ajourné ses débats à 4 h. cet après-midi, après que l'ambassadeur du Canada, M. George Ignatieff eut recommandé aux membres d'exploiter à leur maximum les consultations en privé.

M. Ignatieff, soulignant que l'on a pu en venir à un accord sur divers points de deux différentes résolutions présentement devant l'organisme de 15 pays, a précisé que les consultations devraient porter sur les points qui demeurent en litige.

Israël a déjà rejeté catégoriquement une résolution présentée par l'Inde, le Mali et le Nigeria, prévoyant le retrait des forces israéliennes aux positions d'avant la guerre de juin. Israël soutient qu'un tel geste serait préjudiciable aux négociations envisagées.

On dit même dans les milieux proches du Conseil que l'URSS, si nécessaire, imposerait son veto à l'autre résolution présentée par les USA qui réclame également le retrait des Israéliens des territoires occupés, sans toutefois préciser quand et jusqu'à quel point.

Les deux résolutions recommandent également l'envoi d'un envoyé spécial de l'ONU, mais se contredisent sur le mandat du personnage qui tenterait de régler la crise.

Lord Caradon, de Grande-Bretagne, recommande l'amorce de consultations privées, et serait à préparer un projet de compromis. C'est lui qui a proposé l'ajournement en ajoutant que "le temps de la décision est arrivé".

**Ultimatum des Arabes**

Le Brésil et l'Argentine travaillent aussi à la préparation d'une résolution de compromis, mais des informateurs ont souligné que les Etats arabes avaient fixé le week-end comme date limite pour l'adoption par le Conseil d'une résolution qui leur serait acceptable, sinon ils reporteront le problème devant l'Assemblée générale.

L'ambassadeur américain, M. Arthur Goldberg a dit que "seules les parties en cause peuvent faire la paix" et a ajouté que réclamer le retrait des Israéliens sans délimitations de frontières sûres et reconnues, serait inutile.

Le vice-ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Vasily V. Kuznetsov, appuyant les Arabes, dit que la formule américaine de retrait des Israéliens laisse à ces derniers la possibilité d'être seuls à déterminer les positions sur lesquelles ils se retireront. Il a ajouté que toute entente doit être basée sur le retrait aux positions occupées avant la guerre de juin, "si on veut sérieusement en arriver à la paix".

En définitive, si la délégation britannique renonçait à sa tentative, il se pourrait que le Conseil de sécurité terminât cette phase de ses débats sur la situation au Moyen-Orient sans rien adopter, comme le souhaite Israël.

## LA MÉTÉO

| | |
|---|---|
| MINIMUM | 15 |
| MAXIMUM | 25 |

MONTREAL — (PC) — Voici les prévisions de la météo :

**Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides :** ensoleillé avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui. Se couvrant la nuit prochaine avec neige légère demain matin. Vendredi, nuageux avec neige légère se changeant en chutes de neige locales dans l'après-midi. Moins froid vendredi et vents légers. Maximum et minimum à Montréal, Ottawa et Ste-Agathe, 25 et 15.

**Régions de Québec, St-Maurice et Lac-St-Jean :** ensoleillé avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui. Vendredi, nuageux avec neige légère. Moins froid vendredi et vents légers. Maximum et minimum à Québec, 25 et 10 ; La Tuque et Chicoutimi, 20 et 10.

**Région des Cantons de l'Est :** ensoleillé avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui. Vendredi, nuageux avec neige légère. Moins froid vendredi et vents légers. Maximum et minimum à Sherbrooke, 20 et 10.

**Régions de Baie-Comeau et Sept-Iles :** ensoleillé aujourd'hui. Vendredi, ensoleillé, devenant nuageux dans l'après-midi. Froid et vents du nord de 20 milles, devenant légers la nuit prochaine. Maximum et minimum à Baie-Comeau et Sept-Iles, 20 et 15.

# Faribault publiera un recueil de ses principales causeries

*de notre bureau de Québec*

QUEBEC — M. Marcel Faribault, conseiller législatif et conseiller spécial auprès du Conseil des ministres en matières économiques et constitutionnelles, publiera sous peu un recueil groupant quelques-unes des plus importantes conférences qu'il a prononcées au cours des dernières années.

M. Faribault a lui-même confirmé la nouvelle, hier après-midi, alors qu'il était interrogé à ce sujet dans les corridors du Parlement provincial.

D'autre part, M. Faribault a affirmé qu'il n'était pas question, pour le moment, qu'il entreprenne la rédaction d'un autre ouvrage sur sa pensée en matière constitutionnelle.

Certaines rumeurs, en effet, circulaient depuis quelque temps dans les milieux fédéraux surtout, voulant que le nouveau conseiller législatif québécois aborde de nouveau le problème constitutionnel et politique canadien dans un livre afin de préciser l'évolution récente de sa pensée en cette matière.

En mars 1965, M. Faribeault publiait, conjointement avec M. Robert M. Fowler, "Dix pour un ou le pari confédératif" dans lequel il préconise une nouvelle constitution pour le Canada. M. Faribeault y exprime sa foi en un véritable fédéralisme adapté aux temps modernes et aux problèmes précis du Canada et s'opposait, de ce fait, à tout statut particulier pour une province y compris le Québec.

Or, les hommes politiques ont voulu voir, dans l'allocution remarquée qu'il a faite devant les conservateurs fédéraux en août dernier, un indice d'évolution sensible de la pensée de M. Faribeault. Celui-ci avait alors suscité de vives discussions au sein d'un groupe de "penseurs" du parti conservateur réunis à la maison Montmorency en prévision du congrès de septembre, en lançant chez les tories l'idée de ce qui est connu comme la "thèse des deux nations" et en affirmant qu'entre ces deux groupes tout était négociable.

"Je ne prépare actuellement, et je ne songe pas pour le moment à le faire, aucun livre touchant aux questions constitutionnelles, politiques ou économiques, a dit M. Faribault. Pour écrire quelque chose de neuf, il faut du temps et il faut une retraite loin des problèmes quotidiens. Or, je suis présentement plongé dans l'action."

## 2 Canadiens accusés de trafic de drogue

TORRANCE, Californie (PA) — Deux Canadiens et un citoyen américain de Hollywood, Californie, subiront leur procès le 12 décembre en marge de la saisie le 12 septembre dernier de marijuana évaluée à $67,000.

Les accusés, arrêtés à El Segundo, auront à répondre à des accusations de possession de la drogue avec intention de la vendre, sont George Foster Johnston, 20 ans, de Toronto, Edwin S. Sabean, 24 ans, de Moncton, N.-B. et Robert Glaser, 24 ans.

Les procureurs des accusés ont protesté contre les méthodes employées par la police au moment de la saisie et de l'arrestation, mais le juge a rejeté leurs allégations. Ils soutenaient que les policiers avaient fondé leur preuve sur les conversations qu'ils avaient entendues à travers un mur.

Le chef de police Jay Stroh a dit que ses hommes avaient surveillé le trio un bon moment, et a ajouté que la drogue provenant du Mexique était destinée au Canada.

La caution a été fixée à $16,000.

## PRET

SUITE DE LA PAGE 1

sent que le prêt pourrait faire partie d'un ensemble de mesures qui pourrait comporter l'imposition de restrictions sur les importations et un renforcement de celles déjà en vigueur sur les exportations de capitaux. Il paraît cependant douteux que les gouvernements étrangers puissent accepter que la Grande-Bretagne adopte, en contrepartie de leur aide, des mesures qui gêneraient directement leurs ventes sur le marché britannique et risqueraient ainsi de nuire à leur propre économie.

Si de nouvelles mesures doivent être adoptées, disent-ils, elles devraient être d'ordre intérieur. Mais le gouvernement peut-il se permettre d'accentuer davantage les mesures d'austérité alors qu'il doit déjà faire face à une violente révolte de la gauche du parti travailliste au sujet du chômage.

Certains députés de l'aile gauche affirment même qu'ils préfèrent la dévaluation à une stagnation prolongée de l'économie. Toute mesure susceptible de freiner la légère reprise de l'activité qui commence à se manifester déclencherait donc au Parlement une levée de boucliers.

## Les syndiqués des journaux de Vancouver rejettent une augmentation de 22.5 p.c.

VANCOUVER (PC) — Le syndicat des employés de la rédaction, de la publicité et des autres bureaux des quotidiens "The Sun", "The Province" et de la compagnie Pacific Press Ltd, a rejeté, hier, une offre patronale accordant une hausse de salaire de 22.5 pour cent dans un contrat de travail de trois ans.

La compagnie Pacific Press imprime les deux journaux de la Colombie britannique.

La compagnie a déclaré que l'offre a été faite à la Vancouver-New Westminster Newspaper Guild au cours d'une rencontre qui a eu lieu au début de la journée d'hier.

La Vancouver - New Westminster Newspaper Guild et trois des quatre syndicats des employés de métier ont décidé lundi dernier de déclencher une grève, mais aucune date n'a encore été annoncée.

Le contrat proposé par la compagnie, rétroactif au 1er juillet, accorde des augmentations annuelles de salaire de huit, sept et six pour cent. Les employés recevraient au total une hausse de 22.5 pour cent au bout de trois ans.

La compagnie s'engage également à donner de plus longues vacances et consent à discuter du réajustement des salaires les plus bas.

La Vancouver - New Westminster Newspaper Guild avait rejeté plus tôt une offre de la compagnie haussant les salaires de 14 pour cent dans un contrat de travail de deux ans.

Au début, la corporation demandait une hausse générale d'environ 35 pour cent sur des salaires minimums variant de $47.12 par semaine pour les commis à $147.45 par semaine pour les journalistes et les publicitaires.

## AURA

SUITE DE LA PAGE 1

comme expert en expression corporelle.

Alors qu'il était étudiant en sciences sociales à l'Université de Montréal, M. Tremblay s'était occupé durant deux ans, à titre de comédien d'abord puis de codirecteur, de l'Atelier théâtral. Il suivit également des cours d'expression corporelle avec M. Paul Buissonneau durant plus de deux ans, et eut l'occasion de participer au "Manteau de Galilée" à la Place des Arts et à "La jument du roi" au théâtre de Repentigny, deux spectacles qui avaient été montés par M. Buissonneau et où la mime, la pantomime et l'expression corporelle occupaient une place de premier ordre.

Toujours sous la direction de M. Buissonneau, M. Tremblay travailla à Radio-Canada et devint à son tour professeur d'expression corporelle.

**La bascule, pivot et l'aura**

Invité par un des procureurs des comédiens, Me Jacques Rolland, à définir ce qu'était l'expression corporelle en termes de théâtre, M. Tremblay a dit qu'il s'agissait avant tout de mime, de pantomime et de chorégraphie où le geste remplaçait des phrases pour donner une intensité dramatique que les spectateurs pouvaient comprendre.

"Il s'agit d'un mouvement technique ayant pour base, a-t-il expliqué, la bascule, le pivot et l'aura."

La bascule facilite le déplacement du corps sur un axe vertical dans tous les angles ; le pivot permet un déplacement sur place sans effort, tandis que l'aura devient une expression corporelle qui est un complément à la parole. Bref, cette dernière est une technique de dynamisme permettant de faire passer une action avec une intensité dramatique.

Selon M. Tremblay, les règles de cette technique exigent que les comédiens ne se touchent jamais, car s'ils le faisaient, l'intensité dramatique n'aurait plus de valeur et le tableau ne passerait pas.

D'après lui, l'aura est une technique classique vieille de plusieurs années et le mime Marcel Marceau l'enseigne depuis plus de 40 ans.

Il soutient que tous les tableaux de la pièce, y compris le neuvième, avaient tous comme base cette technique.

S'en remettant ensuite à une foule d'autres détails techniques que la mise en scène comprenait, M. Tremblay a juré que par l'aura, il ne voulait exprimer, particulièrement dans les "Erotomanies" que la prise de connaissance de l'homme et de la femme. Il a nié, répondant à une question du juge Tourangeau, avoir voulu symboliser le coït ou le viol ; la technique employée, a-t-il conclu, n'avait d'autre but que de permettre l'évolution des comédiens au centre de la scène.

Par ailleurs, Mlle Carole Lord et Mme Jacques Crête, deux comédiennes impliquées, ont décrit leur participation à ce tableau comme étant "une série d'ondulations des hanches et de gestes des mains".

En aucun cas, ont-elles noté, elles furent touchées ou touchèrent elles-mêmes un autre comédien, ni le 25 septembre, jour de l'arrestation, ni dans les représentations antérieures.

Elles ont ajouté que tous leurs mouvements avaient été synchronisés, calculés et non pas improvisés.

Le procès devait se poursuivre ce matin, toujours en présence du juge Tourangeau.

## ESCALADE

SUITE DE LA PAGE 1

et hospitalisés, 43,406 blessés non hospitalisés et 826 portés disparus ou capturés par l'ennemi.

Les forces sud-vietnamiennes, pour leur part, ont perdu 279 soldats, la semaine dernière, tandis que les communistes se sont fait tuer 1,802 hommes.

A Washington, des sources officieuses laissent entendre que le général William C. Westmorland, commandant des forces américaines au Vietnam, insistera auprès des autorités pour accélérer le déploiement des troupes déjà approuvé par le gouvernement mais ne demandera pas d'accroitre les effectifs.

A Saigon, le quotidien vietnamien de langue française, "Le Vietnam Nouveau", demande, dans un éditorial paru aujourd'hui, la normalisation des relations diplomatiques entre le Sud-Vietnam et la France.

L'éditorialiste souligne que le Sud-Vietnam a besoin de la France et qu'il est de son intérêt "de consolider sa position sur le plan international".

Pour la France, ajoute-t-il, c'est une question de sentiment et d'intérêt.

# A Rouen, Pierre Bourgault tour à tour amuse et émeut



Pierre Saint-Germain

CORRESPONDANT DE LA PRESSE À PARIS

ROUEN — Pourquoi la nations canadienne-française est encore en danger 200 ans après la conquête, comment l'indépendance, plus proche qu'on ne le pense, peut seule la sauver et qu'est-ce que le Québec attend de la France ?

Ce sont là les trois thèmes principaux choisis par Pierre Bourgault hier soir pour inaugurer sa tournée de conférences en France. Pendant plus de deux heures, le chef du RIN a tour à tour ému et amusé les quelque soixante personnes qui, sur invitation personnelle, assistaient à cette réunion organisée par l'Association Normandie-Canada. Bourgault a été chaleureusement applaudi et le président de la réunion lui a dit, en le remerciant : "Nous vous avons profondément compris".

Bourgault s'est efforcé d'expliquer pourquoi le "Vive le Québec libre" lancé par de Gaulle à Montréal avait fait "un tel remous". Ce que nous attendons des Français, c'est qu'ils comprennent le Québec à partir des problèmes québécois et non pas à travers la politique française.

Nous n'avons pas besoin d'argent. Notre plus grand besoin est ce que vous pouvez nous apprendre. Nous avons besoin que vous vous montriez comment faire de grands savants, de grande administrateurs, et le plus rapidement possible. Si nous voulons la bombe A, des avions, des usines et si nous en avons besoin, il n'y a rien d'essentiel que vous ne pouvez nous apprendre, a dit Bourgault.

Bourgault qui a qualifié l'Union nationale de parti de droite, le parti libéral de parti conservateur déguisé, a déclaré qu'une fois au pouvoir un mouvement séparatiste négocierait l'indépendance avec Ottawa, au besoin par des pressions, et il a estimé que les Etats-Unis ne pourront "rien faire" contre nous et qu'il n'y aura pas de nouveau Cuba. Ce que nous voulons sur le plan économique, c'est d'avoir assez de contrôle pour être indépendant, comme la France.

Souvent, pour illustrer le point de vue de son parti sur la situation des Canadiens français du Québec, Bourgault a recouru aux exemples. C'est ainsi qu'il a dit à ses auditeurs: "Il n'y a pas de rue Hitler à Rouen, mais il y a une rue Wolfe à Montréal".

Le chef du RIN a fait rire à plusieurs occasions, notamment lorsqu'il a dit quelques mots en joual, comme "mon bumper est poqué". Après avoir expliqué les raisons de la pauvreté du langage québécois, il a déclaré que la minorité anglophone du Québec force les Canadiens français à parler anglais. "Imaginez si vous deviez parler allemand à Rouen... Vous prendriez des fusils", s'est-il écrié. Condamnant le bilinguisme tel qu'il est appliqué au Québec, il a assuré qu'il n'y aura qu'une langue officielle, le français, dans un Québec indépendant.

Dénonçant l'emprise économique américaine, Bourgault a déclaré qu'il n'y a pas de possibilité d'un capitalisme canadien-français, "tout ce qui est capitaliste appartient aux autres".

C'est après avoir parlé de Lévesque et des efforts des forces indépendantistes en vue de s'unir, que Bourgault a déclaré que "Nous sommes plus près du pouvoir qu'on ne le pense puisque avec 35 pour cent des voix il serait possible d'y arriver. C'est pourquoi Ottawa se déchaine contre nous".

Il semble que Bourgault reprendra, au cours des entretiens qu'il aura avec diverses personnalités, gaullistes ou antigaullistes, les thèmes qu'il a développés à Rouen. Dans l'assistance, on ne remarquait aucun parlementaire de la région.

# La réforme des structures de la FAO est urgente selon le ministre Greene

ROME — (AFP) — "La réforme desstructures de la F.A.O (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) est sans doute le problème le plus urgent à résoudre", a notamment déclaré, M. John Greene, ministre canadien de l'Agriculture, dans une interview accordée au correspondant de l'A.F.P. à la conférence générale de l'organisation dont les travaux se poursuivront à Rome jusqu'au 24 novembre.

Dans l'avenir, l'aide au développement économique des pays pauvres pourrait être inefficace, selon le ministre canadien, si le principe même de la structure de la F.A.O. n'est pas revisé.

Il a invoqué deux raisons principales à l'application urgente de cette réforme :

1—L'évolution rapide de la F.A.O., dont "les activités concrètes sur "le terrain" posent des problèmes de plus en plus délicats".

2—Le "point critique" atteint par l'administration de cette organisation où "les coûts des charges de la bureaucratie risquent maintenant d'être beaucoup plus élevés que celui des activités économiquement rentables pour les pays en voie de développement".

A ce propos, M. John Greene a souligné la nécessité pour l'administration de la F.A.O. de s'inspirer de "l'organisation de certaines sociétés privées" qui sont animées avant tout par un souci "d'économie, et de productivité". Le ministre canadien n'a pas nié la différence existant entre "une affaire privée" et une organisation comme la F.A.O. mais, a-t-il ajouté, cette dernière ne devrait jamais oublier "qu'un dollar économisé dans le fonctionnement d'un bureau est un dollar supplémentaire pour un projet concret en faveur des pays pauvres".

L'organisation des marchés internationaux est, selon M. Grenne, le second problème qui revêt une particulière acuité pour les pays agricoles en voie de développement dont la production est insuffisante ou excédentaire.

Le ministre canadien a rappelé que son gouvernement avait réclamé en vain une "libéralisation des échanges" à la dernière réunion du Kennedy Round. Cette solution aurait dû, selon lui, permettre aux produits agricoles des pays en voie de développement de "pénétrer sans difficultés dans les marchés occidentaux".

D'autre part, il a affirmé que des "plans artificiels comme ceux de la communauté économique européenne" pouvaient aller à l'encontre "d'un plan international" sur l'organisation des marchés. Il a souligné l'importance des "problèmes politiques" soulevés par une telle organisation au moment où certains gouvernements ont à faire face "aux difficultés de l'évolution agricole dans leur propre pays".

A ce sujet, M. Greene s'est félicité des résultats obtenus par la politique agricole du gouvernement canadien, en indiquant que la population agricole de son pays est passée de 30 p. cent en 1940 à 7 p. cent actuellement.


Les employés de la compagnie de
TELEPHONE BELL
mutés à
OTTAWA
désirant des renseignements concernant le logement sont invités à écrire à Costain Estates Ltd., P.O. Box 534, RR9, Ottawa. Téléphone AC. 613 — 824-1566.

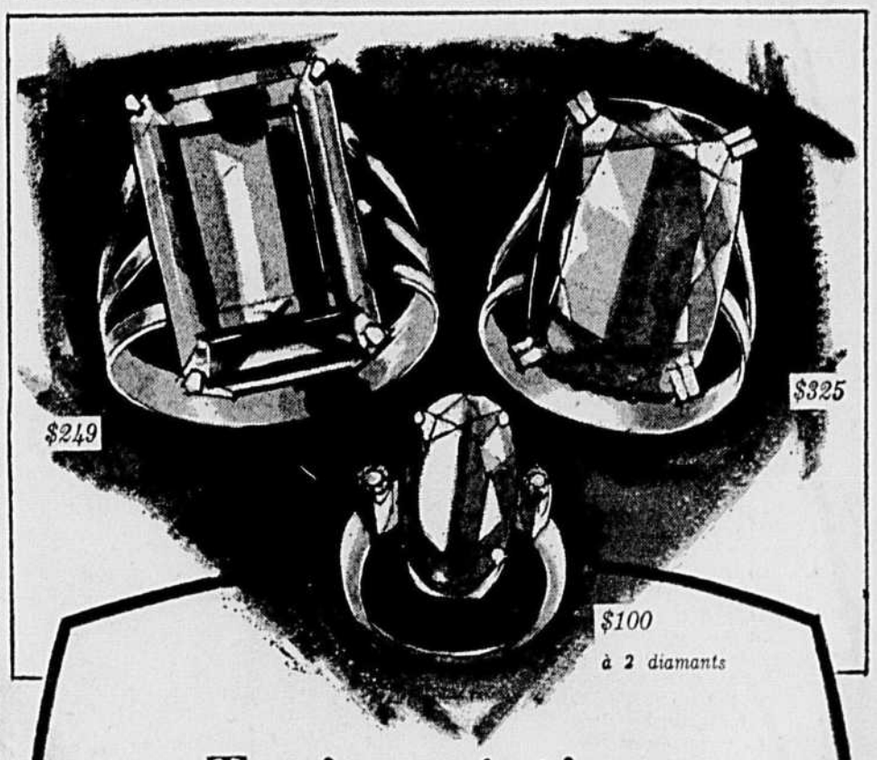
Profitez dès maintenant du service pratique de
LIVRAISON A DOMICILE DE
LA PRESSE
C'est simple, vous n'avez qu'à
composer ce numéro
874-6911

Perle Blanche
VIN extraordinaire le vin parfait
$1.85
POUR FACILITER VOS ACHATS, DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ
Savourez les VINS JORDAN partout... en tout temps
Jordan Pétillant Perle Blanche... RAQ-312(I)

D'ORDRE DU GOUVERNEMENT BRITANNIQUE, RE : PAVILLON BRITANNIQUE DE L'EXPO '67
IMPORTANTE VENTE DU CONTENU DU PAVILLON BRITANNIQUE
Voir notre annonce page 85
BISSEL & BISSEL Ltd.
ENCANTEURS DE LA REINE

ALSCO FENETRES en aluminium Emaillées — anodisées — naturelles
ALSCO PORTES en aluminium Emaillées — anodisées — naturelles
ALSCO AUVENTS en fibre de verre — grand choix de couleurs
ALSCO REVETEMENT en aluminium (clapboard) grand choix de couleurs
Fabriqués sur mesure — complètement installés. Prix très raisonnable — Paiements très faciles — Qualité et service garantis.
1530, rue BEAUBIEN E., Montréal
(Frais interurbains acceptés)
TELEPHONEZ : 279-8551

CORRECTION
L'item ci-dessous paru dans notre annonce du 14 novembre aurait dû se lire comme suit :
PIANO A QUEUE ARCHAMBAULT
1003/F — Style Provençal Français fini cerisier.
392,126 Rest. H. de Champlain
Rég. $3,000 SPECIAL $1950
Garantie
Ce piano ayant servi à Expo 67 au Restaurant Hélène de Champlain, porte la même garantie qu'un instrument neuf.
Ed Archambault INC
500 EST, STE-CATHERINE — 849-6201



Trois créations "aigue-marine" CHEZ Mappin's
elle en conservera un souvenir impérissable ...
Mappin's
compte courant ou budgétaire
1000 ouest, rue Ste-Catherine et Place Ville-Marie
866-7431

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 16 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 266



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

### Avez-vous vos pneus d'hiver ?

**Un geste qui a dû être répété à plusieurs reprises à la suite de la tempête de neige qui a servi d'avertissement aux automobilistes. Même la moitié des voitures de patrouille de la police n'étaient pas encore munies de pneus d'hiver.**

# Construction, entre Montréal-Est et Varennes, du plus ambitieux réseau de pipe-lines au Canada

par Claude MASSON

Un réseau de pipe-lines, englobant neuf conduites pour pétrole brut, produits pétrochimiques et raffinés construites sous le fleuve, reliera bientôt entre elles les industries de cette nature situées à Varennes et les raffineries de pétrole de Montréal-Est.

Ce projet de pose d'oléoducs constitue le plus ambitieux et le plus complexe travail du genre qui ait jamais été entrepris sous l'eau au Canada.

Au cours d'une conférence de presse, les autorités de la British American Oil et de la Shawinigan Chemicals Limited, avec l'appui de la municipalité de la paroisse de Varennes, ont fait connaître les détails de ce projet d'abord annoncé par LA PRESSE au mois de mars 1967.

Les travaux de dragage en vue de la réalisation de cette oeuvre de $5 millions ont débuté récemment. Dès décembre, une des conduites pourra être utilisée.

Le projet initial, qui ne devait comprendre qu'une seule conduite de charges d'alimentation de produits pétrochimiques reliant la raffinerie BA de Montréal-Est à l'usine de Shawinigan Chemicals à Varennes a vite fait boule de neige.

L'ensemble comprendra trois gros oléoducs pour pétrole brut qui se joindront au pipe-line Portland-Montréal, une conduite de dix pouces pour les produits raffinés d'Imperial Oil et cinq conduites de charges d'alimentation de produits pétrochimiques et de produits raffinés pour BA et sa filiale, la Shawinigan Chemicals Limited.

A l'endroit choisi pour la pose des oléoducs, le St-Laurent a plus d'un mille de largeur. Un groupe de trois îles divisent le fleuve en deux courants : du côté de Montréal, la Voie maritime du St-Laurent qui constitue le chenal principal de navigation et, le long de la rive sud, le chenal peu profond de Boucherville. Sous le chenal principal, les nouvelles canalisations seront posées parallèlement à la conduite actuelle de 18 pouces du pipe-line Portland-Montréal tandis que les cinq conduites de BA seront tournées vers l'est, sous les îles, en direction de Varennes, et traverseront le chenal de Boucherville plus en aval.

L'entreprise est conçue de façon à ne pas gêner la navigation normale sur le fleuve.

Selon les études qui ont été faites, l'investissement de $5 millions sera fort avantageux à long terme puisque les compagnies n'auront plus à défrayer le coût du transport du pétrole présentement effectué par camions-citernes. Il faut en outre considérer l'efficacité du réseau de pipe-lines.

En effet, s'il arrivait à quelques reprises que la production ralentissait à cause d'un retard dans la livraison, cet inconvénient disparaîtra. Enfin, il est probable que BA et Shawinigan Chemicals retireront des bénéfices de la location des conduites aux entreprises qui seraient intéressées à utiliser ce moyen rapide de livraison.

**La participation de la municipalité**

Le maire de la paroisse de Varennes, M. Guy de Grosbois, a déclaré que le projet de re-

Voir PIPELINES en page 4



*L'une des neuf conduites pourra être utilisée dès le mois prochain*

Neuf conduites pour pétrole brut, produits pétrochimiques et raffinés relieront Montréal-Est à Varennes. L'une d'elles pourra même être utilisée le mois prochain. Le travail est déjà très avancé comme le démontre cette photo prise hier en présence de MM. A. Fuller, gérant des travaux; V. N. Hurd, président de Shawinigan Chemicals; H. S. Sutherland, vice-président de British American Oil Company Limited, et Guy B. de Grosbois, maire de la paroisse de Varennes.

# Le recomptage confirme la victoire du maire de Pointe-aux-Trembles

par Claude MASSON

Le recomptage judiciaire qui a eu lieu à la suite des élections municipales mouvementées de Pointe-aux-Trembles a confirmé la victoire à la mairie de M. Louis-Philippe St-Pierre.

Sa majorité a même été accrue de deux voix, le vainqueur se méritant une marge favorable de 245 voix sur son plus proche adversaire, M. Jean Langelier.

C'est devant le juge Reginald D. Tormey, de la Cour provinciale, qu'a eu lieu durant une journée et demie le décompte des bulletins enregistrés dans les 20 bureaux de scrutin.

Aux différents postes de conseillers, les élus déjà proclamés ont également été confirmés dans leur victoire. Il s'agit de MM. Pierre Lachapelle, Roland Desabrais, André Plante et Roger Beaudoin, de l'équipe St-Pierre et de MM. Steve Bayus et J.-A. Choinière, de l'équipe Langelier.

A plusieurs reprises, durant le recomptage, les procureurs du requérant, M. Langelier, ont tenté de démontrer au juge que plusieurs bulletins étaient identiques, c'est-à-dire qu'ils auraient été écrits par la même main, qu'ils porteraient une croix identique et qu'ils seraient pliés tous de la même façon.

Cependant, se référant à la loi, le juge Tormey a déclaré que son rôle se limitait à présider au recomptage des votes et non à analyser les signatures ou toute autre chose qui pourrait paraître irrégulier.

Etant donné que le décompte n'a pas influencé la liste des élus déjà connue, c'est le candidat défait qui devra débourser les frais du recomptage, soit $425.

Le maire St-Pierre et les conseillers municipaux de son équipe ont été assermentés à la cour même, immédiatement après avoir connu le verdict du tribunal.

Dans un communiqué, le maire réélu de Pointe-aux-Trembles déclare que "les manifestations organisées par les candidats défaits démontraient tout simplement une attitude défaitiste". Avec la présente victoire, M. St-Pierre entreprend son troisième mandat à la mairie.

Pour M. Langelier, il ne s'agit toutefois que d'une première étape. Selon lui, le recomptage officiel a permis de recueillir des éléments pour établir des preuves qui seront présentées lors de la contestation de l'élection annoncée hier. Le scrutin doit être contesté au début de la semaine prochaine.

# Québec reçoit les lettres patentes du premier hôpital appartenant entièrement aux pauvres

par Florian BERNARD

L'abbé Hubert Falardeau, fondateur du mouvement SOS Mile-End a quitté Montréal, tôt ce matin, pour remettre au ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier, les lettres patentes incorporant **le premier hôpital appartenant aux pauvres.**

Ce document qui établit les titres de propriété et qui crée une corporation à but non lucratif a été terminé hier soir, lors d'une réunion à huis clos au presbytère St-Enfant-Jésus du Mile-End. Le député du comté de St-Louis à l'Assemblée législative, Me Harry Blank, avocat, a gratuitement prêté ses services professionnels à la nouvelle corporation. Un autre avocat de Montréal, Me Gilles Champagne, collabore également avec les membres du bureau provisoire d'administration.

Ces deux avocats ont travaillé tard, hier soir, en compagnie de l'abbé Falardeau et de quelques autres personnes à terminer la rédaction du document.

**Première étape vers une corporation communautaire**

Cet hôpital situé au 80, boulevard St-Joseph, a été donné aux pauvres du Mile-End il y a une quinzaine de jours par un médecin qui désire conserver l'anonymat. L'institution compte déjà une dizaine de chambres prêtes à recevoir des patients, un laboratoire, une salle d'opération de même qu'une clinique. Le bureau provisoire de direction a déjà entrepris des démarches en vue d'obtenir des médicaments et des instruments de chirurgie.

Dans l'esprit de l'abbé Falardeau, cet hôpital doit être la première étape d'un véritable centre communautaire comprenant une salle de séjour, bibliothèque, centre de loisirs, secrétariat, foyer de dépannage, etc.

Déjà, plusieurs médecins attachés au Service de santé de la ville de Montréal ont accepté de travailler dans le nouvel hôpital. Le Dr Bombardier, pour sa part, est enchanté du projet.

L'abbé Falardeau a déclaré à LA PRESSE, hier soir, que le nouvel hôpital se financera par lui-même, c'est-à-dire qu'il sera loué au gouvernement provincial en qualité de clinique-extension d'hôpitaux existants. Ce loyer sera versé à la corporation en voie de formation. Les profits de l'institution retourneront donc directement aux pauvres.

Le nouvel hôpital portera vraisemblablement le nom de "Clinique SOS Mile-End", rappelant ainsi qu'il doit son existence au premier groupe d'assistés sociaux ayant décidé de joindre leurs efforts communs, il y a trois ans.

# Un tribunal étudiant acquitte le directeur du "McGill Daily"

Le rédacteur en chef du "McGill Daily", Peter Allnutt, a été absous de tout blâme par un "comité judiciaire" d'étudiants en droit de l'Université McGill.

Il était accusé d'avoir publié "de mauvaise foi et en toute connaissance de cause" un article qui a fait scandale sur le campus il y a deux semaines.

Cependant, Allnutt, Pierre Fournier, directeur du supplément "Flux" du "McGill Daily", et John Fekete, auteur de l'article incriminé, devaient comparaître aujourd'hui à nouveau devant le Comité disciplinaire du Sénat de l'Université McGill, sous l'accusation d'avoir agi "de façon contraire aux normes de conduite de l'université". Ils avaient déjà comparu lundi, mais aucun verdict n'avait été rendu.

Le "jugement" des sept membres du comité judiciaire chargé par le Conseil des étudiants d'étudier l'affaire du "McGill Daily" lave entièrement Peter Allnutt de l'accusation de mauvaise foi, mais ajoute que d'autres raisons que la mauvaise foi devraient pouvoir être invoquées contre les responsables du journal étudiant.

Contrairement à ce que l'on prévoyait, la décision des sept "juges" a été unanime. Cependant, elle n'a aucune valeur en elle-même, et doit seulement servir à guider le Conseil de la Students Society, qui décidera en dernier ressort.

Par ailleurs, il semble que l'un des trois accusés, John Fekete, ait l'intention de porter l'affaire devant les tribunaux civils ; son avocat, Me Claude-Armand Sheppard, affirme en effet que le Sénat de l'Université McGill n'a pas la compétence pour juger cette affaire et prendre des sanctions contre les journalistes étudiants.

La séance du Comité de discipline aujourd'hui était à huis clos, mais Pierre Fournier et Peter Allnutt avaient le droit d'y amener chacun deux observateurs. Fekete, lui, devait être accompagné de son avocat, comme lundi.

# Les HEC se retirent de l'AGEUM; trois autres facultés les imiteraient bientôt

par Yves LECLERC

Les étudiants de l'Ecole des Hautes études commerciales se sont retirés de l'AGEUM, mais ils n'ont pas l'intention, du moins pour le moment, de former un organisme parallèle. Leurs confrères de trois autres facultés auraient l'intention de suivre leur exemple.

Leur but, a expliqué leur président, André Lacroix, est plutôt de forcer l'association, qu'ils trouvent trop centralisée et trop peu enracinée dans la masse des étudiants de l'Université de Montréal, à se transformer en une sorte de fédération des associations de Facultés.

La décision de se retirer de l'AGEUM a été prise à la suite d'un référendum tenu la semaine dernière : près de 74 pour cent des élèves des HEC s'étaient prononcés en faveur du retrait.

"Ce vote, a noté André Lacroix, est très significatif, car 1117 étudiants, soit 84.6 p. 100 des membres, ont participé au référendum, et celui-ci était conçu de façon qu'ils prennent une décision en connaissance de cause."

Les questions posées étaient les suivantes :

— Etes-vous satisfaits des services offerts par l'AGEUM ?

— Etes-vous satisfaits de la représentation de l'AGEUM ?

— Désirez-vous vous retirer de l'AGEUM ?

A la première question, 76 p. 100 des votants ont répondu non; à la deuxième, 81 p. 100. A la troisième question, 864 étudiants, soit 73.7 p. 100 se sont prononcés en faveur de la scission.

**Trois autres facultés ?**

D'après les dirigeants étudiants des HEC, leurs confrères d'au moins trois autres facultés auraient l'intention de suivre leur exemple d'ici peu, pour les mêmes raisons.

"Nous ne pouvons pas, a dit André Lacroix, donner plus de précisions maintenant pour des raisons de stratégie, mais il y a déjà eu des consultations et des rencontres avec eux à ce sujet."

Un de ces groupes est probablement celui de la Faculté de droit, dont le président Marc Trahan est un des critiques les plus actifs de l'administration actuelle de l'AGEUM.

**Administration et représentation**

Les étudiants des HEC re-

Voir AGEUM en page 4

## Chauffeur de taxi dévalisé

Un chauffeur de taxi de Montréal, M. Léopold Prince, s'est fait voler $20 par un individu qui l'a attaqué en brandissant un couteau, peu avant minuit hier soir, à l'angle des rues St-Antoine et Calumet. Le bandit, qui s'est enfui à pied, n'a pas blessé sa victime au cours de l'attentat.

LES SILENCIEUX MIDAS portent une GARANTIE ÉCRITE, sans conditions, valide aussi longtemps que vous restez propriétaire de votre voiture

MIDAS ATELIER

TOUTES CARTES DE CREDIT ACCEPTEES

PLUS DE 400 ATELIERS AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS. CETTE GARANTIE COUVRE TOUTE AVARIE DU SILENCIEUX : ROUILLE, ECLATEMENT, USURE, ETC. . . . . .

10111, BOUL. PIE-IX 321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE 526-1627-8
850, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY 681-1601
6100, CHEMIN UPPER LACHINE 481-0404.

OUVERT TOUS LES JOURS A PARTIR DE 8 H. A.M.

INSPECTION GRATUITE DES AMORTISSEURS DE CHOCS

CORBEIL SUR LA PLAZA

SAC FORME SACOCHE

création parisienne

Importation française conçue pour la femme moderne, voyageuse ou sportive. En matière lavable.

Couleurs : expresso, vert, noir, orange.

$25.00



Au comptoir des sacs, rez-de-chaussée

6500, rue SAINT-HUBERT (angle Beaubien)

A quelques pas de la station de métro Beaubien

LOUEZ

Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.

VENTE PIECES REPARATIONS des fusils compresseurs

BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC...

Gélinas COMPRESSORS INC.

4845, rue ST-DENIS

288-0163

Stationnement gratuit à côté du magasin

8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 9 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 8 à 4





Un magnifique PANIER de fruits et friandises pour plaire à toutes occasions !

$7.50 et plus

HUITRES FRAICHES EN VRAC OU ECAILLES

CREVETTES-PETONCLES

HOMARDS BOUILLIS

FRAISES — POMMEGRANATE — PLAQUEMINES — PAPAYAS — AVOCATS — POIRES BOSC — POIRES BARTLETT — POIRES ANJOU — KUMQUATS — TANGELOS — ETC., ETC.

A. DIONNE FILS & CIE

1221 ouest, Ste-Catherine, Montréal (coin Drummond) Tél. 849-2341

En vedette cette semaine à la BOUTIQUE COLONIALE

Vendeur autorisé



BASSINETTE érable 18" x 36" matelas inclus $25.95

OUVERT JUSQU'A 9.30 JEUDI ET VENDREDI SOIRS

A. FORGET INC

6707, boul. SAINT-LAURENT — tél.: 274-5568 (juste au nord de St-Zotique)

# Les commissaires de Chomedey blâment le conseil de Laval

par Pierre VENNAT

Il est rare qu'une commission scolaire engage la lutte contre une administration municipale et va jusqu'à adopter une motion de blâme contre les édiles municipaux.

C'est pourtant ce qui vient d'arriver à Chomedey où les commissaires scolaires de l'endroit viennent de voter une résolution de blâme à l'endroit des autorités municipales.

En gros, on accuse la ville de Laval de n'avoir pas accordé foi aux recommandations de la commission et d'avoir créé une situation dangereuse pour les écoliers en autorisant la construction d'une station-service à proximité des écoles St-Maxime, primaire et secondaire et Chomedey High School en amendant un règlement de zonage qui en prohibait la construction à cet endroit, en l'occurrence le boulevard Lévesque.

**La version de la ville**

La ville prétend que le Service d'urbanisme a sérieusement étudié le problème. On en est venu à la conclusion que la distance entre les bâtisses scolaires et la station-service étant supérieure à 200 pieds, elle est considérée comme étant conforme aux normes de sécurité.

Le rapport prouve également que la construction d'une station-service dans ce secteur n'augmentera pas la circulation automobile.

Enfin, la ville affirme que "ce n'est pas la station-service qui est mal située, mais le campus régional qui sera construit à un endroit excentrique et qui causera par le fait même de sérieux problèmes à la ville".

**Une situation ancienne**

L'école Ste-Marie a été construite il y a plus de 25 ans.

L'école St-Maxime fut terminée en 1959-60.

La Régionale Maisonneuve, à laquelle appartient la Commission scolaire de Chomedey, ne saurait donc être blâmée pour des actes posés non seulement avant la création de Laval, mais avant celle de Chomedey.

Quant aux anciens administrateurs de l'époque, ils ne sauraient guère être blâmés non plus, puisqu'à l'époque la localisation des écoles en question était à l'épicentre de la plus forte concentration de la population de Chomedey.

Le campus de St-Maxime agrandira les écoles existantes, permettant de recevoir 2,500 étudiants au secondaire, alors qu'on en reçoit 1,700 actuellement, épargnant près de $3 millions qu'aurait coûté la construction d'un campus entièrement neuf.

## AGEUM

SUITE DE LA PAGE 3

prochent principalement deux choses aux dirigeants actuels de l'association générale : erreurs d'administration, et manque de représentativité.

"Là où la compétence administrative devrait être acquise, dit un document distribué avant le référendum de la semaine dernière, elle est trop souvent défaillante; et là où un contrôle interne devrait être efficace, il est trop souvent inefficace, si bien que l'AGEUM souffre et souffrira de plus en plus de son propre développement physique . . .

"Cette dernière est de moins en moins représentative de ses membres . . . (Elle) est de plus en plus amenée à s'orienter et à prendre position au nom de l'ensemble de la communauté étudiante, alors qu'elle ne la représente pas de fait."

Ceci, évidemment, amène un autre reproche, sous-entendu mais réel des étudiants des HEC : futurs hommes d'affaires, d'opinion plutôt modérée dans l'ensemble, ils sont rarement d'accord avec les positions syndicales, nationalistes (et même indépendantistes) ou socialistes de l'association.

"Cependant, note André Lacroix, nous ne reprochons pas cela aux personnes qui dirigent l'AGEUM elles-mêmes, mais plutôt au manque de représentativité et à l'absence de communication entre la tête et les membres de l'organisme."

Entre-temps, les étudiants des HEC demeurent techniquement membres de l'UGEQ, et même s'ils ne sont pas d'accord avec toutes ses politiques, ils n'ont pas l'intention de s'en retirer. Il en est de même des étudiants de Polytechnique, qui ont même adressé une demande de reconnaissance à l'Union.

# La défense accuse un policier de guider par signes le témoin Lajoie

par Léopold LIZOTTE

Le procès Lemay, qui avait été marqué d'un temps d'arrêt lundi, s'est soudainement "ranimé" hier en fin d'après-midi, à la suite d'un double incident, l'un fort inusité, et particulièrement violent, l'autre qui aurait pu provoquer l'arrêt même de l'instruction ou un "mistrial", selon l'expression unilingue du code.

La première algarade entre le procureur de l'accusé, Me Léo-René Maranda, et les procureurs de la poursuite, Mes Pierre Sauvé et Stephen Cuddihy, s'est produite lorsque le premier a réclamé une autre fois l'exclusion de la salle d'audience du limier en charge de l'enquête le lieutenant-détective Robert Leblanc.

Cette fois, cependant, Me Maranda, tout en rappelant que le policier avait déjà été convoqué comme témoin ultérieur de la défense, souleva que sa présence en cour causait tout simplement un préjudice à son client.

Et qu'il était même prêt à rendre lui-même témoignage sur les raisons qu'il pouvait invoquer à ce sujet

Me Sauvé s'opposa alors à ces remarques en soutenant que tout ce que l'on voulait faire c'était tenter de salir un honnête policier que tout le monde respecte.

Me Maranda rétorqua alors en donnant, sous son serment d'office, les raisons qu'il aurait voulu donner comme simple témoin.

Il soutint alors que lorsque le détective portait la main à la hanche droite, Lajoie répondait oui.

Que lorsque le policier faisait le même geste vers la tempe gauche il répondait non.

Que d'autre part, lorsqu'il se tenait immobile sur son siège, Lajoie y allait d'une affirmation.

Mais que lorsqu'il s'avançait et se reculait sur son fauteuil, le témoin niait ce qu'on lui demandait.

**Comment peut-il voir tout cela . . .?**

Me Sauvé se leva alors pour déclarer qu'à lui-même Me Maranda avait déjà fait remarquer que, lorsqu'il levait une main, Lajoie agissait d'une certaine façon.

"Or, ajouta-t-il, je jure moi aussi sur mon serment d'office qu'il n'y a jamais rien eu de convenu entre moi et le témoin, et je me demande par ailleurs comment l'avocat de la défense peut épier tous les gestes d'un policier placé en avant de lui, alors qu'il est occupé à interroger le témoin et à chercher des références dans les témoignages précédents qu'il a devant lui ?

A cela Me Maranda répondit: "Je maintiens ce que j'ai dit. Ce manège est peut-être involontaire, mais il existe."

Le juge Trahan mit alors fin au débat en faisant remarquer à nouveau que l'on devait instruire cette cause comme on le fait généralement à Montréal, et non . . . à Hollywood.

A ce moment, Me Sauvé revint à la charge en demandant que Me Maranda retire ses allégations.

"Je ne les retirerai pas, je veux les répéter sous serment," lança alors l'avocat de Lemay.

Mais l'accalmie se produisait graduellement et le sourire revint même sur certaines figures lorsque le procureur de la défense demanda à Lajoie si, au cours des dix vols dans des chalets d'été qu'il avait commis à l'automne de 1961, il ne s'était pas approprié un "icebreaker".

Comme on suggérait que, en traduction, cela pouvait signifier un . . . brise-glace, Lajoie s'offrit à décrire cet article comme un appareil de bar pour broyer les cubes à déposer dans les consommations.

Mais pour ajouter tout aussitôt qu'il n'avait jamais volé un tel objet.

Et c'est alors qu'est survenu le second incident qui, s'il s'était produit devant un jury, aurait pu fatalement conduire au "mistrial".

Lajoie était à expliquer qu'il avait reconnu sa culpabilité au vol de certains articles qu'il n'avait jamais effectivement volés, lorsque Me Maranda entreprit de lui demander comment s'était fait le partage des profits.

Le témoin soutint alors qu'une bonne partie de ces objets avaient été portés chez "Mme Lemieux", et que lui et André Lemieux s'étaient partagé l'argent donné.

Puis, interrogé quant aux multiples larcins qu'il avait commis à la même époque, il lança :

"Tiens, l'un de ces vols, je l'ai commis en présence de Lemay, alors que nous allions à la pêche."

Me Maranda éclata alors, demanda l'expulsion du témoin de la cour, pendant quelques moments, puis représenta au juge Trahan que le témoin tentait définitivement de prendre la vedette et de nuire à l'accusé en révélant des choses qu'il n'avait jamais dévoilées jusqu'à maintenant.

"Et tout cela, dit-il, est d'ailleurs propre à indisposer votre seigneurie à l'endroit de l'inculpé et, de toute façon, à le troubler sérieusement.

Le juge se récria toutefois qu'il se sentait capable de rendre sa décision en toute quiétude d'esprit, quoi qu'on dise en cour, et qu'il prononcerait son jugement selon sa conscience, et, surtout, selon la preuve.

Me Sauvé se leva alors pour demander :

— Est-ce que, oui ou non, la défense présente une motion pour "mistrial"?

"Non, rétorqua alors Me Maranda à la surprise générale. Mais je voudrais que la cour donne des instructions au témoin pour qu'il ne fasse que répondre aux questions qui lui sont posées.

Ce qui fut fait.

**Coquillages de mer et fleurs sur les tapis**

Et l'avocat de la défense, comme question suivante, demanda à Lajoie :

— Et à quoi étiez-vous allé à la pêche ?

"Au poisson", de répondre ce dernier avec évidemment un sourire ironique.

— Ce n'est pas au cours de cette excursion que vous aviez dérobé une lampe de fantaisie... en coquillages de mer ?

"Non", de répondre alors le témoin, au milieu de l'hilarité générale.

Un peu plus tôt, par ailleurs, le procureur de Lemay avait provoqué l'ire du tribunal, cette fois, en demandant soudainement au témoin, qui avait décrit comme l'une de ses premières tâches, chez l'accusé, le soin d'épousseter la pelouse, si c'était également lui qui arrosait les fleurs . . . sur les tapis.

Le juge qualifia toutefois cette question de fort saugrenue et demanda à Me Maranda de n'en plus désormais poser.

Mais ce dernier fit remarquer que le témoin venait tout juste de se moquer de lui, dans l'une de ses réponses, et qu'il avait cru avoir le droit de faire de même.

Par la suite, Lajoie devait révéler que lors de son arrestation, en janvier 1962, il n'avait qu'une douzaine de dollars dans ses poches.

Détenu pendant 21 mois, par la suite, il devait cependant avouer avoir donné quelques dollars à la "mère de ses enfants", au cours de ses visites à Valleyfield.

Il concéda que ces quelques dollars lui avaient été donnés par le détective Leblanc, le policier en charge de l'enquête.

Et ce, pour payer ses cigarettes par exemple.

**Faveurs et . . . faveurs !**

— N'est-ce pas une faveur qu'il vous faisait, ce faisant ? de lui demander alors l'avocat de la défense.

"Non monsieur".

— Qu'est-ce que vous considérez alors comme une faveur ?

"Si le gouverneur de la prison, par exemple, m'avait permis d'aller au théâtre, un soir."

Mais Lajoie d'expliquer que c'était plutôt lui qui faisait des "faveurs" au gouverneur de la prison en faisant la cuisine et en faisant nombre d'autres menus travaux.

Mais il avoua rapidement, tout aussitôt que, pendant son séjour dans cette même prison, il avait eu des intimités sexuelles avec une personne du sexe féminin.

Mais, là encore, il déclara qu'il ne considérait pas cela comme une "vraie faveur".

Puis il admit que c'est le détective Leblanc qui lui avait trouvé un premier emploi, à sa sortie de prison, et qui lui avait également trouvé celui qu'il détient présentement.

Me Cuddihy s'éleva alors contre le fait que Me Maranda venait de nommer le premier employeur du témoin et, surtout, la tâche de confiance qu'on lui avait confiée. Et ce, en disant que cette révélation allait probablement causer un grand tort à cette firme.

Le juge Trahan en profita alors pour féliciter chaleureusement cette compagnie de son geste, en remarquant que tout le monde parle de réhabiliter les ex-détenus et de les aider, mais que lorsque quelqu'un la fait, on veut leur créer des embarras et les montrer du doigt.

Pour sa part, Lajoie soutint que s'il avait été "à court" d'une certaine somme d'argent dans ses collections, à un certain moment, il n'avait jamais été menacé dans les termes suivants par le détective Leblanc, lorsque ce dernier avait été mis au courant de la chose :

"I will blow your f . . . . brain out."

**Un agenda ? Non !**

Au cours de la première séance de la journée, il avait été encore longuement question des condamnations subies par Lajoie, et de la façon "prématurée" dont celles-ci s'étaient subitement terminées, au lendemain de la journée de cellule qui lui avait été imposée pour le vol de la Banque de la Nouvelle-Ecosse.

Et question aussi des circonstances de chacun des crimes qui lui avaient été reprochés à ce moment-là.

Une fois de plus, le juge Trahan soutint que c'était là perte de temps et verbiage inutile, puisque le témoin avait déjà admis toutes ces condamnations.

Mais Me Maranda fit remarquer qu'il voulait tout simplement démontrer que Lajoie avait fort mauvaise mémoire pour des incidents contemporains du vol de la rue Ste-Catherine, et pour nombre d'autres qui lui étaient fort postérieurs.

Il nia d'autre part avoir jamais été interrogé au sujet du "vol" avant son arrestation en janvier.

Et il nia avec égale force que, de septembre à la fin de décembre, il ait tenu un agenda sur les allées et venues de la femme de son hôte à Saint-Sauveur, André Lemieux. Qui avait également été le compagnon de ses équipées dans les chalets d'été.

Après avoir déclaré qu'il avait une bonne idée de ce que pouvait être un agenda, il lança :

"Je n'ai jamais été un espion, monsieur."

## Le musée de Lanaudière s'enrichit

JOLIETTE. Le musée de Lanaudière s'enrichira d'une collection de meubles, d'outils et de vaisselle en usage chez les Canadiens français il y a une centaine d'années.

Les objets en question sont un prêt de la part des administrateurs du séminaire de Joliette. Cette maison d'enseignement avait un musée qui a été fermé, faute d'espace, en 1957. En fait, le musée de Lanaudière prend la relève. Il ouvrira ses portes en décembre.

Parmi les oeuvres prêtées au nouveau musée, mentionnons une horloge, un pupitre et un banc ayant appartenu au fondateur de la ville de Joliette.

# Montréal en bref



par GERMAIN TARDIF

### La culture, produit qui se fabrique . . .

● Les Entreprises culturelles, maison d'édition de revues pédagogiques, fait affaires, à l'occasion, avec l'Office national du film. Récemment, elle recevait de l'ONF, une note de frais ainsi adressée : Les Entreprises culturelles, fabrique de culture, 8909, boul. Pie-IX, Montréal. La direction de la maison ne sait toujours pas s'il s'agit d'une blague ou si c'est sérieux. Cette "fabrique de culture" édite 15 revues pédagogiques mensuelles, sept à l'usage des écoliers de la 4e à la 11e année et huit pour les instituteurs des années correspondantes. 89 praticiens de l'enseignement triés sur le volet collaborent à ces revues. Une nouveauté : la même société édite et distribue trois disques qui servent de complément ou "d'illustration" à la rubrique de phonétique appliquée qui parait dans la série des revues "L'Ecole".

### Un pas de plus vers l'oecuménisme

● Le département de théologie du collège Loyola de Montréal, institution dirigée par les Jésuites, inaugure cette année deux nouveaux cours qui porteront sur la théologie juive. Ces cours seront donnés aux étudiants de diverses religions par les rabbins Leonard Poller, du temple Beth Shalom, et David Hartman, de la synagogue Tifereth Beth David Jerusalem. Le collège Loyola devient ainsi le premier établissement catholique d'enseignement supérieur au Canada à offrir des cours sur le Judaïsme, geste considéré comme conforme à l'esprit du concile oecuménique par les dirigeants de cette institution.

### Le bonheur des uns fait le malheur des autres

● L'Expo 67 a été un bienfait pour l'économie du Canada en général et de Montréal en particulier, attirant des millons de touristes étrangers, surtout Américains, en notre pays. Mais ce succès a été au détriment de pays qui vivent de tourisme, notamment les Antilles. "Ce fut un été désastreux pour nous", a dit un propriétaire d'hôtel de la Barbade. Un autre évalue à 40 pour 100 la baisse de ses affaires, comparativement à l'an dernier. Il y a, par contre, un bon côté de la médaille : le Pavillon de Trinidad et Tobago et celui de la Barbade et de la Guyane ont suscité tellement d'intérêt que l'on espère que le nombre de touristes connaîtra de nouveaux sommets cet hiver.

### M. Smallwood trouve que son pavillon coûte cher

● Même si le Pavillon de la Tchécoslovaquie lui a été offert gratuitement, le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joseph Smallwood, a été vivement surpris d'apprendre que le démantèlement et le transport de ce vaste immeuble lui coûteraient $2 millions. La perspective d'avoir à débourser cette somme a, dit-on, passablement refroidi son enthousiasme. Comme le pavillon lui appartient maintenant, il s'est trouvé des gens pour suggérer qu'il en fasse don à la ville de Montréal.

# Nombreuses mesures déjà prises en vue de l'Expo 70 à Osaka

par Raymond MASSE

Nombreuses sont les mesures déjà prises en vue de l'Expo 70 qui se tiendra dans le voisinage accidenté d'Osaka, une ville japonaise de plus de 3,000,000 d'habitants.

C'est ce qui ressort notamment d'une allocution et d'un film présenté, hier midi, à l'issue du déjeuner hebdomadaire de l'Advertising & Sales Executives Club of Montreal, par M. Sango Narita, représentant de la Société japonaise de l'exposition mondiale de 1970 à Osaka, cette manifestation considérable qui va se dérouler du 15 mars au 15 septembre de cette année-là.

M. Narita n'a pas manqué de souligner le succès considérable de l'Expo 67 (faut-il le rappeler) qui, dit-il, "a placé sur les épaules du Japon un devoir et une responsabilité auxquels ce dernier n'a pas l'intention de se soustraire, nonobstant la longue et périlleuse route à parcourir".

"Malgré le budget limité dont nous disposons, des plans sont déjà en voie de réalisation", ajouta-t-il.

Par exemple, environ 90 p. 100 des travaux d'excavation projetés sur l'emplacement — lacs artificiels, etc. — sont déjà terminés. En janvier prochain, soit dans deux mois, on commencera à construire l'édifice de l'administration. La construction de pavillons débutera le 19 août. Ceux qui désireront obtenir des concessions verront leurs requêtes considérées à compter d'avril prochain.

M. Narita a également noté que la population d'Osaka et du reste du Japon ne font actuellement qu'une pour créer une atmosphère qui mettra en valeur le charme de la première exposition mondiale tenue dans l'hémisphère asiatique.

"Quant au problème du logement qui cause toujours des maux de tête lorsqu'il y a une foule de visiteurs, il sera confié à un organisme ad hoc et l'impossible sera fait afin que personne ne soit déçu".

**Montrer ce qu'est vraiment le Japon**

"L'Expo d'Osaka, en plus de ne pas oublier ce qui s'est fait de mieux à Montréal récemment, va tenter d'incorporer dans 2-' acres ce qu'est vraiment le Japon et de montrer pleinement le caractère oriental du Japon et de l'Asie.

Tout en tenant compte du thème — le progrès et l'harmonie pour l'humanité —, Expo 70 comprendra un secteur symbolique que l'on trouvera, au centre, la place Omatsuri qui sera particulièrement une immense place couverte de plastique où des manifestations auront lieu et où seront construits une salle utilisables à plusieurs fins ainsi qu'un centre commercial international.

Selon M. Narita, des études sont en cours en vue d'aménager un immense centre d'amusements à l'intention des jeunes et des moins jeunes. Neuf des cinquante pays qui ont manifesté le désir de construire un pavillon ont définitivement décidé d'en édifier un. La ville de Hong-kong fera de même.

Ainsi d'après M. Narita, les organisateurs de l'Expo 70 espèrent accueillir 30 millions de visiteurs, dont un million d'Européens.

"Notre désir secret est de dépasser 50 millions," a-t-il dit, le sourir aux lèvres.

## PIPELINES

SUITE DE LA PAGE 1

lier à Montréal-Est par pipelines est né de l'expansion considérable du secteurs industriel de Varennes.

"La municipalité a saisi l'occasion de créer un parc de services pour toute industrie désireuse de se relier par pipe-lines à Montréal-Est ou ailleurs."

"Cette réalisation n'est qu'un commencement, a ajouté le maire, et nous pouvons prévoir le jour où un réseau de canalisations souterraines s'étendra dans plusieurs directions permettant le transfert de produits fluides sans encombrer davantage la circulation déjà trop dense sur nos routes."

La cérémonie de la levée de la première pelletée de terre a eu lieu en présence du ministre d'Etat à l'Industrie et au Commerce, M. Edgar Charbonneau.

Le ministre a déclaré que les $30 millions dépensés par Shawinigan Chemicals pour s'établir à Varennes et les $5 millions qu'il en coûtera pour le réseau de pipe-lines sont des investissements qui détruisent les rumeurs selon lesquelles d'importantes entreprises retireraient leurs capitaux du Québec pour aller s'installer dans les provinces voisines.





Ce qu'il vous faut, c'est un plan complet de vacances en Europe de Pan Am. Les plans de vacances de Pan Am comprennent des voyages guidés ou non guidés, longs ou courts, coûteux ou économiques. Ils offrent la gamme de possibilités la plus étendue qui soit. Pour l'hiver, Pan Am offre 12 plans de vacances entièrement nouveaux. En voici quelques exemples.

(Rappelez-vous que les prix comprennent les voyages en jet*, y compris le vol de correspondance à New York, les frais d'hôtel, quelques repas et toutes sortes d'extras.)

• L'appel des cimes. Une semaine de ski à St Anton et une semaine à Kitzbühel. A partir de $371.

• Le rêve des célibataires. Quinze jours au Portugal et en Espagne. A partir de $440.

• Les trois perles: 15 jours à Londres, à Paris et à Rome. A partir de $479.

• L'Irlande en voiture. Pendant 16 jours, location de la voiture comprise. A partir de $297.

Ce ne sont là que quelques exemples. Notre nouvelle brochure vous donnera tous les renseignements sur ces 12 plans de vacances sensationnels de Pan Am. L'agence de voyages Pan Am vous fournira toute l'aide nécessaire pour préparer votre voyage. N'hésitez donc pas à vous renseigner. Remplissez le bon ci-contre et postez-le aujourd'hui même.

*Billets de voyages de 14 à 21 jours, tarif économique, pour un groupe d'au moins 15 personnes.

Adressez-vous à votre agent de voyages Pan Am ou téléphonez à Pan Am à 845-5172. Agence de vente de billets: 1450, rue City Councillors, Montréal.

Voyager Pan Am c'est fabuleux

PAN AM

La compagnie aérienne la plus expérimentée du monde.

# LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, JEUDI 16 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 266


# La campagne de M. Sharp

DANS son discours à l'*Economic Club* de New York, avant-hier, M. Sharp a battu sa coulpe plus qu'il n'est coutume chez un ministre des Finances. Il s'est presque excusé auprès des investisseurs américains de n'avoir pas pris plus tôt des mesures radicales pour enrayer la montée de l'inflation au pays. "En rétrospective, avoua-t-il, on peut dire que nous aurions peut-être dû réduire notre expansion un peu plus tôt, mais les moyens de ralentissement auxquels nous avons eu recours étaient raisonnables et salutaires."

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils ont retardé en l'aggravant peut-être, l'échéance à laquelle le pays doit maintenant faire face en cette aube de l'hiver 1967 - 68 : une sorte de "régime de mini-austérité" qui tombe comme une cape de plomb sur les épaules des gouvernants provinciaux et des contribuables. Il est permis de supposer que notre grand trésorier fédéral voulait depuis longtemps s'attaquer de front à l'inflation et qu'il en a été empêché par la répugnance de plusieurs de ses collègues du cabinet à décréter des mesures par trop impopulaires.

Ces derniers oubliaient qu'une action énergique entreprise à temps pouvait être beaucoup plus efficace à brève comme à longue échéance que des demi-mesures prises à retardement. Ce qu'ils ne pouvaient oublier, cependant, c'est qu'ils faisaient partie d'un gouvernement minoritaire. On touche probablement ici du doigt la principale cause des atermoiements qui nous ont progressivement conduits à la situation actuelle.

Reconnu pour sa logique froide et sa lucidité, M. Sharp ne se fait pas d'illusion, semble-t-il, sur les difficultés et la résistance qu'il rencontrera dans l'accomplissement de sa tentative de freinage de l'économie. "L'opération sera douloureuse", a-t-il dit, "particulièrement en cette période d'accroissement modéré du chômage. Elle est essentielle, cependant, si nous entendons réaliser nos objectifs et faire échec à la hausse inflationniste des prix avant qu'elle n'inflige des dommages irréparables à notre économie".

On croirait entendre une reprise des avertissements répétés du gouverneur de la Banque du Canada, M. Rasminsky, ou des mises en garde du Conseil économique du Canada lorsque M. Sharp s'attache à décrire les répercussions dangereuses de l'inflation sur l'économie et la population.

L'inflation des prix et l'inflation des coûts sont préjudiciables aux Canadiens de plusieurs façons. Leurs effets aboutissent à des injustices puisqu'elles accroissent les gains des économiquement forts et affaiblissent les économiquement faibles. L'une et l'autre compromettent la position de concurrence du Canada face aux producteurs et commerçants étrangers, américains surtout. De plus, elles incitent le travail organisé à réclamer des augmentations de salaires beaucoup plus élevées que l'accroissement de productivité réel. Enfin, elles poussent les investisseurs à demander, comme contrepoids à l'érosion réelle ou fictive de la valeur de l'argent, des taux d'intérêt plus élevés que jamais.

Après cette brève description des premiers effets de l'inflation que l'on est à même de constater de jour en jour, on comprend que M. Rasminsky ait pu déclarer récemment : "Les Canadiens n'accepteront jamais l'inflation comme façon de vivre". De nombreux exemples tirés de l'histoire contemporaine montrent que nous ne différons pas des autres peuples, sous ce rapport.

M. Sharp entend mener sa campagne de persuasion en trois étapes. La première, celle des annonces et des discours publics, tant à la Chambre des Communes que dans les cercles économiques étrangers, est déjà plus qu'amorcée. Une autre s'ouvre aujourd'hui auprès des ministres provinciaux des Finances qu'il espère convertir à ses vues. La démarche a du sens puisqu'elle vise à coordonner les dépenses et les emprunts des gouvernements provinciaux avec ceux d'Ottawa. Depuis nombre d'années déjà, les administrations provinciales ensemble empruntent et dépensent beaucoup plus que le gouvernement central à lui seul. Si ces dernières continuaient au même rythme, le programme d'austérité d'Ottawa n'aurait à peu près pas d'effet.

Les ministres provinciaux des finances seront sans doute impressionnés par l'argumentation de leur collègue fédéral. Nul doute qu'ils sont prêts à mettre l'épaule à la roue pour que le pays sorte rapidement de l'ornière de l'inflation. Plusieurs provinces, cependant, (et le Québec est du nombre) ont d'énormes retards à rattraper. Ce retour à l'austérité, même temporaire, tombe bien mal pour elles.

Dans une dernière étape, M. Sharp tentera d'inciter les dirigeants syndicaux et patronaux à s'entendre pour formuler des directives générales quant aux prix et aux salaires. Celle-là ne sera certes pas la plus facile des trois.

Cyrille FELTEAU

# Jusqu'à l'angoisse . . .

PLUSIEURS députés admettent volontiers qu'aucune question ne leur cause plus d'embarras, voire d'angoisse, que cette fameuse question de la peine de mort.

On sait qu'un projet de loi soumis par M. Larry Pennell, solliciteur général, réserve la peine de mort aux seuls assassins de policiers ou de gardiens de prison. Plusieurs députés ont déjà exprimé leur opinion aux Communes sur une proposition qui, présentée l'an dernier sous une forme différente, avait fait l'objet d'un vote défavorable à la thèse des abolitionnistes.

M. Pennell a personnellement des idées bien arrêtées sur le sujet. On dit qu'il ne s'interdit pas de faire des conversions chez les partisans les plus irréductibles du maintien de la peine capitale. S'il rencontre peu de résistance au sein du Cabinet, beaucoup de députés, par contre, restent sur leurs gardes. Probablement parce qu'ils jugent l'opinion publique peu disposée à admettre la suppression d'un châtiment considéré par plusieurs comme la mesure préventive la meilleure contre le crime.

C'est ainsi que le député de Trois-Rivières, M. Mongrain, fait état d'un sondage dont les résultats, prétend-il, prouvent que 95 pour cent des Trifluviens sont favorables au maintien de la peine capitale.

Etes-vous pour ou contre la peine de mort ? Cette question, qui paraît extrêmement simple à première vue, ne l'est pas du tout à l'examen. Il est connu que certains adversaires de l'abolition ont modifié leur point de vue depuis un an. Ce que propose M. Pennell, c'est un essai pour cinq ans, le caractère provisoire de la nouvelle loi étant susceptible, semble-t-il, de calmer les appréhensions des plus méfiants.

Aux yeux de plusieurs commentateurs et députés, punir du châtiment suprême les assassins de policiers et laisser courir les autres revient à établir une hiérarchie des vies humaines, la vie d'un policier, dans cette échelle, valant plus que celle d'un citoyen ordinaire. Mais ce n'est pas du tout de cette manière que la question doit être envisagée.

Tuer un policier, ce n'est pas seulement attenter à la vie d'un homme. C'est aussi détruire l'ordre public dans son expression la plus élémentaire.

Guy CORMIER

# Les "anti" ne démordent pas

LE 1er janvier 1969, les 1,600 commissions scolaires de l'Ontario seront fondues en 100 commissions qui prélèveront elles-mêmes leurs taxes et qui rendront des comptes directement aux électeurs. Cette fusion représente, dit-on, la suite logique d'une politique amorcée après la guerre de 1939-45, alors qu'on avait réduit des deux-tiers les 5,600 commissions existantes. Les avantages du nouveau système ayant été exposés par M. Robarts lui-même, le projet sera bientôt soumis à l'Assemblée législative ontarienne et on peut s'attendre à une certaine résistance de la part des "expropriées".

Cette résistance pourra toutefois difficilement égaler celle que continuent d'opposer ici à la réforme de l'enseignement ses plus farouches adversaires, groupés sous l'étiquette fallacieuse de l'Association des parents catholiques du Québec. Pontife de cette confrérie de réactionnaires, où certains ex-adhérents malgré eux disent avoir été soumis à l'intimidation et à un véritable lessivage de cerveau, M. Louis Bouchard a tenté de démolir entre autres choses, dimanche dernier, le système de polyvalence et de gratuité au secteur public, en plus d'affirmer sans vergogne que jamais la population n'a approuvé la réforme scolaire tracée par la commission Parent ! Nous ne pouvons qu'admirer l'auditrice qui n'a pas eu peur de riposter qu'elle préfère pour les jeunes la "boîte à lunch" de l'école polyvalente à celle que leurs pères ont dû traîner toute leur vie à l'usine.

Rendus muets pendant un certain temps par la position catégorique du Conseil supérieur de l'Education qui, après une importante consultation publique et après mûre délibération, a approuvé au mois d'août la grande majorité des recommandations du volume 4 du rapport Parent — lesquelles procédaient aussi d'une vaste consultation publique concrétisée sous forme de mémoires — et refroidis par l'attitude ferme de M. Bertrand, les membres de l'Association reviennent cet automne à la charge en disant avoir mené eux aussi ce qu'ils appellent une "immense consultation" auprès des parents (20 p.c.) d'une dizaine (!) de diocèses. Et les voilà qui, forts de cet étrange sondage, ont le culot d'opposer au rapport Parent le "rapport des parents", qu'ils veulent voir triompher des "opinions" de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, alors qu'ils ne représentent aucunement la majorité des parents catholiques de la province.

Pour défrayer sa coûteuse propagande, l'Association voulait $50,000 et n'en a recueilli que $12,000. Dangereusement optimiste, elle compte déjà placer à 7 ou 8 p.c. l'excédent des $50,000 qu'elle estime pouvoir obtenir en décembre. Dans une province où les besoins sociaux sont si grands, nous croyons que la religion serait beaucoup mieux servie si cet argent était utilisé à d'autres fins qu'à celle de combattre obstinément des réformes approuvées par deux gouvernements catholiques successifs.

Renaude LAPOINTE




"... Tu me dis que le sermon portait sur le Vietnam ?
Alors, merci pour ne pas m'avoir réveillé ..."

# VOUS AVEZ LA PAROLE

## La part des francophones dans les usines du CN

Monsieur le Rédacteur,

En réponse à la lettre de M. Emery LeBlanc, directeur des relations publiques au CN, relativement à la francophonie, lettre parue dans LA PRESSE récemment, permettez-moi de demander à M. LeBlanc où se trouve à La Pointe Saint-Charles les 34 positions de cadres et les 16 nominations mentionnées.

Si dans votre lettre, M. LeBlanc, vous incluez les commis de bureau et les préposés au stock (Stock Maintainer) je suis d'accord avec vous. Mais ce ne sont pas là des nominations aux cadres, car ces positions sont couvertes par l'union CBRT, et je ne crois pas qu'il y ait aucune position de "superviseurs", dite de cadres, qui soit syndiquée. Vous devriez savoir que les nominations de cadres sont faites par les directeurs du département et la liste vous est fournie après qu'elles ont été approuvées.

Je fus au service de ce même département plus de 40 ans et le plus grand nombre de ces dites positions de cadres fut de 16 tout au plus, dont 4 seulement détenues par des Canadien français "pure laine". D'ailleurs ils sont encore là et soyez sans crainte, on ne les dérangera pas pour de plus hauts postes, car ce sont les pivots qui maintiennent les hauts gradés à leur position respective avec le gros salaire.

En ce qui concerne les postes de préposés au stock (Stock Maintainer), au nombre de 10 actuellement, ils ne peuvent plus être considérés comme positions de cadres, car depuis bientôt deux ans on leur a enlevé tous les privilèges des non-syndiqués, autrement dit on les a démis de toute responsabilité.

N'allez pas prendre pour acquit les nominations de gens au nom à consonance française, mais donnez-nous des chiffres de vrais Canadiens français ou Québécois, comme les 4 dont je fais mention plus haut.

Laissez vos fiches du personnel de côté et aller faire une petite investigation personnelle et vous serez à même de constater le parachutage des "Broncos" et des "Buffalos" qui ne parlent ni ne comprennent la langue française malgré leur nom à consonance française.

J'aurai peut-être l'occasion de vous revenir sous peu et vous parler de ce qui s'est passé durant les années 1951-1953 et dont nous souffrons encore.

G. Payette,
Retraité des magasins de Pointe Saint-Charles.

## Les affaires sont les affaires au Québec comme ailleurs

Monsieur le Rédacteur,

Je relève la suggestion faite récemment par Monsieur P.P. à tous les lecteurs de cette rubrique qui ont à coeur leur province, leur pays, d'écrire et de faire valoir leur sens de la réalité.

J'admets que c'est "notre" tour de faire du bruit, mais avec notre tête, avec bon sens et avec réflexion. Je suis Canadien français, j'aime bien ma province, le Nouveau-Brunswick, et j'aime aussi mon pays "le Québec".

Je seconde l'affirmation de M. P. P., voulant que pour faire vivre nos familles convenablement il faut travailler et ce dans n'importe quel contexte Québécois, présent ou futur, et n'importe quelle langue parlée. On ne sait pas encore laquelle mais on le devine déjà. J'admets que je suis humain, que j'aime le dollar plus précisément le dollar américain en autant que les taux d'échanges restent favorables.

Si le Québec paie deux milliards en taxes et qu'Ottawa nous rembourse deux milliards, il ne reste plus que des édifices fédéraux et beaucoup moins de fédéralistes. Quant à la defense, n'oubliez pas qu'il n'y a plus de frontière une fois les hostilités commencées, "c'est la loi".

Je suis certain que les "Canadians" savent où ils nous conduisent et qu'ils ne vendent jamais des intérêts "canadians" aux Américains; si oui, ils n'ont pas de coeur et ils n'aiment pas le Canada.

Economiquement parlant tous les contextes Québécois possibles ne changent rien au fait que "les affaires sont les affaires".

En terminant est après mûre réflexion, je remercie Monsieur P.P. pour avoir fait le point que "les affaires sont les affaires" en tout temps, au Québec comme ailleurs, même pour le blé, et que si, de plus en plus, les Québécois manipulent et obtiennent une part toujours grandissante de l'économie, je cite ici un expert en la matière, M. Ostiguy, il reste que ce qui est important en fin de compte, ce sont des structures institutionnelles, constitutionnelles et fiscales québécoises, par et pour les Québécois, et qui permettent à ceux qui ont du coeur, des succès futurs devenus encore plus possibles en toute liberté d'action.

P.P.P.,
Moncton, N.-B.

## Le parti libéral a-t-il signé son arrêt de mort ?

Monsieur le rédacteur,

Où sont-ils donc les faux apôtres de la révolution tranquille avec leurs slogans "Maîtres chez-nous" et "Québec fort", etc. Ceux-là mêmes qui ont volontairement laissé planer le doute dans l'idée des électeurs pendant près de sept ans et qui n'ont jamais eu le courage et l'honnêteté d'établir clairement leur véritable tendance politique.

Lorsque Me Jean Lesage, alors premier ministre, partait de Québec en traversant les portes avec fracas pour se rendre à Ottawa revendiquer des nouveaux bénéfices pour le Québec, tout le monde sait ce qui se passait dans la capitale anglophone, cette simple phrase : "Yes, Mr Pearson", "Oh yes, Mr Pearson".

C'est seulement après sept ans que l'on voit les vrais visages de ceux qui travaillaient pour un Québec "Maître chez lui, un Québec vraiment fort", ceux qui ont eu le courage et l'honnêteté de choisir clairement et d'établir définitivement leur position.

Tel que l'ont laisse entendre MM. Beaulé et Brière, à la télévision, nous n'avons pas perdu notre temps dans ce parti depuis sept ans, mais nous avons tenté d'être de vrais libéraux avec des idées nouvelles et réformistes, mais nous nous sommes butés à un groupe d'endormis et de conservateurs de vieilles idées.

Pour ma part, je suis convaincu que le congrès libéral d'octobre vient de signer l'acte de décès du parti libéral provincial.

Le parti libéral reviendra sans doute un jour au pouvoir, mais pas aussi longtemps qu'il aura dans ses rangs les deux champions du fédéralisme MM. Lesage et Kierans.

Que M. Lesage continue de se faire impressionner par son avocat du diable qui lui enfle la tête continuellement avec des chiffres et des statistiques sur l'économie du Québec, si celle-ci était entraînée dans la séparation.

L'avenir prochain nous prouvera peut-être que les carrières politiques de MM. Lévesque, Aquin et Grégoire ne font que commencer, tandis que celles de MM. Lesage, Kierans et compagnie seront terminées.

Je ne me situe pas moi-même comme extrémiste ni même comme séparatiste, mais je me range aux côtés des hommes d'action qui ont cherché honnêtement pendant des années à trouver un compromis qui ferait du Québec, un Etat vraiment maître chez lui et vraiment fort et qui n'y sont jamais parvenu en militant dans un parti où il y avait trop de vieilles idées et trop de gens comme Bona Arcand.

Marcel LePage,
Laval (Laval-des-Rapides)

## Le Petit Séminaire de Québec doit être gardé comme monument

Monsieur le Rédacteur,

Je ne suis pas une punaise des amicales d'anciens et je n'adore pas aujourd'hui des murs et des maîtres qui m'ont tant fait pester en ma jeunesse estudiantine parce que j'étais en avant de mon temps, mais je suis révolté face aux rumeurs de vente du Petit Séminaire de Québec au Canadian National.

Le Vieux Québec est à l'Amérique ce que l'Acropole est à la Grèce et au monde. Songerait-on à faire du Parthenon une hôstellerie de grand luxe ? A vendre le mur de Jérusalem pour en faire une promenade pour Israélites millionnaires ? A vendre le Vatican pour en faire un casino ? A vendre le Mount Vernon pour en faire un club de golf select ?

La vénérable institution de Mgr de Laval est un patrimoine national qu'aucun citoyen, fût-il membre du clergé, n'a le droit de mettre à prix. Si les messieurs du Séminaire sont en peine dans leur quartier depuis que la Cité universitaire est déménagée plus près des "fils à papa", ils n'ont qu'à remettre simplement leur bien à l'Etat qui devra en disposer pour le bien commun et non pas encore pour l'avantage de la classe privilégiée. Il y a déjà trop de sites enchanteurs et de domaines exceptionnels qui appartiennent à quelques castes pour qu'on enlève au peuple le site extraordinaire et historique du Séminaire de Québec.

Cette institution a été fondée pour dispenser la culture autant aux sauvages qu'aux fils de colons français qui ont suivi Champlain en Amérique. Si elle ne peut plus remplir sa mission intra muros, près des sauvages d'aujourd'hui que sont les classes déshéritées du peuple québécois, c'est à l'Etat du Québec de s'approprier ce berceau de la civilisation et de l'histoire pour le transformer en sanctuaire national de culture et non en hostellerie de grand luxe.

Il est grandement temps que le gouvernement du Québec nationalise le Vieux Québec pour le rendre à ses traditions historiques et à son cachet unique, avant qu'un autre accroc mercantile ne vienne briser un peu plus ce cachet par un autre crime irréparable de lèse-histoire.

Gérard Langlois,
Ile d'Orléans.

## L'unilinguisme français pour éviter l'assimilation

Monsieur le Rédacteur,

Ce qui se passe au Québec est très compréhensible. Pour pouvoir travailler j'ai dû aller à l'école anglaise, ce qui n'est pas normal dans une province francophone. Je suis de l'avis de beaucoup de gens que si nous ne faisons pas quelque chose pour rendre le français obligatoire partout au Québec, c'est l'assimilation à brève échéance. Des expériences comme en a eu Pauline Julien récemment à l'aérogare de Dorval se répètent à la journée longue dans les magasins et ailleurs.

Que tout le Canada devienne bilingue est une utopie et ceux qui le croient sont bien naïfs. Les plus réfractaires sont les anglophones du Québec et les Néo-Québécois qui optent presque tous pour les études anglaises. C'est à nous d'assurer notre survivance française avec l'unilinguisme. "Un pays vaut ce que valent ses citoyens et un citoyen prospère que dans un pays bien gouverné." (Maurois).

Il nous faudrait à la tête du pays des hommes comme René Lévesque, J.-M. Léger, Yves Michaud, François Aquin, et autres. La masse du public n'est pas assez renseignée. S'ils pouvaient lire et relire les exposés de MM. Lévesque et Jean-Marc Léger, ils ne pourraient faire autrement qu'acclamer ces idées constructives, claires et tellement logiques.

Ottawa dit que les indépendantistes sont les "intellectuels" et qu'il faut à tout prix "gagner la masse ouvrière" — sans doute avec de belles promesses ! — avant . . . qu'ils s'instruisent. Figurez-vous qu'il n'y a pas que des ignorants parmi les ouvriers, et de moins en moins de moutons, rouges ou bleus. Judy Lamarsh ne veut pas d'indépendants à Radio-Canada. Pearson nous a pourtant dit que nous étions dans un pays "libre". Libre surtout de se faire engloutir systématiquement par cette mer . . . anglophone. Pourquoi n'aurions-nous pas, nous, notre unité nationale ? Evidemment ce sera plus difficile si on nous coupe les communications (Radio et TV) et s'ils ne laissent passer que la propagande anglophone. A quand Radio-Québec ?

Hélène P.

## Comment obtenir la liberté véritable et l'indépendance ?

Monsieur le Rédacteur,

Depuis la visite du général de Gaulle et surtout depuis qu'il a lancé son fameux "Vive le Québec libre", une vague de séparatisme et de liberté s'est abattue avec force sur la Belle Province. Chose étrange, cet appel à la liberté, qui s'est manifesté avec autant de décision que de fougue existait parmi le peuple canadien-français depuis la Confédération; et c'est seulement aujourd'hui que le gouvernement semble s'en apercevoir. L'Union nationale a, pour se faire élire, promis une foule de choses possibles et impossibles, entre autres la liberté et l'indépendance sinon complète, du moins partielle. Aujourd'hui, on endort le peuple avec des promesses et des semblants de tiraillement avec le fédéral pour pouvoir augmenter tout à loisir les taxes et les impôts. (Je serais bien curieux de savoir où tout cet argent passe.)

Quelle est donc cette liberté promise et où peut-on en trouver une pareille ? Comment peut-on avoir cette liberté si nous sommes tous et chacun enchaînés au dollar ? Quelle est donc cette liberté que la Chambre de Commerce de la Province de Québec annonce dans ses commerciaux ? Est-ce la liberté du pauvre père de famille de 5 enfants qui gagne $4,000 par année, réduits de moitié par les taxes et qui est obligé en fin de semaine de se terrer chez lui de peur de dépenser un sou en divertissement ? Est-ce la liberté de la veuve qui, en plus de son veuvage et de ses enfants, doit travailler pour joindre les deux bouts (la pension est comme de raison insuffisante) ? Est-ce la liberté de ce richard qui [illegible], dort et vit dans "plus de gains, plus d'argent" ?

Non ceci n'est point une liberté, c'est de l'esclavage pur et simple. C'est pire que les Vietnamiens et les Arabes, car eux au moins peuvent dire : "Nous essayons d'avoir la liberté". Mais quel est le gouvernement, quel est le parti ou quel est l'individu qui pourra dire : "J'ai essayé de faire la liberté". Très peu le penseront, beaucoup moins le diront tant ils sont occupés à remplir leurs goussets. Toute les provinces ont une subvention du fédéral, pourquoi pas nous ? Au lieu de dire nous voulons l'indépendance, faisons pour cette indépendance tant demandé quelque chose de concret. Etablissons l'égalité. Empêchons l'inflation et nous serons heureux et indépendants.

M. Bustros,
Montréal.



*Médaille décernée à*
LA PRESSE
*par l'Académie Française*
*en 1931*


LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an : Canada : $33.00 — Etats-Unis : $45.00
Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'expédition au comptant de la [illegible] et [illegible] objet de deuxième classe de la présente publication.

# Front commun des conseillers de l'est de Montréal pour obtenir la deuxième université francophone

par Florian BERNARD

Les neuf conseillers municipaux des districts de Mercier, Maisonneuve et Rosemont ont formé un front commun en vue d'obtenir de la part des autorités l'assurance que la deuxième université de langue française sera construite dans l'est de Montréal.

MM. Maurice Landes, Richard Lasalle, Fernand Desjardins, Adrien Angers, Yvon Payette, Pierre Lorange, Jean-N. Drapeau, J.-Benoit Bourque et Jean Guillet ont fait parvenir une lettre au président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, l'appuyant "sans réserve" dans ce projet. Leur position vient également renforcer celle prise par le député de Bourget, M. Paul-Emile Sauvageau, la semaine dernière.

Non seulement les conseillers municipaux de l'est voient-ils dans la future université l'occasion de revaloriser ce secteur de la ville, mais encore voient-ils un moyen d'accroitre le prestige des fonctions éducatives de Montréal.

Les conseillers soulignent que la population de l'est de Montréal est déjà fort nombreuse et s'accroit à un rythme accéléré. "Nos trois districts, disent-ils, représentent 330,000 personnes. Si l'on ajoute les populations des villes de banlieue de l'est de la métropole, soit 240,000 personnes, le potentiel démographique de l'est de Montréal atteint le chiffre de 600,000 âmes".

Ils ajoutent que les avantages physiques de l'est de Montréal sont indéniables. Les voies à circulation rapide sont déjà nombreuses et leur liaison assure une grande flexibilité de rayonnement.

Les neuf conseillers ajoutent que l'est de Montréal, par son inventaire de l'équipement, piscines, gymnases, collèges, école des pompiers, terrains de jeux, golf municipal, jardin botanique, etc. est prêt à recevoir la seconde université de langue française. Ils précisent que l'hôpital Maisonneuve est déjà tout indiqué pour la pratique universitaire.

Les signataires de la lettre n'indiquent pas, de façon précise, à quel endroit ils voudraient voir s'ériger cette future université. Cependant, pour M. Sauvageau, le vaste quadrilatère s'étendant depuis le boulevard Pie-IX jusqu'au centre sportif Maisonneuve serait tout indiqué.

Les conseillers croient que la ville de Montréal possède déjà, dans ce secteur particulier, des espaces et des immeubles qui constitueraient de précieux éléments et compléments d'installation pour une future université.

## Le Maroc offre son pavillon à Montréal

Conformément à une décision du roi Hasson II, du Maroc, le pavillon de ce pays a été offert hier à la ville de Montréal qui compte l'intégrer dans l'exposition permanente "Terre des Hommes".

Le Maroc a fait don hier de son pavillon et d'un bon nombre d'éléments qu'il contient au cours d'une brève cérémonie au bureau du maire Jean Drapeau, à l'hôtel de ville.

M. Ahmed Hamoud, commissaire général de la participation marocaine à l'Expo 67, représentait son pays.

Le Pavillon du Maroc est situé sur l'île Notre-Dame, entre ceux de l'Ethiopie et de la Tunisie.

# Gérard Delage: Les Montréalais doivent être prêts à payer aussi cher au restaurant qu'à la Place des Arts

par Pierre VENNAT

Si les Québécois veulent bien manger dans les restaurants de la Belle province, ils devront y mettre le prix.

**"Le jour où tous ceux qui se mettent à table auront le désir de prendre un bon repas et seront prêts à délier les cordons de leur bourse avec autant de générosité qu'ils le font pour assister à une manifestation au Forum ou à la Place des Arts, ce jour-là, nos salles à manger regorgeront de clients."**

Ainsi, de souligner le président du Conseil du tourisme du Québec, M. Gérard Delage, qui s'adressait aux membres du Club Optimiste de Laval, nos hôteliers et restaurateurs feront des profits suffisants pour s'intéresser davantage au succès de l'art culinaire.

Pour M. Delage, il ne fait aucun doute en effet que l'avenir du tourisme est intimement lié à celui de la bonne chère.

"La Belle province, dit-il, est un territoire essentiellement touristique, mais, sans l'art culinaire, son succès sera drôlement compromis."

M. Delage a ensuite expliqué pourquoi les Québécois ne fréquentent pas plus les restaurants.

"Quand on sait que la plupart de nos compatriotes ont l'habitude de bien manger chez eux, il ne faut pas s'étonner s'ils résistent à l'envie d'aller s'attabler **n'importe où, au risque de manger n'importe quoi.**"

Après avoir énuméré les responsabilités très lourdes des hôteliers et des restaurateurs, le conférencier a souligné que, "s'ils se contentent de servir des plats fadasses, du pain anémique, des desserts inmangeables et des cafés transparents, il suffira que l'on s'attable chez eux une seule fois pour conclure que, dans la province de Québec, on mange archimal."

**"Il ne faut pas se cacher que nous avons beaucoup trop de ces gargottes infâmes qui nuisent considérablement à notre excellente réputation culinaire."**

Depuis toujours, la province de Québec a la réputation d'aimer le bon vin, la bonne bière, et les bons mets de toutes sortes.

Et M. Delage de recommander aux hôteliers et restaurateurs de suivre l'exemple des cuisiniers et cuisinières "de nos foyers, nos presbytères et institutions religieuses".

Enfin, dans un autre ordre d'idés, il a dit qu'avant de visiter le Mexique, les Bermudes, les Antilles, le Japon, l'Europe et même les Etats-Unis, les Québécois devraient se faire un point d'honneur de visiter d'abord la Belle province.

"Investissez la même somme pour visiter la Gaspésie que vous mettez pour un voyage à Miami.

"Vous verrez que l'on a toujours tort de parcourir des distances et des distances pour trouver moins bien ailleurs que chez soi."

## Vol avec violence à la gare de Deux-Montagnes

DEUX-MONTAGNES — Trois bandits armés de revolvers et de garcettes ont sauvagement battu et assommé un employé de gare sur les lieux de son travail, vers 10 h. 20 hier soir, au cours d'un vol commis à Deux-Montagnes, comté de Deux-Montagnes.

M. Jean-Louis Lajeunesse, 34 ans, de Deux-Montagnes, la victime, a été transporté à l'hôpital Général de St-Eustache, où les médecins ont constaté une commotion cérébrale.

Les voleurs ont pris la fuite aussitôt après l'attentat en emportant une somme d'argent indéterminée.

## Une nouvelle aérogare dans la région du Saguenay

BAGOTVILLE — Le ministre fédéral des Transports, M. Paul Hellyer inaugurera une aérogare à Bagotville, dans la région du Saguenay, à 4 h., mardi prochain.

Construit au coût d'environ $500,000, l'édifice est située à une dizaine de milles, au sud-est de Chicoutimi. Bâtie en béton armé précontraint, l'aérogare mesure 96 pieds sur 150 pieds. Son parement extérieur est constitué de briques colorées et de panneaux sculptés.

Les deux principales entreprises de transport aérien qui desservent la région sont Air Canada et Québecair. L'an dernier, plus de 40,000 voyageurs ont franchi les portes de l'ancienne aérogare.


UNE SOLUTION — POUR VOS CADEAUX DES FETES !
OFFREZ A VOS EMPLOYES
UNE DINDE POUR NOËL
... GRACE AUX CERTIFICATS-BONIS DE: $5.00 — $10.00 OU $20.00




...échangeables dans les 225 épiceries Richelieu pour une dinde ou l'équivalent en marchandise, pour la valeur du certificat-boni.
Pour obtenir le nombre de certificats-bonis désiré, veuillez communiquer avec Monsieur MARCEL RACETTE, DES EPICERIES RICHELIEU LTEE.

10871 rue SALK
Montréal-Nord
Téléphone : 322-3500

HEUREUSEMENT...
Richelieu
EST LA POUR MIEUX VOUS SERVIR
AVEC PLUS DE 225 EPICERIES RICHELIEU
Richelieu SUPER MARCHÉ



ANGLAIS
ESPAGNOL
cours de conversation

Leçons Particulières
Cours Collectifs
6 Elèves Maximum
20 Semaines $95.00
Livres & Diplômes Inclus

Leçon d'Essai Gratuite
De 9 Heures à 21 Heures
Inscrivez-vous Immédiatement

BÉNÉFICIEZ DE NOS 90 ANNÉES D'EXPÉRIENCE ET DE RECHERCHES
DEVENEZ PARFAIT BILINGUE TRILINGUE
ENTIÈRE GARANTIE CHEZ BERLITZ

Écoles Berlitz
Langues vivantes

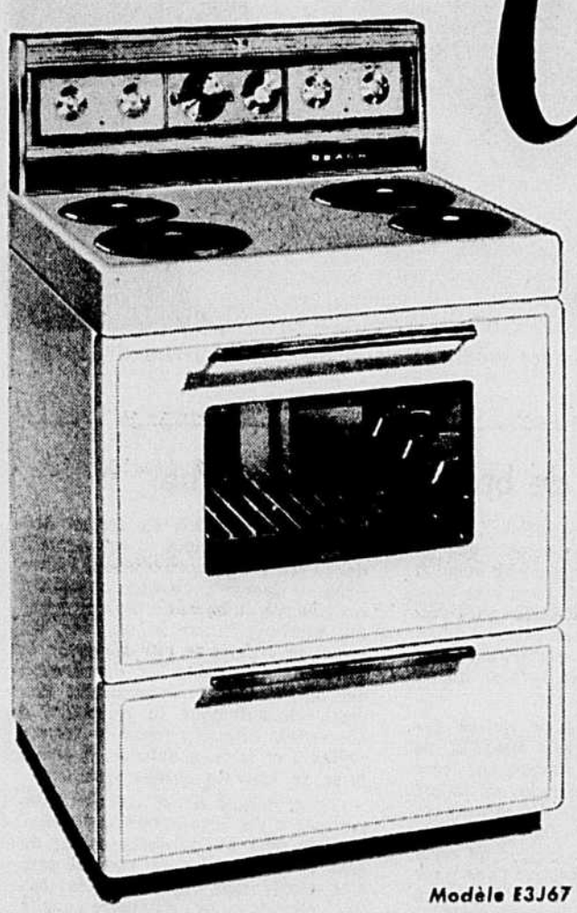
| | |
|---|---|
| MONTRÉAL | 288-3111 |
| QUÉBEC | 529-6161 |
| TROIS RIVIÈRES | 378-2811 |
| SHERBROOKE | 879-8197 |
| OTTAWA | 232-5343 |

Également — Chicoutimi — Rimouski — Montmagny — Shawinigan — Joliette — Sorel — St. Hyacinthe — Drummondville — Granby — Repentigny — Beloeil — Châteauguay — St. Jean — Valleyfield — St. Jérôme — Ste. Thérèse — Rouyn — Val d'Or — Toronto — Edmonton — Calgary — Vancouver — Halifax.



BEACH...
Au service de la Canadienne depuis 1894

Grande semaine
DE LA CUISINIÈRE BEACH


Modèle E3J67

MODELE ELECTRIQUE TOUT AUTOMATIQUE BEACH

• Chronomètre automatique • Minutomètre à portée de quatre heures • Préchauffage à deux éléments • Commandes au choix infini d'intensités • Rôtisserie • Porte amovible avec vitrail • Fourneau illuminé • Prise de courant avec réglage • Tiroir.

À PRIX DE SUPER-AUBAINE


Modèle E3S67

JEAN GERVAIS INC.
Maison établie depuis 30 ans

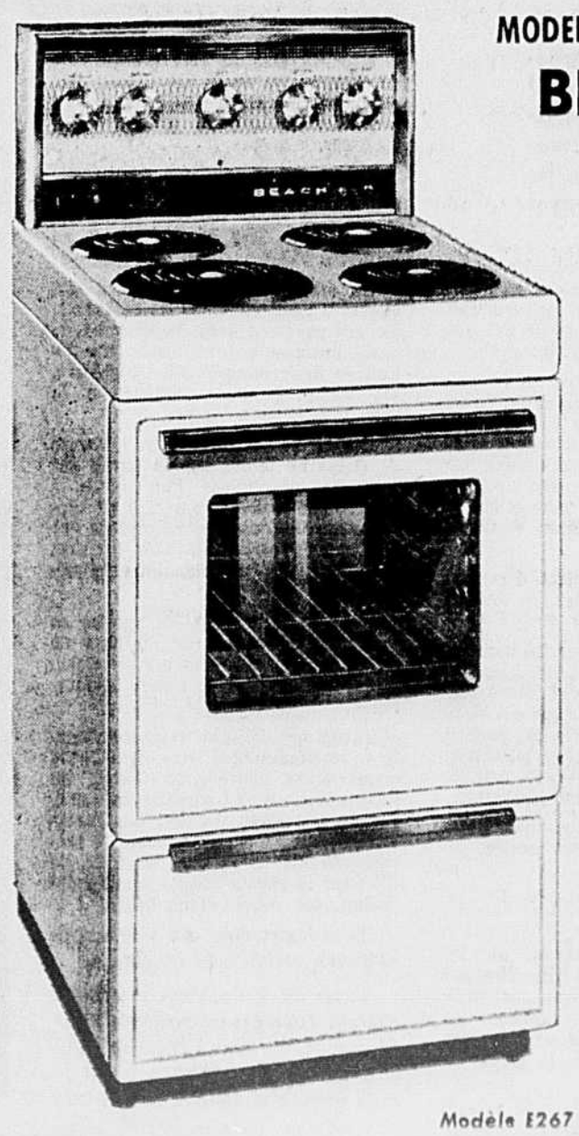
3 SUPER-AUBAINES
chez JEAN GERVAIS

MODELE ELECTRIQUE TOUT AUTOMATIQUE
BEACH (3567)
AVEC ROTISSERIE

• Chronomètre à retardement "Thermo-Magique" • Minutomètre à portée d'une heure • Préchauffage à deux éléments • Chaleur réglée au grilleur • Lampe fluorescente • Commandes au choix infini d'intensités • 4 éléments de surface à prise, 2 du format géant • Porte amovible avec vitrail • Pare-graisse amovible au grilleur • Doublures amovibles au bas du fourneau • Fourneau illuminé • Prise de courant avec réglage • Tiroir • Rôtisserie.

(En Desert Tan, Avocado, Coppertone ou Blanc)

A PRIX DE SUPER-AUBAINE


Modèle E267

MODELE ELECTRIQUE
BEACH
TRES ECONOMIQUE

• Chaleur réglée au fourneau • Préchauffage à deux éléments • Commandes au choix infini d'intensités • Porte amovible avec vitrail • Prise de courant • Fourneau illuminé • Tiroir.

A PRIX DE SUPER-AUBAINE

2 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR
5270, rue HENRI-JULIEN
près de la rue de La ROCHE
277-4103
1145 est, rue MT-ROYAL
au coin de la rue BOUCHER
524-6817

HEURES D'AFFAIRES:
du LUNDI au MERCREDI de 9 h. a.m. à 6 h. p.m. JEUDI et VENDREDI jusqu'à 10 h. p.m. SAMEDI jusqu'à 3 h. p.m.

# les tribunaux

## Dans une affaire de marijuana : un jeune coupable s'écrie en Cour : mon premier et dernier délit

par Maurice MORIN

"C'est mon premier... et dernier délit", s'est écrié, hier après-midi, un jeune homme qui venait de se reconnaître coupable devant le juge Irénée Lagarde, en Première chambre de la Correctionnelle, de possession de quatre onces de marijuana (chanvre indien) de quoi faire deux cents cigarettes environ.

Ce jeune homme de 20 ans dont nous taisons le nom à la demande des autorités judiciaires a, de plus, déclaré au tribunal "que la jeune fille qui avait été appréhendée en même temps que lui ne connaissait rien de toute l'affaire".

En conséquence, Me Réjean Paul, un des procureurs spéciaux du ministère fédéral de la Justice à Montréal, a suggéré que l'accusation contre elle fût retirée et le tribunal a acquiescé.

Me Paul a ajouté "que dans le cas du jeune homme, il ne s'opposait pas à ce qu'une "sentence suspendue" ou remise de peine fût accordée... parce qu'il avait coopéré entièrement avec la police".

Toutefois, le jeune coupable... bien repentant devra revenir devant le même tribunal le 23 avril 1968 alors qu'on jugera du comportement dont il aura fait preuve d'ici là. Et il a dû fournir un cautionnement personnel de $950 pour garder la paix. Enfin, il devra se présenter devant le tribunal à certaines dates. Il aura aussi à se présenter devant la nouvelle Commission de la police municipale s'occupant des mises en liberté.

Et plus encore, il devra... jusqu'au printemps prochain et après, puisqu'il en aura pris l'habitude, de rentrer chez... pas plus tard que 11 heures le soir.

"Si je vous accorde "une sentence suspendue", de dire enfin le juge Lagarde, cela ne veut pas nécessairement dire qu'une sentence définitive ne pèse pas sur votre tête. Tout dépendra de votre conduite future et du souci que vous mettrez à respecter les conditions que je vous impose. Vous comprenez ?"

Le jeune homme a promis et affirmé "que jamais plus on ne le reverra devant les tribunaux, qu'il avait compris qu'il avait commis une grave erreur qui ne se répétera pas. Et j'affirme que la jeune fille qui était avec moi ne savait pas que je possédais ces stupéfiants".

Devant une telle déclaration ... et des plus franche, la poursuite décida de retirer l'accusation contre cette jeune fille qui, avons-nous appris, n'était dans la grande ville canadienne que depuis quelque temps, venant de Los Angeles.

A la fermeture du Nouveau palais de justice, nous avons aperçu le jeune homme quitter... tout souriant l'enceinte du 100 est, de la rue Notre-Dame.

## Deux ans à un faussaire ayant encaissé 10 chèques

Mario Fillipelli est âgé de 29 ans; il est domicilié à Verdun. Hier après-midi, il écopait de deux ans de pénitencier après qu'il se fût reconnu coupable d'avoir encaissé des chèques contrefaits (faux) dans dix banques locales pour un montant global de $4,200.

C'est le juge Irénée Lagarde qui la lui a imposé cette sentence. Les délits avaient été commis au cours des mois de juin et de juillet de cette année.

Les détectives-enquêteurs ont déclaré au tribunal que dans chaque banque, Fillipelli avait ouvert un compte avec une partie de l'argent obtenu ... en retour du faux chèque qu'il avait présenté. Et ce, pour éloigner les soupçons que le caissier aurait pu avoir.

Le tribunal a déclaré qu'il se serait montré plus sévère si le jeune faussaire avait possédé des antécédents judiciaires.




*"Je proteste ! En ma qualité de percepteur, je ne mérite pas d'être reçu de la sorte !"*

## Le procès de l'ancien pasteur Horsburgh est reporté au 30

CHATHAM, Ont. (PC) — Le nouveau procès de Russel Horsburgh, ancien ministre de l'Eglise unie, sous l'accusation d'avoir contribué à la délinquance juvénile, a été remis à jeudi, le 30 novembre, à cause de la maladie d'un témoin de la Couronne.

M. Peter Gloin, de St. Thomas, procureur spécial de la Couronne, a demandé l'ajournement, étant donné que le témoin est essentiel à la cause. M. C. L. Dubin, de Toronto, avocat de Horsburgh, a consenti à la remise. Le nouveau procès a été ordonné par la Cour suprême du Canada en juin dernier.

Le juge H. J. Kirkpatrick, de Kitchener, en annonçant l'ajournement, a décidé que les journalistes seraient admis en cour pendant le nouveau procès, mais qu'ils doivent s'en tenir aux termes de la Loi sur la délinquance juvénile, laquelle exige qu'aucun témoin qui était mineur à l'époque des présumées offenses ne soit identifié.

## Procédures contre l'Expo pour un vol de marionnettes

Des propriétaires de marionnettes qui ont donné des spectacles à l'Expo 67, poursuivent celle-ci pour la disparition et le vol de quelques-uns de ces objets.

M. Leo Velleman et Mme Dora Holland allèguent dans leur poursuite que, selon leur contrat, ils ont construit des caisses fermées par des cadenas pour y déposer les marionnettes après les quatre spectacles qu'ils présentaient chaque jour.

Selon une clause de leur contrat, ils devaient être couverts par les assurances générales de l'Expo. Se fiant à leur participation à ces assurances, ils ne se sont pas assurés personnellement.

Or, dans la nuit du 24 au 25 mai des voleurs ont dérobé plusieurs objets sur le tréteau qui devait être surveillé. Ils se sont emparé de deux castors, d'un renard et d'un putois, le tout représentant $2,000. De la caisse aux marionnettes, ils ont emporté deux poissons de $500 et deux chevaux de $150. La réclamation est faite pour une valeur globale de $3,300.





Si vous avez le choix...
choisissez MARTELL




Sa "fine champagne" Médaillon V.S.O.P. est la quintessence du cognac
*Dégustez aussi*
le COGNAC MARTELL ★★★
le cognac le plus célèbre en France.. le plus recherché au monde

RM-64-19F




PHARMACIES

P S M

Recherchez l'enseigne bleue et jaune




Prix en vigueur du 15 novembre au 25 décembre inclusivement.

Maintenant disponibles chez PCJ Peoples Credit Jewellers

MONTRES à GoGo pour les jeunes

Suisses fiables à rubis

Le dernier cri de la mode, "dans le vent"

A PRIX SPECIAL
AUJOURD'HUI à SAMEDI

12.88

Se vendaient 14.95 à 19.95

Se vendaient $14.95
Plus de 30 dessins et modèles au choix

PORTEZ A VOTRE COMPTE !
Aucun versement initial exigé

Venez choisir une de ces montres magnifiques de couleur éclatante et de forme enlevante. Vous trouverez ici de tout, depuis le dernier cri en fait de ravissantes montres-pendentifs suisses à 17 rubis, jusqu'aux plus brillantes montres-bracelets multicolores, avec bracelets larges et cadrans de couleur originale. C'est un achat spécial que nous avons eu la grande chance de faire que nous vous offrons dans une vente rare que vous ne devez pas manquez. Venez faire votre choix. Soyez ici tôt, pour avoir le meilleur choix et vous économiserez BEAUCOUP ... Ne la manquez pas !

Se vendaient $19.95
Montres-pendentifs fiables, de 17 rubis. Un choix fabuleux de montres plaquées or jaune ou blanc, avec chaînettes assorties.

Protégée par une garantie d'un an
Chaque montre est munie d'un mouvement suisse à rubis et d'un grand ressort incassable, afin de donner toujours l'heure juste.

Achetez tôt pour avoir le meilleur choix

METTEZ DE COTE MAINTENANT POUR NOEL

MAGASINEZ AU MAGASIN LUS PRES DE CHEZ VOUS

6 magasins pour mieux vous servir dans la région de Montréal.

PCJ Peoples Credit Jewellers

16 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

| CENTRE-VILLE | PLAZA ST-HUBERT | POINTE-CLAIRE | PLAZA ALEXIS-NIHON | PLACE PORTOBELLO | PLACE LA SALLE |
|---|---|---|---|---|---|
| 1015 ouest, Ste-Catherine<br>Tél. : VI. 9-7071 | 6529, St-Hubert près Beaubien<br>Tél. : 273-1557 | Centre d'achats Fairview<br>Tél. : 695-5516 | Rue Ste-Catherine ouest, près Atwater<br>Tél. : 937-2806 | 7200, bl. Taschereau Ville Brossard<br>Tél. : 672-5610 | 7962, bl. Champlain La Salle<br>Tél. : 365-6610 |

CAHIER No 2 / PAGES 23-44 LA PRESSE VIE FEMININE / VIE MONDAINE / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, JEUDI 16 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 266



*Les députés conservateurs ont accueilli hier leur nouveau chef, Robert Stanfield, à la Chambre des Communes. Chacun, plus tard, orna son veston d'un oeillet bleu.*

# Stanfield se donne pour mission de sauvegarder l'unité canadienne

OTTAWA (PC) — Le nouveau chef de l'Opposition aux Communes, M. Robert Stanfield, a déclaré hier en prenant possession de son fauteuil à la Chambre verte que "sa présence à ce poste sera d'un profond désappointement pour lui s'il ne réussit pas à contribuer à l'unité canadienne".

Elu le 6 novembre lors d'une élection complémentaire dans la circonscription de Colchester-Hants, en Nouvelle-Ecosse, M. Stanfield a été présenté aux Communes par M. Michael Starr, député d'Ontario, qui occupait jusqu'à la venue de M. Stanfield le poste de chef intérimaire de l'opposition et par M. Théo Ricard, député de Saint-Hyacinthe, chef de file des conservateurs du Québec.

M. Stanfield a prêté serment hier matin dans le bureau du greffier de la Chambre, M. Allistair Fraser.

Parlant en français, M. Stanfield a déclaré que de tous les problèmes que le Canada doit affronter actuellement, celui de l'unité est le plus sérieux.

Après avoir été présenté à la Chambre, M. Stanfield s'est rendu au fauteuil donner la main au président, M. Lucien Lamoureux, avant d'occuper le siège qu'occupait autrefois M. John Diefenbaker, avant sa défaite lors du congrès conservateur du début de septembre à Toronto.

**Pearson collaborera mais pas pour déclencher des élections**

Aux applaudissements de tous les députés, le premier ministre Pearson s'est alors rendu au fauteuil de M. Stanfield lui donner la main et lui souhaiter la bienvenue aux Communes.

Tous les députés conservateurs portaient un magnifique oeillet bleu à la boutonnière, en signe de joie.

Dans son allocution de bienvenue, le premier ministre Pearson a félicité le nouveau leader de l'opposition de son élection et de son entrée aux Communes.

Il a promis sa collaboration afin de hâter les travaux parlementaires, sauf en ce qui a trait à la déclaration de M. Stanfield voulant qu'il tente de renverser le gouvernement le plus tôt possible pour déclencher de nouvelles élections.

"Quant à moi", a dit le premier ministre, "j'espère que les prochaines élections auront lieu à la date la plus lointaine possible".

Le chef néo-démocrate, M. T.C. Douglas, a également souhaité la bienvenue à M. Stanfield au nom de son groupe.

M. Douglas a déclaré que M. Stanfield était un homme de dévouement, de jugement et de sens commun et qu'il était convaincu qu'il s'acquitterait de sa tâche dans l'intérêt de son parti et du peuple canadien.

M. Charles-A. Gauthier, député créditiste de Roberval, a tenu à féliciter M. Stanfield au nom du Ralliement créditiste et a ajouté que son groupement comptait bien que l'opposition fera un travail sérieux et positif sous la conduite de son nouveau leader, afin de rendre encore plus forte l'unité canadienne.

Il a donné l'assurance que le Ralliement est toujours disposé à travailler avec les autres partis à l'avancement du pays.

Enfin, M. A.B. Patterson, député du Crédit social de Fraser Valley, a dit que tous les députés avaient la responsabilité commune de travailler à l'intérêt du pays et que le chef de l'opposition pouvait se servir de son influence à cette fin.

*Avec ou sans Dosco*

# Sidbec sera une société d'Etat et n'aura pas d'usine d'extraction

par Claude BEAUCHAMP

*de notre bureau de Québec*

QUEBEC — Que Sidbec achète ou non les moyens de production québécois de la Dosco, la sidérurgie québécoise sera, au départ, une société d'Etat et ne possédera pas d'usine d'extraction du minerai de fer.

Telles sont les précisions qu'a été amené à formuler le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, alors qu'il était interrogé hier, avant une réunion du Conseil des ministres, par les courriéristes parlementaires.

"Sidbec risque fort d'être au départ une société d'Etat", a dit M. Johnson en réponse à une première question.

D'autre part, M. Johnson a répondu par un "oui" catégorique à un journaliste qui lui demandait si les intentions actuelles de Sidbec d'acheter l'acier déjà fabriqué à Sidney si elle acquiert les usines de Dosco au Québec, signifiait que de toute façon, qu'il y ait ou non achat de Dosco, la sidérurgie québécoise n'aurait pas au départ les installations d'extraction et de réduction du minerai et ne toucherait qu'au secteur de la transformation.

En réponse à une autre question, M. Johnson a déclaré que loin de retarder la mise au point des recommandations finales de M. Jean-Paul Gignac, président de Sidbec, au sujet de la sidérurgie québécoise, l'ouverture qui se présente du côté de Dosco permettra à celui-ci de présenter des projets très précis.

"Toutefois, a enchaîné le premier ministre, M. Gignac est en mesure de nous présenter des alternatives. Si Sidbec n'achète pas Dosco, le gouvernement aura en mains d'autres projets."

M. Johnson a par ailleurs tenu à faire une mise au point à la suite de certains reportages parus sur la conférence de presse qu'il a donnée à Montréal lundi.

"Ce que j'ai dit, a rappelé M. Johnson, c'est que Sidbec étudiait la possibilité d'un contrat de fourniture de lingots d'acier en provenance de l'usine de Dosco à Sydney pour une période d'au moins deux ans si Sidbec achetait les usines québécoises de Dosco et si les prix de l'acier de Sidney étaient compétitifs."

**Natashquan : un simple projet**

D'autre part, au cours de sa conférence de presse, M. Johnson a également fait une mise au point en ce qui concerne le projet de construction d'une papeterie dans la région de Natashquan.

Mardi, à l'issue d'une rencontre avec une délégation venue de Sept-Iles et de la Côte-Nord du Québec, le premier ministre avait fait état de l'intérêt manifesté par son gouvernement pour le développement des régions frontalières du Québec en mentionnant qu'il existait des projets qui feraient de Natashquan une ville moderne et de Sept-Iles une grande ville.

Hier, M. Johnson a voulu préciser en ce qui concerne Natashquan, que la construction possible d'une papeterie était l'un des "projets très sérieux à l'étude au ministère des Terres et Forêts."

"Il n'y a rien de définitif, a dit M. Johnson. C'est un projet qui peut toujours accrocher en cours de route, comme cela est déjà arrivé dans le passé".

**Dosco et le gouvernement précédent**

En réponse à d'autres questions des journalistes sur les intentions de Sidbec concernant Dosco, M. Johnson a affirmé que "sous le gouvernement précédent, il y avait eu beaucoup de travaux d'effectués et qu'on en était venu à la conclusion que Sidbec devait acheter les usines québécoises de Dosco."

"Mais, a ajouté M. Johnson, on a par la suite changé d'idée, je ne sais trop pour quelles raisons."

# Smith rencontre Pearson au sujet de la fermeture de Dosco

OTTAWA (PC) — M. Pearson a annoncé hier aux Communes que le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. G.I. Smith, sera aujourd'hui à Ottawa pour discuter de tous les aspects de la fermeture éventuelle que la Dominion Steel and Coal Corporation possède à Sydney.

Il répondait au chef du Nouveau parti démocratique, M. T.C. Douglas, qui a demandé si le gouvernement fédéral en était venu à un accord financier avec la Nouvelle-Ecosse afin de maintenir l'aciérie ouverte après le 30 avril 1968.

M. Douglas a noté que les négociations sont engagées entre la Hawker Siddeley Canada Ltd, propriétaire de l'acierie de Sydney, et le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse. Les discussions tournent autour des garanties financières que le gouvernement provincial peut donner pour que l'acierie reste ouverte.

M. Douglas a noté qu'il sera bientôt temps de prendre une décision et, selon lui, le gouvernement fédéral devra clairement dire quelle aide financière il est prêt à apporter. M. Pearson a répondu que le gouvernement annoncera sa décision lorsqu'il l'aura prise.

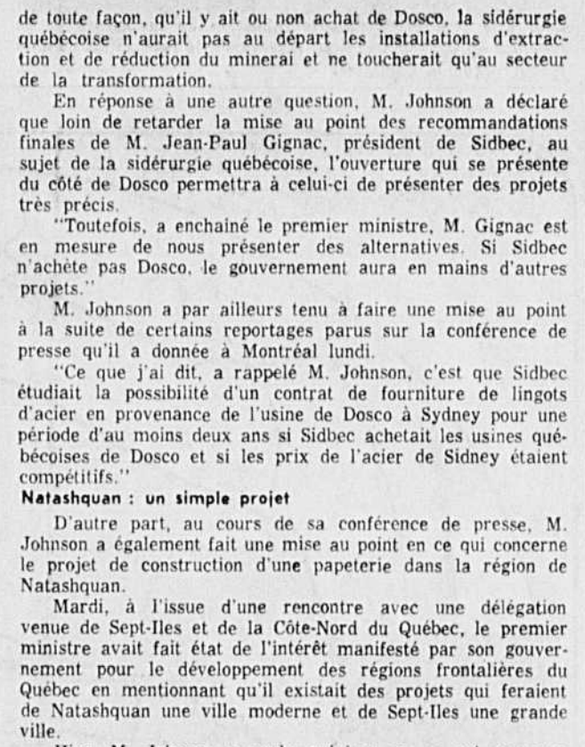
Le premier ministre a ajouté qu'il s'était entretenu de la situation avec M. Smith, par lettres et par téléphone. Il considérerait ce qu'il peut divulguer de ces entretiens.

Avant de quitter Halifax, le premier ministre Smith a dit qu'il se rendait à Ottawa tout d'abord dans le but de participer à la réunion des ministres des Finances, mais qu'il souhaitait avoir l'occasion de s'entretenir avec M. Pearson au sujet de la crise à l'acierie de Sydney.



**Smith, Emmert et Dosco**

Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. G. I. Smith (à gauche) et le président de Dosco, M. T. J. Emmert, quittent la salle où ils ont eu des entretiens concernant l'avenir de l'acierie de Sydney. Les pourparlers reprendront lundi prochain, à Halifax.


Place Bonaventure

FESTIVAL de Noël 67

FORET PSYCHEDELIQUE
122 conifères pendus tête en bas dans un décor féerique suscité par un spectacle sons et lumières. Une musique électronique doublée d'un jeu de lumières crée une ambiance enthousiasmante.

LES DANSEURS LIECHTENSTEINER
Des polkas du Liechtenstein à profusion, Mein Schatz !

GRATIS
2 heures de stationnement intérieur avec tout achat de $5.00 et plus. De 6 p.m. à 10 p.m. les jeudis et vendredis et toute la journée les samedis.

DE LA GAUCHETIERE
MANSFIELD
PLACE BONAVENTURE
UNIVERSITY
ST. ANTOINE
(Les fiches de stationnement doivent être estampillées par les marchands-membres des Galeries Bonaventure)

GRATIS !
Les films d'Expo 67 au cinéma Bonaventure
Spectacle continuel de 11 a.m. à 9 p.m. tous les jours à l'exception du dimanche
Les films que vous n'avez pu voir et ceux que vous désirez voir de nouveau.

CHORALES
Les meilleures chorales scolaires de la région de Montréal.

Des fleurs à profusion
Une boutonnière à chaque passant

MUSIQUE d'ORGUE des FETES
En direct de la promenade des Galeries Bonaventure

DEFILE DES MODES D'HIVER
Les manufacturiers les plus connus vous présentent les créations pour le ski et l'après-ski.

CARICATURISTE au TRAVAIL
Mettez vos traits sur papier pour Noël

La championne Nancy Green et les membres de l'équipe nationale de ski du Canada en personne.
Courtoisie du Salon du Ski et des Sports d'hiver, qui se déroule présentement au Hall Concordia où vous apprendrez à vous amuser et à aimer l'hiver.

"VAN DOOS"
Des démonstrations de karate et de judo par des experts du Royal 22ème Régiment

Plus de 40 nouvelles boutiques de grand chic vous offrent leurs produits

# la vie féminine



photo LA PRESSE

De gauche à droite sur la première rangée : Mlle Françoise Marion, i.l. et Soeur Thérèse Trottier, directrice générale de l'Hôtel-Dieu. Seconde rangée : le docteur François Laramée, directeur médical de l'hôpital et le docteur Gérard Chagnon, directeur du Service des soins à domicile qui vient d'être établi conjointement par la ville de Montréal et l'Hôtel-Dieu.

## Une nouvelle formule pour le soin des malades à domicile

par Thérèse VAILLANCOURT

Le service des soins à domicile qui a débuté ces jours-ci et qui est organisé conjointement par la Ville de Montréal et l'Hôtel-Dieu constitue la première expérience du genre à Montréal. De l'avis du docteur Roland Lamquin, directeur du service de Santé de la Ville, cette expérience-pilote s'avère la formule la plus humaine pour hâter la guérison du malade.

Le Service des soins à domicile permet au malade de réintégrer plus rapidement son milieu familial et favorise ainsi un meilleur climat psychologique de guérison. La direction du Service a été confiée au docteur Gérard Gagnon, du Service de Santé de la Ville, qui a déclaré à LA PRESSE : "Le Service des soins à domicile procure aux malades des soins médicaux qui permettent d'éviter une hospitalisation et parfois d'en diminuer la durée."

**Coopération de l'Etat, de la Ville et de l'Hôtel-Dieu**

Ce nouveau Service vise à assurer au malade la même qualité de traitement qu'à l'hôpital grâce à la coopération des médecins-spécialistes, du médecin de famille, de l'infirmière-visiteuse, de la travailleuse sociale, etc.

**En somme, la VILLE fournit l'organisation administrative et le personnel, l'HOTEL-DIEU met ses services à la disposition des malades et l'aide financière est accordée en vertu des ACCORDS PROVINCIAL ET FEDERAL.**

Le Dr François Laramée, directeur médical de l'Hôtel-Dieu, a précisé que l'éligibilité du malade au Service des soins à domicile est déterminé sur le plan médical par le médecin-chef de ce Service, sur le plan socio-économique par une infirmière entraînée et sur le plan du nursing par l'infirmière-chef. Une travailleuse sociale s'ajoutera au Service en temps opportun.

**Pour bénéficier du Service**

Pour bénéficier du service, trois conditions sont requises :

- il faut avoir été hospitalisé à l'Hôtel-Dieu et posséder un dossier médical à l'hôpital ;
- le malade doit être dans l'impossibilité de venir à l'hôpital pour recevoir ses traitements ou subir les examens requis ;
- le milieu familial doit être favorable à l'efficacité des soins à domicile.

Les services offerts sont multiples : aide domestique, garde des enfants, transport des malades si l'état de santé l'exige, traitements, injections, pansements, surveillance, enseignement, etc.

Cette initiative est extrêmement avantageuse pour l'ensemble de la population puisqu'elle contribue à libérer les lits de l'hôpital.

Quatre infirmières de la Ville — Marie-Eve Allard, Rita Lemieux, Françoise Marion et Marie-Thérèse Gauthier — travaillent actuellement pour le Service des soins à domicile. Durant plusieurs mois, elles ont travaillé dans divers secteurs de l'hôpital pour reprendre un contact plus direct avec le milieu hospitalier. Durant chaque visite, elles s'occupent du malade et prennent le temps voulu pour lui parler, le dérider, s'enquérir de son moral. Elles cherchent avant tout à humaniser les soins. Pas de limite de temps à la durée d'une visite.

Les honoraires du médecin sont défrayés par le Service si le malade n'est pas en mesure de les acquitter lui-même.

Et pourquoi l'Hôtel-Dieu plutôt qu'un autre hôpital ? A cette question, le docteur Lamquin a répondu que les Hospitalières de Saint-Joseph ont été les premières à s'occuper des malades à Montréal. La fondation de l'Hôtel-Dieu remonte à 325 ans.

## Poste pour une femme dans la Curie ?

CITE DU VATICAN (AFP) — Pour la première fois, une femme pourrait occuper un **poste de responsabilité** dans la Curie. Cette possibilité a été envisagée par le cardinal Ildebrando Antoniutti, préfet de la Congrégation des religieux, dans un discours prononcé mardi à l'occasion de la rentrée de l'Institut Regina Mundi pour la formation des religieuses.

## Un concours à rendre les concurrentes malades

LONDRES (PA) — Huit des 54 concurrentes au titre de Miss Monde se sont déclarées malade à l'approche de la fin du concours.

Les beautés indisposées sont Miss Grèce, Miss Ceylan, Miss Suède, Miss Suisse, Miss Mexique, Miss France et Miss Portugal. Quelques-unes ont pris le lit.

Selon un médecin mandé à leur chevet, la cause principale de cette indisposition légère est "un estomac dérangé dû à une grande nervosité".

La candidate canadienne est Mlle Donna Barker, âgée de 20 ans et originaire de Niagara Falls en Ontario.

## Dans la carrière juridique, postes de commande accessibles aux femmes

(PCf) — Les femmes qui se lancent dans la carrière juridique peuvent accéder à des postes de commande. C'est ainsi qu'on apprenait récemment la nomination de Mlle Lise Pominville à titre de procureur de la Couronne pour le district de Montréal. On croit savoir qu'il s'agirait d'un précédent parmi les femmes membres du barreau de la province de Québec.

Au cours d'une entrevue dans le bureau qu'elle occupe maintenant au Palais de Justice, Mlle Pominville a décrit dans les grandes lignes le rôle qui sera désormais le sien.

S'exprimant d'une voix posée cette jeune avocate — elle n'a que 25 ans — donne nettement l'impression d'être à la hauteur de ses nouvelles fonctions, y apportant le sérieux requis et les connaissances légales. "La tâche du procureur, dit-elle, est de présenter devant le tribunal, au nom du ministère de la Justice qui se doit de protéger la société, les faits relatifs à toute violation grave de la loi."

L'accusé qui, selon les termes juridiques, est innocent jusqu'à ce qu'il soit reconnu coupable, est représenté par un avocat de la défense chargé de trouver les arguments qui susciteraient un doute responsable au procès en cour criminelle. Dans certaines causes plus difficiles nécessitant de longues enquêtes et plaidoiries, on requiert les services de deux procureurs et le même nombre d'avocats de la défense.

Diplômée de la faculté de droit à l'Université de Montréal, Lise Pominville a fait un stage de cléricature avant d'être admise au barreau, en juin dernier. Ayant posé sa candidature pour l'obtention d'un poste qui lui est maintenant dévolu, elle estime que cette nomination lui apportera de fréquents contacts avec le tribunal dans une ambiance purement juridique. Tout récemment installée au Palais de Justice, elle s'occupe pour l'instant d'étudier les dossiers avant d'être chargée d'en présenter devant un juge.

Interrogée à savoir si à l'endroit d'un procureur féminin, on tient compte d'un choix particulier de causes, la jeune avocate ne saurait le préciser.

Répondant à la question relative à la responsabilité du procureur de la Couronne, Mlle Pominville semble croire que cette responsabilité est moins engagée que celle du défenseur, le rôle du procureur étant d'exposer les faits qui seront pris en considération par le tribunal.

Les sujets d'ordre juridique intéressent depuis plusieurs années cette jeune fille qui n'a pas hésité dans le choix de sa carrière.

"Les étudiantes qui entrent à la faculté de droit sont vraiment attirées par la profession, et consacrent leur temps et leurs efforts pour y réussir", de souligner Mlle Pominville. Originaire de Ville Saint-Pierre, sur l'île de Montréal, elle est la benjamine d'une famille de trois enfants, et elle vit avec ses parents.

**Activités**

Intelligente et fort jolie, cette jeune avocates songe-t-elle au mariage ? Sans avoir de projet immédiat, elle s'engagerait dans la vie conjugale si le destin place sur sa route le compagnon de son choix.

Mais pour l'instant, il n'est question que d'assumer ses responsabilités professionnelles. Dans ses moments de loisir, elle s'intéresse à divers aspects du monde artistique, spectacles de théâtre, projections cinématographiques, récitals de chansonniers.

"Et avec le retour de l'hiver, je ferai bientôt du ski", d'ajouter Mlle Pominville qui s'adonne aux activités des jeunes filles de son âge, quand son travail de procureur du ministère de la Justice lui en laisse le temps.



Mlle Lise Pominville dont le ministère de la Justice de la province de Québec annonçait récemment la nomination comme procureur de la Couronne.

## On saisit des corsages à l'effigie de "Che" Guevara

RIO DE JANEIRO (AFP) — Six corsages ont été saisis dans une bouteille élégante du quartier de Copacabana par les agents de la division de l'ordre politique et social de la police locale : ces vêtements portaient l'effigie de "Che" Guevara.

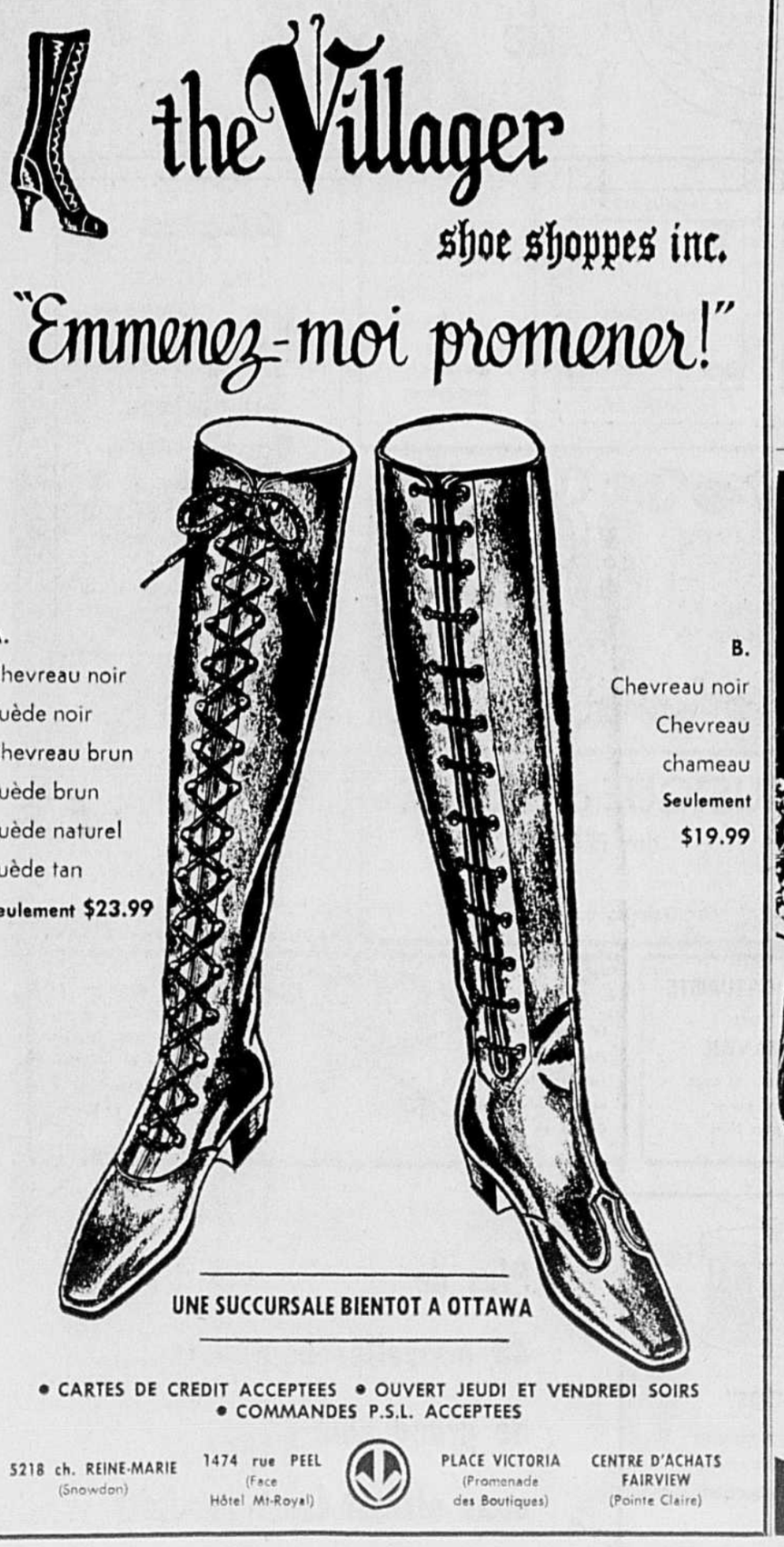
La propriétaire du magasin, Regina Vieira de Melo, fille du député — et leader d'opposition — Viera de Melo, a déclaré que la confection de ces blouses n'avait nullement eu pour but de créer un climat de guérilla au Brésil. Les autorités ont rétorqué qu'il était impossible de permettre la vente d'effigies du leader communiste et chef de la guérilla en Amérique latine.

## Mariage impossible

LONDRES (AFP) — La Princesse Marie-Béatrice et son fiancé, l'acteur Maurizio Arena, qui sont arrivés secrètement à Londres, dimanche, se sont vu refuser l'autorisation de se marier, autorisation qu'ils ont demandée aujourd'hui au bureau d'état civil de Reading (Berkshire).

Ce refus est motivé par le fait que le couple n'a pas résidé les 15 jours réglementaires en Grande-Bretagne.

"Nous ne pourrons pas rester en Grande-Bretagne pendant ces 15 jours requis", a précisé la princesse Marie-Béatrice, avant d'ajouter qu'elle avait téléphoné à ses parents en Italie les assurant qu'elle "allait bien".











**Prochain mariage**

Mlle Andrée Turgeon, fille du juge et de Mme Albert Turgeon, de Ville Mont-Royal, et M. Guy Aird, fils de M. et Mme André Aird, de Notre-Dame-de-Grâce, dont le mariage sera célébré le lundi 18 novembre en l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal.

# *La petite histoire des Petites soeurs*

C'est en visitant les familles des enfants d'un patronage, confiés à sa garde, que le Père Etienne Pernet, Assomptionniste, eut l'idée d'une communauté de religieuses spécialement formées, soignant à domicile "le corps et l'âme" des familles ouvrières dans le besoin, tandis que l'homme et la femme du monde collaboreraient avec elles, non seulement par l'aumône, mais en donnant leur dévouement et leur peine dans un sentiment de fraternité chrétienne où l'union des classes s'accomplirait. Cette nouvelle communauté donnait à la charité une nuance qui la fait authentiquement chrétienne : rien de l'aumône condescendante qui heurte la légitime fierté de l'ouvrier sans travail, de la mère nécessiteuse. Fini le complexe de bienfaiteur : hommes et femmes du monde doivent aller aider "leurs frères et soeurs" dans le besoin. Dans la société parisienne de l'époque, (1865) il y eut quelques réticences mais le Père Pernet tint bon. Il y eut aussi des adeptes puisque les Petites-Soeurs travaillent maintenant dans 22 pays.

Qui sont-elles ? Des garde-malades attentives au progrès; des travailleuses familiales, des travailleuses sociales cherchant à apporter des remèdes efficaces dans la vie de la famille ouvrière; des religieuses ayant un idéal d'amour.

Où sont-elles ? Là où la souffrance, la maladie jettent le désarroi, la gêne, le souci; au chevet d'une mère de famille angoissée dont le foyer est menacé de dispersion; près d'un agonisant : penchées sur un berceau; près du fauteuil d'un veillard. Les soins donnés aux malades, les tâches ménagères accomplies avec dévouement et affection établissent un dialogue naturel entre la soeur, son malade et l'entourage et créent entre eux le climat de confiance indispensable pour aborder le plan plus profond de l'âme. Cette oeuvre dépasse toute limite de frontière, de race, de religion ou d'opinion.

La fête de charité organisée chaque année par les amies de l'oeuvre aura lieu samedi prochain, le 18 novembre, de 10 h. du matin à 10 h. du soir, à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, 1301 rue Sherbrooke est. Bienvenue à tous.



photo LA PRESSE

**Pour les Petites Soeurs de l'Assomption**

Quelques dames du comité d'organisation se réunissaient ces jours derniers à la demeure de Madame Paul Langlois dans le but de voir aux derniers préparatifs en vue de la vente de charité annuelle des Petites Soeurs de l'Assomption. Cette manifestation mondaine se déroulera à l'école normale Jacques-Cartier. Sur la photo, assises Mmes L.-E. Daoust et Guy Villalard; debout, Mme Maurice Riopelle et Mme Paul Langlois.



photo LA PRESSE

La Fête des Roses organisée chaque année par l'Amicale mariste Laval au bénéfice de ses oeuvres, avait lieu hier soir au Château Champlain. Sur la photo prise à cette occasion, dans l'ordre habituel, Mmes Fernand Roméo, Marcel Piché et Paul Renaud; debout M. Fernand Roméo, organisateur. La soirée comprenait un mode-propos avec Michel Robichaud, un cocktail suivi d'un dîner gastronomique. La compagnie Lufthansa offrait à chaque table une mallette à cosmétiques et un prix de mille dollars fut tiré à la fin de la soirée.



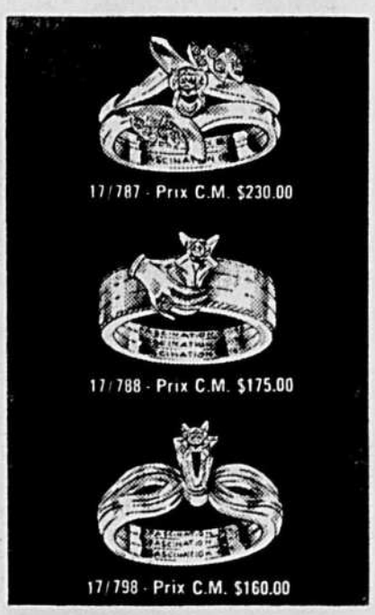


nous vous proposons les diamants

"fascination"

La collection 1968 des bagues à diamant "Fascination" présente un vaste choix de montures en or jaune ou blanc. Venez l'admirer avec votre ami. Vous en serez ravie.










Les bagues à diamant "Fascination" sont les mieux garanties. Chaque achat est accompagné d'un certificat de garantie de qualité et d'une assurance feu, vol et perte. A ceci s'ajoute gratuitement: le service d'entretien périodique gratuit; le livre de la mariée et l'écrin de luxe.

Venez faire votre choix dans l'un de nos salons particuliers.

Deux adresses pour vous servir: 8225, boul. St-Laurent - Tél.: 389-8081 — 5975, boul. Monk - Tél.: 769-8815. Ouvert jusqu'à 9h.30 p.m. jeudi et vendredi. Stationnement gratuit.

LES IMPORTATIONS C.M. LTÉE




Avec les premiers flocons, arrivent bottes et bottillons, voyez la magnifique collection qui vous attend chez jbL

A Egalement en simili-cuir, cette jolie botte vous gardera les pieds bien secs et chauds. En noir ou brun. Pointures 6 à 10 — $11.99

B Elégante botte lacée en véritable cuir noir. Pointures 5½ à 10. Hauteur 9" — $12.99 Hauteur 15" — $14.99

C Magnifique botte noire en simili-cuir, bien doublée et entièrement à l'épreuve de l'eau et du sel. Pointures 5 à 10 — $11.99

D Botte en "Labrador", à deux oeillets, garnie de cuir beige. Pointures 5 à 10 — $13.99

E Botte blanche à trois oeillets, garnie de noir. Chaudement doublée. Pointures 5 à 10 — $14.99

Nous acceptons avec plaisir les cartes Credico.

jbLefebvre
LE MAGASIN DE LA FAMILLE BIEN CHAUSSÉE

PLUS DE TRENTE MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

# L'annonce de l'augmentation des impôts va dominer la conférence fédérale-provinciale

OTTAWA (PC) — La réunion annuelle des ministres des Finances du Canada et des provinces, qui a lieu à Ottawa aujourd'hui et demain, revêt cette année une importance particulière du fait de la communication de M. Mitchell Sharp à la Chambre des Communes vendredi dernier.

M. Sharp a annoncé, sans donner de détails, une hausse des impôts fédéraux "d'ici la fin du mois," et la décision du gouvernement fédéral de limiter pour le prochain exercice financier ses besoins d'argent comptant à $750 millions et, pour l'année prochaine et l'année suivante, de limiter à 4.5 pour cent le taux de l'augmentation annuelle de ses dépenses budgétaires.

M. Mitchell Sharp a lui-même insisté au cours d'une conférence de presse sur les éléments importants de sa communication qui sont les chiffres de $750 millions et de 4.5 pour cent.

L'annonce d'une augmentation des impôts dans ce contexte ne devait apparaître que comme un détail additionnel, qui a pourtant provoqué un tollé aux Communes, et qui vient en contradiction avec la tradition parlementaire établie.

**Pas de détails**

Par le passé, quand les ministres des Finances du Canada annonçaient des augmentations d'impôts, ils donnaient sur-le-champ les détails, à savoir quels impôts étaient touchés, le taux d'augmentation, et la date de l'entrée en vigueur de ces augmentations.

M. Sharp a dérogé à cette coutume à la veille d'une conférence fédérale - provinciale, pense-t-on en certains milieux, pour placer les provinces devant un fait accompli.

Aussi ne devra-t-on pas s'étonner si de nouveau des porte-parole des gouvernements provinciaux se plaignent d'une action unilatérale du gouvernement fédéral qui n'a été accompagnée d'aucune consultation avec les provinces. Un porte-parole du ministre canadien des Finances a confirmé hier que le gouvernement fédéral n'a procédé à aucune consultation avec les provinces avant de prendre sa décision.

**Réactions du Québec**

L'augmentation frappe d'ailleurs un impôt qui selon l'interprétation unanime de tous les observateurs, est partagé également entre Ottawa et Québec, soit celui sur le revenu des particuliers, et celui qui constitue pour le trésor québécois la plus grande source de ses revenus.

On conçoit que Québec pourra se plaindre que ce partage soit débalancé par une action unilatérale du gouvernement fédéral.

Il va de soi qu'une fois que le gouvernement fédéral aura augmenté l'impôt sur le revenu des particuliers (actuellement partagé à 50-50 entre Ottawa et Québec), le gouvernement québécois fera face à force récriminations de ses citoyens s'il décide à son tour d'augmenter cet impôt.

Par ailleurs, dans la mesure où M. Sharp insistera durant la conférence sur la nécessité pour les provinces de limiter à l'essentiel leurs emprunts, pour contenir les poussées inflationnistes, les provinces pourront sentir qu'elles aussi ont besoin de recourir à des augmentations d'impôts.

Québec peut difficilement augmenter son autre grand impôt, celui de la taxe de vente, qui s'établit déjà à 8 pour cent, soit à un taux qui dépasse celui de toutes les autres provinces, et qui a été augmenté il y a un an.

## Québec presserait de nouveau Ottawa de réduire ses dépenses

*de notre bureau de Québec*

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson ainsi que le ministre des Finances, M. Paul Dozois ont refusé d'indiquer hier si le Québec profiterait de la conférence des ministres des Finances, aujourd'hui à Ottawa, pour protester contre l'intention d'Ottawa de hausser les impôts.

Au cours d'une conférence de presse donnée hier après-midi, M. Johnson a cependant attiré l'attention sur les propos tenus il y a quelques jours par le premier ministre et trésorier de la Saskatchewan, M. Ross Tatcher.

M. Tatcher a critiqué dernièrement les dépenses du gouvernement fédéral et réclamé plusieurs réductions dans le budget d'Ottawa, disant que si on ne prend aucune mesure on pourrait assister à une plus grande dévaluation du dollar.

En plus de noter les propos de M. Tatcher, M. Johnson a également attiré l'attention sur les travaux du comité du régime fiscal. Selon ces travaux rendus publics l'an dernier, les provinces se dirigeraient vers un déficit de $3 milliards tandis qu'Ottawa se dirigerait vers un surplus de $350 millions.

Le chef du gouvernement provincial n'a pas ajouté plus de détails de même que le ministre des Finances, M. Paul Dozois à qui un journaliste a demandé si le Québec est toujours d'avis qu'Ottawa conserve inutilement certaines ressources fiscales.

A l'occasion du discours sur le budget, le 16 mars dernier, M. Dozois avait reproché à Ottawa de garder inutilement certaines ressources fiscales et de se lancer dans des initiatives coûteuses et inutiles.

Bien qu'aucune déclaration n'ait été faite à ce sujet hier, on croit que le ministre des Finances réaffirmera la position du Québec à ce sujet au cours de la conférence des ministres des Finances.

M. Dozois sera accompagné à Ottawa du président du Trust général du Canada, M. Marcel Faribault, qui a été nommé il y a deux semaines conseiller législatif et conseiller du gouvernement en matière constitutionnelle et fiscale.

M. Dozois devait tenir hier soir une réunion en compagnie de M. Johnson et de M. Faribault et des hauts fonctionnaires du gouvernement pour mettre la dernière main à l'attitude qu'adoptera le Québec au cours de la conférence.

## Quotidiens, hebdos, radio et télédiffuseurs réclament un Conseil de presse permanent

QUEBEC (PC) — Les quotidiens du Québec, les hebdomadaires de langue française et l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française ont adopté une résolution demandant la mise sur pied d'un Conseil de presse permanent au Québec.

Les trois organismes ont formulé cette résolution à la suite d'une étude en commun de la demande d'enquête publique sur l'information au Québec, en soulignant qu'une telle enquête ne pourrait que retarder la création d'un Conseil de presse réclamé à la fois par les entreprises, les journalistes et divers corps intermédiaires.

L'enquête en question avait été demandée il y a plusieurs mois par l'Alliance canadienne des syndicats de journalistes, qui compte 450 membres, ainsi que l'Union canadienne des journalistes de langue française, forte de 180 membres et elle avait reçu, à l'époque, l'appui de diverses organisations ouvrières ainsi que de groupes d'étudiants.

La résolution adoptée par les quotidiens, les hebdomadaires et les radiodiffuseurs privés de langue française, précise que "la création d'un Conseil de presse tripartite, représentant à la fois les entreprises de presse, les journalistes professionnels et le public, s'impose de plus en plus". Elle note, au surplus, que la création d'un tel organisme devrait avoir priorité sur toute enquête, d'autant plus que la première tâche d'un tel Conseil consisterait à étudier la situation de l'information dans le milieu québécois.

Les porte-parole des trois groupes ont souligné d'une part les difficultés de financement d'une enquête privée et d'autre part ont mis en lumière les dangers inhérents à une enquête gouvernementale en matière d'information.

Ils ont recommandé, par ailleurs, que le travail déjà entrepris au cours des dernières années par les journalistes et les employeurs, dans le but de créer un Conseil de presse permanent, soit accéléré de part et d'autre et ont suggéré, enfin, que le Conseil se consacre, à ses débuts, à une étude complète de la situation de l'information au Québec.

## Stanfield se range du côté de R.-Canada

OTTAWA (PC) — M. Robert Stanfield, chef du parti conservateur, a déclaré hier soir que les accusations de Mlle LaMarsh n'ont rien fait pour améliorer le respect envers le gouvernement.

Interrogé au réseau anglais de Radio-Canada, M. Stanfield a déclaré que les accusations du Secrétaire d'Etat sont extrêmement regrettables et sont de nature à démoraliser Radio-Canada.

Le chef conservateur s'est dit d'opinion que les directeurs de Radio-Canada n'ont pas été arrogants en réfutant ces accusations. M. Stanfield a indiqué que les directeurs de Radio-Canada ne pouvaient pas accepter ce genre de déclarations.

Le premier ministre Lester Pearson a déclaré aux Communes hier qu'il ne commentera le différend qui oppose le secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh, aux directeurs de Radio-Canada qu'au moment où il participera au débat sur le projet de loi de la radiodiffusion.

Répondant au député Gordon Fairweather (PC - Royal), il a ajouté que la radiodiffusion d'Etat a le plein appui de son gouvernement. Mais il ne fera d'autres commentaires à ce sujet lorsqu'il prendra la parole au cours de la troisième lecture du projet de loi.

M. Fairweather avait demandé à M. Pearson de commenter un communiqué de presse émis plus tôt dans la semaine par la direction de Radio-Canada. Le communiqué déclarait que les accusations de Mlle LaMarsh concernant une "direction pourrie" étaient injurieuses et sans fondement.

## Propriétaire d'hôpital accusée de 111 fraudes

QUEBEC. (PC) — Un rebondissement sensationnel dans l'affaire de l'hôpital "Repos Ste-Claire", de Charlesbourg, dans banlieue de Québec, est survenu mardi, alors que la propriétaire de l'institution, Mme Claire Létourneau-Bélanger, a été accusée d'une série de 111 fraudes pour un montant total de $8,325.

Ces accusations se rapporteraient à l'encaissement des chèques de pension de vieillesse de certains malades qui avaient été confiées à cet hôpital privé.

Les fraudes, qui auraient été commises aux dépens de particuliers et du gouvernement du Canada, s'échelonnent sur une période s'étendant du mois de mai 1964 au mois d'août 1966.

Mme Bélanger a protesté de son innocence et elle a été remise en liberté provisoire moyennant un dépôt de $1,000 en attendant son enquête préliminaire qui a été fixée au 13 décembre prochain.

## Les recherches se poursuivent au Mexique

OTTAWA. (PC) — L'ambassadeur du Mexique au Canada, M. Pedro Suigana-Lujan, a déclaré hier à Ottawa que les policiers de son pays ont vainement mené d'intensives recherches en vue de retrouver deux jeunes Montréalais, Bertram Kidd, 20 ans, et Marjorie Sharp, 21 ans, portés disparus au terme de leurs vacances.

Le couple a disparu peu après avoir pris un autobus à Mexico pour gagner les Etats-Unis, le 16 septembre dernier, mais une enquête a récemment établi qu'il avait effectivement traversé la frontière américano-mexicaine pour pénétrer dans l'Etat du Texas.

M. Suinaga-Lujan a dit que la police fédérale du Mexique, suivant les instructions émises par le procureur général fédéral, a inutilement effectué des recherches approfondies dans la région où Kidd, un étudiant à l'Université McGill, et Mlle Sharp, une institutrice, ont été portés disparus.

"Les familles de ces jeunes gens peuvent être certaines que les autorités mexicaines fédérales et locales continueront à faire de leur mieux pour localiser les disparus, que ceux-ci soient au Mexique ou ailleurs.

## Granby : moins de visiteurs au zoo

GRANBY — Les administrateurs de la Société zoologique de Granby ont constaté une diminution de 40,000 visiteurs cette année, en regard de 1966. Malgré tout, 350,000 personnes ont vu la ménagerie.

On attribue cette baisse du nombre des visiteurs, à l'Exposition universelle. Cependant, cet événement a contribué à la venue de nombreux touristes étrangers. Fermé cet hiver, le jardin zoologique rouvrira durant le mois d'avril.





Accessoires marque "Revel" pour coiffures impeccables

Seulement 7.95 ch.

Pour le soins de votre chevelure (cheveux secs, normaux ou gras), choisissez "Revel", le "champion" de la beauté du cheveu. Profitez de ce prix spécial et...soyez toujours bien coiffée!

"COMB'N GO": Un coup de peigne et vous êtes prête. Parfait pour peigner et sécher le cheveu dans un seul et même mouvement. N'abîme pas votre permanente, plus d'encombrants bigoudis et... vous avez toujours l'impression de sortir de chez le coiffeur.

"CURL'N GO": Enroulez vos cheveux autour des rouleaux préalablement chauffés et... hop vous voilà bien coiffée! Cheveux trop frisés?: "CURL'N GO"; cheveux trop raides?: "CURL'N GO". C'est vraiment l'indispensable" de la femme moderne, coquette et... pressée.

Fabrication canadienne. 12 watts, 120 volts, app. normes de la CSA.

Hygiène et Beauté

MIRACLE MART

TOUTE LA MARCHANDISE ANNONCEE EST DISPONIBLE dans 9 MAGASINS

POUR RAJEUNIR VOS MEUBLES!



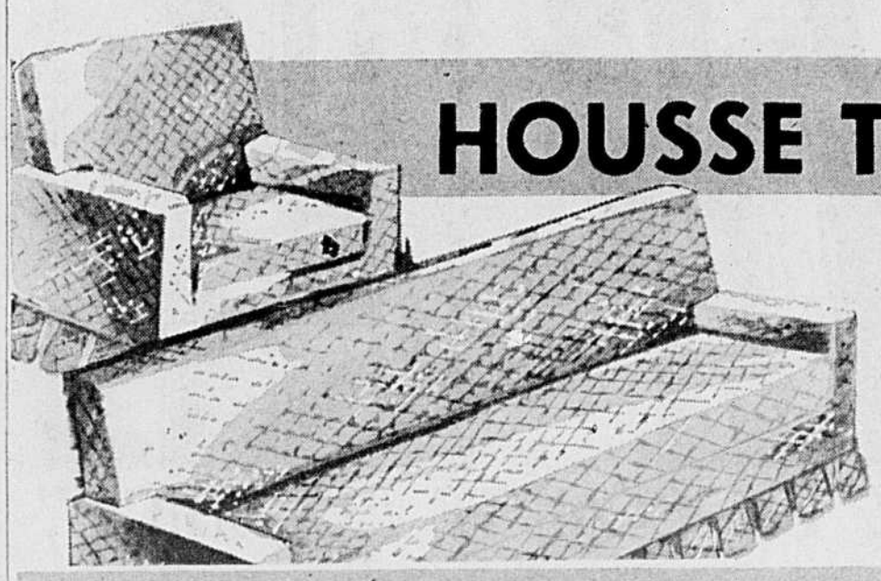

"KANT SLIP"

JETÉS FONCTIONNELS

Pour rajeunir des meubles quelque peu fatigués ou pour les protéger contre la poussière ou les ardeurs du soleil! Ces jetés peuvent aussi servir de couvre-lit.

A. En tissu mixte coton nylon et rayonne; envers mousse collé. Couleurs: brun, vert, or, mandarine. Frange coton assortie. Lavables et très seyants.
Jeté de 60" sur 72" 6.97 ch. (fauteuil)
Jeté de 72" x 90" 8.97 ch. (gros fauteuil)
Jeté de 72" sur 120" 12.97 ch. divan ou lit)

B. En tissu mixte coton, nylon et rayonne; envers mousse collé. Couleurs: vert, or, brun, melon. Jetés lavables, pratiques et très décoratifs.
C. En tissu mixte de motif floral; envers mousse collé. Couleurs: brun, vert, or, bleu. Frange coton de teinte unie. Lavables Rehausseront la beauté de vos meubles rembourres.
Jeté de 60" sur 72" 8.97 ch. (fauteuil)
Jeté de 72" sur 90" 12.97 ch. (gros fauteuil)
Jeté de 72" sur 120" 16.97 ch. (divan ou lit)



HOUSSE TEXTURÉES TRÈS SEYANTES

Housse pour fauteuil 8.97 ch.

Housse pour divan 17.97 ch.

Tres jolies housses en tissu mixte: tricot coton extensible (84%), nylon extensible (9%) et rayonne (7%). Couleurs: brun, vert, or turquoise. Frange unie assortie.

Ces housse s'adaptent a tous divans de dimensions standard et fauteuils rembourrés ordinaires sauf aux fauteuils à oreillettes ou sans appuie-bras. Elles sont confectionnées d'une seule pièce avec bavolet à la partie inférieure.

HEURES D'OUVERTURE

CHOMEDEY — Lundi et merc.: 9h30 am à 6h pm; Mardi et jeu.: 9h30 am à 10h pm; Vendredi: 9h am à 10h pm; Samedi: 9h am à 6h30 pm

JEAN-TALON — Lundi, mar., merc.: 9h30 à 6h pm; Jeudi: 9h30 am à 10h pm; Vendredi: 9h am à 10h pm; Samedi: 9h am à 6h30 pm

GREENFIELD PARK — Lundi, mardi, mercredi, jeudi: 9h30 am à 10h pm; Vend. et samedi: 9h am à 10h pm

PLACE VERSAILLES — Lundi, mardi et mercredi: 9h30 am à 6h pm; Jeudi: 9h30 am à 10h pm; Vendredi: 9h am à 10h pm; Samedi: 9h am à 6h pm

PLACE LASALLE — Lun., mar., merc.: 9h30 à 6h pm; Jeudi: 9h30 am à 10h pm; Vendredi: 9h am à 10h pm; Samedi: 9h am à 6h pm

WEST ISLAND MALL — Lun., mar., merc.: 9h30 à 6h pm; Jeudi: 9h30 am à 10h pm; Vendredi: 9h am à 10h pm; Samedi: 9h am à 6h pm

PONT-VIAU — Lundi, merc.: 9h30 am à 6h pm; Mardi, jeudi: 9h30 am à 10h pm; Vendredi: 9h am à 10h pm; Samedi: 9h am à 6h30 pm

PLACE LONGUEUIL — Lundi, mardi, mercredi, jeudi: 9h30 am à 10h pm; Vendredi, sam.: 9h am à 10h pm

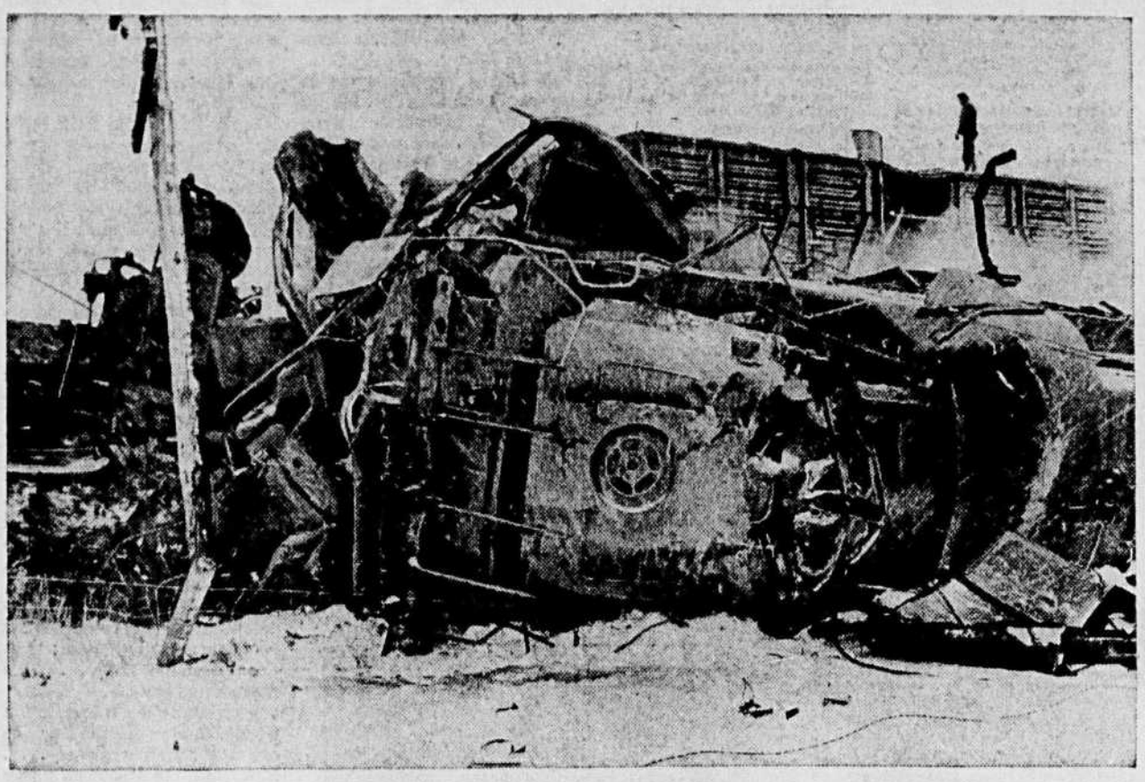
ALEXIS NIHON PLAZA — Lun., mar., merc.: 9h30 à 6h pm; Jeudi: 9h30 am à 10h pm; Vendredi: 9h am à 10h pm; Samedi: 9h am à 6h pm

CAHIER No 3 / PAGES 45-66 LA PRESSE SPORT / BANDES DESSINEES

MONTREAL, JEUDI 16 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 266

## *La collision ferroviaire près de Drummondville*

# C'est en vain que les bolides ont ralenti leur course mais la vigilance des conducteurs a sauvé des vies



*De l'acier tordu. C'est tout ce qui reste des puissantes locomotives*



*Deux bêtes à corne ont été tuées sur le coup. Quatre autres bovins, blessés, ont dû être abattus sur place.*

*Textes :*
*Oswald Mamo*
*Germain Tardif*

*Photos :*
*Michel Gravel*
*Paul-Henri Talbot*

### *Les mécaniciens ont sauté à 50 pieds du point d'impact*

Il faut attribuer à la vigilance des mécaniciens de locomotives que la collision ferroviaire survenue hier matin près de Saint-Germain-de-Grantham n'ait coûté aucune perte de vie.

Les dégâts matériels sont lourds; il y a eu treize blessés mais aucun cas grave, bien que cinq personnes ont dû être traitées à l'hôpital. Il va sans dire que plusieurs autres personnes ont subi des ecchymoses et n'ont pas requis de soins médicaux.

L'accident est arrivé à environ cinq milles à l'ouest de Drummondville entre un convoi de marchandises du CN et le train Champlain qui se rend chaque matin de Québec à Montréal.

Une enquête a été instituée afin de déterminer les causes de la collision.

Il était environ 9 h. 30 du matin lorsque la collision s'est produite. Les deux trains roulant en sens contraire sur une voie simple sont entrés en collision à un endroit où la vitesse normale doit atteindre 70 milles à l'heure, mais ils avaient eu le temps de ralentir considérablement leur course.

Le "Champlain" emmenait 101 passagers et avait un équipage de 19 membres. La plupart des personnes blessées ont été traitées sur place. Elles ont pu poursuivre leur voyage vers Montréal dans des autobus, mais ont dû arriver dans la métropole trois heures plus tard que prévu.

L'un des cinq blessés qui ont été transportés à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville, M. Edmour Boudreault, était l'un des mécaniciens du convoi de marchandises. Deux cuisiniers du "Champlain" ont subi des brûlures. Les deux autres blessés étaient des passagers. Une femme, Mme Groleau, souffre d'une fracture à la jambe.

**Vigilance des mécaniciens**

Les mécaniciens du "Champlain", MM. Louis-Philippe Pelletier et Magloire Fournier, ont vu venir l'autre train alors qu'ils en étaient séparés d'environ un mille. Leur propre train roulait alors à environ 70 milles à l'heure.

"Nous avons appliqué les freins, ont-ils déclaré au représentant de LA PRESSE, et les mécaniciens du convoi de marchandises, dont M. Edmour Boudreault, ont dû faire la même chose puisque la vitesse des deux bolides a aussitôt commencé à diminuer."

Les mécaniciens auraient bien souhaité stopper complètement, mais la vitesse à laquelle ils voyageaient leur interdisait de le faire dans l'espace relativement court d'un mille qui leur restait.

"Nous sommes parvenus à réduire la vitesse du "Champlain" à environ 25 mph, a déclaré M. Pelletier, lorsque nous avons constaté que la collision était inévitable. J'ai demandé à mon coéquipier de sauter. Nous avons pu sauter à environ 50 pieds du lieu de l'impact."

Selon les deux mécaniciens du "Champlain", les deux trains devaient rouler à environ 20 mph au moment de la collision. C'est ce qui explique qu'il n'y a eu aucune perte de vie à déplorer et que les dommages aient été minimisés.

Les trois locomotives sont tout de même complètement hors d'usage.

L'état de M. Pelletier a nécessité huit points de suture à la tête et des soins au bras gauche. Son équipier, M. Fournier, a subi des blessures légères à la tête.

Dans les locomotives du convoi de marchandises, les mécaniciens, MM. Gérard Vézina et Edmour Boudreault, ont cherché à sauter tous les deux après avoir appliqué les freins. Seul M. Vézina a pu le faire, M. Boudreault s'est retrouvé pris dans l'amas de ferraille que constituait sa locomotive après le choc.

En dépit d'une blessure à la tempe gauche et malgré les flammes qui avaient pris naissance dans les débris, M. Vézina vint à son secours et parvint à le dégager.

En plus de trois locomotives, quatre wagons du convoi de marchandises ont quitté la voie. Le train en comptait une quarantaine.

**A bord du "Champlain"**

A bord du "Champlain, plusieurs personnes ont roulé sur le plancher, d'autres se sont frappé la tête sur les banquettes avant. Certains passagers qui se trouvaient debout au moment du choc ou qui étaient en train de déjeuner dans le wagon-restaurant ont été projetés à plusieurs pieds de distance, à travers les malles et autres bagages qui s'étaient répandus un peu partout.

Mais tous ceux à qui nous avons pu parler ont dit qu'il n'y a pas eu de panique.

**Six vaches tuées**

L'un des wagons de fret les plus près des locomotives transportait une quarantaine de bêtes à cornes. Deux ont été tuées sur le coup et quatre autres ont dû être abattues.

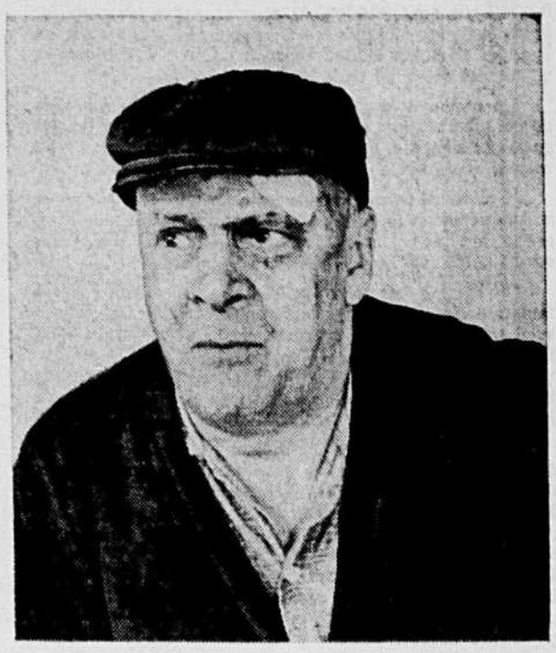
Le feu qui s'était déclaré immédiatement après la collision flambait encore à une heure, faute d'eau pour l'éteindre.

Les enquêteurs du Canadien National ont immédiatement entrepris une enquête pour découvrir la cause de l'accident.

Des employés de la compagnie qui se trouvaient sur les lieux sont d'avis que la tempête de neige a nui au bon fonctionnement d'un aiguillage.

## La Palice en aurait dit autant

**Un porte-parole du CN a déclaré que la collision fait l'objet d'une enquête, mais, imperturbable, a admis que déjà on peut affirmer que "l'un des deux trains aurait dû rouler sur une autre voie" . . . Pourquoi ne l'était-il pas ? Voilà la question.**



*M. Magloire Fournier, 63 ans, mécanicien à bord du "Champlain", a sauté quelques secondes avant l'impact.*



*M. Louis-Philippe Pelletier, 61 ans, faisait équipe à M. Fournier aux commandes de la locomotive du "Champlain".*

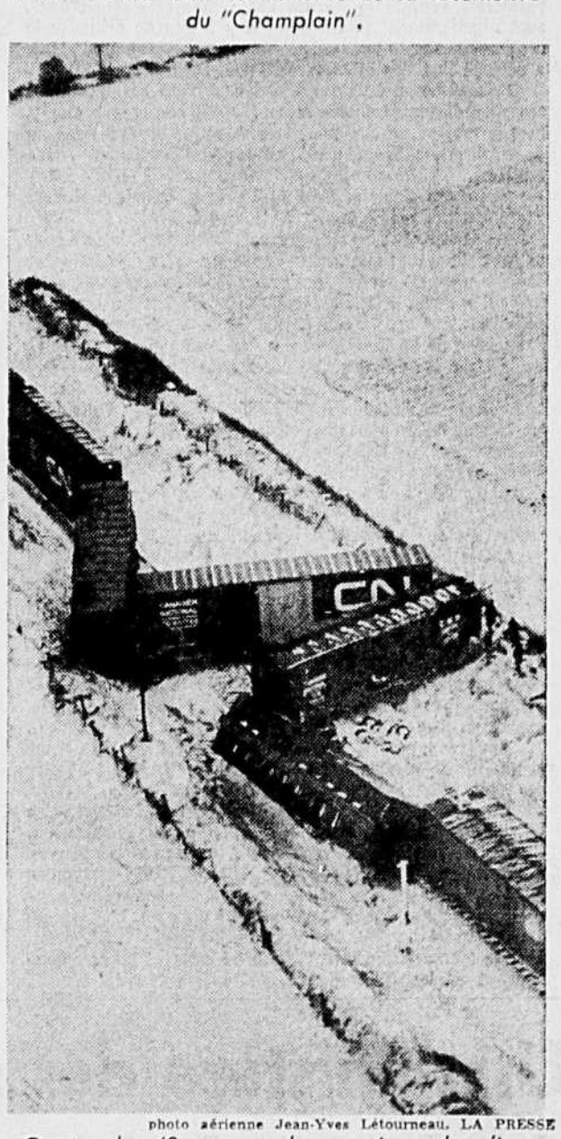


photo aérienne Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

*Quatre des 40 wagons du convoi-marchandises ont quitté la voie.*



*Fin des émotions. Les passagers du "Champlain" poursuivent leur voyage en autobus.*



*Témoins oculaires de l'accident, M. et Mme André Thiboutot, regardaient passer le train au bout de leur ferme.*

**BULLETIN**

Montreal (ECPI) — NOUS AVONS BESOIN D'AIDE pour localiser les personnes de valeur, âgées de 17 à 40 ans, capables de se qualifier en Programmation Electronique IBM.
A cause de la demande très forte de programmeurs et des opportunités sans pareilles dans ce domaine, nous d'ECPI ne vous donnerons l'entrainement dans notre école qu'après nous être assurés que vous serez un APPORT POUR LA PROFESSION.
Il vous faudra passer avec succès notre épreuve d'aptitude et rencontrer les normes de qualification en plus d'être un gradué du cours secondaire désireux de gagner un salaire stable et au-dessus de la moyenne, une fois que vous aurez acquis de l'expérience.
Pouvez-vous vous qualifier? Pour le savoir et recevoir notre test d'aptitude gratuit, s.v.p. écrire à:

ÉCOLE DE CYBERNÉTIQUE ET DE PROGRAMMATION INC.
Dépt. P-44
1421, ave Atwater, Mtl. — 935-9687

ecpi
ÉCOLE DE CYBERNÉTIQUE ET DE PROGRAMMATION INC.
Dépt. P-44
1421, avenue Atwater, Montréal

☐ s.v.p. me poster un test d'aptitude gratuit pour savoir si je suis qualifié.

Nom _____ Age _____
Adresse _____ Années d'étude _____
Ville _____ Province _____

# EN TRE NOUS



PAR MARCEL DESJARDINS

## La nomination d'un directeur gérant, la clef du problème des Alouettes

Un officier d'un des clubs de la ligue Canadienne de football que nous interrogions pour connaître ses réactions à propos de la vente par Ted Workman de toutes ses actions dans les Alouettes nous a répondu qu'il ne voulait retenir qu'un seul détail de toute l'affaire.

La promesse par Joe Atwell de donner aux Alouettes un gérant d'affaires est le seul point d'intérêt pour lui. Un geste qui s'impose, une décision vraiment intelligente, a-t-il ajouté. C'est là la clef du problème, à mon avis.

"Faites une tournée de tous les clubs des ligues Nationale et Américaine de football, et vous verrez que tous, sauf deux, ont un chef instructeur mais aussi un GERANT D'AFFAIRES ou un DIRECTEUR GERANT", a-t-il dit.

Cet homme doit connaître très bien le football, l'aspect financier d'une équipe et la façon de rétablir les bonnes relations entre le chef instructeur et les joueurs, lorsque la situation devient tendue. C'est un officier qui doit exercer un certain contrôle sur les instructeurs et leurs joueurs, sans toutefois se rendre coupable d'ingérence et qui commandera le respect des uns et des autres.

Il faut reconnaître qu'il y a deux ans, Ted Workman, a tenté de donner aux Alouettes un tel homme dans la personne de Red O'Quinn. Mais il lui fallait obtenir la permission des Rough Riders d'Ottawa, car l'ancien porte-couleurs des Alouettes était sous contrat avec le club de la capitale. O'Quinn était trop précieux aux Rough Riders pour qu'ils le laissent partir. Il ne fait nul doute qu'il aurait été l'homme idéal ici, non seulement à cause de son talent d'administrateur et d'expert de football, mais aussi en vertu de la vive popularité dont il jouit.

C'est un homme de cette trempe que Atwell devra engager s'il veut que la nomination d'un directeur gérant ait vraiment une signification pour le public montréalais.

* * *

Si les Tiger-Cats de Hamilton sont éliminés par les Rough Riders dans la finale de l'est ce ne sera pas parce qu'ils auront péché par excès de confiance. Ils ont déjà été prévenus par leurs dirigeants qu'ils rencontrent un club qui aligne possiblement "le meilleur quart-arrière sur le continent" pour employer leurs propres mots et une équipe de grande classe.

Jake Gaudaur nous déclare qu'il est impossible de ne pas admirer le talent de meneur de Russ Jackson, son habileté à lancer le ballon à ses coéquipiers et sa faculté de choisir les bons jeux au bon moment.

Ce n'est pas que Gaudaur ne considère pas comme excellentes les chances de son club de gagner, mais il insiste sur le fait que les siens ne peuvent espérer l'emporter sans un effort de tous les moments du match. "Ce serait s'illusionner que de croire que nous pouvons l'emporter par un remarquable effort dans le dernier quart", a-t-il dit. "Il nous faudra nous mettre à l'oeuvre dès le début, et ne cesser de lutter jusqu'au dernier instant".

Il ne croit pas que l'état du terrain puisse être un facteur, mais il admet que c'est un fait prouvé que les siens sont loin d'être à leur meilleur quand il fait chaud, ce qui laisse croire qu'ils sont beaucoup plus efficaces à cette période de l'année qu'à l'été.

## *Objection aux remarques concernant les assistances aux matches des nouveaux clubs*

"Remarques injustes, exprimées sans réflexion", disent les gens des six nouveaux clubs de la ligue Nationale de hockey, en parlant de celles faites en marge des assistances à leurs matches, de la part de personnes des six anciennes villes du circuit.

Ce n'est pas parce que depuis des années, certaines patinoires comme le Forum et le Maple Leaf Gardens, sont régulièrement remplies, qu'il y a lieu de critiquer le nombre des spectateurs qui viennent à nos rencontres", nous a déclaré l'un des officiers de l'une des équipes.

"Aucun de nous ne s'attendait à voir nos patinoires remplies dès la première saison. Qu'on comprenne que le hockey majeur est quelque chose de nouveau, qu'il a besoin de se faire connaître, et que la chose prend des années", nous a-t-il dit.

"Combien d'années cela a-t-il pris aux anciens clubs à remplir leurs patinoires ?" a-t-il ajouté.

Don Ruck, du bureau américain de la ligue, insiste pour sa part sur le fait que les six nouveaux clubs doivent lutter dans le moment contre l'attraction extraordinaire qu'est le football majeur. Ainsi, les Seals d'Oakland ont à lutter au point de vue spectateurs avec les Forty-Niners de San Francisco, de la ligue Nationale, et les Raiders d'Oakland, de la ligue Américaine. De plus, deux des plus brillantes équipes collégiales cette saison en sont deux de la Californie.

"Voyez la situation à Philadelphie", dit-il. "Vous avez les Eagles de Philadelphie, de la ligue Nationale, les Colts de Baltimore, le Villanova, le Penn State, et cinq équipes collégiales de basketball. Croyez-vous qu'il soit facile d'amener des amateurs voir les Flyers ?"

Aussi, Ruck ne doute pas que les assistances s'amélioreront dès que la saison de football aura pris fin.

"Mais c'est merveilleux de la façon dont les nouveaux clubs se comportent", s'est-il exclamé. Ils sont tout feu, tout flamme. Je n'ai jamais vu un groupe d'athlètes tellement chercher à s'affirmer. Peut-être qu'ils n'ont pas l'habileté des joueurs des anciennes équipes, mais ils compensent par l'ardeur qu'ils mettent dans leur jeu. Ils patinent furieusement et inlassablement. Ils ont ce qu'il faut pour soulever l'enthousiasme des foules. Celles-ci sont peut-être faibles, mais elles jubilent comme nulle part ailleurs dans la ligue".

Ruck avoue qu'il est lui-même surpris de leur tenue et ne souhaitent qu'une chose, soit qu'ils continuent à lutter de façon aussi agressive, aussi dynamique.

La tenue de ces joueurs est une preuve éclatante, selon lui, que le hockey majeur avait besoin d'une expansion. C'était un non-sens de croire que le Canada ne pouvait développer plus de bons joueurs de hockey que ceux qu'on voyait chez les six clubs de la ligue. C'est l'occasion de s'affirmer qui faisait défaut à quantité d'autres. L'expansion a corrigé cette lacune. La façon dont ils patinent, ils jouent, indique leur décision bien arrêtée de montrer qu'ils appartiennent au hockey majeur.

# Les Backstrom, Duff et Richard sortent de leur léthargie et le Canadien gagne, 5 à 1

BLOOMINGTON, Minn. — Enfin, une visite dans le vestiaire du Canadien où les sourires pouvaient se lire sur toutes les figures.

Et particulièrement sur celles de Toe Blake, Henri Richard, Ralph Backstrom et Dick Duff que ce triomphe de

**par Gilles Terroux**
**envoyé spécial**
**de LA PRESSE**

5-1 aux dépens des North Stars du Minnesota venait de soulager.

Pour Blake, c'était l'occasion de commenter une victoire pour la première fois depuis le 28 octobre alors que le Tricolore avait vaincu les Blues de St-Louis.

"De loin notre meilleure performance contre une équipe de l'expansion", disait-il.

"Je suis surtout heureux des buts de Richard et Backstrom. Ce n'est un secret pour personne que l'attaque de l'équipe repose sur la tenue de nos centres."

Cinq joueurs différents ont fait exploser l'offensive du Tricolore : Ted Harris, Richard, Backstrom, Duff et Yvan Cournoyer. Wayne Connelly a privé Lorne Worsley d'un blanchissage en marquant un but controversé à la deuxième période.

En plus de son but, Richard a récolté deux assistances. "Je me sentais bien ce soir. J'espère que la chaleur de la Californie ne me dérangera pas", a-t-il commenté.

Backstrom n'avait pas compté depuis le deuxième match de la saison. "Avez-vous déjà vu un joueur rater autant de belles chances de compter ? Même ce soir, j'aurais pu compter deux buts de plus", disait-il.

Duff, pour sa part, a marqué un but et amassé trois assistances, soit deux fois plus de points qu'il n'en avait récolté depuis le début de la saison.

**Jean-Claude Tremblay**
**blessé à l'épaule**

"Nous patinions tous avec aisance, ce soir. C'est toute la différence. Cette patinoire est sûrement la meilleure du circuit", d'expliquer Duff.

Jean-Claude Tremblay était le seul qui ne paraissait pas se réjouir du résultat du match. Il n'avait pas joué depuis le début de la première période en raison d'une blessure à l'épaule gauche.

"Ce n'est sûrement rien de grave. Mais je n'ai voulu prendre aucun risque", a dit Tremblay. La recrue Serge Savard l'a remplacé aux côtés de Ted Harris et s'est bien comporté.

Autant la première période avait été monotone en raison de la défensive constante, autant la seconde a soulevé l'enthousiasme et plus souvent qu'autrement l'ire des 12,898 spectateurs.

La soirée fructueuse de Richard avait débuté lors du but de Ted Harris. Après que Worsley eut frustré André Boudrias, Richard a capté la passe de Duff et a dirigé la contre-offensive. Dès son entrée en territoire adversaire, il a laissé la rondelle derrière à Harris qui a profité de l'écran que formait le défenseur Bob Woytowich pour décocher un dur lancer à la droite de Cesare Maniago.

Connelly était au banc des punitions lorsque Duff a complété la stratégie amorcée par Richard et Jacques Laperrière. Puis, moins de deux minutes plus tard, Richard mettait fin à sa longue période léthargique grâce à un boulet dans le haut du filet.

**CANADIEN — But : Worsley. Défenses : Laperrière, Harper. Centre : Backstrom. Ailiers : G. Tremblay, Larose. Substituts : Vachon, J. Tremblay, Duff, T. Harris, Cournoyer, Provost, Rousseau, Richard, Vadnais, Savard, Lemaire, Watson.**

**MINNESOTA — But: Maniago. Défenses : McCord, Goegan. Centre : Masterton. Ailiers : Taylor, Goldsworthy. Substituts : Bauman, Woytowich, Vasko, McMahon, Hall, Cullen, Connelly, MacDonald, Boudrias, D. Harris, Balon, Cullens.**

**Arbitre : Lloyd Gilmore. Juges de lignes : Brent Casselman et Bob Myers.**

**PREMIERE PERIODE**

1—Canadien, Harris (1er) ..... 17:41
(Duff et Richard)
Punition : aucune.

**DEUXIEME PERIODE**

2—Canadien, Duff (2e) ..... 1:35
(Richard)
3—Canadien, Richard (2e) .... 3:21
(Duff et Rousseau)
4—Minnesota, Connelly (4e) ... 6:38
(Cullen et Woytowich)
Punitions : Connelly 1:14, Harper, Taylor 4:47, Laperrière 14:51, Vasko 19:56.

**TROISIEME PERIODE**

5—Canadien, Backstrom (2e) .. 11:39
(Larose et Harris)
6—Canadien, Cournoyer (8e) .. 17:02
(Duff et Laperrière)
Punition : aucune.

Lancers par :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Minnesota | 5 | 7 | 3 | —15 |
| Canadien | 7 | 8 | 8 | —23 |

Assistance : 12,898.

Pour une raison que l'on ignore, le juge de but n'a pas allumé la lumière rouge et Provost a logé le disque derrière Maniago. Mais l'arbitre Lloyd Gilmour a donné gain de cause à Richard, qui n'avait pas compté depuis le 28 octobre.

**Worsley proteste**

Le but de Connelly a soulevé les protestations de Worsley.

"Je croyais que Connelly avait poussé la rondelle avec son patin, voilà tout", a commenté Worsley.

Puis, cinq minutes avant la fin de la période, ce fut au tour de l'instructeur Wren Blair de critiquer avec véhémence lorsque l'arbitre et le juge des buts ont refusé un but à Bill Masterton.

Le lancer bas de Masterton a semblé pénétrer dans le coin du filet, puis en ressortir aussitôt.

"Tout le monde, sauf d'arbitre et le juge de buts, a vu la rondelle pénétrer dans le filet", de maugréer Blair. L'attitude de l'arbitre a particulièrement irrité les North Stars.

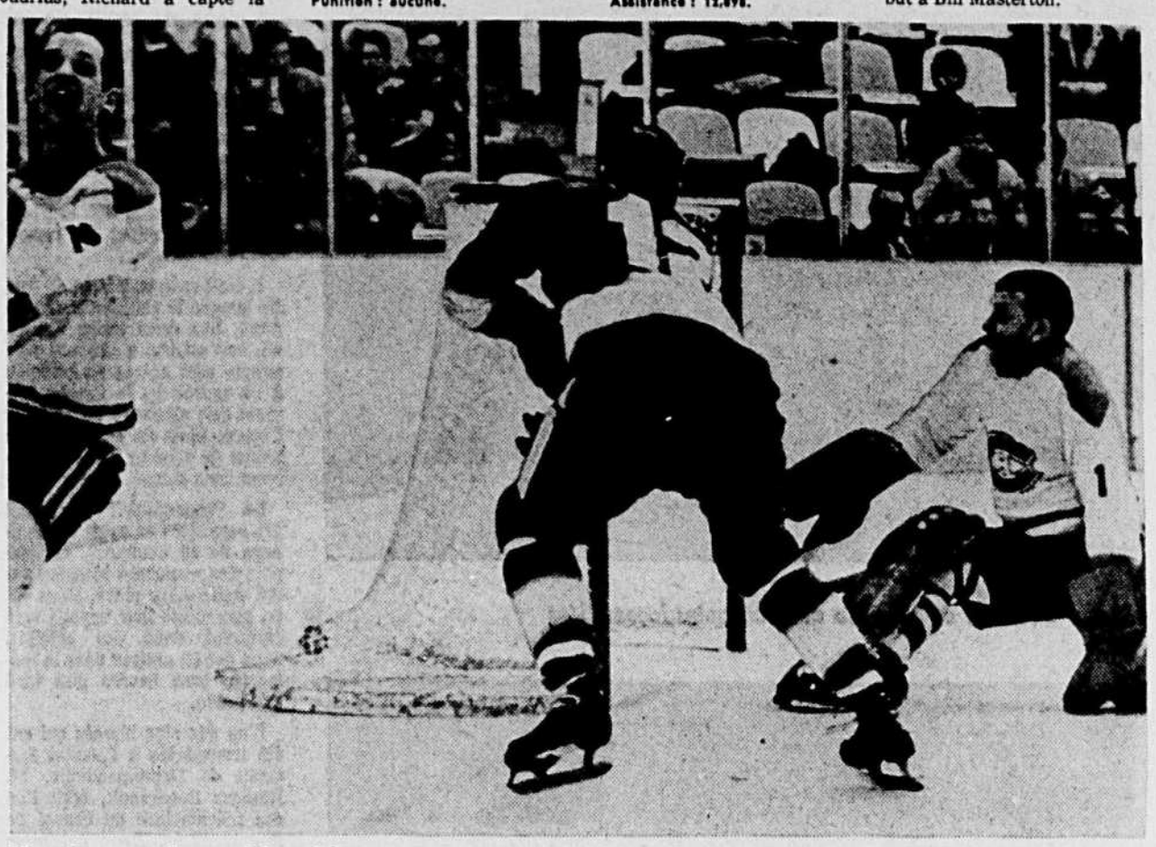
"Je lui ai demandé pourquoi n'accordait-il pas le but", a dit Bob Woytowich. Il m'a répondu : "Le juge de buts m'a fait signe qu'il n'y avait pas but, donc il n'y a pas but."

La machine des North Stars a manqué d'essence à la troisième période. A tel point que Worsley a reçu seulement trois lancers, et des lancers de loin par surcroît.

Après avoir failli à la tâche lors d'une échappée dès le début de l'engagement, Backstrom a enregistré le but le plus spectaculaire du match, huit minutes plus tard. Il a déjoué trois joueurs des North Stars avant de se moquer de Maniago.

**BLOC-NOTES** — Les journalistes de Minneapolis et St-Paul ont fait grand état de l'élément français au sein du Canadien. Mike Lamey du Minneapolis Star a consacré son article d'hier aux expressions françaises que prononcent sur la patinoire les Cournoyer, Laperrière, Vachon, Savard, telles "Frappe-le", "Passe-moi la rondelle", "Surveille Boudrias à gauche" . . . Dans le programme des North Stars, l'article de **Bill Boni**, du Dispatch-Pioneer Press de St-Paul commence par la phrase : "Les Canadiens sont là" . . . Le masque protecteur a épargné une blessure au gardien de but Gary Bauman dans l'exercice qui a précédé le match . . . Bauman a été atteint en pleine figure par un boulet de **Parker MacDonald** . . .

Plusieurs Canadiens assistaient au match, dont le Dr André Marcoux, de St-Jean, qui travaille à la clinique Mayo . . . **Provost** a joué à l'aile gauche en compagnie de **Lemaire** et **Cournoyer** . . . Cinq points de suture ont été nécessaires pour fermer une coupure à la bouche de **Cesare Maniago** . . . Le gardien du Minnesota a été atteint par un lancer de Provost au début du match . . . **Gilles Tremblay** a été coupé à la figure par un lancer de **Duke Harris** à la fin de la deuxième période . . .



## Worsley perd son blanchissage

Le gardien de but Lorne Worsley a été envoyé dans la mêlée à la place du jeune Rogatien Vachon devant le filet du Canadien, hier, contre les North Stars du Minnesota. Il a failli réussir un blanchissage. C'est Wayne Connelly (12) qui l'en a empêché à la deuxième période. A gauche, le défenseur Jacques Laperrière exprime son dépit.

## Classement de la Ligue Nationale

**Aujourd'hui**

New York à Philadelphie
Détroit à Oakland

**Demain**

Détroit à Los Angeles

**Hier**

Canadien 5, Minnesota 1
Boston 2, Toronto 4
Chicago 4, St. Louis 1
Philadelphie 0, Pittsburgh 5
Los Angeles 1, Oakland 4

**Classements**
(division Est)

| | J | G | P | N | P | C. | PTS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Toronto | 16 | 9 | 6 | 1 | 58 | 36 | 19 |
| N York | 13 | 7 | 3 | 3 | 45 | 34 | 17 |
| Détroit | 14 | 8 | 5 | 1 | 49 | 44 | 17 |
| Boston | 13 | 7 | 4 | 2 | 46 | 35 | 16 |
| Canadien | 15 | 6 | 5 | 4 | 35 | 35 | 16 |
| Chicago | 15 | 5 | 7 | 3 | 40 | 52 | 13 |

(division Ouest)

| | J | G | P | N | P | C. | PTS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| L. Angel. | 15 | 7 | 5 | 3 | 46 | 46 | 17 |
| Pittsb. | 16 | 6 | 8 | 2 | 39 | 41 | 14 |
| Minnes. | 13 | 5 | 5 | 3 | 30 | 37 | 13 |
| Philadel. | 13 | 5 | 5 | 3 | 25 | 30 | 13 |
| St. Louis | 13 | 4 | 8 | 2 | 31 | 38 | 10 |
| Oakland | 17 | 3 | 11 | 3 | 38 | 54 | 9 |

**Comparaison Est-Ouest**

DANS L'EST

| | J | G | P | N | P | C. | PTS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Est | 16 | 12 | 4 | 0 | 61 | 39 | 24 |
| Ouest | 16 | 4 | 12 | 0 | 39 | 61 | 8 |

DANS L'OUEST

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Est | 16 | 9 | 5 | 2 | 44 | 29 | 20 |
| Ouest | 16 | 5 | 9 | 2 | 29 | 44 | 12 |

TOTAL

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Est | 32 | 21 | 9 | 2 | 105 | 68 | 44 |
| Ouest | 32 | 9 | 21 | 2 | 68 | 105 | 20 |

# Un ministère des sports dès la prochaine session

PARIS (AFP) — Le gouvernement du Québec pourrait s'inspirer des structures nationales, régionales et départementales du ministère français de la Jeunesse et des Sports pour créer son propre ministère de la Jeunesse, des Loisirs et des Sports.

A cette fin, une délégation de la province est à Paris depuis le 11 novembre et y consultera des hauts-fonctionnaires jusqu'au 26. Cette délégation dirigée par M. Jean-Marie Morin, a déjà eu des entretiens avec le ministre François Missoffe sur les échanges de jeunes et les modalités d'un Office franco-québécois qui administrerait le programme.

Une autre délégation, présidée par le sous-ministre du revenu Robert Després, est en France depuis le 6 novembre pour y étudier le mécanisme de l'imposition et de la perception des taxes.

Ce qui ne rassurera peut-être pas spécialement le contribuable québécois — le groupe reviendrait au pays en fin de semaine, fort satisfait de son voyage.

On dit que les délégués ont été particulièrement impressionnés par l'institution de la taxe dite à la valeur ajoutée (T.V.A.) qui va d'ailleurs être généralisée prochainement en France, et par l'existence de l'Ecole nationale des impôts de Clermont-Ferrand, qui forme chaque année plusieurs centaines d'inspecteurs et de contrôleurs des contributions.

A Montréal, où avait lieu hier l'inauguration du 5e salon du ski et des sports d'hiver, l'hon. Gabriel Loubier, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, a déclaré qu'un ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs sera créé dès la prochaine session.

La rumeur circule à l'effet que Jean-Marie Morin serait nommé ministre de ce secteur et que le journaliste du sport Louis Chantigny, de LA PATRIE soit nommé sous-ministre.

Les deux hommes sont d'ailleurs ensemble à Paris présentement.


GRANDE VENTE
de pneus à neige General




- Nervures profondes
- Roulement silencieux
- Semelle extra large
- Arrêts rapides et sûrs
- Puissance de traction partout
- 46% de traction additionnelle avec crampons de sécurité Général

Toujours à prix populaire et pour tous les budgets
FACILITES DE PAIEMENTS
Carte Credico honorée



LUDGER GRAVEL & FILS LTEE
GENERAL TIRE
CITY TIRE COMPANY (1963) INC.
GENERAL TIRE

7905, boul. SAINT-LAURENT
Tél. : 384-6120

1100 est, boul. DORCHESTER
Tél. : 845-2122

CELA RAPPORTE DE TRAITER AVEC LE PLUS IMPORTANT VENDEUR

*lorsque vous achetez votre Chevrolet ou Oldsmobile '68*

2085 ouest, STE-CATHERINE
près du FORUM

Tél. 933-6781

Ouvert le soir

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.

# "Le ski devient accessible à un plus grand nombre sinon à tous"

## —Le père Marcel de la Sablonnière

par Paul-Emile Prince

Alors que le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Me Gabriel Loubier, inaugurait officiellement hier le Salon de ski et des sports d'hiver, à la Place Bonaventure, le père Marcel de la Sablonnière, directeur du Centre des loisirs de l'Immaculée-Conception et l'instigateur de plusieurs mouvements en faveur des sports et loisirs familiaux, s'est efforcé à démontrer que le ski devenait un sport à la portée d'un plus grand nombre sinon de tous.

En faisant remarquer que la pratique des sports, particulièrement le ski, sur une base familiale était un objectif, le Père Sablon a fait remarquer qu'il fallait la coopération d'autres organismes pour atteindre ce but, mais que déjà l'on avait posé, en certains milieux, des gestes concrets pour faciliter la pratique du ski, par exemple, par un plus grand nombre.

"Ici et là l'entreprise privée, et je parle du monde du ski, a déjà accompli de louables réalisations pour faciliter l'accès et l'initiation du plus grand nombre à la pratique de ce sport d'hiver par excellence," disait-il. Puis il ajoutait : "Nos salons se sont efforcés de sensibiliser davantage les propriétaires de stations de ski, les marchands d'équipement aux ressources financières bien souvent limitées des pères de famille. Ils comprennent aussi que c'est là leur intérêt".

Ce que ces efforts ont donné, en pratique ? "Vous connaissez comme moi des marchands d'équipement qui consentent des réductions substantielles pour rejoindre les possibilités du budget familial. Combien d'autres, tout en affichant dans leur vitrine le matériel de l'année à un prix élevé, introduisent cependant la famille dans l'arrière-boutique et lui vendent pas cher du tout de l'équipement aussi bon mais de l'année précédente", dit-il.

Et le père Sablon concluait : "Mais ce progrès, déjà sensible, ne peut s'accomplir qu'au cours des années."

Puis pour appuyer sa thèse, le père Sablon citait en plus des réductions notables que des stations de ski offrent aux jeunes, aux familles. "Je connais une station qui, pour $55.00 offre 5 jours, soit 20 heures de leçon, les remontées mécaniques, la chambre et la pension".

Puis le directeur du Centre de l'Immaculée - Conception ajoutait qu'il était convaincu qu'avec le temps et "la participation active de l'Etat", le ski aussi bien que les autres sports d'hiver deviendraient de plus en plus accessibles non seulement à un plus grand nombre mais à tous".

Cette participation de l'Etat, le père Sablon la voit aussi dans la réalisation de parcs d'hiver, de centres de ski provinciaux pouvant assurer un avenir meilleur, une plus grande accession des gens de chez nous aux joies du plein air.



SALON de SKI et SPORTS D'HIVER de MONTREAL

PLACE BONAVENTURE

NOV. 15-19 1967



**Des attractions sensationnelles pour TOUTE la famille**

★ **LE SKI-O-TRON,** la plus révolutionnaire piste de ski artificielle et rotative.

★ **NANCY GREENE EN PERSONNE,** la championne de la coupe du monde ainsi que : Peter Duncan, Andrée Crépeau, Scott Anderson et d'autres membres de l'Equipe Nationale de Ski.

★ **LES MEILLEURS FILMS :** Du Maurier Internationale, édition '67 ; sur le curling, le hockey, les autos-neige, ainsi que le Carnaval de Québec.

★ **LE SKI-DRIVE POUR LES 6 à 66 ANS :** L'appareil de conditionnement et préparation au ski.

★ **EUGENIO MONTI EN PERSONNE :** 8 fois champion mondial du "Bobsleigh" vous racontera ses exploits extraordinaires.

★ **TOBOGGAN :** la plus vertigineuse glissoire "Labatt".

★ **CARICATURISTE :** Admirez le talent du caricaturiste André Lemieux, durant les cliniques de ski au Petit Théâtre "Molson".

★ **MAURICE "ROCKET" RICHARD EN PERSONNE :** les samedis et dimanches après-midi.

★ **Vous lancez à 50 MILLES A L'HEURE :** notre ordinateur électronique dira si vous pouvez faire mieux.

★ **DEFILES DE MODES :** les mannequins volants vous montreront les plus récentes collections d'hiver présentées par "Dupuis".

★ **PATINAGE DE FANTAISIE :** magie et plaisirs avec Lou Folts des "Ice Sparkles", Siegfred Dursch, et Arlene Gilbert.

★ **AUTRES ATTRACTIONS :** le curling, la raquette, le ballon-balai, la voile sur glace, etc.

**Venez chanter au Brauhaus avec notre trio bavarois du Beer Garden de l'Expo.**

ADMISSION: ADULTES $1.50 ENFANTS 50¢

SAUTEZ DANS LE METRO VOUS Y SEREZ PRESTO. PRENEZ L'ESCALIER MOBILE SUIVEZ LA FLECHE INDIQUANT LAGAUCHETIERE




photo Robert Nadon, LA PRESSE

## Vedettes à l'ouverture du Salon du Ski

Le 5e Salon du ski et des sports d'hiver était inauguré officiellement hier, à la Place Bonaventure. Le ministre Gabriel Loubier, à droite, prononçait une courte allocution lors de cette cérémonie. A gauche, la championne mondiale, une gloire nationale, Nancy Greene, puis le père Marcel de la Sablonnière, l'instigateur de divers mouvements en faveur du sport en plein air et familial.

Si vous croyez que TIP TOP TAILORS ne vend que des complets VOYEZ CECI !



Chandails jay·berma en tricot banlon entièrement diminué

Un chandail en tricot ajusté au corps. Ouverture à 3 boutons, col mode, poignet réversible, bande de taille par côtes. Choix complet de couleurs; 11 en réalité.

$9.95

Si vous croyez que TIP TOP TAILORS ne vend que des complets VOYEZ CECI !



Le cardigan "Crestfield" jay·berma Orlon et laine

Un cardigan de qualité, à manches longues, un mélange d'orlon et de laine d'agneau. Tricot par côtes de fantaisie, 6 boutons métalliques, encolure en "V", 2 poches bordées de suède à la taille. Choix de teinte or, naturelle ou bleue.

$15.00

Si vous croyez que TIP TOP TAILORS ne vend que des complets VOYEZ CECI !



Chemises sport et de toilette Arrow en Tericota à repassage permanent

Un mélange polyester et coton "Sanforized" qui donne une chemise n'exigeant jamais de repassage. Chemises de toilette ou de sport dans un vaste choix de couleurs. DEPUIS

7.50

TIP TOP TAILORS

*Nous acceptons la carte* credico

TIP TOP TAILORS vous donnera satisfaction absolue ou vous rendra votre argent. Vous pouvez faire porter à votre compte.

488 OUEST, STE-CATHERINE–UN. 1-1561
Stationnement gratuit au Globe Parking
Ouvert JEUDI et VENDREDI jusqu'à 9 heures

CENTRE D'ACHATS BOULEVARD
4263 EST, JEAN-TALON – 722-4621
Ouvert JEUDI et VENDREDI jusqu'à 9 h. 30

CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW
POINTE-CLAIRE – 695-2651
Ouvert JEUDI et VENDREDI jusqu'à 10 heures

# Mieux vaut tard...

par Jean Labossière

*Le Père de la Sablonnière connait, mieux que quiconque, la parole évangélique: "Demandez et vous recevrez". Il l'a bien prouvé, hier midi, lors de l'ouverture du Salon de ski et sports d'hiver, en demandant au ministre du Tourisme, l'établissement de centres de ski provinciaux.*

*Depuis l'heureux avènement de "Ski pour tous" en 1968, c'est la première fois qu'on ose prier le gouvernement provincial de créer des parcs d'hiver. De là à affirmer que nous irons glisser "en famille" sur les pentes du Mont Tremblant ou du Mont Orford — parcs provinciaux gérés par l'entreprise privée — il y a tout un monde.*

*Le Père "Sablon", même s'il a formulé sa demande au conditionnel, a néanmoins surpris bon nombre de gens qui, le connaissant probablement très mal, auraient cru impossible une telle requête de sa part. M. Loubier a réagi favorablement, si on en juge par la réponse non-équivoque qu'il a présentée au public.*

*Reste à savoir, bien sûr, quelle sera la réaction du secteur privé concernant l'aménagement de parcs d'hiver dans la "belle province".*

*Tous ces séduisants projets, selon M. Loubier, prendront forme à la suite de la création d'un ministère des Loisirs et des Sports. Cependant, le coup de barre dans la bonne direction, donné par un animateur hors de pair, provoquera un certain remous dans le monde du ski.*

*Sans se compromettre vis-à-vis les propriétaires de stations de ski, le Père de la Sablonnière a précisé que la province peut et doit devenir un paradis de sports d'hiver pour toutes les classes de la population.*

*S'il faut en croire les sociologues, la vitesse avec laquelle nous nous acheminons vers cette civilisation des loisirs nous laissera à peine le temps de structurer notre vie future. L'intervention du Père "Sablon" en vue de démocratiser les sports d'hiver, le ski en particulier, a peut-être tardé à venir mais n'en est pas moins bienvenue pour autant.*

*Nous avions frappé, il y a quelques jours à la porte du Salon ; on nous a ouvert et on nous a laissé entrevoir de nouvelles perspectives.*

## MANTEAUX EN ASTRAKAN

**Orig. $344 à $699**

**Ch. $172 à $459**

De notre stock ! Aussi quelques modèles style couturier ayant servi d'échantillons dans le groupe. Tous des modèles en vogue. Choix d'astrakan teint noir ou gris naturel. Tailles variées. Tous ces manteaux sont sujets à des ventes antérieures.

*SIMPSON — Le Salon de la fourrure (740) au troisième*
*En ville seulement*

**Rabais 32% à 36% !**

## SOLDE COSTUMES-PANTALONS DE LA BOUTIQUE MLLE SIMPSON

**Rég. $40 à $125 Ch. $27 à $80**

Chaque costume-pantalon comprend 3 pièces dont 1 veste, 1 pantalon et 1 jupe. Veste à devant croisé ou droit. Tons unis ou quadrillés. Brun, noir, marine ou beige. Tailles juniors 7 à 13 dans le groupe. (non dans chaque taille ou couleur)

*SIMPSON — La Boutique Mlle Simpson (735) au troisième*
*En ville seulement*

***Généreux rabais de ⅓ !***

## VETEMENTS D'EQUITATION POUR TOUTE LA FAMILLE

**Fameuse marque "Harry Hall" ! Choix de :**

| | | PRIX |
|---|---|---|
| Pantalons d'équitation en laine pour fillettes. 5 à 10. 8 seulement | Rég. 32.98 | 21.98 |
| Pantalons d'équitation en laine pour dames. 12 à 20. 19 seulement ! | Rég. 39.98 | 25.98 |
| Pantalons d'équitation en laine pour hommes. 30 à 41. 10 seulement ! | Rég. $45 | $30 |
| Vestes d'équitation en tweed pour hommes. 36 à 44. 18 seulement ! | Rég. $75 | $50 |
| Vestes d'équitation en tweed pour garçons. 24 à 32. 18 seulement ! | Rég. 39.98 | 25.98 |

Aussi choix de plusieurs autres articles tels que pantalons aux genoux, en laine ou coton extensible pour dames et pour hommes. Vestes en tweed ton noir, imperméables et quantité d'autres vêtements d'équitation pour dames et hommes.

*SIMPSON — Vêtements sport (736) au troisième*

***De manufacturiers réputés !***

## GRANDE VENTE DE ROBES POUR L'AUTOMNE ET L'HIVER

**Orig. $20 à $33 Ch. $12**

Pour dames ! Choix de modèles ligne "A", taille haute, robes droites, manches de toutes sortes. Tissus tels que crêpes, laine et Orlon*, tricot double, tricot soie. Tons prune, or, vert, bleu ou rouge. Tailles 8 à 18 et 5 à 15.

*Marque déposée Du Pont pour sa fibre acrylique.

*SIMPSON — Robes pour dames (734) au troisième*

## IMPORTANT SOLDE ! LINGERIE ET PEIGNOIRS POUR DAMES

Le choix est vaste, les coloris sont féminins et la gamme des tailles est étendue. Venez tôt pour un meilleur choix !

| | | |
|---|---|---|
| Ensembles peignoirs | Orig. 13.99 | Ens. 7.99 |
| Baby Doll en nylon | Orig. $6 | Ch. 2.99 |
| Chemise de nuit nylon | Orig. $7 | Ch. 3.99 |
| Ens. pyjamas-bikini en coton du centenaire | Rég. $4 à $7 | Ch. $2 et $5 |
| Peignoirs coton matelassé | Prix spécial | Ens. 7.99 |
| Peignoirs et robes d'intérieur en brocart | Rég. $15 | Ens. $10 |
| Combinaisons | Orig. $9 | Ch. 2.99 |

- Lavable ou nettoyage à sec
- Tailles P.M. et G. ; 32 à 36.

*SIMPSON — Lingerie pour dames (742) au quatrième*

***Hâtez-vous, 31 seulement !***

## ELEGANTS COSTUMES GARNIS DE RAVISSANTES FOURRURES

***Prix spéciaux***
**Org. 110. à 240. ch. 49.99 à 159.99**

Que toutes les élégantes se le disent... choix de tissus unis ou tweeds garnis de vison, rat musqué ou chat sauvage décoloré. Tons vert, taupe, noir et tweeds. Tailles 8 à 14 mais non disponibles dans chacun des coloris.

*SIMPSON — Manteaux pour dames (731) au troisième*
*en ville seulement*

## CHOIX DE SACS A MAIN TAILLEUR OU DE TOILETTE

**Orig. 7.98 à 69.98 Ch. 3.99 à 34.99**

Venez vite les voir... ils sont ravissants ! La plupart des modèles uniques, quelques-uns importés. Tout-aller ou de toilette en cuir, vinyl ou cuir de vache. Certains avec fermeture à rabat, poignée simple ou double ou bandoulière. Noir, brun, tan, cur verni, marine, beige et quantité d'autres teintes à la mode.

**Pas de commandes postales ni téléphoniques**

*SIMPSON — Sacs à main (702) au rez-de-chaussée*

## ELEGANTE CORSELETTE DE MARQUE "WARNER"

**Orig. 19.50 ch. 14.50**

Puissant filet lavable. Bretelles réglables. Panneau amincissant devant. Bonnets dentelle avec satin pour plus d'élégance. Modèle muni de six jarretelles. Blanc seulement. Bonnets B 34 à 36, C 34, 36, 38.

**Pas de commandes postales ni téléphoniques**

*SIMPSON — Vêtements de base (741) au quatrième*

## ½ PRIX ! CHAPEAUX D'AUTOMNE

**Rég. $10 à $27**

**Ch. $5 à 13.50**

**Pour vous mesdames !** Chapeaux d'automne ! Modèles échantillons dans des tissus habillés, velours, etc... aVste choix de formes. Dans notre collection :

24 modèles. Rég. $27 — Ch. 13.50

100 modèles. Rég. $15 à $20 — Ch. 7.50 à $10

50 modèles. Rég. $10 — Ch. $5

*SIMPSON — Chapeaux pour dames (730) au troisième*

Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

# EN VENTE VENDREDI
# LA MODE
# A PRIX DE SOLDE

**DES AUBAINES EXCEPTIONNELLES POUR HOMMES, FEMMES, ENFANTS ET ADOLESCENTS... DES VETEMENTS POUR L'HIVER, DES ACCESSOIRES ET ARTICLES QUE VOUS OFFRIREZ EN CADEAUX**



**En vente, en Ville et à Fairview Pointe-Claire, (sauf Indication Contraire), pas de commande postale ni téléphonique.**

## GANTS LONGS CUIR GLACÉ

**Rég. 13.98**

**Pai. 10.98**

**Pour dames ! Rabais $3 !** Gants en chevreau glacé. Modèle fourreau allant presque au coude. Doigts à coutures piquées. Noir seulement. Pointures 6 à 8.

*SIMPSON — Gants pour dames (708) au rez-de-chaussée*

## SOLDE FANTASTIQUE À NOTRE SALON VENDÔME

Notre collection regorge de modèles cocktail, après-midi, robes longues, robes de mariée, robes deux-pièces, en tissus fabuleux tels que lainage, tricot, soir, chiffon, brocard, velours, plusieurs perlés dans le groupe. Les plus nouveaux coloris de la saison. Tailes 6 à 18 dans le groupe.

**Ch. $20 à $100**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 30 modèles. Orig. $40 à $60 | Ch. $20 | 60 modèles. Orig. $95 à $125 | Ch. $60 | 95 modèles. Orig. $155 à $160 | Ch. $100 |
| 80 modèles. Orig. $60 à $70 | Ch. $30 | 35 modèles. Orig. $130 à $150 | Ch. $80 | 32 robes longues. Orig. $88 à $120 | Ch. $50 |
| 60 modèles. Orig. $75 à $85 | Ch. $50 | | | 25 robes de demoiselles d'honneur. Orig. $45 à $65 | Ch. $20 |

*SIMPSON — Salon Vendôme (733) au troisième. En ville seulement*

## SOLDE FIN-DE-SERIE ! BIJOUTERIE ½ PRIX

**Rég. $1 à $45 50¢ à 22.50**

Sélection vaste et variée... vous en voudrez plusieurs pièces pour vous-même ou pour donner en cadeaux ! Séries incomplètes de couleurs, de modèles. Broches, colliers, boucles d'oreilles, bracelets ; simili-perles, pierres, pierres du Rhin, métal dans le groupe.

**Pas de commandes postales ni téléphoniques**

*SIMPSON — Bijouterie (703) au rez-de-chaussée*

## SOLDE DE VETEMENTS POUR ENFANTS !

- **Chandails pour fillettes.** 100% Orlon* lavable. Pull-overs et cardigans. Motifs brodés ou jacquards dans le groupe. Blanc avec broderie, bourgogne ou vert. Pour 4, 6, 6x. **Orig. 4.98** Ch. 2.49
- **Maillots "T" à col roulé pour fillettes.** Tricot de coton côtelé, genre 'vagabond". Manches longues. Blanc/bleu/rouge. Pour 4-5-6 et 6x. **Rég. 1.89** Ch. 1.39
- **Chauffe-biberons pour bébés.** Rose ou bleu. **Rég. 4.98** Ch. 3.98
- **Pantalons de jeux en denim pour bambins.** Denim de coton. Modèles avec taille élastique, braguette et sous-pieds. Bleu fané. Pour 2-3-3x **Rég. 2.98** Ch. 1.99
- **Passe-montagne pour garçons.** 100% Orlon*. Très chauds pour l'hiver. Rouge ou marine. Une taille pour 4 à 6x. **Rég. 1.39** Ch. 79¢
- **Collants pour fillettes.** Importés de France. Epais nylon extensible. Motifs fantaisie. Marine ou vert. Une taille pour 4 à 6x. **Orig. 2.98 à 4.98** Pai. 1.79

*SIMPSON — Vêtements pour enfants (744) au deuxième*

## VETEMENTS POUR JEUNES GENS !

**Vestes en nylon matelassé** — Chaude doublure. Marine, vin ou olive. Tailles 38, 40 et 42. **Orig. 19.98** Ch. **7.98**

*En ville seulement*

**Cabans 95% laine et 5% rayonne.** Double boutonnage, fentes latérales de 9 po. Beige seulement. Tailles 38, 40 et 42. **Orig. 49.98** Ch. **29.98**

*En ville seulement*

**Cabans tissu Melton** — 90% laine et 10% nylon. Double boutonnage, épaulettes. Entièrement doublés. Marine seulement. Tailles 38, 40 et 42. **Orig. 35.98 et 39.98.** Ch. **17.99 et 19.99**

**Pantalons sport** — Choix de velours côtelé, denim et tissus mixtes. Modèles en vogue. Vaste choix de quadrillés et tons unis dans le groupe. Tailles 30 à 36. **Orig. 6.98 à 9.98** Ch. **2.98**

*SIMPSON — La Boutique 977 jour jeunes gens (715) au deuxième en ville seulement*

## SOULIERS ET APRES-SKI POUR HOMMES ET JEUNES GENS

**Bottillons après-ski pour jeunes gens** — Fabrication canadienne, modèles à 3 oeillets. Empeignes en cuir. Doublure peluche. Semelles et talons mousse. Noir. Pointures 6½ à 11½. **Rég. 6.98** Pai. 4.98

**Souliers italiens pour hommes et jeunes gens.** Modèles habillés. Empeignes en veau, semelles et cuir et talons en caoutchouc. Tous doublés de cuir. Choix de trois modèles : pointes unies, oxfords à empeigne mocassin et fourreau. Noir seulement. Pointures 7½ à 12, avec ½ dans le groupe. **Rég. 19.98** Pai. 9.98

*SIMPSON — Chaussures pour hommes (723) au deuxième*

## VETEMENTS ET ACCESSOIRES

***POUR HOMMES ET JEUNES GENS***

**Chandails tricot gonflant** — Importés d'Europe. 100 seulement ! Cardigans et pull-overs. Encolure ronde, en "V" ou col roulé. Manches longues. Choix de coloris. Plusieurs modèles uniques dans la collection. **Rég. 21.50 à 92.50** Ch. 16.70 à 69.95

**Chemises sport pour hommes** — Choix de coton, fin lainage. Toutes à manches longues. Choix de motifs, coloris et tailles dans le groupe. **Rég. 8.98 à 15.98** Ch. 6.70 à 11.98

**Chemises habillées pour hommes** — Modèles à manches longues. La plupart à col mou. Choix de rayures, blancs ou tons unis dans le groupe. Choix d'encolures. **Rég. $8 à 19.50** Ch. 5.99 à 15.60

**Robes de chambre pour hommes** — 130 seulement ! Vaste choix de tissus, de coloris, de tailles. **Rég. 19.95 à $35** Ch. 14.50 à 17.50

*SIMPSON — Accessoires pour hommes (713) au rez-de-chaussée. En ville seulement*

## RABAIS 99¢ A 6.25 – MANTEAUX, VESTES, ROBES, PYJAMAS POUR FILLETTES

**Rég. 2.98 à $25 Ch. 99¢ à 19.99**

- Veste 100% laine, col renard ibérien, doublure matelassée, boutons laiton. Vert ou ton or. Pour 7 à 14 ans. **Rég. $22** Ch. **19.99**
- Robes d'automne pour fillettes, laine ou fibres acryliques. Quadrillés, rayures, imprimés ; bleu, bourgogne, vert. Pour 7 à 14 dans le groupe. **Rég. $11 à $25** ch. **8.25 à 18.75**
- Manteaux tweed 100% laine, devant croisé, col chat sauvage amovible. Rouge, bleu, beige ; 7 à 12 dans le groupe. **Rég. $25** Ch. **19.99**

**Pas de commandes postales ni téléphoniques**

*SIMPSON — Vêtements pour fillettes (745) au deuxième.*

## VETEMENTS D'HIVER POUR GARÇONS

**Orig. 18.99 à 24.98**

**ch. 12.99 à 16.98**

Profitez de ce spécial chez Simpson ! Dans le groupe :

- Vareuses, cabans, vestes de ski, vestes "Eskimo" en peluche, vestes banlieue
- Tissu tout laine, laine mixte, nylon, Melton, peluche
- Bleu, marine, bourgogne, quadrillés multicolores
- Pour 12, 14, 16, 18 dans le groupe.

**Pas de commandes postales ni téléphoniques**

*SIMPSON — Vêtements pour garçons (714) au deuxième En ville seulement*

## SOLDE ! COMPLETS POUR HOMMES

**Orig. 79.98 à $165 Ch. 59.98 à $99**

Tous de notre stock régulier ; plusieurs marques réputées dans le groupe y compris Dak, D'Avenza ; Chester Barrie, Glenfair etc.

- Devant droits 2 ou 3 boutons, fentes latérales ou au dos
- Tissus tout laine dans un choix de motifs et tons unis
- Gris, bleu, brun, olive dans le groupe.
- Série incomplète de tailles.

**Aucuns frais pour modifications normales. Pas de commandes postales ni téléphoniques**

*SIMPSON — Vêtements pour hommes (712) au deuxième*

**HEURES D'AFFAIRES : EN VILLE : 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. — JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M. — FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE : 9 H. 30 A.M. à 6 H. P.M. — JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M.**

CAHIER No 4 / PAGES 67-88 LA PRESSE FINANCE / ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, JEUDI 16 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 266



Téléphoto PA

*"Keith-Mueller" au moment de son arrestation*

## *L'Allemagne demande à Panama d'extrader Heinrich Mueller, ancien chef de la Gestapo*

**AFP-UPI-PA**

Les autorités de l'Allemagne de l'Ouest ont déclaré aujourd'hui que le suspect arrêté hier à Panama et qui dit se nommer Francis Willard Keith est bien l'ancien chef de la Gestapo Heinrich Mueller. Elles ont demandé son extradition afin de lui faire subir son procès comme criminel de guerre.

A Munich, Mme Sophie Mueller, la femme divorcée de l'ancien chef de la Gestapo, a déclaré hier en regardant des photos de Keith "C'est bien lui". Mais aujourd'hui, elle ne semble plus aussi certaine de l'identité de l'homme. Elle serait prise de doutes sérieux : l'homme actuellement détenu à Panama aurait une chevelure beaucoup plus abondante que celle de Mueller à la fin de la dernière guerre mondiale.

A la demande formelle d'extradition présentée dès lundi par les autorités allemandes, Panama a répondu par une seule exigence : des preuves formelles de l'identité de la personne détenue.

Entre-temps, à Bonn, on affirme e pas être au courant d'une demande d'extradition formulée à Panama par les autorités de l'Etat d'Israël.

**Qui est Keith ?**

L'homme actuellement détenu à Panama affirme se nommer Francis Willard Keith et être né le 21 février 1906 à Webb City, dans le Missouri. Sa carte de résident étranger lui a été délivrée le 10 septembre 1959 par les autorités panaméennes.

Selon le directeur Hector Valdes, de la sûreté panaméenne, le suspect, dont l'anglais malhabile est teinté d'un fort accent allemand, soutient qu'il venait du Venezuela lorsqu'il est arrivé à Panama. Le passeport dont il était alors porteur lui avait été remis à Belem, au Brésil.

Keith peut être détenu pendant 60 jours à Panama pendant que se poursuivra la procédure d'extradition. Le suspect vivait seul dans un immeuble habité par des personnes aux ressources modestes. Il gagnait sa vie en plaçant des produits alimentaires, des liqueurs et diverses spécialités. Des inspecteurs allemands envoyés à Panama ont pu le photographier à son insu et se procurer des spécimens de son écriture, qui ont permis à un graphologue belge d'affirmer que Keith et Mueller ne faisaient qu'un.

## *Technicien du crime et du pouvoir*

**BONN — (AFP) — Haut fonctionnaire nazi, froid technicien du crime et du pouvoir, Heinrich Mueller a dirigé jusqu'à la capitulation de l'Allemagne hitlérienne, les énormes et redoutables machines de la répression intérieure et de la persécution connues dans le monde entier sous le nom de "Gestapo" (Geheim Staatspolizei), la police secrète d'Etat du troisième Reich.**

**Ce siècle avait quatre mois quand il est né à Munich le 25 avril 1900. A 17 ans, il devient pilote de guerre après avoir été monteur dans les usines d'aviation de la capitale bavaroise. Après la première défaite de l'Allemagne en 1918, il entre dans la police de Munich. Grâce aux relations qu'il noue en 1933 avec Himmler et Heydrich, il est muté d'abord à la police politique de Bavière, puis est nommé en 1934 à Berlin, où il prend la direction du service d'Etat, qui vient d'être créé pour coiffer toutes les polices des "laender".**

**Sa carrière est alors rapide, aussi bien dans l'administration que dans les "S.S.", bien qu'il ne soit devenu membre du parti nazi qu'à la veille de la seconde guerre mondiale. Ce n'est pas la politique, en effet, qui l'intéresse, mais l'exercice de la puissance en coulisse et dans les prisons. En 1939, Reinhard Heydrich, adjoint d'Hitler à la tête des S.S., réalise son rêve : il crée l'Office général de la sécurité du Reich (Reichssicherheits - Hauptamt). Il en fait, pour le compte des S.S. et du parti, un instrument de lutte à la fois contre les ennemis intérieurs et extérieurs du régime. Heydrich obtient le rattachement à l'office de la police criminelle et crée en même temps un service de renseignements parallèle à celui de la Wehrmacht. Au Heichicherheits - Hauptamt, il confie la "Direction NR-4", la Gestapo, à Heinrich Mueller.**

**Le Bavarois sera dorénavant "Gestapo - Mueller", chargé de surveiller et de liquider les opposants au nazisme (communistes, socialistes, libéraux, etc....) A ce titre il s'occupe des Francs-maçons et des Juifs. C'est Mueller qui signe toutes les décisions d'internement et les envois dans les camps de concentration. Adolf Eichmann travaille sous ses ordres et organise la "liquidation de la question juive" par les chambres à gaz.**

**Mueller passe pour l'homme le mieux informé du Reich et les grands du régime le menacent, car il est au courant de tous les détails de leur vie intime. Il dirige personnellement la liquidation du réseau d'espionnage soviétique "Rote Kapelle" (orchestre rouge) et participe activement à la répression après l'échec de l'attentat du 20 juillet 1944 sur Hitler. Il procède lui-même à l'arrestation du chef de la police criminelle, Arthur, Nebe, célèbre pour ses enquêtes dans les grandes affaires, mais devenu "résistant" pendant la guerre.**

# Les pays d'Asie savent que leur sécurité dépend des efforts américains au Vietnam

*— Eisaku Sato*

WASHINGTON (AFP, UPI) — Le premier ministre du Japon, M. Eisaku Sato, a affirmé hier que la récente tournée qu'il a effectuée en Asie l'a convaincu que les efforts des Etats-Unis au Vietnam sont bien compris et appréciés par les gouvernements et les peuples des pays d'Asie. "J'ai senti, a-t-il dit, qu'ils ont clairement compris que si les Etats-Unis perdent leur intérêt envers l'Asie à l'heure actuelle, non seulement la paix et la sécurité de l'Asie, mais aussi l'avenir du monde, seront sérieusement menacés.

Le chef du gouvernement japonais, qui effectue actuellement une visite officielle aux Etats-Unis, a déclaré, devant le "National Press Club" de Washington, que les Etats-Unis "ont adopté une attitude solidement constructive et active dans leur recherche d'une solution pacifique" du conflit vietnamien et qu'ils ont sans cesse exprimé clairement leur volonté de discuter la paix avec le Nord, à n'importe quel moment, n'importe où et sans conditions."

M. Sato a demandé au gouvernement nord-vietnamien de donner une indication qu'une suspension des bombardements américains au Nord-Vietnam mènerait à des conversations sérieuses qui conduiraient à la paix. Il a affirmé qu'un arrêt des bombardements n'aboutira à aucun résultat tant qu'Hanoï n'y répondra pas.

**Conseil de guerre**

La réunion des conseillers politiques et militaires du président Johnson en vue d'un examen général de la situation au Vietnam n'a pu avoir lieu hier et, jusqu'à présent, le chef de la Maison Blanche n'a reçu que l'ambassadeur Bunker. Le déjeuner de travail, suivi d'un long débat, qui devait se tenir dans les appartements privés du chef de l'Exécutif, a été annulé à la dernière minute, l'ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, M. Ellsworth Bunker, ne pouvant y assister en raison d'une obligation antérieure. Le président s'entretiendra en fin de matinée, séparément, avec le général Westmoreland, commandant en chef du corps expéditionnaire, et M. Robert Komer, chargé des programmes de pacification.

**Situation "très encourageante"**

A son arrivée à Washington, le général Westmoreland a qualifié de "très, très encourageante" la situation militaire au Vietnam.

Le général a précisé que la situation est la plus encourageante qu'il ait connue depuis quatre ans dans ce pays. Il s'est dit, d'autre part, nettement opposé à une pause prolongée des bombardements au Nord-Vietnam affirmant que les communistes violent presque toujours ces périodes de trêve et en profitent pour renforcer leur dispositif militaire.

Tel est aussi l'avis du comité des chefs d'état-major interarmes, du secrétaire d'Etat Dean Rusk et, sans aucun doute, du président lui-même.

Enfin, la Maison Blanche a démenti hier que M. Johnson envisage de remplacer le général Westmoreland, après quatre ans de présence au Vietnam, par le général Creighton Abrams, son adjoint.

# La tension diminue à Chypre

**d'après PA, AFP, UPI**

La tension qui avait gagné Chypre à la suite de l'attaque de deux villages cypriotes-turcs par les forces cypriotes-grecques a quelque peu diminué aujourd'hui. Au lever du jour, les troupes cypriotes-grecques ont levé le siège des deux villages envahis après de violents combats.

Cette blambée de violence, qui a fait au moins 20 morts, est là pire qu'est connue l'île depuis bientôt deux ans. L'état d'alerte qu'elle a provoqué a obligé la Turquie à fermer ses aéroports aux avions de passagers et à préparer ses armées à intervenir en cas de prolongement de la crise.

Le cabinet turc a siégé toute la nuit et a commandé une réunion secrète du Parlement pour cet après-midi. C'est le président du gouvernement cypriote, l'archevêque Makarios qui a annoncé la nouvelle.

Les forces gouvernementales ont confié aux troupes de la paix des Nations-Unies les quelque 250 Cypriotes-turcs qui avaient été faits prisonniers dans la journée de mercredi.

Les Casques bleus ont maintenant le contrôle des villages et préparent le retour des prisonniers à leurs domiciles. De Nicosie, des représentants de la force des Nations-Unies ont signalé que leurs hommes avaient découvert les corps de 23 Cypriotes-turcs dans les villages de Kophinou et d'Ayios Theodorus à une quarantaine de milles au sud de Nicosie. Les victimes étaient toutes des militaires et il ne semble pas que des civils aient perdu la vie au cours de ces combats.

Le commandant du contingent de paix de l'ONU à Chypre, le général I. E. Martola, a révélé que les Cypriotes-grecs avaient pris d'assault, dans la journée de mercredi, deux postes de l'ONU dans ces deux villages, avaient emprisonné les troupes et s'étaient emparé du matériel militaire pour ensuite saccager la radio de l'ONU. Le général a fait parvenir au gouvernement cypriote une violente note de protestaiton. On sait qu'environ 700 Canadiens font partie de ce contingent de paix à Chypre.

Cette soudaine aggravation de la suituation a obligé le président Cevdet Sunay de Turquie à interrompre son tour des provinces de l'est du pays et à rentrer d'urgence à Ankara. Selon un diplomate d'Ankara, la pression du gouvernement grec à Athènes a joué un rôle important dans le retrait des troupes. L'ambassadeur turque a conféré avec le sous-secrétaire des Affaires étrangères de Grèce mais aucun communiqué n'a été émis à la suite de la réunion.

Le gouvernement cypriote-grec déclare que les hostilités ont débuté lorsqu'un officier de police s'est fait tirer dessus alors qu'il passait dans le secteur turc du village d'Ayios Theodoros. Le policier aurait riposté et l'échange de coups de feu se serait étendu jusqu'au village voisin.

# L'ONU condamne le Portugal pour ses menées au Congo

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — Le Conseil de sécurité a adopté hier à l'unanimité, sans vote, un consensus condamnant la défaillance du Portugal pour n'avoir pas empêché des mercenaires d'utiliser son territoire de l'Angola comme base opérationnelle d'attaques armées contre le Congo Kinshasa.

Ce consensus condamne également toute ingérence étrangère dans les affaires intérieures du Congo Kinshasa, et demande au Portugal de cesser immédiatement de fournir aux mercenaires toute aide que ce soit.

Le ministre adjoint des Affaires étrangères du Congo Kinshasa, M. Emba Di Lutete a remercié le Conseil d'avoir adopté ce consensus qui, a-t-il dit, "atteint l'objectif voulu".

# Un avion-fusée X-15 plonge à sa perte de 50 milles d'altitude

BASE AERIENNE EDWARDS, Californie (UPI, PA) — Un des trois avions-fusée expérimentaux "X-15", type d'appareil qui est le détenteur du record mondial d'altitude et de vitesse, a plongé hier d'une altitude de 265,000 pieds (50 milles) pour s'écraser dans le désert de la Californie tuant ainsi son pilote, le major de l'Aviation américaine Michael Adams.

L'Agence américaine de l'aéronautique et de l'espace (NASA) a aussitôt entrepris une enquête pour déterminer les causes de l'accident.

"Nous ne savons pas encore ce qui est arrivé", a déclaré un porte-parole de la NASA. "L'appareil a commencé sa plongée. Nos instruments de radar nous ont révélé la descente de l'avion-fusée et nous étions en communication avec le pilote, mais il est difficile de préciser ce qui est arrivé au juste, du moins pour le moment", a-t-il ajouté.

L'enregistrement des messages échangés entre Michael Adams et la tour de contrôle a été rendu public par la NASA. Adams, qui était à son 11e vol à bord d'un avion-fusée "X-15", avait été largué avec son appareil d'un bombardier géant "B-52" et était monté à une altitude de 265,000 pieds au cours d'un vol de routine.

En descendant vers l'atmosphère plus épaisse, Adams déclara à la tour de contrôle qu'il avait perdu le contrôle des stabilisateurs qui minimisent l'oscillation pendant le vol à des vitesse très élevées. Puis, il déclara qu'il avait regagné le contrôle des stabilisateurs. Un instant plus tard, il s'écria qiu'il tombait en vrille.

Le porte-parole de la NASA a dit que les spécialistes de la tour de contrôle qui surveillent le vol de l'appareil sur les écrans de radar estiment qu'Adams a regagné le contrôle de l'appareil à une altitude de 80,000 pieds et l'a ensuite perdu de nouveau.

# Le gouverneur de la Floride déclare la guerre aux motards

WEST PALM BEACH, Floride (UPI) — Le gouverneur Claude Kirk a déclaré la guerre aux motards hier, et a dit que le crucifiement d'une adolescente à un arbre, serait une forme de représailles, la bande croyant qu'elle avait tuyauté la police.

La jeune fille, Christine Deese, 18 ans, a reçu la protection de la police et a été conduite dans un endroit secret après l'arrestation de deux de ses bourreaux, membres de la bande des motards "Outlaws".

L'adolescente dit avoir été battue à coups de bouteille de bière, et ensuite crucifiée à un arbre au moyen de clous dans les mains. Ce supplice lui aurait été infligé parce qu'elle aurait omis de remettre une somme de $10 à la bande.

Les deux motards arrêtés sont détenus pendant que les autorités étudient le cas de trois autres suspects signalés à la police par la jeune fille.

Le gouverneur Kirk a visité le "Kitty's Bar", lieu de rencontre de la bande à Juno, Floride, et a ordonné la fermeture de l'endroit.

Le gouverneur a fait une vigoureuse sortie contre la plupart des motards qu'il qualifie de voyous, et a déclaré qu'il leur rendra la vie assez dure en Floride pour qu'ils déguerpissent.

Le gouverneur a précisé qu'il regrette infiniment l'aventure de Mlle Deese, et il a ajouté que la jeune fille et plusieurs autres de ses compagnes avaient été averties, et qu'elles auraient dû rentrer chez elles.

# Pékin à l'ONU : le Canada d'accord, si Taipeh y reste

*NATIONS UNIES (PC) — A l'approche du débat rituel sur l'admission de la Chine communiste aux Nations unies, on estime que, malgré certaines interventions intéressantes au sein de l'organisation mondiale, les Nations unies décideront, une fois encore de tenir la porte fermée à la Chine.*

*Le Canada, qui l'année dernière avait adopté une position favorable à l'étude de la question, a exprimé son désappointement sur les réactions qui en ont découlé, et ne poursuivra probablement pas ses efforts cette fois-ci.*

*De plus, le Canada, abandonnant le "non" traditionnel qu'il opposait à l'admission du gouvernement de Pékin, s'est plutôt abstenu de voter, attitude qu'il reprendra presque certainement cette année.*

*L'attention se concentre maintenant autour des Etats arabes qui, selon maints observateurs, appuieront la Chine populaire à titre de représailles envers les Etats-Unis pour l'appui que ceux-ci auraient apporté à Israël dans la guerre du mois de juin. La délégation américaine a toujours dirigé la campagne anti-Pékin aux Nations unies.*

*L'Arabie séoudite, la Jordanie et la Lybie et peut-être le Koweit, le Liban et le Maroc, profiteront peut-être de l'occasion pour narguer les Etats-Unis.*

*Par ailleurs, l'Indonésie et le Ghana, qui ont renversé sur leur sol des gouvernements communistes, s'abstiendront sans doute de voter sur l'admission de Pékin dans l'organisation internationale, tout comme ils l'ont fait en 1966.*

*Aucune de ces attitudes n'apporterait de changement substantiel à la balance, puisque la Chine communiste a été évincée, l'année dernière, par 57 voix contre 46 avec 17 abstentions.*

*On a déjà assisté à deux scènes du spectacle traditionnel que constitue la question de l'admission chinoise aux Nations unies.*

*D'abord l'Albanie, considérée comme le porte-parole de la Chine populaire devant l'organisation, a soumis de nouveau une résolution demandant l'admission de Pékin et l'expulsion de la Chine nationaliste qui occupe le siège. Par contre, les Etats-Unis, appuyés de 13 autres délégations, soutiennent dans leur résolution que l'admission de la Chine demeure une "question importante" et qu'elle exige de ce fait une majorité des deux tiers au lieu d'une majorité simple.*

*Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, reprenant la position adoptée l'année dernière, a accordé son "entier appui" à la résolution albanaise, soulignant qu'un gouvernement qui dirige une aussi forte proportion de la population du globe doit être représenté à l'ONU.*

*Cependant, le Canada ne peut accepter la clause exigeant l'expulsion de la Chine nationaliste. C'est pourquoi le Canada s'était abstenu de voter l'année dernière en faveur de la résolution.*

*De plus, le Canada avait pris l'initiative d'une proposition visant à établir un comité chargé d'étudier la situation de la représentation chinoise et avait formulé des recommandations devant l'Assemblée générale. Dans sa version définitive, la résolution était si affadie que selon les termes de M. Martin, elle ne représentait "que peu de progrès sur une proposition analogue avancée par le Canada en 1950 à la cinquième séance de l'Assemblée".*

*M. Martin soutient que les gouvernements de Pékin et de la Chine nationaliste devraient avoir tous deux leur siège, comme représentants des territoires sur lesquels ils ont juridiction. De plus, la Chine communiste devrait occuper le siège permanent que détient actuellement la Chine nationaliste au Conseil de sécurité.*

Le whisky No 1 du Québec à ce prix




Tradition de Schenley

Offrez un bon produit à un bon prix et les gens l'achèteront. C'est une vérité première qui explique bien pourquoi le Tradition de Schenley est le premier whisky du Québec dans sa gamme de prix. Depuis longtemps, très longtemps déjà, les Québécois apprécient son savoureux mélange d'excellents whiskies qui donne meilleur goût à toutes les boissons. En fait de tradition, c'en est une, — ou un, — qui leur tient à coeur. A nous aussi d'ailleurs.

TRADITION de Schenley
Il améliore tous les "drinks"

Distillé, vieilli et embouteillé au Canada par Canadian Schenley Distilleries Ltd., Valleyfield, Québec.

économie & finance — LA PRESSE

# Le Canada a surtout besoin de capitaux

— *E.M. Kennedy*

Pour continuer l'expansion économique et améliorer le niveau de vie auxquels l'avenir du Canada est destiné, nous devons prévoir, travailler et épargner, parce que l'expansion économique future va nécessiter des sommes d'argent beaucoup plus vastes que celles que l'on a connues dans le passé.

Un tel point de vue a été développé dans une communication de M. E.M. Kennedy, président de l'Association des Courtiers en Valeurs du Canada.

Une bonne part de ces investissements futurs devront s'effectuer par l'intermédiaire d'obligations et d'hypothèques, et pour disposer d'un marché croissant pour ces titres, il nous faut obtenir la confiance du public dans la valeur future de notre dollar, a poursuivi M. Kennedy, qui est également président du conseil de la firme de courtage Midland-Osler Securities Limited, de London, en Ontario.

**Taux d'intérêts très élevés**

Les taux d'intérêts ont atteint des sommets historiques. Cette situation reflète à la fois la pression de la demande de crédit des secteurs public et privé de l'économie canadienne, et la répugnance d'un nombre croissant d'investisseurs d'augmenter leur avoir en titres à revenus fixes, par suite d'une crainte montante de l'inflation.

Parallèlement, poursuit M. Kennedy, un vaste volume de fonds reste disponible entre les mains d'investisseurs individuels ou institutionnels pour l'achat d'actions ou de titres à revenus fixes mais convertibles en actions.

Des taux élevés d'intérêt augmentent les coûts, aussi bien pour les producteurs que pour les consommateurs et ils forment l'un des facteurs exerçant une pression à la hausse sur le coût de la vie, explique M. Kennedy.

Pour amener les taux à baisser nous devons accroitre l'épargne et lancer des politiques de dépenses publiques ou privées permettant de réduire de façon significative les forces inflationnistes.

**Les services gouvernementaux**

M. Kennedy ajoute ensuite qu'au cours des dernières années, les gouvernements fédéraux des Etats-Unis et du Canada ont augmenté leurs services gouvernementaux pour mieux servir le public, et se sont employés à stimuler la consommation privée.

Cette action est méritoire, dit M. Kennedy, à condition que les demandes sur l'économie soient maintenues dans les limites de sa capacité et qu'une politique monétaire et fiscale appropriée guide le financement des dépenses gouvernementales.

Ce qui est arrivé, précise le président de l'Association, est que le total des dépenses gouvernementales, y compris les dépenses au Vietnam des Etats-Unis, ont amené un fardeau pesant sur l'économie nord-américaine avec les gouvernements s'appuyant trop sur le financement des déficits et pas assez sur les hausses d'impôts.

Les forces inflationnistes se sont combinées à une forte pression en hausse sur les prix, résultant des demandes d'augmentations annuelles de salaires de la part de nombreux secteurs des travailleurs organisés, demandes dépassant largement les gains annuels de productivité, dit M. Kennedy.

En d'autres termes, nous avons accru nos revenus, augmenté les services que nous recevons du gouvernement, à un rythme plus rapide que celui de la croissance de notre production : résultat : la hausse des prix.

**Contenir l'inflation**

Pour contenir cette inflation, une période considérable sera nécessaire, affirme M. Kennedy, et il n'y a pas de temps à perdre pour lancer le processus correcteur : à notre point de vue, le gouvernement fédéral devrait prendre l'initiative, en instituant un système de priorités dans les programmes de dépenses publiques.

Il devrait également effectuer des coupes dans les secteurs non prioritaires, y compris le report à plus tard de projets nouveaux coûteux comme l'assurance-maladie, jusqu'à ce que les revenus de l'économie et ceux du gouvernement puissent les supporter sans fatigue indue.

Le ministre des Finances, M. Sharp, fait bien face au problème, dit M. Kennedy, mais il serait utile de le voir recevoir le soutien du public de la part de certains de ses collègues du Cabinet. Les coupures dans les dépenses ne sont pas nettes mais je dois souligner qu'une hausse des impôts n'atteindra pas l'objectif désiré à moins d'être accompagnée par un ralentissement important des dépenses fédérales. De même, ajoute M. Kennedy, nous serons en sérieuse situation financière si les provinces ne coopèrent pas avec Ottawa pour ralentir leurs dépenses.

Ce n'est que par un retour à une politique fiscale et économique plus sensée que nous pourrons maintenir notre expansion économique et atteindre un niveau de vie plus élevé pour tous, ainsi que plus d'emplois pour une population active qui s'accroît, a conclu M. Kennedy.




**Pipeline roulant**

Afin de trouver de nouveaux débouchés au propane de l'Alberta, la compagnie Can-Am Liquids de Calgary a fait une expédition d'essai de propane liquide dans des wagons-citernes du Pacifique Canadien. En un temps record, de l'Alberta aux Etats de la Nouvelle-Angleterre, cet envoi d'essai constitué de 260,000 gallons de propane liquide est parvenu à ses destinataires après un voyage de six jours sur 2,300 milles de chemin de fer.

# USA : la "Fed" est prête à restreindre le crédit pour lutter contre l'inflation

**(D'après AFP et PA)**

Le président du Conseil de la réserve fédérale, M. William McChesney Martin, a affirmé mercredi que la "Fed" est prête à resserrer sa politique monétaire pour combattre l'inflation aux Etats-Unis, si le besoin s'en fait sentir. Il a en même temps lancé un nouvel appel pour un relèvement des impôts et une réduction des dépenses budgétaires.

S'adressant à l'Institut américain du pétrole, à Chicago, M. Martin a déclaré que des restrictions sur le crédit ne suffiraient pas à maintenir la stabilité de l'économie.

"Quelle que soit la voie que suivra la politique monétaire, il y aura toujours des difficultés en perspective tant qu'un meilleur contrôle ne sera pas exercé sur les finances du gouvernement", a-t-il dit.

Les Etats-Unis ont besoin à la fois d'une augmentation des impôts et d'économies budgétaires, a-t-il poursuivi, et nous en avons besoin aussi rapidement que possible.

**Hausse des prix de 5 pour cent**

D'autre part, d'après une enquête de l'agence AP, plusieurs économistes américains croient que les prix à la consommation augmenteront d'environ 5 pour cent au cours de l'année procaine si le Congrès ne vote pas en faveur de la surtaxe fiscale de 10 pour cent proposée par l'administration américaine. De plus, les emprunteurs du secteur des affaires devraient payer des taux d'intérêt de 8 pour cent et plus.

Ils estiment que le Conseil de la réserve fédérale resserrera le crédit si les législateurs refusent la surtaxe fiscale pour 1968. L'action combinée de l'absence de hausse des impôts et les restrictions monétaires contribueraient à accroitre les prix à la consommation et les taux d'intérêt, disent-ils.

Plusieurs politiciens influents des Etats-Unis demandent de substantielles réductions des dépenses gouvernementales, en tout premier lieu. Au Canada, face à des pressions inflationnistes semblables à celles des Etats-Unis, le ministre des Finances Sharp a annoncé les projets du gouvernement de réduire les dépenses gouvernementales et de demander au Parlement de hausser les impôts.

L'indice du coût de la vie qui s'établit maintenant à 117.1 pour cent de la moyenne de 1957-1959, pourrait s'accroitre à environ 122 si les impôts ne sont pas augmentés, ce qui signifie qu'une famille urbaine typique devra payer $122 pour les biens et services qui coûtaient $100 il y a dix ans.

Le gouvernement devra probablement payer six pour cent et plus pour ses emprunts par obligations. Les emprunteurs privés de "première classe", qui paient déjà six pour cent et plus, pourraient payer de huit à neuf pour cent.

Les énormes emprunts du gouvernement en vue de combler un déficit qui pourrait s'élever à $28 milliards si les revenus de l'imposition ne s'accroissent pas réduira la quantité de crédit offerte. Les petits emprunteurs, les constructeurs d'habitations, les petits marchands et les gouvernements municipaux pourraient se trouver dans l'impossibilité d'emprunter à des taux qui leur conviennent.

Les bénéfices des sociétés après déduction des impôts dépasseront probablement ceux de l'année 1966 qui avaient atteint $49,300,000,000. Dans le cas d'une approbation de la surtaxe fiscale, on estime que les bénéfices n'atteindraient pas le niveau de 1966.

Le chef des conseillers économiques du président américain mentionne que l'augmentation du produit national brut devrait s'élever à environ $75 milliards sans une augmentation d'impôts, soit un taux d'expansion inflationniste et dangereusement rapide. Avec la surtaxe, l'augmentation pourrait s'établir à environ $60 milliards, ce qui donnerait un produit national d'à peu près $840 milliards.

## Réduction des échanges USA URSS - Pologne

WASHINGTON (AFP) — Le commerce entre les Etats-Unis et les pays communistes d'Europe, dont l'expansion est vivement souhaitée par le président Johnson, a fortement diminué pendant le troisième trimestre 1967.

Les exportations américaines vers ces pays sont tombées à 45,4 millions de dollars pendant cette période, contre 71,8 millions pendant le trimestre précédent, et à 45,6 millions pendant le troisième trimestre 1966, annonce le département du commerce.

Les importations en provenance de ces pays se sont d'autre part chiffrées à 44,4 millions de dollars, contre 53,6 millions et 44 millions respectivement. Dans les deux sens, les principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis ont été l'Union Soviétique et la Pologne.

Le Département du Commerce indique, en outre, que les licences d'exportation vers ces pays accordées pendant le troisième trimestre n'ont totalisé que 24,3 millions de dollars, contre 30,4 et à 34,9 millions de dollars respectivement.

# Comité d'urgence formé à N.-Y. pour combattre le protectionnisme

NEW YORK (AFP) — Un "comité d'urgence pour le Commerce américain" groupant des chefs d'entreprises de premier plan s'est constitué à New York en vue de faire obstacle au projet de législation protectionniste actuellement en discussion au Congrès. Cet "Emergency Committee for American Trade" a pour président M. Arthur Watson, président du conseil d'administration de la filiale internationale d'International Business Machines et président de la Chambre de Commerce Internationale. M. David Rockefeller, président de Chase Manhattan Bank et M. George Moore, président du conseil d'administration de First National City Bank, sont également membres du comité.

**Profond souci**

Au cours d'une conférence de presse les représentants du groupe ont exprimé "le profond souci que la promulgation de la loi protectionniste n'amène nécessairement les autres pays à penser que les Etats-Unis reviennent sur leur parole". "Ceci affectera sérieusement notre leadership mondial", déclare un communiqué remis à la presse, ainsi que nos bonnes relations avec nos partenaires commerciaux. Ceci réduira aussi nettement le désir de ces partenaires de coopérer avec nous pour des questions aussi essentielles que la réforme monétaire internationale".

Le communiqué fait ensuite remarquer que le projet de loi en question aurait pour effet de contingenter le quart des importations américaines qui échapperaient ainsi au libre jeu de la concurrence.

**Opposition du GATT**

"... Une telle action contreviendrait à l'Accord Général sur les Tarifs et le Commerce. Ceci autoriserait les pays dont les exportations sont affectées à prendre des mesures de rétorsion contre les produits américains — Rétorsions auxquelles nous, en tant que premier exportateur mondial, sommes particulièrement vulnérables... Tout en ayant un impact sérieux sur les pays forts et se suffisant relativement à eux-mêmes, tels que le nôtre, un retour au protectionnisme aurait des effets dévastateurs sur de nombreux pays en voie de développement, pour lesquels les marchés extérieurs en expansion constituent l'espoir réaliste de sortir de la misère et relever leurs niveaux de vie."

Après avoir approuvé les dispositions prévues par les négociateurs du Kennedy Round pour la protection contre le dumping le communiqué affirme que des restrictions quantitatives aux importations seraient particulièrement désastreuses pour les Etats-Unis à une époque caractérisée par une forte inflation étant donné que "de nouvelles pressions s'exerceraient sur les coûts et prix intérieurs en limitant arbitrairement les sources d'approvisionnements étrangères".

**Les sénateurs retardent leur action**

Par ailleurs, les chefs de file du mouvement protectionniste au Sénat ont décidé d'ajourner jusqu'à l'an prochain leur offensive en vue de l'imposition d'un contingentement sur les importations de nombreux produits aux Etats-Unis. Une exception toutefois à cette décision : les textiles, pour lesquels les sénateurs approuveront probablement, avant de se séparer, la proposition de quotas présentée par le sénateur Ernest Hollinger (Caroline du sud).

En annonçant leur décision, les leaders de la vague protectionniste, les sénateurs démocrate Russell Long (Louisiane), président de la Commission des Finances de la chambre haute, et républicain Everett Dirksen (Illinois), leader de la minorité, ont toutefois clairement indiqué que l'ajournement est dû uniquement à des facteurs stratégiques. Le Congrès doit se séparer le 15 décembre, il a de nombreux projets de lois à débattre. Le "paquet" protectionniste risquerait de disparaître dans l'avalanche des votes qui doivent intervenir au cours des prochaines semaines. Il vaut donc mieux attendre la prochaine session parlementaire pour tenter de le faire passer. En fait, les partisans du contingentement entendent reculer pour mieux sauter.

# au bilan de l'ACTUALITE

### La Cie d'assurance Provinces-Unies

La compagnie d'assurance Provinces-Unies, de Montréal, qui est engagée depuis trois ans dans le commerce de l'assurance-vie après avoir été pendant de longues années dans le commerce de l'assurance générale, vient d'ouvrir une succursale dans la ville de Québec. Fondée en 1926, cette société a connu un essor remarquable au cours des dernières années alors qu'elle a multiplié ses services dans plusieurs régions de la province.

### Nouvelle publication

La Compagnie Northern Electric lançait cette semaine une nouvelle revue technique, TELESIS, conçue à l'intention du personnel technique des entreprises de télécommunications du Canada et de l'étranger, ainsi que des universités et des bibliothèques. Elle s'adresse également aux spécialistes qui, partout dans le monde, s'intéressent aux télécommunications. Pour le moment, du moins, TELESIS paraitra deux fois par année, en mai et en novembre.

### Fraser Compagnies

Fraser Companies a avisé la bourse de Montréal que ses actionnaires n'ont pas accepté l'offre de l'entreprise Price. La condition spéciale stipulant l'acceptation par la majorité, n'a pas été remplie et elle ne sera pas modifiée par la compagnie Price Limitée. Les actions de Fraser Companies, soumises en vertu de l'offre, seront retournées à leurs détenteurs.

### French Petroleum

La direction de French Petroleum a informé notre Place locale que les détenteurs d'actions ordinaires de la compagnie, immatriculés le 21 novembre 1967, auront le privilège de souscrire, au prix de $5.00 chacune, à une action additionnelle ordinaire à raison d'une nouvelle action pour chaque deux actions détenues. Les droits expireront à la fermeture des affaires le 15 décembre 1967.

### Tissus de fibre

Les expéditions de tissus de fibres synthétiques par les filatures canadiennes de textile au cours de septembre furent supérieures à celles du même mois de l'an dernier, selon un rapport de l'Institut Canadien des Textiles, rendu publique aujourd'hui.

Les filatures ont expédié 16,897,000 de verges carrées au cours de septembre, comparativement à 16,360,000 durant le même mois en 1966. Le total cumulatif pour les premiers neuf mois de cette année était 144,085,000 de verges carrées, une diminution de 145,488,000 pour la même période en 1966.

### La BP et le pétrole égyptien

La British Petroleum va assurer le raffinage de pétrole égyptien dans sa raffinerie d'Aden au rythme mensuel de 200,000 tonnes (soit environ 2 millions 500 mille tonnes par an) annonce un communiqué de la BP. Le pétrole en question proviendra du champ pétrolier d'El Morgan, sur la Mer Rouge, et les produits raffinés seront ré-expédiés vers l'Egypte. L'accord intervenu entre la BP et la General Petrol Corporation égyptienne est valable initialement pour deux mois — novembre et décembre. Il sera ensuite renouvelable mois par mois, avec préavis minimum de 20 jours de part et d'autre avant la cessation.

### Négociations France-Irak

Une délégation de la Compagnie Française des Pétroles arrivée, hier, à Bagdad a ouvert hier des négociations avec les représentants de la Compagnie Nationale des Pétroles d'Irak pour la mise en exploitation par la société française, en coopération avec la compagnie irakienne, de la zone pétrolifère de Roumeilah, dans le sud de l'Irak.

La délégation française est présidée par M. Berbigier, directeur de la Compagnie Française des Pétroles.

Le président du conseil d'administration de la Compagnie Nationale des Pétroles d'Irak, Adib Al Jader, en souhaitant la bienvenue à la délégation française, a déclaré : "Nous sommes prêts à accueillir toute proposition, d'où qu'elle vienne, pour l'exploitation des pétroles des zones qui ont été confiées par le guvernement irakien à notre compagnie. Ce faisant, nous voulons sauvegarder les intérêts nationaux irakiens. Dans ce but, nous avons déjà adopté les lignes générales d'accords possibles avec des partenaires étrangers".

# Le financement par obligations est en très forte hausse

Les émissions d'obligations fédérales, provinciales, municipales et industrielles au cours du mois d'octobre, ont totalisé $402,792,581, suivant les chiffres fournis par la maison de courtage Wood Gundy Securities Limited. Le chiffre comparatif pour octobre 1966 s'établit à $228,037,821.

Pour les dix premiers mois de l'année 1967 le total global ressort à $4,114,901,167 alors que pendant la période équivalente de 1966 le montant des émissions avait été de $3,226,079,325,

En octobre 1967, comme en octobre 1966 le gouvernement fédéral n'a procédé à aucune émission d'obligation d'une échéance de 2 ans ou plus. Au cours des dix premiers mois de 1967 sa part du chiffre global a été de $1,160,000,000 comparativement à un montant de $625,000,000 pour la même période de 1966.

Le financement obligataire des provinces ou celui garanti par elles a totalisé en octobre $110,185,000, contre $75,000,000 pour octobre 1966.

Les principales émission, à ce sujet, ont été celle de $35,000,000 en dollars américains 6 1-2 pour cent 1992, de la Nouvelle-Ecosse, et celle de $20,000,000 de la Commission des Universités de l'Alberta, 7 pour cent 1992.

Le total cumulatif pour les dix premiers mois donnent aux émissions provinciales un montant de $1,390,000,000, comparé à $1,052,573,300 pour la période de référence en 1966.

Au secteur municipal, les émission pour octobre 1967 ont porté sur $74,107,581 contre $90,507,821 pour octobre 1966. La principale émission fut celle de Toronto pour $23,272,000, 7 pour cent, s'étalant jusqu'en 1997.

Pour les dix premiers mois de 1967 le total des émissions municipales s'élève à $467,706,167, avec pour la même période de 1966, un montant de $392,466,025.

Du côté des industrielles, le mois d'octobre a vu les émissions porter sur $218,500,000, contre $62,530,000 au cours du même mois de 1966. Parmi les principales émissions l'on remarque celle de $120,000,000 en devise américaine de Trans-Canada Pipe Lines, 6 5-8 pour cent première hypothèque, échéance 1987 et celle de $30,000,000 de Algoma Steel, 7 3-8 pour cent, 1987, les deux émissions ayant été placées dans le privé.

Pour les dix premiers mois les industrielles ont porté sur $1,097,195,000 comparativement à $1,156,240,000 pour la période correspondante de 1966.

**J. LABERGE**

**réélu PRESIDENT de l'Association des pharmaciens détaillants indépendants de la province de Québec Inc.**



M. J. Laberge, président, annonce la nomination des officiers et directeurs suivants de la A.P.D.I. pour 1968 :

| | |
|---|---|
| Vice-présidents : | L. Greenberg, M. Ripsman, A. Torchinsky |
| Secrétaire : | A. Goldstein |
| Trésorier : | H. Ruckenstein |

Membres du bureau d'administration :

| | |
|---|---|
| B. Bazar | H. Goldenberg |
| J. Busgang | A. Phillips |
| S. Birnbaum | J. Potlog |
| R. Cobrin | M. Schwartz |
| M. Covet | H. Stein |
| H. Cheifetz | G. Weiner |
| F. Goldberg | G. Wise |

**NOMINATION A LA SAUVEGARDE**



M. Jean-Claude Goulet, c.l.u.

La Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde est heureuse d'annoncer la nomination de M. Jean-Claude Goulet, c.l.u., au poste de surintendant adjoint de l'assurance individuelle. Assureur-vie agréé de l'Université Laval et diplômé du "Management Orientation School of Hartford", de la "School in Agency Management" et du "Life Insurance Marketing Institute of Perdue University", M. Goulet a assumé différentes fonctions et responsabilités dans le domaine de l'assurance-vie depuis 1956.


**ON DEMANDE UN VENDEUR D'EXPÉRIENCE**

Kayser-Roth of Canada Limited, manufacturiers de la lingerie Kayser, des vêtements de natation Catalina, et autres, cherche un vendeur de premier ordre, bilingue, pour desservir exclusivement les clients de la compagnie dans le centre-ville et le secteur ouest de Montréal.

Expérience indispensable dans les tissus. C'est un poste sénior, permanent, dynamique et comportant d'excellentes possibilités d'avenir. Ecrire mentionnant détails complets, au

Directeur du marketing,
Kayser-Roth of Canada, Ltd.,
B.P. 3540,
London, Ontario

**CARRIERE DE CONSEILLER EN PLACEMENTS**

Conseillers financiers spécialisés dans la recherche économique et boursière cherchent une personne (homme ou femme) compétente et sérieuse pour assurer la liaison de la maison avec les établissements financiers et les clients francophones. Bon anglais essentiel. Le bagage personnel inclura la comptabilité, les sciences économiques et les valeurs mobilières. Salaire entre $7,000 et $9,000, selon connaissances et expérience. Cette situation offre un bon potentiel d'extension de ces revenus.

*Appeler M. Rupert chez :*

LAFFERTY, HARDWOOD & CO. LTD. 861-2871

**AVIS DE CANADIAN WESTINGHOUSE**



J. D. CAMPBELL — W. J. CHEESMAN

Lors d'une récente réunion du conseil d'administration de Canadian Westinghouse Company Limited, Monsieur J. D. Campbell, qui est président de la Compagnie depuis sept ans, a été élu président du conseil d'administration et directeur général, et Monsieur W. J. Cheesman, anciennement vice-président du service des opérations, a été élu président.

VIEILLE PORTE — RESTAURANT BAR DE DISTINCTION

Cuisine française
Boeuf
Fruits de mer
Edifice de la Bourse
Place Victoria
Rés. 866-3057

**Quoi que vous vendiez, nous pouvons vous renseigner sur la situation qui existe dans votre domaine.**

**Ecrivez-nous.**

Veuillez s.v.p. m'envoyer tous renseignements utiles sur mon secteur du commerce:

Nom _____

Entreprise ou Société _____

Adresse _____

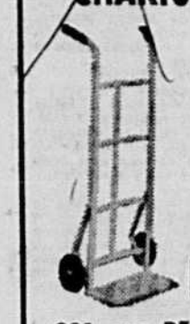
Nature de l'entreprise _____ Nombre d'employés _____

VB1450F

**Le BFS est une mine de renseignements. Tirez-en profit.**

**Le Bureau fédéral de la Statistique, Ottawa 3, Ontario**

## CHARIOTS INDUSTRIELS MOODY



CHARIOT MANUEL ROLLBOY MODELE 108-6

Chariots manuels
Chariots à plate-forme
Poulains — Crics à poulains
Transbordeurs
Chariots à étagères
Poulains à barils

*SIGNALEZ 288-9223*

**DOVER PAD LTD.**

281, rue DE LA COMMUNE, MONTREAL 1, Qué.

## SURINTENDANT D'USINE

Requis par fabricant d'articles en acier, contenants à pression et réservoirs d'entreposage. L'homme voulu doit compter au moins 3 ans d'expérience, être dynamique, tenace et ambitieux. Il sera familier avec les différentes procédures de soudure et les codes tels que les A.S.M.E., A.P.I. et C.S.A.

Salaire en rapport avec expérience, généreux avantages de compagnie. Discrétion absolue assurée aux demandes mentionnant expérience et salaire exigé.

On répondra à toutes les lettres
CASE 10355 LA PRESSE

## A VENDRE

ANCIEN BUREAU DE POSTE ET TERRAIN
angle rue ST-PIERRE et ST-ANDRE,
TERREBONNE, Québec.

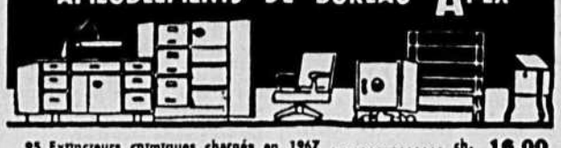
SOUMISSIONS en bloc demandées sous réserve d'adjudication antérieure ou d'annulation de l'offre, en tout ou en partie.

Date limite de réception des offres aux bureaux de la Corporation à Ottawa — LE 15 DECEMBRE 1967, A 5 HEURES P.M., H.N.E.

Pour tous renseignements sur les conditions de vente, s'adresser à :

**LA CORPORATION DE DISPOSITION DES BIENS DE LA COURONNE**
C.P. 451, OTTAWA 2, ONTARIO

## AMEUBLEMENTS DE BUREAU APEX



| | | |
|---|---|---|
| 95 | Extincteurs chimiques chargés en 1967 ..... ch. | 16.00 |
| 150 | Tabourets de dessinateur industriel avec dossier. ..... ch. | 7.50 |
| 400 | Chaises de cuisine, manufactures, salles de réception, etc., ch. | 2.00 |
| 550 | Chaises de bureau avec bras, pivotantes, de sténo ...depuis | 11.00 |

**VENTE DE DEMENAGEMENT ET D'EXPROPRIATION TOUT DOIT ETRE LIQUIDE**

| | | |
|---|---|---|
| 100 | Chaises de théâtres rembourrées ..... ch. | 2.00 |
| 200 | Bureaux d'écoliers, avec chaise ..... ch. | 7.50 |
| 300 | Vestiaires en métal très résistant ..... depuis | 8.00 |
| | Bibliothèques sans porte et à sections ..... depuis | 25.00 |

**25 COFFRES-FORTS** toutes grandeurs, porte simple ou double, pour notaires, bijoutiers, etc., ... coffrets muraux à l'épreuve du vol. 30% D'ESCOMPTE, DOIVENT ETRE LIQUIDES.

| | | |
|---|---|---|
| 250 | Bureaux d'administrateurs toutes grandeurs ..... depuis | 75.00 |
| 500 | Classeurs 1-2-3-4 tiroirs ..... depuis | 10.00 |
| | Protecteurs de chèques. Valeur $127.50 ..... depuis | 55.00 |
| | Dactylos Underwood Standard ..... depuis | 49.00 |

**100 BUREAUX** toutes grandeurs, en chêne et autre bois, valables pour secrétaires, sacrifiés à 25.00 ch.

| | | |
|---|---|---|
| 25 | Filières Cole avec barrures de coffre-fort neuves ..... ch. | 44.50 |
| 250 | Coussins pour chaises de bureaux. Rég. 7.50 ..... ch. | 3.00 |
| 5 | Caisses enregistreuses ..... ch. | 40.00 |
| 10 | Machines à additionner ..... ch. | 25.00 |
| 100 | Patères, bois ou métal ..... depuis | 5.00 |
| 200 | Paniers à papiers ..... ch. | 50¢ |
| | Lampes à néons pour bureaux neuves. Rég. 12.98 ch. | 6.98 |
| | Cendriers en céramique faits à la main, neufs. Rég. 19.98 depuis | 5.00 |
| 100 | Cabinets à cartes doubles ..... ch. | 2.00 |
| 150 | Fauteuils en fibre de verre (toutes couleurs) neufs. Rég. 42.95 ..... ch. | 8.00 |
| 3 | Machines à photocopie Kodak ..... ch. | 75.00 |
| 6 | Pianos (2 automatiques à rouleaux) ..... A LIQUIDER | |
| | Comptomètres ..... ch. | 40.00 |
| 3 | Classeurs à bleus et plans ..... ch. | 50.00 |
| | Partitions pour bureaux ..... à liquider | |
| 100 | Fauteuils "Curtis" pour salons de beauté avec séchoirs à liquider | |
| 6 | Chaises pour dentistes ..... ch. | 50.00 |
| 1 | Machine comptable "Burroughs" Sensimatic ..... ch. | 100.00 |
| 10 | Machines comptables National ..... ch. | 50.00 |
| 5 | Fontaines à eau ..... depuis | 75.00 |

• AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSEE •

OUVERT LE SOIR, LES JEUDI ET VENDREDI; SAMEDI TOUTE LA JOURNEE

343 est, rue Notre-Dame Tél. 861-3691

## DUPUIS POUR ELLE




*Créations Mona Lisa*

**Cheveux véritables importés d'Espagne**

PRIX DUPUIS

A. Perruque courte "Cameo". Ondulée, prête à porter. 70 coloris au choix. **150.00**

B. Demi-perruque "Lazy Susan". Ondulée, prête à porter. Choix de 70 nuances populaires. **100.00**

C. Postiche de style "pompon" 100% cheveux humains. Frisé prêt à porter. Brun, blond, noir, gris. **50.00**

Un maître-coiffeur spécialisé en la matière sera au Salon du Postiche au deuxième étage et donnera une démonstration sur l'art de mettre en valeur les perruques et postiches, les 16 et 17 nov. à 3 h. et 7 h. 30 et le 18 nov. à 11 h. et 3 h.

**COMPOSEZ : 842-6171**

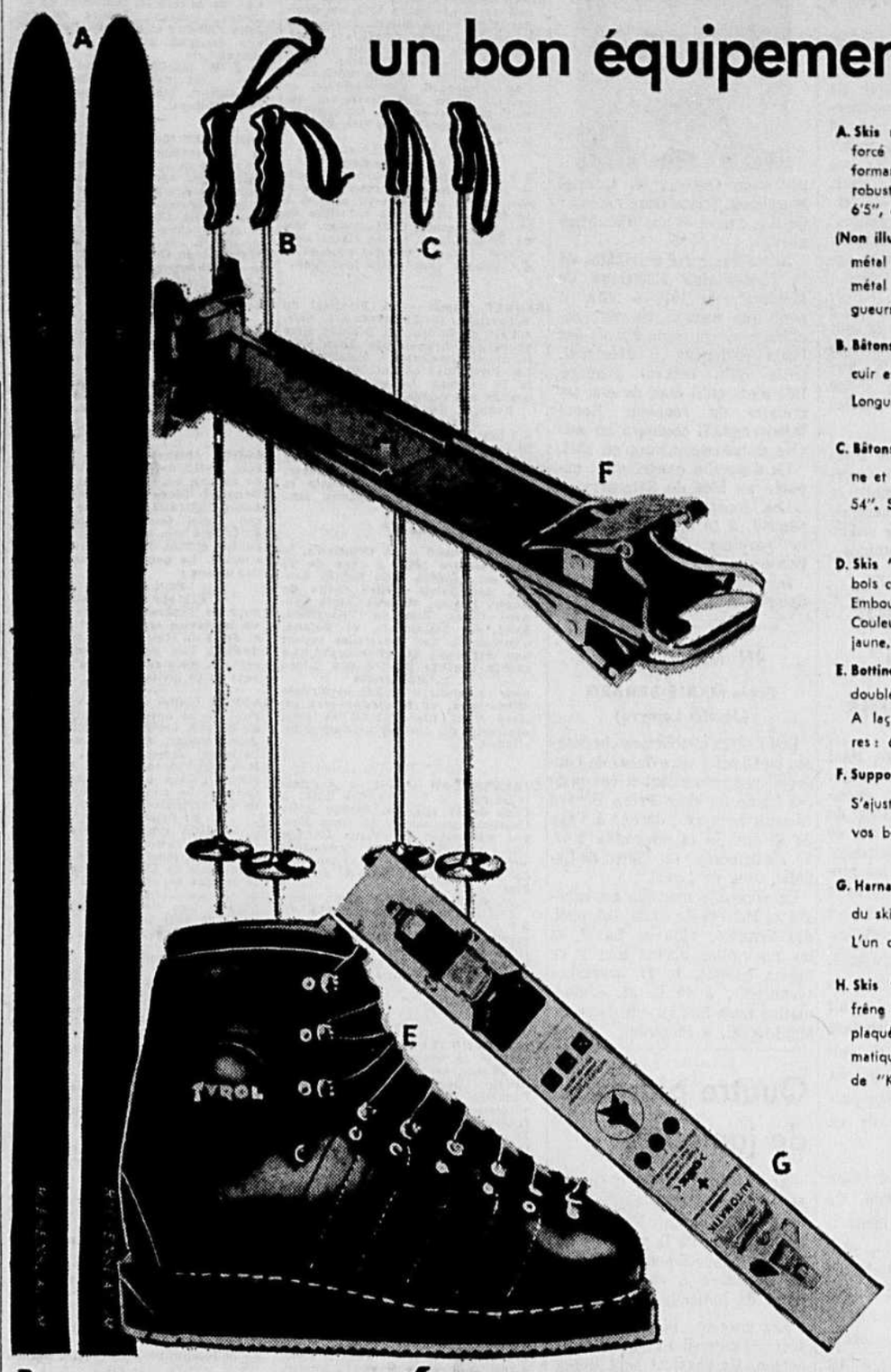
DUPUIS — DEUXIEME — SALON DU POSTICHE — RAYON 340

OUVERT CE SOIR ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. ET SAMEDI DE 9 H. 30 A 5 H. 30

*Pourquoi pas chez* DUPUIS

VOUS TROUVEREZ À LA BOUTIQUE DE SKI DUPUIS UNE COLLECTION FORMIDABLE D'ÉQUIPEMENTS DE SKI À BAS PRIX. VENEZ OU COMPOSEZ 842-6171

# Commencez vous aussi l'hiver en... lion ! Achetez un bon équipement de ski chez Dupuis !




**A. Skis métalliques "Nevada"**, en bois laminé renforcé d'une feuille de métal pleine grandeur, formant aussi les bouts protecteurs. Semelles robustes en "Kofix". Longueurs : 5'9", 6'1", 6'5", 6'9". — PRIX DUPUIS **100.00** la paire

**(Non illustrés) Skis en fibre de verre** noir, gaine de métal robuste. Semelles en "Kofix". Rebords de métal en "L". Bouts protecteurs en métal. Longueurs : 5'9", 6'1", 6'5", 6'9". — PRIX DUPUIS **100.00** la paire

**B. Bâtons de ski** en acier inoxydable. Dragonne en cuir et poignée en polythène. Légers et robustes. Longueurs : 46, 48, 50, 52, 54". — PRIX DUPUIS **14.98** la paire

**C. Bâtons de ski** en acier, avec poignée en polythène et courroie en cuir. Longueurs : 46, 48, 50, 52, 54". Solides et légers. Prix courant : 6.98 — SPECIAL DUPUIS **5.77** la paire

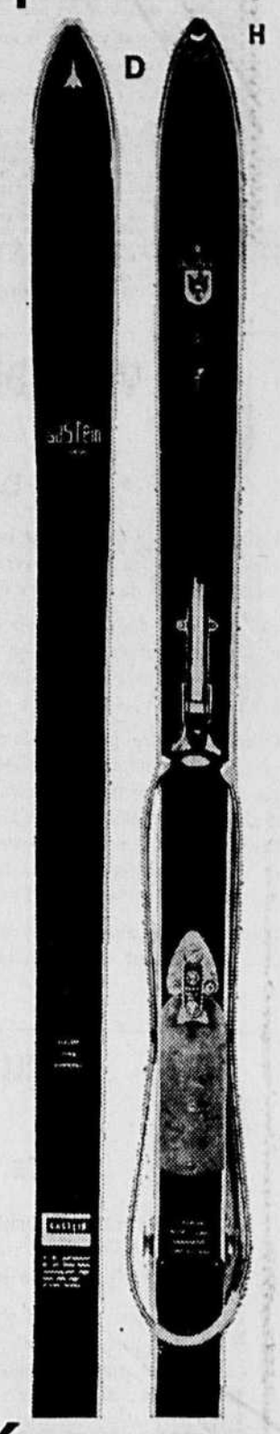
**D. Skis "Gastein"**, par "Ambassador President". En bois contre-plaqué : 25 laminages. Carrés en acier. Embouts de métal. Surface des skis en plastique. Couleurs : blanc et noir, blanc et rouge, noir et jaune. Longueurs : 5'9", 6'1", 6'5", 6'9". — PRIX DUPUIS **36.98** la paire

**E. Bottines de ski** Pontresina de "Tyrol". En cuir doublé, de fabrication solide. Style européen. A laçage rapide. Semelle antidérapante. Pointures : 6½ à 12, avec demi-pointures. — PRIX DUPUIS **29.95** la paire

**F. Support "Tyrol"** pour bottines de ski, en acier. S'ajuste à toutes les pointures. Facilite et protège vos bottines pendant vos déplacements. — PRIX DUPUIS **2.95** chacun

**G. Harnais de ski "Tyrolia"** 1, 2, 3, pour la sécurité du skieur. Ajustement facile. Relâche automatique. L'un des harnais les plus en demande ! — PRIX DUPUIS **29.95** la paire

**H. Skis "Alberg" par Olympic**, avec harnais. En frêne européen, une exclusivité Dupuis. Contre-plaqué 22 laminages. Harnais avec relâche automatique. Longueurs : 5'9", 6'1", 6'5", 6'9". Base de "Kofix". Surface en plastique. — Prix courant : 36.95 SPECIAL DUPUIS **29.77** l'ensemble

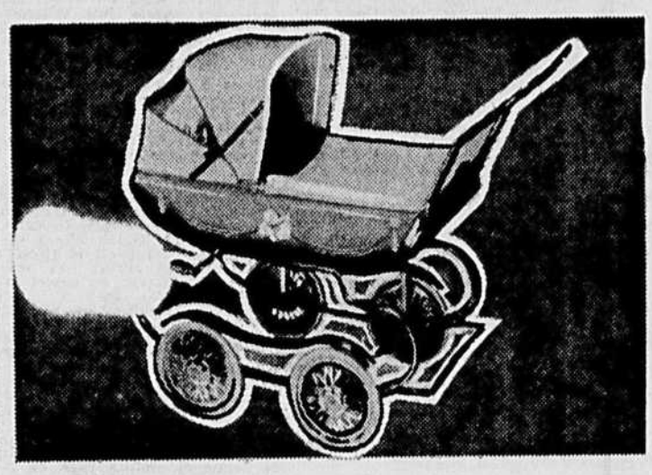



VENEZ OU COMPOSEZ

**842-6171**

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 920

# À LA CITÉ DES JOUETS AU 4e ÉTAGE



## Landaus de poupées, en métal !

Prix courant : 19.98 — SPECIAL DUPUIS **15.77** chacun

Roues chromées recouvertes de caoutchouc blanc, et surmontées d'un garde-boue chromé. Landau en métal bleu, toit et couvre-pied en plastique. Guidon chromé : 29" h. Longueur : 26".

**COMPOSEZ : 842-6171**

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 910




## Des jouets amusants qui créeront la joie !

Prix courant : 9.98 — SPECIAL DUPUIS

• JOUET "PLAYBALL 6" transformable : en chaise haute, poussette, balançoire, berçante, parc ou siège d'auto. Pour poupée jusqu'à 15 pouces. **7.77** chacun

Prix courant : 4.98 — SPECIAL DUPUIS

• POUPEE MUSICALE, genre bébé naissant. Corps mou, membres de vynile. Yeux dormeurs, cheveux implantés en "Seran". Vêtue d'un ensemble imprimé. 13" haut. **3.77** chacune

**COMPOSEZ : 842-6171**

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 910





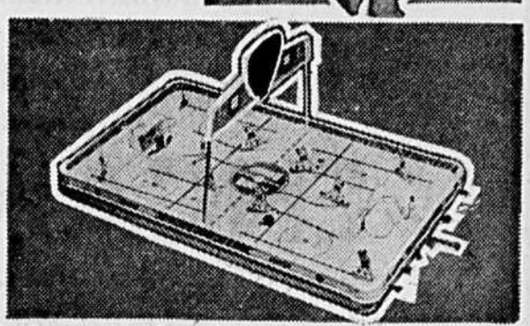
## Solides autos sport G.T.O.

Prix courant : 8.98 — Petite auto pour enfant, en polythène rigide n'abimant pas les meubles. Roues 7" diam., 2¼" d'épais. Essieux en métal résistant. Longueur 32", largeur 15". **7.77**

SPECIAL DUPUIS, chacune

**COMPOSEZ : 842-6171**

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 910

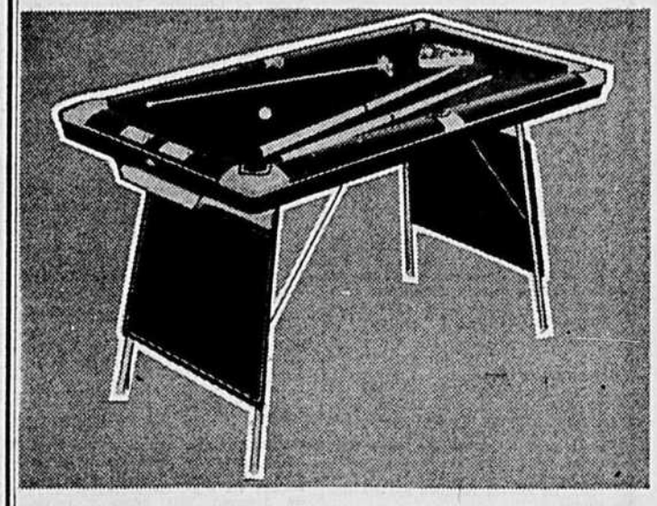


## Jeux de hockey "Bobby Hull"

Prix courant : 14.98 — Mise en jeu centrale, joueurs commandés par leviers, patinoire 36" x 21½". But avec lumière rouge s'allumant lorsque le disque pénètre dans le filet. 3 rondelles. SPECIAL DUPUIS, chacun **11.77**

**COMPOSEZ : 842-6171**

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 910



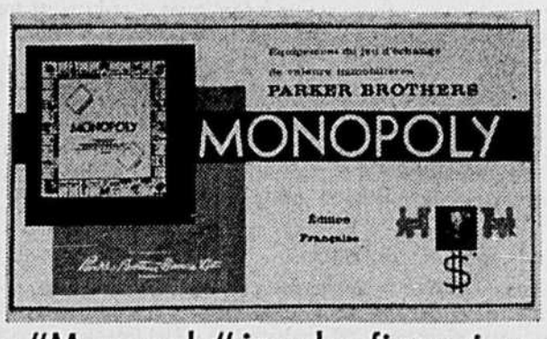
## Tables de billard en "masonite"

Prix courant : 29.99 — SPECIAL DUPUIS **19.77** chacune

Dessus en masonite renforcé de supports en acier. Monture en métal. Tapis en feutrine de coton. Marqueur, boules 1¾" et queues balancées.

**COMPOSEZ : 842-6171**

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 910

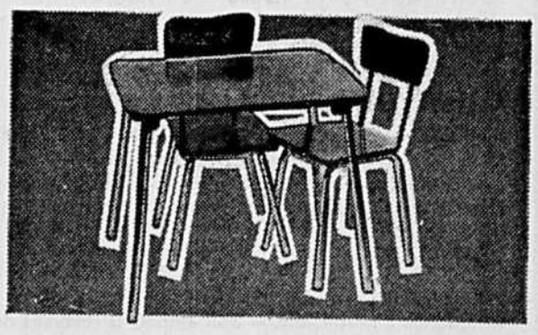



## "Monopoly" jeu des financiers

Prix courant : 4.98 — Achetez, vendez, louez avec de l'argent factice. Un jeu d'échange de valeurs immobilières des plus captivants. Pour toute la famille. SPECIAL DUPUIS, chacun **3.77**

**COMPOSEZ : 842-6171**

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 910



## Ensembles table et chaise

Prix courant : 16.98. Ensemble pour enfants comprenant : une table de 26" x 20" et 20" haut, et chaises solides. En contre-plaqué de ¾", ton roux verni. Pattes de la table et cadre des chaises en métal tubulaire chromé. SPECIAL DUPUIS, l'ensemble **14.77**

**COMPOSEZ : 842-6171**

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 910

*D'accord chez Dupuis...* À 2 PAS SEULEMENT DU METRO

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 842-6171 — HEURES: 9 H. 30 À 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H.
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES • COMPOSEZ 374-2411 — HEURES : 9 H. 30 À 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI : JUSQU'À 9 H. 30

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱ ✱ 10¢ | Montréal, jeudi 16 novembre 1967 / sainte Gertrude, vierge / 83e année, No 266 / 4 cahiers / 88 pages / Les prévisions météorologiques: ensoleillé et froid / Minimum 15 / Maximum 25

**Nouvelle technique : un paralysé retrouve l'usage de ses membres**
— Page 63

*Pour sauver la livre sterling*

# Un nouveau prêt d'un milliard à l'Angleterre?

LONDRES. (AFP, PC) — La Grande-Bretagne obtiendrait un nouveau prêt d'un milliard de dollars pour soutenir la livre sterling chancelante, mais les prêteurs exigeraient du gouvernement britannique qu'il impose de plus sévères restrictions économiques.

On a appris aujourd'hui de bonnes sources que le gouvernement britannique a été pratiquement assuré d'obtenir ce prêt, mais les prêteurs (les 10 pays les plus industrialisés du monde) demanderaient de solides garanties de remboursement.

La rumeur, lancée hier soir par la BBC, n'a encore aucune confirmation officielle, tant à Londres qu'à Paris, où le "groupe des Dix" doit se réunir demain, à l'échelon des suppléants des ministres des Finances. Ce groupe comprend les six pays du Marché commun moins le Luxembourg, plus les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, le Japon et la Suède.

A Paris, on souligne toutefois que le groupe des Dix ne doit traiter à sa réunion que de questions administratives et qu'il n'est pas habilité à prêter de l'argent à quelque pays que ce soit, mais seulement au Fonds monétaire international.

La Grande-Bretagne dispose encore au FMI de droits de tirage, mais ceux-ci sont conditionnels et exigent avant décision un examen détaillé de la situation économique et financière du pays demandeur. Ce n'est qu'après un tel examen que le FMI pourrait consentir un prêt en faisant appel aux Dix.

Il y a deux jours seulement, la Grande-Bretagne obtenait de la Banque des règlements internationaux, de Bâle, en Suisse, un prêt de $250 millions pour l'aider à rembourser à la fin de l'année un emprunt au Fonds monétaire international.

A Londres, on semble convaincu dans les milieux financiers que la Grande-Bretagne obtiendra un nouveau prêt qui pourrait atteindre un milliard de dollars. Face au danger dont le système monétaire international était menacé par suite de la spéculation sur la livre, la solidarité internationale a prévalu, dit-on. Ce prêt doit démontrer que la dévaluation est exclue, mettre un terme à la spéculation et renverser les courants monétaires; en somme, faire renaître la confiance et le calme sur les marchés monétaires et permettre au gouvernement britannique de poursuivre son assainissement de l'économie, qui ne peut être qu'une tâche de longue haleine, à l'abri de la fièvre spéculative.

Les observateurs se demandent toutefois quelles garanties le gouvernement Wilson a-t-il dû donner aux bailleurs de fonds.

**Des garanties**

Certains commentateurs pensent que le prêt pourrait faire partie d'un ensemble de mesures qui pourrait comporter l'imposition de restrictions sur les importations et un renforcement de celles déjà en vigueur sur les exportations de capitaux. Il parait cependant douteux que les gouvernements étrangers puissent accepter que la Grande-Bretagne adopte, en contrepartie de leur aide, des mesures qui généraient directement leurs ventes sur le marché britannique et risqueraient ainsi de nuire à leur propre économie.

Si de nouvelles mesures doivent être adoptées, disent-ils, elles devraient être d'ordre intérieur. Mais le gouvernement peut-il se permettre d'accentuer

Voir PRET en page 2

## L'aura ne symbolisait pas le coït

*— le chorégraphe*

par Bernard MORRIER

Trois autres des neuf comédiens de la troupe des Saltimbanques, accusés d'avoir présenté un spectacle obscène au pavillon de la Jeunesse de l'Expo, le 25 septembre dernier, ont catégoriquement nié hier avoir fait des attouchements ou s'être laissé toucher alors qu'ils interprétaient des jeux scéniques dans le tableau neuf, intitulée "Erotomanies absurdes", de la pièce "Equation pour un homme actuel" de Pierre Moretti.

Le procès, qui se déroule devant le juge Gérard Tourangeau, de la Cour municipale, est entré hier dans sa quatrième journée et a permis à un chorégraphe-interprète et à deux comédiens de donner leur version des faits.

**Expert en expression corporelle**

Réal Tremblay, âgé de 24 ans, qui avait réglé la chorégraphie du désormais célèbre "tableau numéro 9", a décrit l'ensemble de la pièce comme "un spectacle correspondant dans son intégrité à la forme de spectacle que je recherche".

Toutefois, il avait eu bien soin d'expliquer avant au tribunal qu'il s'était joint à la troupe des Saltimbanques

Voir AURA en page 2

## Mueller, ancien chef de la Gestapo est arrêté

— Page 67



- Les USA rendront les îles Bonin mais garderont Okinawa

— Page 67

## Le téléscopage de Drummondville



photo aérienne Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

On ne s'explique pas comment il se fait que deux trains du Canadien National allaient à la rencontre l'un de l'autre, hier matin, **sur une voie simple**, près de Drummondville. La collision a fait 13 blessés et démoli trois locomotives. Des bêtes à cornes ont dû être abattues sur place. **(Nos informations, page 45)**



Téléphoto PA

...t de la tête et les membres entourés de bandages, un soldat américain ... en boitant, avec des camarades, l'enfer de Dak To.

## Nouvelle escalade aérienne au Nord

SAIGON (UPI, AP, AFP) — Pour la première fois depuis le début de la guerre du Vietnam, des avions américains ont bombardé un chantier maritime du port de Haïphong, au Nord-Vietnom.

Profitant d'une période de beau temps, des réactés "Skyhawk" du porte-avions "Coral Sea", de la 7ième flotte se sont attaqués au chantier situé à un mille à l'ouest du centre de la ville et adjacent au canal Song Tra Bac.

Entre-temps, dans les régions centrales élevées du Sud-Vietnam où quelque 10,000 soldats américains luttent contre 6,000 Nord-Vietnamiens dans l'une des batailles les plus longues et les plus violentes de la guerre, des mortiers ont bombardé aujourd'hui la base aérienne américaine pour la sixième fois en trois jours.

"Il est sûr que ces attaques nous causent des ennuis, a dit le major-général William R. Peers, commandant des fonces américaines de ce secteur, mais nous avons pris de nouvelles mesures pour remplacer les munitions détruites par les mortiers et ces bombardements ne ralentiront pas du tout nos opérations".

Il croit que les troupes nord-vietnamiennes sont sur le point de mettre fin à leur tentative de capturer Dak To, tentative qui dure depuis 15 jours et qui est demeurée vaine.

La semaine dernière, rapportent les autorités américaines à Saigon, 177 Américains ont été tués et 762 ont été blessés, ce qui porte le total des pertes américaines depuis le début de la guerre à 107,418 hommes, dont 14,621 tués, 48,565 blessés

Voir ESCALADE en page 2

**AUJOURD'HUI**

- Un premier vote permet de croire que le Parlement abolira la peine de mort

— Page 61

- Front commun de neuf conseillers pour obtenir la deuxième université dans l'est

— Page 8

### Travail le plus complexe et des plus ambitieux

Il s'agit d'un réseau de pipelines englobant neuf conduites qui reliera bientôt les raffineries de pétrole de Montréal-Est à Varennes. Jamais travail du genre et d'une telle envergure n'a été entrepris au Canada.

— Page 3

### Pour bien manger, il faut payer

Le président du Conseil du tourisme, Gérard Delage, dit que les Montréalais pourront jouir de bonnes salles à manger quand ils seront prêts à payer aussi cher pour aller au restaurant qu'à la Place des Arts ou au Forum.

— Page 8

### Le futur ministère

A Paris et à Montréal, on parle de la création d'un ministère québécois des Sports, de la Jeunesse et des Loisirs dès la prochaine session.

— Page 46



### Le Marathon des Millions

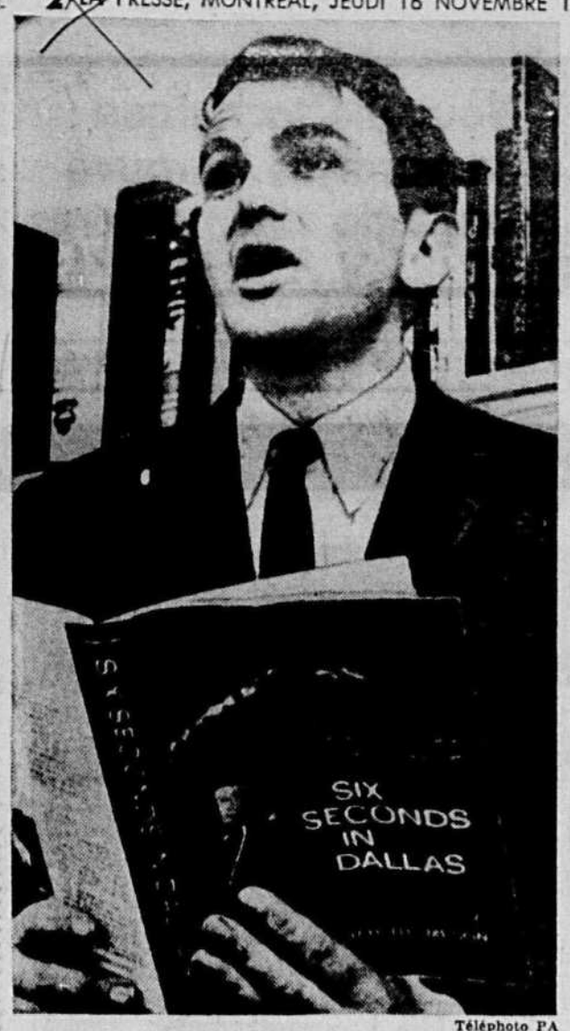
Heureux d'avoir déjà participé à une grande marche, ces deux jeunes étudiants ne regrettent pas la paire de souliers qu'elle leur a coûté. Comme eux, plusieurs milliers de membres d'organismes divers participeront samedi au Marathon des Millions, à Montréal.

— Page 42

**SOMMAIRE**

Annonces classées / 72 à 84
Arts et spectacles / 18 à 20
Bandes dessinées / 62
Calendrier de pionniers / 32
Courrier "Que faire?" / 31
Décès, naissances, etc. / 85
Editorial / 6
Finance / 68 à 70
Horoscope / 29
Loisirs et récréation / 62
Mots croisés / 77
Nouvelles internationales / 67
Nouvelles nationales / 45
Radio et télévision / 10 et 11
Sports / 46 à 56
Tribunaux / 14 à 16
Vie féminine / 24 et 26 à 31
Vie mondaine / 25
Votre médecin / 27

EKAC 73




Téléphoto PA

**Professeur de philosophie, M. Josiah Thompson s'est penché avec la patience d'un moine sur tous les documents écrits ou filmés relatifs à l'assassinat de Kennedy. Il en conclut que Lee Harvey Oswald n'était pas seul. Il vient de publier sa thèse des 4 coups de feu sous le titre : "Six secondes à Dallas".**

# Nouvelle thèse: quatre coups de feu tirés vers Kennedy à Dallas

NEW YORK (AFP). — Un nouveau critique de la commission Warren et des résultats de l'enquête qu'elle effectua sur l'assassinat du président Kennedy vient de se manifester. Ce nouvel opposant à la théorie officielle selon laquelle un seul tireur, Lee Harvey Oswald, tua le président et une seule balle frappa à la fois M. Kennedy et le gouverneur Connally, affirme au contraire qu'il y avait au moins trois tireurs sur les lieux de l'assassinat.

Il s'agit d'un professeur du collège Haverford, M. Josiah Thompson, qui après avoir étudié les 26 volumes du rapport Warren, les films tournés par des amateurs lors de l'assassinat, notamment celui d'Alexander Zapruder, et les documents se trouvant aux archives nationales, vient d'écrire un livre "Six secondes à Dallas", encore inédit mais dont le magazine "Saturday Evening Post" publie des extraits dans son dernier numéro.

M. Thompson déclare que quatre coups de feu ont été tirés. Le premier et le troisième — qui atteignirent tous deux le président — furent tirés probablement du dépôt de livres où se serait trouvé Oswald mais pas nécessairement par ce dernier. Le deuxième aurait été tiré de l'arrière du cortège présidentiel, probablement depuis le bâtiment des archives municipales, proche du dépôt de livres, et ce serait celui qui aurait frappé le gouverneur Connally. Le quatrième coup de feu qui aurait atteint comme le premier et le troisième le président Kennedy aurait été tiré de face, très certainement depuis cette colline herbeuse d'où plusieurs témoins ont déclaré avoir vu s'élever un panache de fumée.

M. Thompson met d'autre part en doute la théorie selon laquelle MM. Kennedy et Connally auraient été frappés par la même balle, celle qu'on retrouva presque intacte sur la civière ayant servi à transporter M. Connally. Il est impossible que cette balle ait traversé les chairs des deux hommes pour en émerger intacte affirme-t-il ; il est probable qu'elle pénétra dans le dos de M. Kennedy en tomba lorsqu'on tenta de le ranimer à l'hôpital et fut ramassée par quelqu'un qui la déposa sur la civière.

M. Thompson affirme enfin qu'il ne conclut pas absolument à l'innocence d'Oswald mais qu'il estime que sa culpabilité n'est pas démontrée irréfutablement et que de toute façon il n'était pas seul.

## ESCALADE

SUITE DE LA PAGE 1

et hospitalisés, 43,406 blessés non hospitalisés et 826 portés disparus ou capturés par l'ennemi.

Les forces sud-vietnamiennes, pour leur part, ont perdu 279 soldats, la semaine dernière, tandis que les communistes se sont fait tuer 1,802 hommes.

A Washington, des sources officieuses laissent entendre que le général William C. Westmorland, commandant des forces américaines au Vietnam, insistera auprès des autorités pour accélérer le déploiement des troupes déjà approuvé par le gouvernement mais ne demandera pas d'accroitre les effectifs.

A Saigon, le quotidien vietnamien de langue française, "Le Vietnam Nouveau", demande, dans un éditorial paru aujourd'hui, la normalisation des relations diplomatiques entre le Sud-Vietnam et la France.

L'éditorialiste souligne que le Sud-Vietnam a besoin de la France et qu'il est de son intérêt "de consolider sa position sur le plan international".

Pour la France, ajoute-t-il, c'est une question de sentiment et d'intérêt.

## PRET

SUITE DE LA PAGE 1

davantage les mesures d'austérité alors qu'il doit déjà faire face à une violente révolte de la gauche du parti travailliste au sujet du chômage.

Certains députés de l'aile gauche affirment même qu'ils préfèrent la dévaluation à une stagnation prolongée de l'économie. Toute mesure susceptible de freiner la légère reprise de l'activité qui commence à se manifester déclencherait donc au Parlement une levée de boucliers.

## AURA

SUITE DE LA PAGE 1

comme expert en expression corporelle.

Alors qu'il était étudiant en sciences sociales à l'Université de Montréal, M. Tremblay s'était occupé durant deux ans, à titre de comédien d'abord puis de co-directeur, de l'Atelier théâtral. Il suivit également des cours d'expression corporelle avec M. Paul Buissonneau durant plus de deux ans, et eut l'occasion de participer au "Manteau de Galilée" à la Place des Arts et à "La jument du roi" au théâtre de Repentigny, deux spectacles qui avaient été montés par M. Buissonneau et où la mime, la pantomime et l'expression corporelle occupaient une place de premier ordre.

Toujours sous la direction de M. Buissonneau, M. Tremblay travailla à Radio-Canada et devint à son tour professeur d'expression corporelle.

**La bascule, pivot et l'aura**

Invité par un des procureurs des comédiens, Me Jacques Rolland, à définir ce qu'était l'expression corporelle en termes de théâtre, M. Tremblay a dit qu'il s'agissait avant tout de mime, de pantomime et de chorégraphie où le geste remplaçait des phrases pour donner une intensité dramatique que les spectateurs pouvaient comprendre.

"Il s'agit d'un mouvement technique ayant pour base, a-t-il expliqué, la bascule, le pivot et l'aura."

La bascule facilite le déplacement du corps sur un axe vertical dans tous les angles ; le pivot permet un déplacement sur place sans effort, tandis que l'aura devient une expression corporelle qui est un complément à la parole. Bref, cette dernière est une technique de dynamisme permettant de faire passer une action avec une intensité dramatique.

Selon M. Tremblay, les règles de cette technique exigent que les comédiens ne se touchent jamais, car s'ils le faisaient, l'intensité dramatique n'aurait plus de valeur et le tableau ne passerait pas.

D'après lui, l'aura est une technique classique vieille de plusieurs années et le mime Marcel Marceau l'enseigne depuis plus de 40 ans.

Il soutient que tous les tableaux de la pièce, y compris le neuvième, avaient tous comme base cette technique.

S'en remettant ensuite à une foule d'autres détails techniques que la mise en scène comprenait, M. Tremblay a juré que par l'aura, il ne voulait exprimer, particulièrement dans les "Erotomanies" que la prise de connaissance de l'homme et de la femme. Il a nié, répondant à une question du juge Tourangeau, avoir voulu symboliser le coit ou le viol ; la technique employée, a-t-il conclu, n'avait d'autre but que de permettre l'évolution des comédiens au centre de la scène.

Par ailleurs, Mlle Carole Lord et Mme Jacques Crête, deux comédiennes impliquées, ont décrit leur participation à ce tableau comme étant "une série d'ondulations des hanches et de gestes des mains".

En aucun cas, ont-elles noté, elles furent touchées ou touchèrent elles-mêmes un autre comédien, ni le 25 septembre, jour de l'arrestation, ni dans les représentations antérieures.

Elles ont ajouté que tous leurs mouvements avaient été synchronisés, calculés et non pas improvisés.

Le procès devait se poursuivre ce matin, toujours en présence du juge Tourangeau.

# Faribault publiera un recueil de ses principales causeries

*de notre bureau de Québec*

QUEBEC — M. Marcel Faribault, conseiller législatif et conseiller spécial auprès du Conseil des ministres en matières économiques et constitutionnelles, publiera sous peu un recueil groupant quelques-unes des plus importantes conférences qu'il a prononcées au cours des dernières années.

M. Faribault a lui-même confirmé la nouvelle, hier après-midi, alors qu'il était interrogé à ce sujet dans les corridors du Parlement provincial.

D'autre part, M. Faribault a affirmé qu'il n'était pas question, pour le moment, qu'il entreprenne la rédaction d'un autre ouvrage sur sa pensée en matière constitutionnelle.

Certaines rumeurs, en effet, circulaient depuis quelque temps dans les milieux fédéraux surtout, voulant que le nouveau conseiller législatif québécois aborde de nouveau le problème constitutionnel et politique canadien dans un livre afin de préciser l'évolution récente de sa pensée en cette matière.

En mars 1965, M. Faribeault publiait, conjointement avec M. Robert M. Fowler, "Dix pour un ou le pari confédératif" dans lequel il préconise une nouvelle constitution pour le Canada. M. Faribeault y exprime sa foi en un véritable fédéralisme adapté aux temps modernes et aux problèmes précis du Canada et s'opposait, de ce fait, à tout statut particulier pour une province y compris le Québec.

Or, les hommes politiques ont voulu voir, dans l'allocution remarquée qu'il a faite devant les conservateurs fédéraux en août dernier, un indice d'évolution sensible de la pensée de M. Faribeault. Celui-ci avait alors suscité de vives discussions au sein d'un groupe de "penseurs" du parti conservateur réunis à la maison Montmorency en prévision du congrès de septembre, en lançant chez les tories l'idée de ce qui est connu comme la "thèse des deux nations" et en affirmant qu'entre ces deux groupes tout était négociable.

"Je ne prépare actuellement, et je ne songe pas pour le moment à le faire, aucun livre touchant aux questions constitutionnelles, politiques ou économiques, a dit M. Faribault. Pour écrire quelque chose de neuf, il faut du temps et il faut une retraite loin des problèmes quotidiens. Or, je suis présentement plongé dans l'action."

# La réforme des structures de la F.A.O. est urgente selon le ministre Greene

ROME (AFP) — "La réforme des structures de la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) est sans doute le problème le plus urgent à résoudre", a notamment déclaré, M. John Greene, ministre canadien de l'Agriculture, dans une interview accordée au correspondant de l'A.F.P. à la conférence générale de l'organisation dont les travaux se poursuivront à Rome jusqu'au 24 novembre.

Dans l'avenir, l'aide au développement économique des pays pauvres pourrait être inefficace, selon le ministre canadien, si le principe même de la structure de la F.A.O. n'est pas revisé.

Il a invoqué deux raisons principales à l'application urgente de cette réforme :

1—L'évolution rapide de la F.A.O., dont "les activités concrètes sur "le terrain" posent des problèmes de plus en plus délicats".

2—Le "point critique" atteint par l'administration de cette organisation où "les coûts des charges de la bureaucratie risquent maintenant d'être beaucoup plus élevés que celui des activités économiquement rentables pour les pays en voie de développement".

A ce propos, M. John Greene a souligné la nécessité pour l'administration de la F.A.O. de s'inspirer de "l'organisation de certaines sociétés privées" qui sont animées avant tout par un souci "d'économie, et de productivité". Le ministre canadien n'a pas nié la différence existant entre "une affaire privée" et une organisation comme la F.A.O. mais, a-t-il ajouté, cette dernière ne devrait jamais oublier "qu'un dollar économisé dans le fonctionnement d'un bureau est un dollar supplémentaire pour un projet concret en faveur des pays pauvres".

L'organisation des marchés internationaux est, selon M. Grenne, le second problème qui revêt une particulière acuité pour les pays agricoles en voie de développement dont la production est insuffisante ou excédentaire.

Le ministre canadien a rappelé que son gouvernement avait réclamé en vain une "libéralisation des échanges" à la dernière réunion du Kennedy Round. Cette solution aurait dû, selon lui, permettre aux produits agricoles des pays en voie de développement de "pénétrer sans difficultés dans les marchés occidentaux".

D'autre part, il a affirmé que des "plans artificiels comme ceux de la communauté économique européenne" pouvaient aller à l'encontre "d'un plan international" sur l'organisation des marchés. Il a souligné l'importance des "problèmes politiques" soulevés par une telle organisation au moment où certains gouvernements ont à faire face "aux difficultés de l'évolution agricole dans leur propre pays".

## Kennedy pourrait appuyer McCarthy contre Johnson

WASHINGTON. (PA) — Le sénateur Robert Kennedy a laissé entendre hier qu'il pourrait bien retirer son appui au président Johnson aux élections de l'an prochain, si le sénateur Eugene J. McCarthy, du Minnesota, décidait de rechercher la candidature démocrate.

Si le sénateur McCarthy entre dans la lutte aux élections primaires en se posant en adversaire de la politique de Johnson au Vietnam, il pourrait obtenir de puissants appuis, a indiqué Bob Kennedy. Comme on lui demandait si la candidature de McCarthy affecterait sa décision, précédemment annoncée, d'appuyer la candidature du président Johnson, Kennedy a répondu : "J'aurai probablement d'autres choses à dire si le sénateur McCarthy annonce sa candidature."

## Au XXIe siècle, l'homme sera payé pour ne pas travailler

HOBOKEN, N.J. (UPI) — Le président des Métallurgistes unis d'Amérique, I. W. Abel, a déclaré hier soir que l'homme du XXIe siècle devra peut-être être payé pour ne pas travailler.

Il a expliqué que l'automation créera une situation telle que seul un petit nombre de personnes auront à travailler et qu'il faudra bien en venir, dans ces circonstances, à accepter le principe du revenu garanti ou de la taxe négative.

Le chef syndical, qui participait au colloque du "Stevens Institute of technology" sur la vie au XXIe siècle, a également déclaré que les préoccupations des syndicats sont appelées à s'élargir et à faire une place de plus en plus importante aux sciences sociales.

I. W. Abel s'en est d'ailleurs pris au capitalisme — système qui, selon lui, ne pourra subsister que s'il parvient à éliminer ces "maladies sociales" que sont les ghettos et la pauvreté.

## La famille Guevara confirme la mort du "Che"

BUENOS AIRES. (AFP) — Le père et les frères d'Ernesto Guevara ont confirmé sa mort, dans un communiqué remis à la presse.

La déclaration précise que Roberto, un des frères du "Che", est arrivé à cette conclusion à la suite d'un récent voyage à Cuba, où il a pu procéder à l'examen de différents documents photographiques.

# Ultimatum arabe au Conseil de sécurité

NATIONS UNIES. (UPI-PC) — Les délégués du Conseil de sécurité des Nations unies accélèrent aujourd'hui leurs pourparlers en vue de trouver une formule de paix pour le Moyen-Orient à la suite de l'ultimatum arabe.

En effet, les pays arabes ont donné jusqu'à la fin de la semaine aux diplomates du Conseil de sécurité pour trouver une solution qui leur soit acceptable à la crise du Moyen-Orient, autrement, tout le problème sera transféré devant l'Assemblée générale où il donnera lieu à un débat.

Les Arabes sont convaincus de trouver une majorité au sein du Conseil de sécurité favorable à une résolution qui rencontrerait leur approbation.

Entre-temps, au Caire, le secrétaire général adjoint du parti au pouvoir, M. Abdul Mohsen Abul Nour, a accusé les Etats-Unis de bloquer les tentatives en vue de ramener la paix au Moyen-Orient. Cette attitude, a-t-il déclaré, obligerait les Arabes à se préparer à d'autres guerres.

Tous les journaux égyptiens donnent leur appui à la déclaration du secrétaire général adjoint et affirment que les Etats-Unis exercent de fortes pressions auprès des petits pays membres du Conseil de sécurité.

"Face à l'obstination du sionisme américain, a dit M. Abdul Mohsen Abul Nour, nous devons nous préparer militairement à la prochaine bataille qui sera longue et féroce puisque de ce combat dépend notre destinée."

## 2 Canadiens accusés de trafic de drogue

TORRANCE, Californie (PA) — Deux Canadiens et un citoyen américain de Hollywood, Californie, subiront leur procès le 12 décembre en marge de la saisie le 12 septembre dernier de marijuana évaluée à $67,000.

Les accusés, arrêtés à El Segundo, auront à répondre à des accusations de possession de la drogue avec intention de la vendre, sont George Foster Johnston, 20 ans, de Toronto, Edwin S. Sabean, 24 ans, de Moncton, N.-B. et Robert Glaser, 24 ans.

Les procureurs des accusés ont protesté contre les méthodes employées par la police au moment de la saisie et de l'arrestation, mais le juge a rejeté leurs allégations. Ils soutenaient que les policiers avaient fondé leur preuve sur les conversations qu'ils avaient entendues à travers un mur.

Le chef de police Jay Stroh a dit que ses hommes avaient surveillé le trio un bon moment, et a ajouté que la drogue provenant du Mexique était destinée au Canada.

La caution a été fixée à $16,000.

## LA MÉTÉO

| | |
|---|---|
| MINIMUM | 15 |
| MAXIMUM | 25 |

MONTREAL — (PC) — Voici les prévisions de la météo :

**Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides :** ensoleillé avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui. Se couvrant la nuit prochaine avec neige légère demain matin. Vendredi, nuageux avec neige légère se changeant en chutes de neige locales dans l'après-midi. Moins froid vendredi et vents légers. Maximum et minimum à Montréal, Ottawa et Ste-Agathe, 25 et 15.

**Régions de Québec, St-Maurice et Lac-St-Jean :** ensoleillé avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui. Vendredi, nuageux avec neige légère. Moins froid vendredi et vents légers. Maximum et minimum à Québec, 25 et 10 ; La Tuque et Chicoutimi, 20 et 10.

**Région des Cantons de l'Est :** ensoleillé avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui. Vendredi, nuageux avec neige légère. Moins froid vendredi et vents légers. Maximum et minimum à Sherbrooke, 20 et 10.

**Régions de Baie-Comeau et Sept-Iles :** ensoleillé aujourd'hui. Vendredi, ensoleillé, devenant nuageux dans l'après-midi. Froid et vents du nord de 20 milles, devenant légers la nuit prochaine. Maximum et minimum à Baie-Comeau et Sept-Iles, 20 et 15.


Les employés de la compagnie de
TELEPHONE BELL
mutés à
OTTAWA
désirant des renseignements concernant le logement sont invités à écrire à Costain Estates Ltd., P.O. Box 534, RR9, Ottawa. Téléphone AC. 613 — 824-1566.

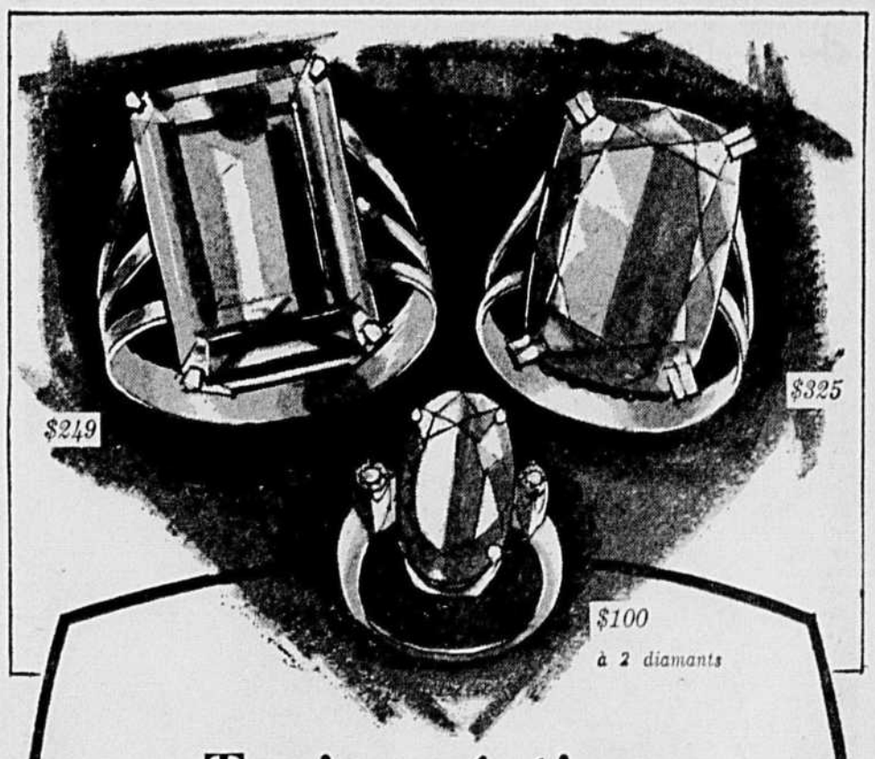
CORRECTION
Dans notre annonce publiée hier (mercredi), les heures d'affaires de nos deux magasins auraient dû se lire comme suit :
LUNDI: 1 h. à 6 h. JEUDI: 9 h. à 9 h.
MARDI: 9 h. à 6 h. VENDREDI: 9 h. à 9 h.
MERCREDI: 9 h. à 6 h. SAMEDI: 9 h. à 5 h.
7640 VIAU MONTREAL
830 Boul. TASCHEREAU Greenfield Park
MARCHE Top Valu

Perle Blanche
VIN extraordinaire le vin parfait
$1.85
POUR FACILITER VOS ACHATS, DECOUPEZ ET CONSERVEZ!
Savourez les VINS JORDAN
partout... en tout temps
Jordan Pétillant Perle Blanche....RAQ-532(1)

D'ORDRE DU GOUVERNEMENT BRITANNIQUE, RE : PAVILLON BRITANNIQUE DE L'EXPO '67
IMPORTANTE VENTE DU CONTENU DU PAVILLON BRITANNIQUE
Voir notre annonce page 69
BISSEL & BISSEL Ltd.
ENCANTEURS DE LA REINE

ALSCO FENETRES en aluminium Emaillées — anodisées — naturelles
ALSCO PORTES en aluminium Emaillées — anodisées — naturelles
ALSCO AUVENTS en fibre de verre — grand choix de couleurs
ALSCO REVETEMENT en aluminium (clapboard) grand choix de couleurs
Fabriqués sur mesure — complètement installés. Prix très raisonnable — Paiements très faciles — Qualité et service garantis.
1530, rue BEAUBIEN E., Montréal (Frais interurbains acceptés)
TELEPHONEZ : 279-8551

CORRECTION
L'item ci-dessous paru dans notre annonce du 14 novembre aurait dû se lire comme suit :
PIANO A QUEUE ARCHAMBAULT
1003/F — Style Provençal Français fini cerisier.
392,126 Rest. H. de Champlain
Rég. $3,000 SPECIAL $1950
Garantie
Ce piano ayant servi à Expo 67 au Restaurant Hélène de Champlain, porte la même garantie qu'un instrument neuf.
Ed Archambault INC
500 EST, STE-CATHERINE — 849-6201




Trois créations "aigue-marine"
CHEZ
Mappin's
elle en conservera un souvenir impérissable ...
Mappin's
compte courant ou budgétaire
1000 ouest, rue Ste-Catherine et Place Ville-Marie
866-7431

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 16 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 266



# Le vaste parc de stationnement de Longueuil retourne à l'entreprise privée

par Claude MASSON

Le vaste parc de stationnement situé à proximité de la station de métro Longueuil et qui a été envahi par des milliers d'automobiles durant l'Expo, est maintenant géré par une entreprise privée.

Ce parc, propriété de la ville de Longueuil depuis la fin de l'Expo, ne pourra cependant accueillir que 1,350 autos environ comparativement à 6,000 au cours des six derniers mois.

En effet, les autorités municipales de Longueuil ont décidé de restreindre l'espace consacré au stationnement à 200,000 pieds carrés au lieu de 2½ millions de pieds carrés.

Les tarifs exigés maintenant sont de 25 cents l'heure avec un maximum de $1 par jour ou $15 par mois.

La décision du conseil de confier la gérance du parc de stationnement à une entreprise privée est survenue à la suite d'une étude effectuée dans le but de constater s'il était préférable que la ville gère elle-même son parc. Il semble que non.

C'est la compagnie Cartier Parking Inc. qui a la charge de gérer le stationnement pour un terme n'excédant pas 10 ans, avec possibilité de renouvellement suivant un consentement mutuel entre les parties.

La ville versera une somme annuelle de $50,000 à l'entreprise, plus un montant égal à 10 p. 100 des recettes brutes excédant les premiers $50,000. Ainsi, si le parc de stationnement rapporte $200,000 dans un an, la compagnie recevra les premiers $50,000 et $15,000 de commission.

**Des édifices en hauteur**

Quant à l'autre partie du terrain qui devient libre, le maire Marcel Robidas a souligné que plusieurs promoteurs sont intéressés à l'emplacement.

La ville reçoit les suggestions et les propositions, mais les membres du conseil ont manifesté l'intention de bien analyser toutes les offres avant de prendre une décision.

Les autorités espèrent que des édifices en hauteur seront construits à cet endroit, qu'il s'agisse d'établissements commerciaux ou de maisons à loyers multiples.

D'autre part, à l'intérieur de la station de métro, il ne reste plus que cinq des 21 espaces commerciaux à louer. Après un début très lent, la location a été plus rapide.

# Un tribunal étudiant acquitte le directeur du "McGill Daily"

Le rédacteur en chef du "McGill Daily", Peter Allnutt, a été absous de tout blâme par un "comité judiciaire" d'étudiants en droit de l'Université McGill.

Il était accusé d'avoir publié "de mauvaise foi et en toute connaissance de cause" un article qui a fait scandale sur le campus il y a deux semaines.

Cependant, Allnutt, Pierre Fournier, directeur du supplément "Flux" du "McGill Daily", et John Fekete, auteur de l'article incriminé, devaient comparaître aujourd'hui à nouveau devant le Comité disciplinaire du Sénat de l'Université McGill, sous l'accusation d'avoir agi "de façon contraire aux normes de conduite de l'université". Ils avaient déjà comparu lundi, mais aucun verdict n'avait été rendu.

Le "jugement" des sept membres du comité judiciaire chargé par le Conseil des étudiants d'étudier l'affaire du "McGill Daily" lave entièrement Peter Allnutt de l'accusation de mauvaise foi, mais ajoute que d'autres raisons que la mauvaise foi devraient pouvoir être invoquées contre les responsables du journal étudiant.

Contrairement à ce que l'on prévoyait, la décision des sept "juges" a été unanime. Cependant, elle n'a aucune valeur en elle-même, et doit seulement servir à guider le Conseil de la Students Society, qui décidera en dernier ressort.

Par ailleurs, il semble que l'un des trois accusés, John Fekete, ait l'intention de porter l'affaire devant les tribunaux civils ; son avocat, Me Claude-Armand Sheppard, affirme en effet que le Sénat de l'Université McGill n'a pas la compétence pour juger cette affaire et prendre des sanctions contre les journalistes étudiants.

La séance du Comité de discipline aujourd'hui était à huis clos, mais Pierre Fournier et Peter Allnutt avaient le droit d'y amener chacun deux observateurs. Fekete, lui, devait être accompagné de son avocat, comme lundi.

# Le recomptage confirme la victoire du maire de Pointe-aux-Trembles

par Claude MASSON

Le recomptage judiciaire qui a eu lieu à la suite des élections municipales mouvementées de Pointe-aux-Trembles a confirmé la victoire à la mairie de M. Louis-Philippe St-Pierre.

Sa majorité a même été accrue de deux voix, le vainqueur se méritant une marge favorable de 245 voix sur son plus proche adversaire, M. Jean Langelier.

C'est devant le juge Reginald D. Tormey, de la Cour provinciale, qu'a eu lieu durant une journée et demie le décompte des bulletins enregistrés dans les 20 bureaux de scrutin.

Aux différents postes de conseillers, les élus déjà proclamés ont également été confirmés dans leur victoire. Il s'agit de MM. Pierre Lachapelle, Roland Desabrais, André Plante et Roger Beaudoin, de l'équipe St-Pierre et de MM. Steve Bayus et J.-A. Choinière, de l'équipe Langelier.

A plusieurs reprises, durant le recomptage, les procureurs du requérant, M. Langelier, ont tenté de démontrer au juge que plusieurs bulletins étaient identiques, c'est-à-dire qu'ils auraient été écrits par la même main, qu'ils porteraient une croix identique et qu'ils seraient pliés tous de la même façon.

Cependant, se référant à la loi, le juge Tormey a déclaré que son rôle se limitait à présider au recomptage des votes et non à analyser les signatures ou toute autre chose qui pourrait paraître irrégulier.

Etant donné que le décompte n'a pas influencé la liste des élus déjà connue, c'est le candidat défait qui devra débourser les frais du recomptage, soit $425.

Le maire St-Pierre et les conseillers municipaux de son équipe ont été assermentés à la cour même, immédiatement après avoir connu le verdict du tribunal.

Dans un communiqué, le maire réélu de Pointe-aux-Trembles déclare que "les manifestations organisées par les candidats défaits démontraient tout simplement une attitude défaitiste". Avec la présente victoire, M. St-Pierre entreprend son troisième mandat à la mairie.

Pour M. Langelier, il ne s'agit toutefois que d'une première étape. Selon lui, le recomptage officiel a permis de recueillir des éléments pour établir des preuves qui seront présentées lors de la contestation de l'élection annoncée hier. Le scrutin doit être contesté au début de la semaine prochaine.

# Construction, entre Montréal-Est et Varennes, du plus ambitieux réseau de pipe-lines au Canada

par Claude MASSON

Un réseau de pipe-lines, englobant neuf conduites pour pétrole brut, produits pétrochimiques et raffinés construites sous le fleuve, reliera bientôt entre elles les industries de cette nature situées à Varennes et les raffineries de pétrole de Montréal-Est.

Ce projet de pose d'oléoducs constitue le plus ambitieux et le plus complexe travail du genre qui ait jamais été entrepris sous l'eau au Canada.

Au cours d'une conférence de presse, les autorités de la British American Oil et de la Shawinigan Chemicals Limited, avec l'appui de la municipalité de la paroisse de Varennes, ont fait connaître les détails de ce projet d'abord annoncé par LA PRESSE au mois de mars 1967.

Les travaux de dragage en vue de la réalisation de cette oeuvre de $5 millions ont débuté récemment. Dès décembre, une des conduites pourra être utilisée.

Le projet initial, qui ne devait comprendre qu'une seule conduite de charges d'alimentation de produits pétrochimiques reliant la raffinerie BA de Montréal-Est à l'usine de Shawinigan Chemicals à Varennes a vite fait boule de neige.

L'ensemble comprendra trois gros oléoducs pour pétrole brut qui se joindront au pipe-line Portland-Montréal, une conduite de dix pouces pour les produits raffinés d'Imperial Oil et cinq conduites de charges d'alimentation de produits pétrochimiques et de produits raffinés pour BA et sa filiale, la Shawinigan Chemicals Limited.

A l'endroit choisi pour la pose des oléoducs, le St-Laurent a plus d'un mille de largeur. Un groupe de trois îles divisent le fleuve en deux courants : du côté de Montréal, la Voie maritime du St-Laurent qui constitue le chenal principal de navigation et, le long de la rive sud, le chenal peu profond de Boucherville. Sous le chenal principal, les nouvelles canalisations seront posées parallèlement à la conduite actuelle de 18 pouces du pipe-line Portland-Montréal tandis que les cinq conduites de BA seront tournées vers l'est, sous les îles, en direction de Varennes, et traverseront le chenal de Boucherville plus en aval.

L'entreprise est conçue de façon à ne pas gêner la navigation normale sur le fleuve.

Selon les études qui ont été faites, l'investissement de $5 millions sera fort avantageux à long terme puisque les compagnies n'auront plus à défrayer le coût du transport du pétrole présentement effectué par camions-citernes. Il faut en outre considérer l'efficacité du réseau de pipe-lines.

En effet, s'il arrivait à quelques reprises que la production ralentissait à cause d'un retard dans la livraison, cet inconvénient disparaîtra. Enfin, il est probable que BA et Shawinigan Chemicals retireront des bénéfices de la location des conduites aux entreprises qui seraient intéressées à utiliser ce moyen rapide de livraison.

**La participation de la municipalité**

Le maire de la paroisse de Varennes, M. Guy de Grosbois, a déclaré que le projet de re-

Voir PIPELINES en page 4



*L'une des neuf conduites pourra être utilisée dès le mois prochain*

Neuf conduites pour pétrole brut, produits pétrochimiques et raffinés relieront Montréal-Est à Varennes. L'une d'elles pourra même être utilisée le mois prochain. Le travail est déjà très avancé comme le démontre cette photo prise hier en présence de MM. A. Fuller, gérant des travaux; V. N. Hurd, président de Shawinigan Chemicals; H. S. Sutherland, vice-président de British American Oil Company Limited, et Guy B. de Grosbois, maire de la paroisse de Varennes.

# Québec reçoit les lettres patentes du premier hôpital appartenant entièrement aux pauvres

par Florian BERNARD

L'abbé Hubert Falardeau, fondateur du mouvement SOS Mile-End a quitté Montréal, tôt ce matin, pour remettre au ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier, les lettres patentes incorporant **le premier hôpital appartenant aux pauvres.**

Ce document qui établit les titres de propriété et qui crée une corporation à but non lucratif a été terminé hier soir, lors d'une réunion à huis clos au presbytère St-Enfant-Jésus du Mile-End. Le député du comté de St-Louis à l'Assemblée législative, Me Harry Blank, avocat, a gratuitement prêté ses services professionnels à la nouvelle corporation. Un autre avocat de Montréal, Me Gilles Champagne, collabore également avec les membres du bureau provisoire d'administration.

Ces deux avocats ont travaillé tard, hier soir, en compagnie de l'abbé Falardeau et de quelques autres personnes à terminer la rédaction du document.

**Première étape vers une corporation communautaire**

Cet hôpital situé au 80, boulevard St-Joseph, a été donné aux pauvres du Mile-End il y a une quinzaine de jours par un médecin qui désire conserver l'anonymat. L'institution compte déjà une dizaine de chambres prêtes à recevoir des patients, un laboratoire, une salle d'opération de même qu'une clinique. Le bureau provisoire de direction a déjà entrepris des démarches en vue d'obtenir des médicaments et des instruments de chirurgie.

Dans l'esprit de l'abbé Falardeau, cet hôpital doit être la première étape d'un véritable centre communautaire comprenant une salle de séjour, bibliothèque, centre de loisirs, secrétariat, foyer de dépannage, etc.

Déjà, plusieurs médecins attachés au Service de santé de la ville de Montréal ont accepté de travailler dans le nouvel hôpital. Le Dr Bombardier, pour sa part, est enchanté du projet.

L'abbé Falardeau a déclaré à LA PRESSE, hier soir, que le nouvel hôpital se financera par lui-même, c'est-à-dire qu'il sera loué au gouvernement provincial en qualité de clinique-extension d'hôpitaux existants. Ce loyer sera versé à la corporation en voie de formation. Les profits de l'institution retourneront donc directement aux pauvres.

Le nouvel hôpital portera vraisemblablement le nom de "Clinique SOS Mile-End", rappelant ainsi qu'il doit son existence au premier groupe d'assistés sociaux ayant décidé de joindre leurs efforts communs, il y a trois ans.

# Retour de l'escouade volante de la police

par Lucien CHAMPEAU

Pour endiguer la vague de vols à main armée dans des banques, la police municipale a recours depuis le début de la semaine à un système mis sur pied par un ancien directeur de police et qui s'était révélé alors d'une efficacité surprenante.

Elle a recréé l'escouade volante, jadis commandée par le lieutenant Jean Bernard et démembrée lors de la mise à la retraite forcée de l'ancien directeur Albert Langlois.

L'escouade actuelle se compose d'une trentaine de voitures n'ayant pas de territoire délimité et pouvant se déplacer, suivant les nécessités, d'un secteur à un autre de la métropole.

Depuis le début de la semaine, ces autos de patrouille sillonnent le nord de la métropole, aux abords de la voie élevée.

**Opérations minutées**

On a remarqué que les bandits jetaient de préférence leur dévolu sur les banques situées à proximité des voies rapides.

Les bandits savent que la police veille et qu'ils n'ont que des fractions de minute pour opérer.

Ils se donnent par exemple deux minutes pour rafler le contenu de deux ou de trois tiroirs-caisses. Travail complété ou non, ils décampent, le moment venu, en abandonnant le reste du butin sur place.

C'est ainsi que, l'autre jour, ils ont raflé $10,000, mais ont ignoré une employée qui sortait de la voûte avec $30,000.

La police connaît ces méthodes. Elle raccourcit elle aussi le temps entre la rentrée de l'alerte et le temps qu'elle la transmette sur les ondes. Aujourd'hui, dès que semblable appel téléphoniequ est reçu, l'inditement à l'anonceur de radio cateur de l'extérieur parle directement à l'annonceur de radio qui le donne sur-le-champ au micro. Au plus une demi-minute s'écoule jusqu'au moment où les agents sont prévenus.

**Délégation des banques**

Ce renversement de la vapeur et ce retour aux méthodes du passé ont été quelque peu imposés aux autorités policières.

Au cours de la dernière fin de semaine, en effet, une délégation représentant les gros bonnets des banques a discuté la présente situation avec l'état-major de la police municipale.

Les nouvelles méthodes ne donnaient pas le rendement anticipé. On a suggéré le retour aux anciennes escouades spécialisées des homicides, des hold-up et des vols avec violence.

On a aussi prié les policiers de revenir au système imaginé par l'ancien directeur Langlois, système qui avait définitivement fait ses preuves.

Voir ESCOUADE en page 4

LES SILENCIEUX MIDAS
portent une GARANTIE ÉCRITE, sans conditions, valide aussi longtemps que vous restez propriétaire de votre voiture
MIDAS
ATELIER
TOUTES CARTES DE CREDIT ACCEPTEES
PLUS DE 400 ATELIERS AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS. CETTE GARANTIE COUVRE TOUTE AVARIE DU SILENCIEUX : ROUILLE, ECLATEMENT, USURE, ETC.
10111, BOUL. PIE-IX
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
526-1627-8
850, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY
681-1601
6100, CHEMIN UPPER LACHINE
481-0404.
OUVERT TOUS LES JOURS A PARTIR DE 8 H. A.M.
INSPECTION GRATUITE DES AMORTISSEURS DE CHOCS

LOUEZ
Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.
VENTE PIECES REPARATIONS
des fusils compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC...
Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
288-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 8 à 6

Un magnifique PANIER de fruits et friandises pour plaire à toutes occasions !
$7.50 et plus
HUITRES FRAICHES
EN VRAC OU ECAILLES
CREVETTES-PETONCLES
HOMARDS BOUILLIS
FRAISES — POMMEGRANATE — PLAQUEMINES — PAPAYAS — AVOCATS — POIRES BOSC — POIRES BARTLETT — POIRES ANJOU — KUMQUATS — TANGELOS — ETC., ETC.
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, Ste-Catherine, Montréal (coin Drummond)
Tel. 849-2341

En vedette cette semaine à la
BOUTIQUE COLONIALE
Vendeur autorisé
BASSINETTE
érable 18" x 36" matelas inclus
$25.95
OUVERT JUSQU'A 9.30
JEUDI ET VENDREDI SOIRS
A. FORGET INC
6707, boul. SAINT-LAURENT — tél.: 274-5568
(juste au nord de St-Zotique)

CORBEIL
SUR LA PLAZA
SAC FORME SACOCHE
création parisienne
Importation française conçue pour la femme moderne, voyageuse ou sportive. En matière lavable.
Couleurs : expresso, vert, noir, orange.
$25.00
Au comptoir des sacs, rez-de-chaussée
6500, rue SAINT-HUBERT (angle Beaubien)
A quelques pas de la station de métro Beaubien

# Les commissaires de Chomedey blâment le conseil de Laval

par Pierre VENNAT

Il est rare qu'une commission scolaire engage la lutte contre une administration municipale et va jusqu'à adopter une motion de blâme contre les édiles municipaux.

C'est pourtant ce qui vient d'arriver à Chomedey où les commissaires scolaires de l'endroit viennent de voter une résolution de blâme à l'endroit des autorités municipales.

En gros, on accuse la ville de Laval de n'avoir pas accordé foi aux recommandations de la commission et d'avoir créé une situation dangereuse pour les écoliers en autorisant la construction d'une station-service à proximité des écoles St-Maxime, primaire et secondaire et Chomedey High School en amendant un règlement de zonage qui en prohibait la construction à cet endroit, en l'occurrence le boulevard Lévesque.

**La version de la ville**

La ville prétend que le Service d'urbanisme a sérieusement étudié le problème. On en est venu à la conclusion que la distance entre les bâtisses scolaires et la station-service étant supérieure à 200 pieds, elle est considérée comme étant conforme aux normes de sécurité.

Le rapport prouve également que la construction d'une station-service dans ce secteur n'augmentera pas la circulation automobile.

Enfin, la ville affirme que "ce n'est pas la station-service qui est mal située, mais le campus régional qui sera construit à un endroit excentrique et qui causera par le fait même de sérieux problèmes à la ville".

**Une situation ancienne**

L'école Ste-Marie a été construite il y a plus de 25 ans.

L'école St-Maxime fut terminée en 1959-60.

La Régionale Maisonneuve, à laquelle appartient la Commission scolaire de Chomedey, ne saurait donc être blâmée pour des actes posés non seulement avant la création de Laval, mais avant celle de Chomedey.

Quant aux anciens administrateurs de l'époque, ils ne sauraient guère être blâmés non plus, puisqu'à l'époque la localisation des écoles en question était à l'épicentre de la plus forte concentration de la population de Chomedey.

Le campus de St-Maxime agrandira les écoles existantes, permettant de recevoir 2,500 étudiants au secondaire, alors qu'on en reçoit 1,700 actuellement, épargnant près de $3 millions qu'aurait coûté la construction d'un campus entièrement neuf.

## ESCOUADE

SUITE DE LA PAGE 3

Entre-temps, plusieurs banques ont embauché des policiers privés pour surveiller leurs succursales dans le nord de la métropole.

Ainsi, la Banque Provinciale du Canada a porté ses effectifs de 10 à 17 agents privés et chacun doit "couvrir" deux banques.

On déplore d'autre part la facilité avec laquelle les bandits obtiennent des mises en liberté provisoire.

On cite le cas de Berthelet qui s'est tué la semaine dernière en sautant du haut d'une fenêtre alors que la police venait le cueillir chez lui.

Berthelet avait été identifié par deux témoins lers d'un hold-up de banque à Cartierville. On avait en outre trouvé dans ses poches des billets de banque marqués provenant de la banque cambriolée. Et pourtant, dès sa comparution, il reprenait sa liberté.

**Monica-la-sulfateuse**

On parle de Monica-la-sulfateuse. De nombreux mandats avaient été signés contre elle. Quand on l'a capturée, ces mandats ont été ignorés, et elle a pu reprendre sa liberté parce qu'elle n'était plus accusée que de possession d'auto volée. On sait le reste.

## Chauffeur de taxi dévalisé

Un chauffeur de taxi de Montréal, M. Léopold Prince, s'est fait voler $20 par un individu qui l'a attaqué en brandissant un couteau, peu avant minuit hier soir, à l'angle des rues St-Antoine et Calumet. Le bandit, qui s'est enfui à pied, n'a pas blessé sa victime au cours de l'attentat.

# La défense accuse un policier de guider par signes le témoin Lajoie

par Léopold LIZOTTE

Le procès Lemay, qui avait été marqué d'un temps d'arrêt lundi, s'est soudainement "ranimé" hier en fin d'après-midi, à la suite d'un double incident, l'un fort inusité, et particulièrement violent, l'autre qui aurait pu provoquer l'arrêt même de l'instruction ou un "mistrial", selon l'expression unilingue du code.

La première algarade entre le procureur de l'accusé, Me Léo-René Maranda, et les procureurs de la poursuite, Mes Pierre Sauvé et Stephen Cuddihy s'est produite lorsque le premier a réclamé une autre fois l'exclusion de la salle d'audience du limier en charge de l'enquête le lieutenant-détective Robert Leblanc.

Cette fois, cependant, Me Maranda, tout en rappelant que le policier avait déjà été convoqué comme témoin ultérieur de la défense souleva que sa présence en cour causait tout simplement un préjudice à son client.

Et qu'il était même prêt à rendre lui-même témoignage sur les raisons qu'il pouvait invoquer à ce sujet

Me Sauvé s'opposa alors à ces remarques en soutenant que tout ce que l'on voulait faire c'était tenter de salir un honnête policier que tout le monde respecte.

Me Maranda rétorqua alors en donnant, sous son serment d'office, les raisons qu'il aurait voulu donner comme simple témoin.

Il soutint alors que lorsque le détective portait la main à la tempe droite, Lajoie répondait oui.

Que lorsque le policier faisait le même geste vers la tempe gauche il répondait non.

Que d'autre part, lorsqu'il se tenait immobile sur son siège, Lajoie y allait d'une affirmation.

Mais que lorsqu'il s'avançait et se reculait sur son fauteuil, le témoin niait ce qu'on lui demandait.

**Comment peut-il voir tout cela . . .?**

Me Sauvé se leva alors pour déclarer qu'à lui-même Me Maranda avait déjà fait remarquer que, lorsqu'il levait une main, Lajoie agissait d'une certaine façon.

"Or, ajouta-t-il, je jure moi aussi sur mon serment d'office qu'il n'y a jamais rien eu de convenu entre moi et le témoin, et je me demande par ailleurs comment l'avocat de la défense peut épier tous les gestes d'un policier placé en avant de lui, alors qu'il est occupé à interroger le témoin et à chercher des références dans les témoignages précédents qu'il a devant lui ?

A cela Me Maranda répondit: "Je maintiens ce que j'ai dit. Ce manège est peut-être involontaire, mais il existe."

Le juge Trahan mit alors fin au débat en faisant remarquer à nouveau que l'on devait instruire cette cause comme on le fait généralement à Montréal, et non . . . à Hollywood.

A ce moment, Me Sauvé revint à la charge en demandant que Me Maranda retire ses allégations.

"Je ne les retirerai pas, je veux les répéter sous serment," lança alors l'avocat de Lemay.

Mais l'accalmie se produisait graduellement et le sourire revint même sur certaines figures lorsque le procureur de la défense demanda à Lajoie si, au cours des dix vols dans des chalets d'été qu'il avait commis à l'automne de 1961, il ne s'était pas approprié un "icebreaker".

Comme on suggérait que, en traduction, cela pouvait signifier un . . . brise-glace, Lajoie s'offrit à décrire cet article comme un appareil de bar pour broyer les cubes à déposer dans les consommations.

Mais pour ajouter tout aussitôt qu'il n'avait jamais volé un tel objet.

Et c'est alors qu'est survenu le second incident qui, s'il s'était produit devant un jury, aurait pu fatalement conduire au "mistrial".

Lajoie était à expliquer qu'il avait reconnu sa culpabilité au vol de certains articles qu'il n'avait jamais effectivement volés, lorsque Me Maranda entreprit de lui demander comment s'était fait le partage des profits.

Le témoin soutint alors qu'une bonne partie de ces objets avaient été portés chez "Mme Lemieux", et que lui et André Lemieux s'étaient partagé l'argent donné.

Puis, interrogé quant aux multiples larcins qu'il avait commis à la même époque, il lança :

"Tiens, l'un de ces vols, je l'ai commis en présence de Lemay, alors que nous allions à la pêche."

Me Maranda éclata alors, demanda l'expulsion du témoin de la cour, pendant quelques moments, puis représenta au juge Trahan que le témoin tentait définitivement de prendre la vedette et de nuire à l'accusé en révélant des choses qu'il n'avait jamais dévoilées jusqu'à maintenant.

"Et tout cela, dit-il, est d'ailleurs propre à indisposer votre seigneurie à l'endroit de l'inculpé et, de toute façon, à le troubler sérieusement.

Le juge se récria toutefois qu'il se sentait capable de rendre sa décision en toute quiétude d'esprit, quoi qu'on dise en cour, et qu'il prononcerait son jugement selon sa conscience, et, surtout, selon la preuve.

Me Sauvé se leva alors pour demander :

— Est-ce que, oui ou non, la défense présente une motion pour "mistrial"?

"Non, rétorqua alors Me Maranda à la surprise générale. Mais je voudrais que la cour donne des instructions au témoin pour qu'il ne fasse que répondre aux questions qui lui sont posées.

Ce qui fut fait.

**Coquillages de mer et fleurs sur les tapis**

Et l'avocat de la défense, comme question suivante, demanda à Lajoie :

— Et à quoi étiez-vous allé à la pêche ?

"Au poisson", de répondre ce dernier avec évidemment un sourire ironique.

— Ce n'est pas au cours de cette excursion que vous aviez dérobé une lampe de fantaisie... en coquillages de mer ?

"Non", de répondre alors le témoin, au milieu de l'hilarité générale.

Un peu plus tôt, par ailleurs, le procureur de Lemay avait provoqué l'ire du tribunal, cette fois, en demandant soudainement au témoin, qui avait décrit comme l'une de ses premières tâches, chez l'accusé, le soin d'épousseter la pelouse, si c'était également lui qui arrosait les fleurs . . . sur les tapis.

Le juge qualifia toutefois cette question de fort saugrenue et demanda à Me Maranda de n'en plus désormais poser.

Mais ce dernier fit remarquer que le témoin venait tout juste de se moquer de lui, dans l'une de ses réponses, et qu'il avait cru avoir le droit de faire de même.

Par la suite, Lajoie devait révéler que lors de son arrestation, en janvier 1962, il n'avait qu'une douzaine de dollars dans ses poches.

Détenu pendant 21 mois, par la suite, il devait cependant avouer avoir donné quelques dollars à la "mère de ses enfants", au cours de ses visites à Valleyfield.

Il concéda que ces quelques dollars lui avaient été donnés par le détective Leblanc, le policier en charge de l'enquête.

Et ce, pour payer ses cigarettes par exemple.

**Faveurs et . . . faveurs !**

— N'est-ce pas une faveur qu'il vous faisait, ce faisant ? de lui demander alors l'avocat de la défense.

"Non monsieur".

— Qu'est-ce que vous considérez alors comme une faveur ?

"Si le gouverneur de la prison, par exemple, m'avait permis d'aller au théâtre, un soir."

Mais Lajoie d'expliquer que c'était plutôt lui qui faisait des "faveurs" au gouverneur de la prison en faisant la cuisine et en faisant nombre d'autres menus travaux.

Mais il avoua rapidement, tout aussitôt que, pendant son séjour dans cette même prison, il avait eu des intimités sexuelles avec une personne du sexe féminin.

Mais, là encore, il déclara qu'il ne considérait pas cela comme une "vraie faveur".

Puis il admit que c'est le détective Leblanc qui lui avait trouvé un premier emploi, à sa sortie de prison, et qui lui avait également trouvé celui qu'il détient présentement.

Me Cuddihy s'éleva alors contre le fait que Me Maranda venait de nommer le premier employeur du témoin et, surtout, la tâche de confiance qu'on lui avait confiée. Et ce, en disant que cette révélation allait probablement causer un grand tort à cette firme.

Le juge Trahan en profita alors pour féliciter chaleureusement cette compagnie de son geste, en remarquant que tout le monde parle de réhabiliter les ex-détenus et de les aider, mais que lorsque quelqu'un la fait, on veut leur créer des embarras et les montrer du doigt.

Pour sa part, Lajoie soutint que s'il avait été "à court" d'une certaine somme d'argent dans ses collections, à un certain moment, il n'avait jamais été menacé dans les termes suivants par le détective Leblanc, lorsque ce dernier avait été mis au courant de la chose :

"I will blow your f . . . . brain out."

**Un agenda ? Non !**

Au cours de la première séance de la journée, il avait été encore longuement question des condamnations subies par Lajoie, et de la façon "prématurée" dont celles-ci s'étaient subitement terminées, au lendemain de la journée de cellule qui lui avait été imposée pour le vol de la Banque de la Nouvelle-Ecosse.

Et question aussi des circonstances de chacun des crimes qui lui avaient été reprochés à ce moment-là.

Une fois de plus, le juge Trahan soutint que c'était là perte de temps et verbiage inutile, puisque le témoin avait déjà admis toutes ces condamnations.

Mais Me Maranda fit remarquer qu'il voulait tout simplement démontrer que Lajoie avait fort mauvaise mémoire pour des incidents contemporains du vol de la rue Ste-Catherine, et pour nombre d'autres qui lui étaient fort postérieurs.

Il nia d'autre part avoir jamais été interrogé au sujet du "vol" avant son arrestation en janvier.

Et il nia avec égale force que, de septembre à la fin de décembre, il ait tenu un agenda sur les allées et venues de la femme de son hôte à Saint-Sauveur, André Lemieux. Qui avait également été le compagnon de ses équipées dans les chalets d'été.

Après avoir déclaré qu'il avait une bonne idée de ce que pouvait être un agenda, il lança :

"Je n'ai jamais été un espion, monsieur."

## Montréal en bref



par GERMAIN TARDIF

### La culture, produit qui se fabrique . . .

● Les Entreprises culturelles, maison d'édition de revues pédagogiques, fait affaires, à l'occasion, avec l'Office national du film. Récemment, elle recevait de l'ONF, une note de frais ainsi adressée : Les Entreprises culturelles, fabrique de culture, 8909, boul. Pie-IX, Montréal. La direction de la maison ne sait toujours pas s'il s'agit d'une blague ou si c'est sérieux. Cette "fabrique de culture" édite 15 revues pédagogiques mensuelles, sept à l'usage des écoliers de la 4e à la 11e année et huit pour les instituteurs des années correspondantes. 89 praticiens de l'enseignement triés sur le volet collaborent à ces revues. Une nouveauté : la même société édite et distribue trois disques qui servent de complément ou "d'illustration" à la rubrique de phonétique appliquée qui paraît dans la série des revues "L'Ecole".

### Un pas de plus vers l'oecuménisme

● Le département de théologie du collège Loyola de Montréal, institution dirigée par les Jésuites, inaugure cette année deux nouveaux cours qui porteront sur la théologie juive. Ces cours seront donnés aux étudiants de diverses religions par les rabbins Leonard Poller, du temple Beth Shalom, et David Hartman, de la synagogue Tifereth Beth David Jerusalem. Le collège Loyola devient ainsi le premier établissement catholique d'enseignement supérieur au Canada à offrir des cours sur le Judaïsme, geste considéré comme conforme à l'esprit du concile oecuménique par les dirigeants de cette institution.

### Le bonheur des uns fait le malheur des autres

● L'Expo 67 a été un bienfait pour l'économie du Canada en général et de Montréal en particulier, attirant des millons de touristes étrangers, surtout Américains, en notre pays. Mais ce succès a été au détriment de pays qui vivent de tourisme, notamment les Antilles. "Ce fut un été désastreux pour nous", a dit un propriétaire d'hôtel de la Barbade. Un autre évalue à 40 pour 100 la baisse de ses affaires, comparativement à l'an dernier. Il y a, par contre, un bon côté de la médaille : le Pavillon de Trinidad et Tobago et celui de la Barbade et de la Guyane ont suscité tellement d'intérêt que l'on espère que le nombre de touristes connaîtra de nouveaux sommets cet hiver.

### M. Smallwood trouve que son pavillon coûte cher

● Même si le Pavillon de la Tchécoslovaquie lui a été offert gratuitement, le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joseph Smallwood, a été vivement surpris d'apprendre que le démantèlement et le transport de ce vaste immeuble lui coûteraient $2 millions. La perspective d'avoir à débourser cette somme a, dit-on, passablement refroidi son enthousiasme. Comme le pavillon lui appartient maintenant, il s'est trouvé des gens pour suggérer qu'il en fasse don à la ville de Montréal.

# Nombreuses mesures déjà prises en vue de l'Expo 70 à Osaka

par Raymond MASSE

Nombreuses sont les mesures déjà prises en vue de l'Expo 70 qui se tiendra dans le voisinage accidenté d'Osaka, une ville japonaise de plus de 3,000,000 d'habitants.

C'est ce qui ressort notamment d'une allocution et d'un film présenté, hier midi, à l'issue du déjeuner hebdomadaire de l'Advertising & Sales Executives Club of Montreal, par M. Sango Narita, représentant de la Société japonaise de l'exposition mondiale de 1970 à Osaka, cette manifestation considérable qui va se dérouler du 15 mars au 15 septembre de cette année-là.

M. Narita n'a pas manqué de souligner le succès considérable de l'Expo 67 (faut-il le rappeler) qui, dit-il, "a placé sur les épaules du Japon un devoir et une responsabilité auxquels ce dernier n'a pas l'intention de se soustraire, nonobstant la longue et périlleuse route à parcourir".

"Malgré le budget limité dont nous disposons, des plans sont déjà en voie de réalisation", ajouta-t-il.

Par exemple, environ 90 p. 100 des travaux d'excavation projetés sur l'emplacement — lacs artificiels, etc. — sont déjà terminés. En janvier prochain, soit dans deux mois, on commencera à construire l'édifice de l'administration. La construction de pavillons débutera le 19 août. Ceux qui désireront obtenir des concessions verront leurs requêtes considérées à compter d'avril prochain.

M. Narita a également noté que la population d'Osaka et du reste du Japon ne font actuellement qu'une pour créer une atmosphère qui mettra en valeur le charme de la première exposition mondiale tenue dans l'hémisphère asiatique.

"Quant au problème du logement qui cause toujours des maux de tête lorsqu'il y a une foule de visiteurs, il sera confié à un organisme ad hoc et l'impossible sera fait afin que personne ne soit déçu".

**Montrer ce qu'est vraiment le Japon**

"L'Expo d'Osaka, en plus de ne pas oublier ce qui s'est fait de mieux à Montréal récemment, va tenter d'incorporer dans 2-' acres ce qu'est vraiment le Japon et de montrer pleinement le caractère oriental du Japon et de l'Asie.

## PIPELINES

SUITE DE LA PAGE 3

lier à Montréal-Est par pipelines est né de l'expansion considérable du secteurs industriel de Varennes.

"La municipalité a saisi l'occasion de créer un parc de services pour toute industrie désireuse de se relier par pipe-lines à Montréal-Est ou ailleurs."

"Cette réalisation n'est qu'un commencement, a ajouté le maire, et nous pouvons prévoir le jour où un réseau de canalisations souterraines s'étendra dans plusieurs directions permettant le transfert de produits fluides sans encombrer davantage la circulation déjà trop dense sur nos routes."

La cérémonie de la levée de la première pelletée de terre a eu lieu en présence du ministre d'Etat à l'Industrie et au Commerce, M. Edgar Charbonneau.

Le ministre a déclaré que les $30 millions dépensés par Shawinigan Chemicals pour s'établir à Varennes et les $5 millions qu'il en coûtera pour le réseau de pipe-lines sont des investissements qui détruisent les rumeurs selon lesquelles d'importantes entreprises retireraient leurs capitaux du Québec pour aller s'installer dans les provinces voisines.





Ce qu'il vous faut, c'est un plan complet de vacances en Europe de Pan Am. Les plans de vacances de Pan Am comprennent des voyages guidés ou non guidés, longs ou courts, coûteux ou économiques. Ils offrent la gamme de possibilités la plus étendue qui soit. Pour l'hiver, Pan Am offre 12 plans de vacances entièrement nouveaux. En voici quelques exemples.

(Rappelez-vous que les prix comprennent les voyages en jet*, y compris le vol de correspondance à New York, les frais d'hôtel, quelques repas et toutes sortes d'extras.)

• L'appel des cîmes. Une semaine de ski à St Anton et une semaine à Kitzbühel. A partir de $371.

• Le rêve des célibataires. Quinze jours au Portugal et en Espagne. A partir de $440.

• Les trois perles: 15 jours à Londres, à Paris et à Rome. A partir de $479.

• L'Irlande en voiture. Pendant 16 jours, location de la voiture comprise. A partir de $297.

Ce ne sont là que quelques exemples. Notre nouvelle brochure vous donnera tous les renseignements sur ces 12 plans de vacances sensationnels de Pan Am. L'agence de voyages Pan Am vous fournira toute l'aide nécessaire pour préparer votre voyage. N'hésitez donc pas à vous renseigner. Remplissez le bon ci-contre et postez-le aujourd'hui même.

*Billets de voyages de 14 à 21 jours, tarif économique, pour un groupe d'au moins 15 personnes.

Adressez-vous à votre agent de voyages Pan Am ou téléphonez à Pan Am à 845-5172. Agence de vente de billets: 1450, rue City Councillors, Montréal.

Voyager Pan Am c'est fabuleux

PAN AM

La compagnie aérienne la plus expérimentée du monde.

ERRATA

SUPERMARCHES FDL

JAMBON LE GRADE

prêt à servir

LE PRIX ANNONCE HIER dans ce journal AURAIT DU SE LIRE

57¢ LA LIVRE

# A Rouen, Pierre Bourgault tour à tour amuse et émeut

Pierre Saint-Germain
CORRESPONDANT DE LA PRESSE À PARIS



ROUEN — Pourquoi la nations canadienne-française est encore en danger 200 ans après la conquête, comment l'indépendance, plus proche qu'on ne le pense, peut seule la sauver et qu'est-ce que le Québec attend de la France ?

Ce sont là les trois thèmes principaux choisis par Pierre Bourgault hier soir pour inaugurer sa tournée de conférences en France. Pendant plus de deux heures, le chef du RIN a tour à tour ému et amusé les quelque soixante personnes qui, sur invitation personnelle, assistaient à cette réunion organisée par l'Association Normandie-Canada. Bourgault a été chaleureusement applaudi et le président de la réunion lui a dit, en le remerciant : "Nous vous avons profondément compris".

Bourgault s'est efforcé d'expliquer pourquoi le "Vive le Québec libre" lancé par de Gaulle à Montréal avait fait "un tel remous". Ce que nous attendons des Français, c'est qu'ils comprennent le Québec à partir des problèmes québécois et non pas à travers la politique française.

Nous n'avons pas besoin d'argent. Notre plus grand besoin est ce que vous pouvez nous apprendre. Nous avons besoin que vous vous montriez comment faire de grands savants, de grande administrateurs, et le plus rapidement possible. Si nous voulons la bombe A, des avions, des usines et si nous en avons besoin, il n'y a rien d'essentiel que vous ne pouvez nous apprendre, a dit Bourgault.

Bourgault qui a qualifié l'Union nationale de parti de droite, le parti libéral de parti conservateur déguisé, a déclaré qu'une fois au pouvoir un mouvement séparatiste négocierait l'indépendance avec Ottawa, au besoin par des pressions, et il a estimé que les Etats-Unis ne pourront "rien faire" contre nous et qu'il n'y aura pas de nouveau Cuba. Ce que nous voulons sur le plan économique, c'est d'avoir assez de contrôle pour être indépendant, comme la France.

Souvent, pour illustrer le point de vue de son parti sur la situation des Canadiens français du Québec, Bourgault a recouru aux exemples. C'est ainsi qu'il a dit à ses auditeurs: "Il n'y a pas de rue Hitler à Rouen, mais il y a une rue Wolfe à Montréal".

Le chef du RIN a fait rire à plusieurs occasions, notamment lorsqu'il a dit quelques mots en joual, comme "mon bumper est poqué". Après avoir expliqué les raisons de la pauvreté du langage québécois, il a déclaré que la minorité anglophone du Québec force les Canadiens français à parler anglais. "Imaginez si vous deviez parler allemand à Rouen... Vous prendriez des fusils", s'est-il écrié. Condamnant le bilinguisme tel qu'il est appliqué au Québec, il a assuré qu'il n'y aura qu'une langue officielle, le français, dans un Québec indépendant.

Dénonçant l'emprise économique américaine, Bourgault a déclaré qu'il n'y a pas de possibilité d'un capitalisme canadien-français, "tout ce qui est capitaliste appartient aux autres".

C'est après avoir parlé de Lévesque et des efforts des forces indépendantistes en vue de s'unir, que Bourgault a déclaré que "Nous sommes plus près du pouvoir qu'on ne le pense puisque avec 35 pour cent des voix il serait possible d'y arriver. C'est pourquoi Ottawa se déchaîne contre nous".

Il semble que Bourgault reprendra, au cours des entretiens qu'il aura avec diverses personnalités, gaullistes ou antigaullistes, les thèmes qu'il a développés à Rouen. Dans l'assistance, on ne remarquait aucun parlementaire de la région.

## Réunion en février des 25 conseils du travail de la FTQ

QUEBEC (PCf) — Les 25 conseils du travail de la Fédération des Travailleurs du Québec doivent se réunir les 3 et 4 février prochains à la Maison Montmorency, près de Québec.

C'est ce qu'a annoncé hier le président du Conseil du Travail de Québec FTQ, M. Magella Perron, lors d'une réunion régulière du conseil.

Il a précisé que la réunion de février aura pour but d'étudier les divers problèmes qui assaillent présentement le monde syndical.

# Quand les policiers ont-ils le droit de tirer?

par Maurice LAPERRIERE
*de notre bureau de Québec*

QUEBEC — Ce fut un fait divers. Un fait divers aussi banal que ceux dont nos journaux dits sérieux ne parlent ordinairement pas. Il devait cependant s'imposer aux membres de la Commission d'enquête sur l'administration de la Justice en matière criminelle.

Habitués qu'ils étaient à entendre, à Montréal, de doctes propositions formulées devant eux par des spécialistes avertis en matières sociales, judiciaires, syndicales et pénitentiaires, les membres de la commission Prévost devaient se pencher soudain, à Québec, sur un problème humain concret qui met en lumière les droits et devoirs du policier.

Cela s'est passé le 10 décembre 1965, à Sainte-Foy, en banlieue de Québec. Une jeune fille accepte de faire une balade en voiture avec un "simple ami" et un autre couple. Ayant poussé la randonnée jusqu'à Loretteville, ce soir-là, le groupe revient vers Québec durant la soirée. L'automobile de marque Buick, modèle 1955, n'a qu'un phare d'avant. Une auto-patrouille de la P.P. circule en sens inverse. Les agents de la paix décident de signaler le fait au jeune conducteur de la voiture.

Le jeune homme est pris de panique à la pensée d'avoir à s'expliquer devant les agents de la circulation puisqu'il conduit son véhicule sans permis. Il s'ensuit une chasse à l'homme à travers rues et boulevards, ponctuée de coups de revolvers de "mise en garde", car les policiers croient être sur la piste de voleurs qui ont mis la ville d'Asbestos en émoi quelques jours auparavant.

Le point culminant est atteint lorsque les deux véhicules sont stationnés en parallèle à une intersection. L'un des policiers tire en direction du fuyard. La balle traverse la vitre avant de la Buick et s'écrase à un point X de la carrosserie; la jeune fille est blessée d'un éclat de verre à l'oeil droit.

La question est de savoir si les policiers ont le droit de se servir de leur arme à feu dans de telles circonstances. Les directives stipulent qu'un policier ne doit utiliser son arme que s'il juge que sa vie ou celle d'un autre est en danger.

Certains observateurs sont d'avis que cette question soumise par le Club Fleur-de-Lys de Québec amènera la commission Prévost à se pencher sur de multiples problèmes similaires et à formuler des suggestions visant à rénover le "guide du parfait policier" afin que de tels incidents ne se renouvellent pas.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

BON MARCHÉ
Magasin Centre-ville
au niveau du Métre



Économie de 20%!

Pardessus

pure laine à manches mi-raglan
ou montées pour hommes

*Ord.* *49.97*

$38

- Bravez les froids de l'hiver, vêtu d'un chaud pardessus confectionné de drap pure laine.
- Deux modèles en demande . . . manches mi-raglan ou montées . . . coupe à devant simple trois boutons; poches à rabat.
- Tons unis ou à motifs chevrons de grande sobriété. Coloris dernière mode fusain, brun, bleu, gris dans le lot.
- Tailles 36 à 44 pour stature ordinaire, courte, élancée dans le lot.

Achat spécial!

Complets
deux-pantalons

pure laine peignée
Marque canadienne pour hommes

*Ord.* *69.87*

$49

- Economies rendues possibles grâce à un achat spécial d'un manufacturier canadien de grande réputation.
- Vestes de coupe étudiée à devant simple avec ouverture au centre . . . deux pantalons; ceintures avec passants.
- Draps pure laine peignée donnant l'apparence élégante à ces complets.
- Tons unis et motifs dans les tons variés de brun, lovat, gris, bleu.
- Tailles 35 à 46 pour stature ordinaire, courte et élancée dans le lot.

Pas de commandes téléphoniques

*BON MARCHE, VETEMENTS POUR HOMMES, RAYON 956, AU SOUS-SOL*



Prenez le métro pour venir au Bon Marché chez Morgan — Entrée directe station McGill

# Daniel Pesant ira en Floride l'hiver et sera pro à St-Jean pendant l'été

par Jacques BARRETTE

Daniel Pesant a appris deux excellentes nouvelles au cours des derniers jours. La première fut son rengagement comme professionnel attitré du club de golf de St-Jean pour la deuxième année et la seconde fut son embauchage comme professionnel enseignant au club de golf "Lost Tree Village", à North Palm Beach, en Floride, pour la durée de l'hiver.

Le jeune Pesant est fort heureux de pouvoir ainsi se consacrer à longueur d'année au golf, qu'il a embrassée sur une base professionnelle, il y a deux ans. C'est Henry Lindner, le directeur du golf au "Lost Tree Village" qui a offert un contrat intéressant à Danny. Lindner



Daniel Pesant

l'avait rencontré à un tournoi international, en Ecosse, en septembre dernier, et avait été impressionné par la belle personnalité et les connaissances golfiques du jeune homme.

A propos, le réputé pro Gardner Dickinson, une vedette du circuit américain de golf, est le professionnel représentant le club "Lost Tree Village" à travers les Etats-Unis, dans les diverses compétitions.

Pesant, qui a commencé au golf à l'âge de 7 ans alors qu'il était le cadet régulier de son père Fernand, entreprendra l'été prochain sa troisième saison chez les professionnels. En 1966, il a agi comme pro du club Restigouche, à Campellton, au Nouveau-Brunswick. L'an dernier, il s'est rapproché de la Métropole canadienne en devenant le pro du club St-Jean.

En Floride, où il est arrivé la semaine dernière, le jeune Pesant tentera d'améliorer son propre jeu. Un ancien champion junior du Québec, Danny possède un potentiel de brillant golfeur, mais il n'a pas pu l'exploiter à cause de son travail accaparant de pro d'un club de golf achalandé comme le club St-Jean. En hiver, il pourra se concentrer davantage sur son jeu puisque son travail se résumera à donner quelques leçons par jour.

Jean-Pierre Corriveau, l'adjoint de Danny au club St-Jean, s'est rendu lui aussi dans le Sud afin de donner un coup de main à son patron, au club "Lost Tree Village".

# Belkin perd contre John Newcombe

BRISBANE, (AFP-Reuter) — Le champion de Wimbledon, John Newcombe, d'Australie, a rencontré une vive opposition avant de vaincre le joueur canadien de la coupe Davis, Mike Belkin, autrefois de Montréal et demeurant maintenant à Miami, Flo., l'emportant par 7-5, 6-4, 8-6. Newcombe atteint ainsi les semi-finales du tournoi Queensland.

Un autre Canadien a été éliminé. Il s'agit de Mike Bolton, de Vancouver, perdant par 6-3, 6-1, aux mains de Phillip Dent, d'Australie, en quarts de finale des simples pour garçons.

Le Danois Jan Leschly a causé la surprise en battant l'Australien Tony Roche très facilement par 6-4, 6-4, 6-4.

Leschly rencontrera le numéro un Australien Roy Emerson en demi-finale, ce dernier ayant éliminé son compatriote Stone, également en trois sets.

Voici les résultats de la journée :

**Simples messieurs (quarts de finale**

J. Leschly (Danemark) bat Tony Roche 6-4, 6-4, 6-4 ; Roy Emerson bat A. Stone 6-3, 11-9, 6-3.

J. Newcombe bat Mike Belkin (Canada) 7-5, 6-4, 8-6 ; W. Bowrey bat R. Russels 7-9, 3-6, 9-7, 6-4.

**Simple dames (quarts de finale)**

K. Melville bat A. Kenny 6-1, 6-2 ; K. Krantzcke bat G. Sherriff 3-6, 6-3, 7-5.

K. Harter (E.U.) bas J. Tegart 6-4, 6-4, L. Turner bas E. Subirats (Mexique) 6-1, 6-3.

# Le trophée Crighton sera remis pour la 1ère fois

HALIFAX (PC) — Le hobby de l'instructeur Don Loney, de l'équipe de football de l'Université St-François Xavier n'est pas de consulter une boule de cristal. Il a l'habitude de toujours respecter l'adversaire tant que le match qui l'oppose à ses hommes n'est pas terminé.

Aussi Loney refuse-t-il de faire toute prédiction au sujet du duel qui mettra aux prises son équipe et les Marauders de l'Université McMaster, dans l'"Atlantic College Bowl", samedi le 24.

Il prétend que les Marauders, champions de la Conférence interuniversitaire, avec une fiche de sept victoires et aucun échec, sont aussi puissants que toutes les autres équipes au pays.

Mais il n'est pas sans savoir que ses X-Men forment présentement la deuxième meilleure équipe au pays, derrière les Blues de l'Université de Toronto, champions du "Big Four" de l'Est, mieux connu sous le nom de Ligue interuniversitaire.

"Notre puissance réside dans l'équilibre de notre offensive," a-t-il dit. "Nous alignons trois excellents demis en Paul Brulé, Terry Arnason et Dick Pandolfo. Et Terry Dolan est un excellent quart-arrière."

Les Marauders, de leur côté, sont très puissants à la défensive. En 10 rencontres, matches hors concours compris, ils n'ont alloué que 50 points, pendant qu'eux-mêmes en enregistraient 300.

Dans le contexte de ce match McMaster - St-François-Xavier, le 24 novembre, à Toronto, soulignons que le président Maurice Régimbald, de l'Union athlétique interuniversitaire du Canada, présentera pour la première fois le trophée Hec Crighton au meilleur joueur universitaire du Canada.

Le trophée perpétuera la mémoire de Crighton, mort à Toronto, plus tôt cette année, à l'âge de 67 ans. Avant qu'il ne prenne sa retraite en 1950, Crighton avait travaillé comme arbitre pendant 25 ans.

Les directeurs athlétiques des quatre conférences de football au pays éliront leur représentant, et l'UAIC se chargera de choisir le vainqueur.

## Black est cédé à Victoriaville

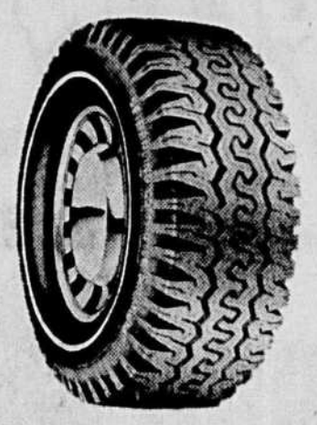
Les Gaulois de St-Hyacinthe ont complété, hier, une transaction impliquant quatre joueurs avec les Tigres de Victoriaville dans la ligue de hockey Provinciale senior.

Les Gaulois ont cédé le vétéran Guy Black et Jacques Morin aux Tigres en retour de Brian Elwell et de Pierre Thibeault.

Black en était à sa cinquième saison dans l'uniforme des Gaulois tandis que Morin entreprenait sa troisième.

Quant à Elwell, un joueur de centre, ce dernier est un ancien porte-couleurs des Maple Leafs de Verdun, de la ligue Métropolitaine.


L'hiver suivra l'automne. Mais pourquoi en souffrir ?



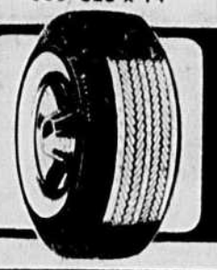
Le Seiberling Commuter-Premium
Bande rouge d'un côté.
Flanc blanc de l'autre.
Avec ou sans crampons.
Avec la nouvelle armature en polyester—Polytex 'A' — pour longs parcours.

PNEUS D'HIVER "A VOTRE CHOIX" DE SEIBERLING

*Spécial sur première qualité*

PNEUS DE MARQUE CONNUE

| Dimensions | noir sans chambre à air | blanc sans chambre à air |
|---|---|---|
| 520 x 13 | 10.95 | 11.45 |
| 650 x 13 | 13.75 | 15.45 |
| 700/725 x 14 | 14.95 | 17.95 |
| 750/775 x 14 | 15.95 | 17.95 |
| 800 825 x 14 | 17.95 | 19.95 |



Modern TIRE SALES LTD.
900 est, rue JEAN-TALON
CR.4-2574






Prenez! Vous aurez le coup de foudre pour Veuve Severy. Vous aimerez le goût vif, la saveur unique de ce genièvre. Entre amis, vive Veuve Severy! C'est le gin de bonne compagnie.

10 oz (No 168-A) : $2.15 — 25 oz (No 168-B) : $4.95 — 40 oz (No 168-C) : $7.50
Distillé au Québec pour la distillerie Veuve H. Severy, Hasselt.

VEUVE SEVERY
*le gin joyeux*





pour tout jeune homme voyageant en 1ère classe

Chaussures de style primé que les jeunes hommes de *tout* âge recherchent et chaussent en toute confiance et avec grande fierté.

Hartt
Fabricant de chaussures de qualité au Canada

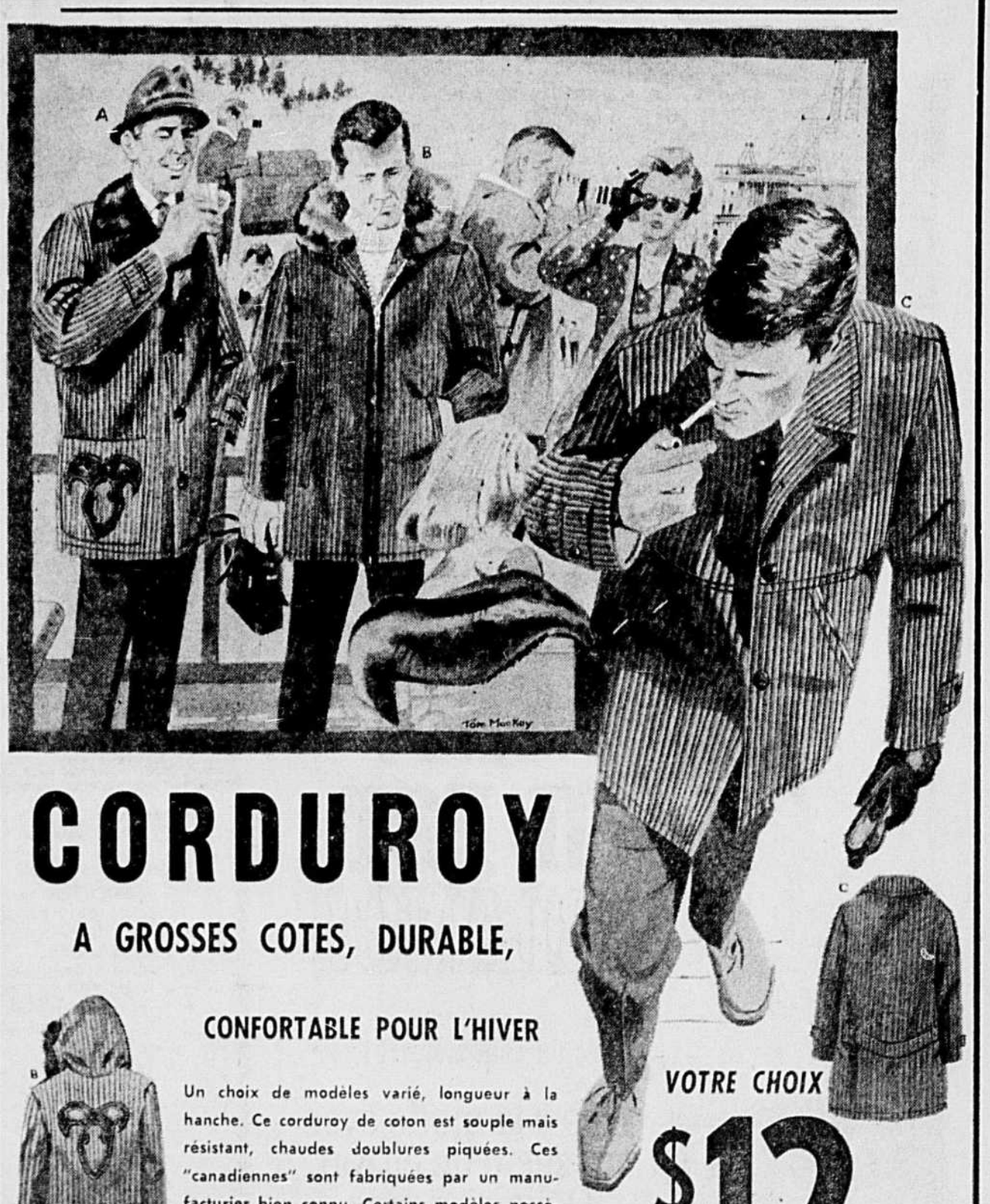
LA PLUPART DES STYLES DE $25.95 A $49.95
*DISPONIBLES CHEZ*

CASE LTD.
1115 ouest, Ste-Catherine — 849-9136



MANUFACTURES LTÉE. LaSalle FACTORIES LTD.

UN GROUPE VARIÉ DE "CANADIENNES" POUR HOMMES




CORDUROY
A GROSSES COTES, DURABLE,



CONFORTABLE POUR L'HIVER

Un choix de modèles varié, longueur à la hanche. Ce corduroy de coton est souple mais résistant, chaudes doublures piquées. Ces "canadiennes" sont fabriquées par un manufacturier bien connu. Certains modèles possèdent garniture de cuir ou vinyle et glissières géantes. Riches nuances saisonnières. Tailles : 34 à 44.

VOTRE CHOIX
$12.

MANUFACTURES LTÉE. LaSalle FACTORIES LTD.

MONTREAL 7755, boul. St-Laurent
MONTREAL 5680, rue Iberville
MONTREAL 3735 ouest, N.-Dame
MONTREAL 545 est, rue Fleury
DORVAL : S.-E. du rond-point
PIERREFONDS : 9006 Lalande
LACHINE : 45e Ave., près St-Joseph
ST-VINCENT-DE-PAUL: 4615, boul. Lévesque
BOUCHERVILLE: Centre d'achats "La Seigneurie"

HEURES D'AFFAIRES : JEUDI et VENDREDI 9 h. a.m. à 9 h. 30 a.m. — AUTRES JOURS : 9 h. a.m. à 6 h. p.m. — LONGUEUIL, 210, rue St-Jean — TOUS LES JOURS de 9 h. a.m. à 10 h. p.m.

# La pollution des eaux, sujet "vedette" du congrès de la Fédération de la Faune

Le **24 et le 25 novembre** prochain, à l'Hôtel-motel des Laurentides, près de **Beauport**, aux portes de Québec, aura lieu le 22e congrès de la Fédération Québecoise de la Faune — anciennement, la Fédération des Associations de Chasse et de Pêche du Québec Inc.

De très brûlants sujets seront discutés. Ceux d'entre vous qui lisent régulièrement cette chronique ont déjà pris connaissance du programme qui se déroulera au cours de ces deux journées de congrès.

Une chose sur laquelle je crois n'avoir pas assez insisté la semaine dernière, c'est le sujet de la POLLUTION des eaux — en lettres majuscules. Personne n'a oublié — et ne peut oublier, d'ailleurs — **l'urgence** de ce triste et dramatique problème. Cette lettre du président de la Fédération Québécoise de la Faune, **M. Stanislas Jean**, nous le rappelle en termes non-équivoques. Sa lettre est si explicite qu'elle vaut d'être publiée intégralement,

Cher Monsieur Deyglun,

**Le 22e congrès de la Fédération Québecoise de la Faune veut offrir à ses membres et au public l'occasion, non seulement de se renseigner sur le probleme de la pollution des eaux, mais de DIALOGUER avec des députés, des journalistes, des scientifiques québecois et des représentants des corps intermédiaires.**

**Le but de ce FRANC-DIALOGUE est de porter devant l'opinion publique le problème de la pollution des eaux qui nous prive tous et de plus en plus de l'usage normal de nos lacs et cours d'eau.**

**Nous sommes persuadés que seul un effort collectif pourra solutionner un problème d'une telle envergure et nous croyons que tout effort collectif n'est possible que si toutes les couches de la société sont au même diapason. Le dialogue nous semble donc être un point de départ essentiel.**

**La soirée débutera par un court exposé de M. Tony LeSauteur est chimiste au Service tion des eaux, sur la situation qui prévaut au Québec. M. LeSauteur est shimiste au Service du Génie Sanitaire du Ministère de la Santé du Québec.**

**Immédiatement après l'exposé chaque paneliste aura trois minutes pour commenter l'exposé de M. LeSauteur. (Le texte de l'exposé de M. LeSauteur vous parviendra une semaine avant la réunion). Ensuite, le public pourra, par le truchement du modérateur, émettre une opinion ou diriger ses questions vers l'un ou l'autre des panelistes.**

**Avant la réunion, les panelistes, le modérateur et le conférencier auront l'occasion, lors d'un souper intime, de faire connaissance et de discuter ensemble durant quelques heures, ce qui devrait rendre le "panel" plus souple.**

**Les conférenciers auront l'occasion, lors d'un souper intime, de faire connaissance et de discuter ensemble durant quelques heures, ce qui devrait rendre le "panel" plus souple.**

**Nous serons honorés de vous compter parmi nos panelistes.**

Le modérateur de ce panel sera **M. J. B. S. Huard**, ce "féroce" journaliste des Cantons de l'Est avec lequel je suis rarement d'accord, mais que j'estime parce qu'il a au moins le courage de ses opinions et qu'il ose les exprimer au grand jour — envers et contre tous.

Présents à ces délibérations: quelques membres de **l'Assemblée législative.** Corps intermédiaire: le **Dr Gustave Prévost,** un "revenant" de l'Expo... et probablement un "survenant", version 67-68 dans le domaine de la vie au grand air. Scientifique: le **Dr Michel Parent,** ing., des bureaux Alary, Tanguay et Associés président du **Comité pour l'aménagement, l'Epuration et la Protection des Eaux,** au sein de la Fédération.

Membres de la presse: **M. Louis Dufresne,** directeur des programmes du poste CJLR, à Québec. Et, c'est entendu, votre chroniqueur. Je dis "c'est entendu", car si ce l'était pas, on ne m'aurait pas écrit la lettre qui paraît plus haut. Je me permets d'ajouter que je suis ravi — sans arrière pensée — de faire partie de ce "franc dialogue" d'autant plus que c'est un sujet qui me passionne et pour lequel, vous le savez, je me dévoue depuis plusieurs années.

J'espère sincèrement que tout ce qui sera dit ce soir-là sera pris **sérieusement** en considération par les autorités gouvernementales. Autrement, toutes les paroles, ce "flot" de paroles, ne sera qu'une forme de "pollution de l'indifférence" que nous connaissons que trop hélas!

Je me dois de souligner un événement qui risque de passer inaperçu bien que tous les principaux intéressés soient journalistes de métier! Il s'agit de la reunion annuelle des CVGA — les **Chroniqueurs de la Vie au Grand Air** du Québec, association professionnelle qui groupe pas moins de **67 écrivains** des sports de la vie au grand air, tous membres de la presse écrite, parlée ou visuelle.

Quand on pense qu'il y a seulement 5 ou 6 ans, il n'y aurait pas eu de quoi former même une "amicale" dans le Québec! Les temps changent... et c'est pour le mieux. Or, du Témiscamingue à Sept-Iles, de Gaspé-Sud au lac St-Jean, des journalistes nouveaux et "anciens" vont se rencontrer et auront l'occasion de parler au ministre **Gabriel Loubier,** président d'honneur de cette association, de leurs problèmes et de leurs aspirations.

Nul doute que tous ces gens formuleront des voeux — et des suggestions — pour améliorer la situation actuelle, du moins dans le domaine de la chasse, dans le Québec. Ils feront aussi un reportage concernant cet important congrès.

Tout cela aura lieu jeudi, **le 23 novembre,** vers 20 heures — la veille du congrès, donc. Notre président, l'ami **Richmond Pelletier,** espère beaucoup de cette réunion et il me prie de vous demander de faire un effort vraiment spécial pour assister à ce souper et à cette rencontre avec le ministre. Or, mes chers confrères, tâchez de "tordre le bras" à votre patron et de le convaincre de l'utilité de votre présence là-bas. Souvenez-vous qu'un journal n'est jamais "petit". Seules ses idées peuvent "être et dans ce cas il s'agit d'une infirmité — que je compare à la myopie.

A DEMAIN!

# Succès du club Sun Youth Org.

Dans un match de Basket juvénile de la cité de Mtl, le Sun Youth, l'a emporté sur le YMHA Davies, 86-70.

Pour les vainqueurs, Peter Ryan, 23 pts; Sam Alter, 14; Bob Unger, 10. Pour les vaincus: Dave Tarasofky, 21 pts.

La Sun Youth Organization invite tous les jeunes de catégorie bantam, midget et juvénile à participer ce soir aux exercices qui auront lieu au High School de Montréal.


CHASSE ET PÊCHE

LA CHRONIQUE DE SERGE DEYGLUN

Corby's EXTRA DRY GIN

LE SEC DES SECS

DANS LA BOUTEILLE QUI NE GLISSE PAS

H. CORBY DISTILLERY, LIMITED, CORBYVILLE, CANADA.

DEPUIS UN DEMI-SIECLE

CANADA TIRE CIE LIMITEE

DISTRIBUTEUR DE

PNEUS

PNEUS KELLY SPRINGFIELD TIRES

ACHETEZ DES

PNEUS

Kelly Explorer, 4 plis, tout nylon, sans chambre



| | NOIR | BLANC |
|---|---|---|
| 650 x 13 | 19.43 | 21.90 |
| 700 x 13 | 20.22 | 22.72 |
| 735 x 14 | 20.97 | 23.58 |
| 775 x 14 | 22.54 | 25.39 |
| 825 x 14 | 25.32 | 28.47 |
| 775 x 15 | 22.54 | 25.39 |
| 815 x 15 | 25.32 | 28.47 |

AUSSI PNEUS DE MARQUE SPECIALE

PNEUS A NEIGE
775 x 14
825 x 14
775 x 15
815 x 15

11.95 chacun
noir sans chambre
Installation gratuite

PNEUS A FLANCS BLANCS 12.95 chacun

CANADA TIRE CIE LIMITEE

Les magasins du 1025 est et 5150 ouest, rue Jean-Talon
sont ouverts jusqu'à 9 h. le soir jeudi et vendredi

690 OUEST, ST-JACQUES (face place Victoria) 845-5152

1025 EST, JEAN-TALON (angle Christophe-Colomb) 271-3551

5150 OUEST, JEAN-TALON (près Décarie) 731-7766

QUE LE FROID NE SOIT PAS UN OBSTACLE A VOTRE TRAVAIL

Spécialité de chauds vêtements pour tous ceux qui sont appelés à travailler dans le Grand Nord, dans des entrepôts frigorifiques, etc.



Combinaison AVIATION
AVEC CAPUCHON

"FLYING SUIT" THERMOS Chaud vêtement avec entredoublure matelassée extérieur 100% nylon. Imperméable et résistante. Toutes les grandeurs. 1 seul morceau. Aussi pour dames et enfants. Hommes 36 à 60. Idéale pour "AUTO-NEIGE".

24.95 à 39.95

VETEMENTS POUR AUTO-NEIGE





STATIONNEMENT GRATUIT POUR NOS CLIENTS, 1 HEURE au terrain municipal rue Marquette (au nord de Mont-Royal)

CHERCHEZ-VOUS DES PARKAS DE QUALITE?

L'ENDROIT: J. E. BEAUSEJOUR



Fait pour résister aux plus durs usages

PARKA NORTHERN
1430

L'extérieur du parka est en Nylon "Weatherbar" de teinte vert olive. Il est isolé avec du duvet 100% pur. Doublure rouge en nylon, capuchon et col doublés de corduroy, glissière robuste, rabat-tempête boutonnant et capuchon amovible. (nettoyable à sec). — Tailles: P.M.G., TG.

36.95

Autres parkas $9.95 et plus



TOUT MATELASSE PUR DUVET

Au jeu ou au travail, partout où il faut à la fois maximum de confort et de liberté de mouvement, le fameux parka de marque Falcon, matelassé de pur duvet, est ce qui s'est fait de mieux jusqu'ici. Corps et manches matelassés de duvet — Tissu Falcon vert marais — Robuste fermeture éclair et pattes-tempête se boutonnant — Bande de cou et poignets-tempête en tricot de laine — Poignets à dessus cuir — Cordon de serrage à la taille — Col en tissu côtelé — Capuchon amovible en tissu côtelé doublé. Tailles P.M.G. TG.

64.95

ISOLE DE DUVET 100% PUR

"NIMROD" VESTON DE CHASSE REVERSIBLE

1062 — Entièrement isolé de duvet. Réversible d'un tissu "Falcon" de couleur tan à un nylon rouge. Fermeture-éclair résistante. Bande à la taille, collet et poignets de laine. Poches doubles de chaque côté. Capuchon réversible détachable.

SPECIAL 45.00



SOUS-VETEMENTS "THERMO"

Deux morceaux appareillés pouvant se porter séparément, entredoublure "Curron" approuvée pour la chaleur sans pesanteur à température sous zéro. Recherchés aussi bien par le sportif comme par le travailleur. Pesanteur 8 onces. Modèle tel qu'illustré dans toutes les grandeur.

9.95 à 26.00



Pour bénéficier du maximum de chaleur et du minimum de poids... DUVET absolument imperméable, sans égal.





TOUT MATELASSEE PUR DUVET

VESTE REVERSIBLE "CHILL DODGER"®

Modèle 1305 — Veste réversible Chill Dodger matelassée de duvet. Nylon écarlate sur un côté et vert feuille d'érable sur l'autre. Légère, solide et imperméable. Col en tricot de laine, robuste fermeture-éclair à l'avant, deux poches appliquées sur les côtés. Se nettoie à sec à la perfection sans effecter l'isolant ni son imperméabilité.

14.95

CHAUSSONS "BAMA SOCKETS"

Doublure en fibre isolante que l'on porte dans des bottes en caoutchouc. Ne requièrent qu'une seule paire de bas ordinaire. Les pieds demeurent toujours secs et chauds. Grandeurs 6 à 12.

2.25



Nous émettons les permis de chasse et pêche




4559, rue PAPINEAU, près MONT-ROYAL

NOUS REMPLISSONS LES COMMANDES POSTALES AVEC ATTENTION

GRAND CHOIX DE BOTTES DE QUALITE CHEZ J.E. BEAUSEJOUR





BOTTES
POUR AUTO-NEIGE

Base de caoutchouc. Hausse de nylon léger. Doublure amovible en feutre bleu. Fausse semelle de feutre amovible. Courroie ajustable au cou-du-pied, semelle et talon à nervures.

14.95



CHAUSSURES
AVEC CHAUSSON DE FEUTRE
ALASKA

Hausse de cuir retanné se portant sur le pied. Bordure beige au haut de la tige. Doublure amovible en feutre bleu. Solide base de caoutchouc brun. Bordure de semelle, semelle et talon en coin demi-striés de couleur beige.

14.95
7.95 et plus
Aussi sans feutre:



BOTTES
D'AVIATEUR

Bottes d'aviation avec hausse de cuir croûte. Epaisse doublure de mouton. Base de caoutchouc résistant. Semelle et talon à nervures.

13.95



BOTTES
A L'EPREUVE DE L'HUILE

Couvre-chaussure de caoutchouc noir à boucle de grande qualité. Fabrication spéciale au néoprène pour résister à l'huile. Doublure caoutchoutée. Languette à soufflet. Semelle et talon 4 points.

11.95



BOTTES
DE TRAVAIL

Doublées de mouton, bien étanche. Résistantes et très confortables. Le travailleur sera bénéficiaire d'un tel achat.

9.95



BOTTINES
DE FEUTRE

Doublée, excellente bottine pour l'hiver.

6.95



BOTTES "AUTO-NEIGE"
SOUS ZERO
POUR HOMMES

Langue à soufflet. Doublure entière en mouton. Entre-semelle en caoutchouc mousse brun. Semelle fendillés caoutchouc mousse brun épais. Talon régulier. Trépointe Goodyear.

32.95

LA MEILLEURE QUALITE EN CHAUSSURES D'EXTERIEUR

- Fabrication hors série, des meilleurs cuirs, pour procurer le summum en confort, soutien et longue durée.
- Pointures et modèles pour hommes enthousiastes de la vie au grand air.



DEPUIS 29.00



46.00

BOTTES BROWNING
BOULDER VIBRAM

Gardez vos pieds bien chauds, sur terrain boueux, avec ces bottes Browning résistantes. Faites spécialement de cuir Boulder traité au silicone, de la meilleure qualité pour le maximum de support et de protection. Entièrement doublées de cuir à gants pour plus de confort et à semelles sûres à taquets Vibram qui vous permettront d'aller n'importe où.

# Requête pour abolir les écoles séparées dans les Territoires du Nord-Ouest

par Jim OSBORNE

YELLOWKNIFE, T.-N.-O. (PC) — Le conseil des Territoires du Nord-Ouest a été avisé qu'il recevra sous peu une requête lui demandant d'abolir le régime des écoles séparées et de laïciser toutes les maisons d'enseignement des territoires sous sa juridiction.

M. Duncan Pryde, de Bathurst Inlet, a déclaré à une session tenue dans la nouvelle capitale territoriale, que les écoles catholiques romaines séparées avaient contribué à l'établissement "d'un climat de fanatisme, de troubles, de dépenses et de préjudice religieux".

Il a admis le rôle de pionniers en éducation qu'ont joué les premiers missionnaires, mais il a dit croire que le régime de séparation axé sur la confessionnalité comportait des erreurs fondamentales.

"La ségrégation religieuse ressemble à la ségrégation raciale, a-t-il lancé pour appuyer sa thèse, elle ressemble à toute autre forme de ségrégation et, comme telle, elle est appelée à être condamnée dans les Territoires."

Selon M. Pryde, le système scolaire devrait pouvoir mettre en valeur chaque religion mais cette valorisation doit aboutir vers la séparation des enfants ; il faudrait des écoles de toutes les confessions, ce qui est "ridicule jusqu'à l'absurdité".

Les élèves catholiques et non catholiques sont séparés dans une école d'Inuvik et, d'après M. Pryde, "une situation plus grotesque et inutile n'existe pas en d'autres endroits dans les Territoires, si ce n'est à l'école de Fort Simpson".

Le conseiller s'est également joint à ses collègues afin de condamner la qualité des services radiophoniques dans ce secteur.

Les conseillers ont fait remarquer qu'il était "odieux" que certaines parties des Territoires ne reçoivent pas les émissions en provenance de Yellowknife et d'Inuvik alors que les émissions en langue anglaise de Moscou et de Pékin défoncent pratiquement les haut-parleurs.

ANNONCE

DISTILLÉ AU CANADA PAR TANQUERAY GORDON & CO. (CANADA) LTD.



*"C'est pas la tête à Papineau, mais c'est lui qui a fait connaître le gin Gordon au patron."*

# Projet de loi : les "moins de 17 ans" ne seraient plus incarcérés avec les adultes

OTTAWA (PC) — En vertu d'un projet de loi prévoyant la révision de la Loi des jeunes délinquants, on ne pourrait pas incarcérer une personne de moins de 17 ans dans une prison où sont détenus des criminels adultes.

Mais les juges des Cours juvéniles auraient encore le droit de renvoyer les personnes âgées de 14 à 17 ans à une Cour d'adultes pour subir leur procès et connaître leur sentence.

Le projet de révision rendu public hier déclare néanmoins que cette suggestion "laisse en plan" la question de savoir où l'on incarcérerait les délinquants de cette catégorie d'âge coupables de crimes graves.

Le projet de revision a été envoyé aux procureurs généraux de toutes les provinces.

Les sections controversées feront l'objet de discussions à une conférence fédérale-provinciale qui doit avoir lieu au début de 1968.

On y vise à moderniser et à standardiser à travers le pays les loi et procédures concernant les jeunes délinquants.

**Catégories d'âge**

Le projet propose que l'âge maximum d'un juvénile soit fixé au 17e anniversaire de naissance. Cet âge varie entre 16 et 18 ans d'une province à l'autre.

On prévoit que l'âge minimum de responsabilité soit porté de sept ans à 10 ou 12 ans, alors que la décision finale serait prise au cours de la conférence.

Les jeunes entre 14 et 17 ans seraient qualifiés comme jeunes délinquants. Ceux entre 14 ans et le minimum feraient partie de la catégorie des enfants délinquants.

Le projet ne touche pas les sentences, mais se concentre sur les résultats des recherches visant à aider et orienter et non pas à punir.

On y prévoit une protection contre la publicité — même au cours d'une arrestation — pour les délinquants de moins de 17 ans et tout patron qui demanderait des renseignements au sujet du dossier d'un juvénile serait coupable d'une infraction.

Le dossier d'ne Cour juvénile ne serait pas considéré comme un dossier criminel. Il serait "cacheté" à la demande de ceux qui n'auraient commis aucun délit durant cinq ans après leur remise en liberté.

Une nouvelle catégorie qualifierait de "contrevenants" les jeunes coupables de délits moins graves.

Aussi, le juge d'une Cour ordinaire aurait le droit de renvoyer en Cour juvénile des jeunes de 17 ans coupables de délits mineurs.

Un jeune délinquant, âgé de 14 à 17 ans, pourrait, dans certains cas, choisir de comparaître en Cour ordinaire. Un procureur général pourrait également autoriser une telle procédure.

Dans les deux cas, par contre, la Cour ordinaire serait tenue de renvoyer le jeune délinquant en Cour juvénile pour connaître le verdict.

La peine maximum imposée par une Cour juvénile serait de trois ans dans un institut de réhabilitation, mais on insisterait davantage sur la liberté provisoire et autres solutions du genre.

# La police de Québec interdit aux étudiants... de jeûner !

QUEBEC (PC) — Quelques centaines d'étudiants manifesteront contre la guerre au Vietnam devant le consulat des Etats-Unis à Québec, vendredi prochain.

Les manifestants, qui font partie de l'Association générale des étudiants de Laval (AGEL), auront été précédés depuis minuit par un groupe d'une dizaine de grévistes de la faim qui projettent de demeurer 24 heures sans manger, face au consulat américain, à Québec.

L'organisateur de la manifestation, M. Hervé Brosseau, a déclaré qu'il s'agit là de la concrétisation de l'opinion des membres de l'AGEL face à l'intervention américaine dans le sud-est asiatique, intervention qu'ils considèrent comme un génocide.

Selon eux, le problème du Vietnam se situe au niveau du sacrifice d'un peuple au mythe de la suprématie occidentale.

La manifestation sera précédée d'un colloque au pavillon Pollack auquel participeront notamment l'ex-chef du Parti socialiste, M. Michel Chartrand, la vice-présidente du Rassemblement pour l'indépendance nationale, Mme Andrée Ferretti, le président de la Corporation des Enseignants du Québec, M. Raymond Laliberté, ainsi que l'abbé Louis O'Neil. Deux Vietnamiens prendront également la parole.

Entre-temps, le directeur Gérard Girard de la police de Québec a défendu aux étudiants de faire la grève de la faim et a demandé qu'on lui soumette la liste des slogans qui seront utilisés vendredi.

Dans un message qu'il a fait parvenir à l'organisateur de la manifestation, le chef Girard écrit que le projet de grève de la faim "s'apparente de près avec une infraction à l'article 404 de la charte municipale et, par conséquent, ne peut être accepté".

Le chef de police ne dit cependant pas où il puise ses motifs pour réclamer qu'on lui soumette avant la manifestation le texte des slogans qui seront inscrits sur les pancartes qu'arboreront les étudiants.

Pour sa part, l'organisateur de la manifestation, M. Brosseau, a fait savoir que les étudiants feront fi de ces interdictions.

"Nous avons l'intention de manifester avec des pancartes sans que le chef ait à dire quoi que ce soit sur les textes", a-t-il dit. "Si des gens se sentent visés par les textes", a-t-il enchaîné, "c'est à eux de nous poursuivre, pas au chef".

Dans son message, le chef Girard indique également que "la manifestation devra être pacifique en ce sens que les manifestants devront respecter les règlements municipaux et particulièrement en ce qui a trait au bon ordre et à la paix publique".

buandiers et nettoyeurs...

l'EXPOSITION de la CLATA est là!

place bonaventure Montréal 17-19 novembre

nombreux prix de $50 en espèces tirage toutes les heures

HEURES D'OUVERTURE:
Vendredi et dimanche, midi à 6 p.m.
Samedi 10 a.m. à 6 p.m.

L'EXPOSITION de la CLATA est le *grand* événement de 1967 pour tous les professionnels de la buanderie et du nettoyage, et des buanderies d'hôtels, d'hôpitaux et établissements communautaires. DÉCOUVREZ toutes les nouveautés en équipement, machines, matériaux et services concernant ces deux industries. Plus de 150 présentations dans l'immeuble le plus moderne et le mieux équipé du Canada. VOYEZ les nombreuses démonstrations. ÉTUDIEZ les plus récents moyens d'augmenter la production, réduire les frais et améliorer l'efficience. VENEZ à l'Exposition Canadienne des Buandiers et Nettoyeurs, patronnée par la Canadian Cleaners & Launderers Allied Trades Association.

Expositions Industrielles et Commerciales du Canada
2055, RUE PEEL, MONTRÉAL 2, QUÉBEC,
TÉL.: (514) 845-5141

"Comment un radio de table a-t-il une tonalité d'une console?"

demandez Panasonic

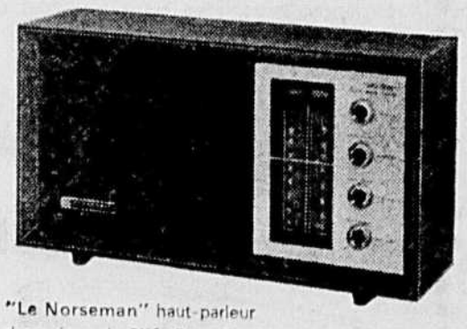
"Pana-qui?"

PANASONIC®!

Vous pouvez imaginer l'atmosphère d'une salle de concert avec radio AM/FM. Riche tonalité Panasonic pour un plaisir complet. Pure qualité avec tous les éléments que Panasonic a réunis pour vous donner une harmonie parfaite. Dessiné avec goût pour la ligne de demain. Monté avec antenne AM/FM pour capter une réception plus éloignée. Panasonic détient plus de 14,000 brevets pour la fabrication de nouveaux produits. Vous pouvez attendre beaucoup d'une compagnie comme celle-ci. PANASONIC, Rexdale, Ontario.



"Le Dolphin" 14 dispositifs à état solide, contrôle CAF sur FM, fini blanc antique. Modèle RE-6137C—$44.95*



"Le Norseman" haut-parleur dynamique de 6¼". Contrôle de tonalité continu. CAF sur FM, 18 dispositifs à état solide, superbe cabinet de noyer. Modèle RE-7257C—$89.95.* *Detail suggéré

®MARQUE DE COMMERCE D'UN GÉANT INTERNATIONAL EN ÉLECTRONIQUE

9F-67

Beaulieu & Gladu INC.
4589 est, Ste-Catherine
255-7787

BROSSEAU
Place Ville-Marie — 861-6679
Centre Normandie
334-2461
Centre Fairview
697-3211

J. A. DRAPEAU ENR'G.
TV Service
3870 est, rue Ste-Catherine
523-3482

ETCO
464 rue McGill
288-6218

Travel Frères RADIO-TÉLÉVISION
1416, rue Joliette — 523-2109

Laurex Electronique Inc.
5510, rue Charleroi
(coin de Jean-Meunier)
Montréal-Nord
322-6524

Legault ÉLECTRIQUE
6274, Christophe-Colomb
271-4221

Lépine & Fils
355 est, Craig
861-1370

ETCO ELECTRONICS
421 boul. Taschereau
672-4120
Ouvert du lundi au samedi

Hervé Ouellette LIMITEE
3475 est, rue Ontario
525-8686

Radiola LTEE
1401, rue PEEL
coin Sainte-Catherine
288-4161

Stéréo Musica
1228 ouest, Ste-Catherine
861-0808

J.A. ST-Amour LTEE
Entrepreneurs, marchands, électriciens
6575 St-Denis — 274-8341

J. R. Vinet Inc.
L'ameublement est notre spécialité
520 Georges-V
351-9110

Si vous êtes las du menu du Bluenose Inn,

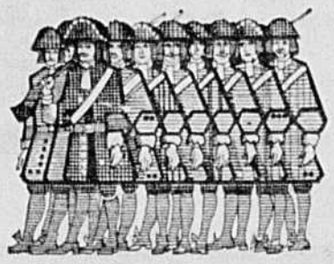
essayez donc le restaurant voisin.

BLUENOSE INN

Il semble bien impossible que vous vous lassiez du **BLUENOSE INN** et de son menu varié: saumon de Gaspé, huîtres, moules, homards, crabes, ombre de l'Arctique, doré, crevettes, sole, flétan . . . Servis tous les jours de midi à 15 heures et de 18 à 23 heures, le dimanche de 18 heures à 23 heures. Mais si ça vous arrivait, nous n'hésiterions pas un instant à vous recommander nos autres restaurants.



D'un côté vous avez **LE STAMPEDE.** Sa spécialité: les steaks. Vous passez à l'étal du boucher qui vous découpe votre morceau préféré, puis il ne vous reste plus qu'à l'écouter grésiller sur le charbon de bois. On vous le servira à votre goût. Ouvert pour le déjeuner de midi à 15 heures et de 18 heures à 23 heures, du lundi au samedi.



De l'autre côté, **LE CARIGNAN** perpétue les traditions canadiennes françaises de bonne chère et de bons vins. A la vieille cuisine française s'ajoutent une note toute québécoise et une remarquable carte des vins. Ouvert de midi à 15 heures et de 18 heures à minuit tous les jours. Musique et dîner dansant tous les soirs sauf le dimanche.

Ces trois restaurants donnent sur **LE CARREFOUR,** lieu de rendez-vous favori des Montréalais. Et si vous ne savez lequel de ces restaurants choisir, ne vous en faites pas; vous pouvez vous arrêter au Carrefour et trouver tranquillement une solution à ce problème en compagnie d'un apéritif ou d'un cocktail. Ouvert de 11 heures à 1 heure (de midi à minuit le dimanche).



*Les restaurants de la Place Ville-Marie, administrés par la Reine Elizabeth*

CAHIER No 4 / PAGES 67-88 LA PRESSE FINANCE / ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, JEUDI 16 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 266

"Keith-Mueller" au moment de son arrestation



Téléphoto PA

## L'Allemagne demande à Panama d'extrader Heinrich Mueller, ancien chef de la Gestapo

AFP-UPI-PA

Les autorités de l'Allemagne de l'Ouest ont déclaré aujourd'hui que le suspect arrêté hier à Panama et qui dit se nommer Francis Willard Keith est bien l'ancien chef de la Gestapo Heinrich Mueller. Elles ont demandé son extradition afin de lui faire subir son procès comme criminel de guerre.

A Munich, Mme Sophie Mueller, la femme divorcée de l'ancien chef de la Gestapo, a déclaré hier en regardant des photos de Keith "C'est bien lui". Mais aujourd'hui, elle ne semble plus aussi certaine de l'identité de l'homme. Elle serait prise de doutes sérieux : l'homme actuellement détenu à Panama aurait une chevelure beaucoup plus abondante que celle de Mueller à la fin de la dernière guerre mondiale.

A la demande formelle d'extradition présentée dès lundi par les autorités allemandes, Panama a répondu par une seule exigence : des preuves formelles de l'identité de la personne détenue.

Entre-temps, à Bonn, on affirme ne pas être au courant d'une demande d'extradition formulée à Panama par les autorités de l'Etat d'Israël.

**Qui est Keith ?**

L'homme actuellement détenu à Panama affirme se nommer Francis Willard Keith et être né le 21 février 1906 à Webb City, dans le Missouri. Sa carte de résident étranger lui a été délivrée le 10 septembre 1959 par les autorités panaméennes.

Selon le directeur Hector Valdes, de la sûreté panaméenne, le suspect, dont l'anglais malhabile est teinté d'un fort accent allemand, soutient qu'il venait du Venezuela lorsqu'il est arrivé à Panama. Le passeport dont il était alors porteur lui avait été remis à Belem, au Brésil.

Keith peut être détenu pendant 60 jours à Panama pendant que se poursuivra la procédure d'extradition. Le suspect vivait seul dans un immeuble habité par des personnes aux ressources modestes. Il gagnait sa vie en plaçant des produits alimentaires, des liqueurs et diverses spécialités. Des inspecteurs allemands envoyés à Panama ont pu le photographier à son insu et se procurer des spécimens de son écriture, qui ont permis à un graphologue belge d'affirmer que Keith et Mueller ne faisaient qu'un.

## Technicien du crime et du pouvoir

**BONN — (AFP) — Haut fonctionnaire nazi, froid technicien du crime et du pouvoir, Heinrich Mueller a dirigé jusqu'à la capitulation de l'Allemagne hitlérienne, les énormes et redoutables machines de la répression intérieure et de la persécution connues dans le monde entier sous le nom de "Gestapo" (Geheim Staatspolizei), la police secrète d'Etat du troisième Reich.**

**Ce siècle avait quatre mois quand il est né à Munich le 25 avril 1900. A 17 ans, il devient pilote de guerre après avoir été monteur dans les usines d'aviation de la capitale bavaroise. Après la première défaite de l'Allemagne en 1918, il entre dans la police de Munich. Grâce aux relations qu'il noue en 1933 avec Himmler et Heydrich, il est muté d'abord à la police politique de Bavière, puis est nommé en 1934 à Berlin, où il prend la direction du service d'Etat, qui vient d'être créé pour coiffer toutes les polices des "laender".**

**Sa carrière est alors rapide, aussi bien dans l'administration que dans les "S.S.", bien qu'il ne soit devenu membre du parti nazi qu'à la veille de la seconde guerre mondiale. Ce n'est pas la politique, en effet, qui l'intéresse, mais l'exercice de la puissance en coulisse et dans les prisons. En 1939, Reinhard Heydrich, adjoint d'Hitler à la tête des S.S., réalise son rêve : il crée l'Office général de la sécurité du Reich (Reichssicherheits - Hauptamt). Il en fait, pour le compte des S.S. et du parti, un instrument de lutte à la fois contre les ennemis intérieurs et extérieurs du régime. Heydrich obtient le rattachement à l'office de la police criminelle et crée en même temps un service de renseignements parallèle à celui de la Wehrmacht. Au Reichicherheits - Hauptamt, il confie la "Direction NR-4", la Gestapo, à Heinrich Mueller.**

**Le Bavarois sera dorénavant "Gestapo - Mueller", chargé de surveiller et de liquider les opposants au nazisme (communistes, socialistes, libéraux, etc...). A ce titre, il s'occupe des Francs-maçons et des Juifs. C'est Mueller qui signe toutes les décisions d'internement et les envois dans les camps de concentration. Adolf Eichmann travaille sous ses ordres et organise la "liquidation de la question juive" par les chambres à gaz.**

**Mueller passe pour l'homme le mieux informé du Reich et les grands du régime le menacent, car il est au courant de tous les détails de leur vie intime. Il dirige personnellement la liquidation du réseau d'espionnage soviétique "Rote Kapelle" (orchestre rouge) et participe activement à la répression après l'échec de l'attentat du 20 juillet 1944 sur Hitler. Il procède lui-même à l'arrestation du chef de la police criminelle, Arthur Nebe, célèbre pour ses enquêtes dans les grandes affaires, mais devenu "résistant" pendant la guerre.**

**Mueller poursuit sa sinistre besogne jusqu'à la dernière heure du régime. Il fait encore passer par les armes, dans le bunker de la chancellerie, le propre beau-frère du "fuehrer", Otto-Hermann Fegelein. Ce dernier général des Waffen-SS, âgé de 38 ans, avait épousé une soeur de l'égérie d'Hitler, Eva Braun, et a été la dernière victime de la schizophrénie jusqu'au-boutiste du fuehrer. Celui-ci l'avait fait condamner à mort pour désertion. On a cru retrouver le cadavre du Mueller sous les décombres de la chancellerie. Mais en 1963, quand on ouvrit le cercueil, il ne contenait pas la preuve de la mort du bourreau du troisième Reich.**

## Les Allemands ne seront plus victimes des mensonges nazis

BONN (AFP) — La sociale démocratie s'élèvera de toutes ses forces contre une renaissance du national socialisme, a déclaré M. Herbert Wehner, vice-président du parti social démocrate (SPD) et ministre des Affaires allemandes, à l'issue du congrès national de son parti, qui a réuni 869 délégués pendant trois jours.

Le ministre a estimé que le peuple allemand ne serait pas victime, une seconde fois, du double mensonge du nazisme, qui n'était ni national, ni socialiste. S'il devait en être ainsi, a-t-il ajouté, il serait plongé à nouveau dans une "quarantaine" qui cette fois-ci serait interminable.

M. Willy Brandt, ministre des Affaires étrangères et président du SPD, a déclaré pour sa part, au cours d'une conférence de presse, que la coalition avec les chrétiens-démocrates n'avait pas été mise en cause. "Il ne faudrait toutefois pas abuser de notre bonne volonté et de notre loyauté", a-t-il dit.

M. Brandt a déclaré, d'autre part : "Je crois pouvoir affirmer en toute conscience que les démocrates allemands ont la volonté et sont capables de résoudre le problème posé par l'extrémisme de droite". Evoquant les soucis exprimés à l'étranger au sujet du parti national-démocrate (NPD), le ministre a estimé qu'ils sont "à la fois compréhensibles et exagérés".

Compréhensibles, parce que, naturellement, il reste toujours le souvenir des choses terribles qui se sont déroulées en Allemagne après 1933.

# Les USA rendront les îles Bonin au Japon, mais gardent Okinawa

WASHINGTON. (UPI, AFP) — Les Etats-Unis ont l'intention de rendre au Japon d'ici un an l'archipel des Bonin, où les Américains ont dû livrer de durs combats pendant la dernière guerre, mais le président Johnson a repoussé la demande du premier ministre Eisaku Sato pour le retour d'Okinawa et des îles Riou-Kiou sous contrôle japonais.

Au sujet d'Okinawa, les deux chefs de gouvernement ont tout simplement convenu de soumettre la question à "un examen commun constant". C'est ce qu'indique le communiqué publié hier soir à l'issue des conversations de M. Sato avec le chef de la Maison blanche.

Bien que le communiqué mentionne que les négociations pour le retour des îles Bonin à la juridictioin japonaise commenceront sans délai, des porte-parole américains ont affirmé que ces îles seraient remises au Japon avant un an.

Le communiqué souligne que les Etats-Unis conserveront dans ces îles "les installations militaires requises pour la sécurité des deux pays". Il ajoute toutefois que le Japon a consenti à "assumer graduellement la plus grande responsabilité de la défense de la région".

Les îles Bonin font partie d'une chaine d'îles japonaises qui ont été capturées pied par pied par les "marines" américains durant la deuxièm guerre mondiale. La capture de ces îles a donné lieu à plusieurs des plus durs combats du conflit.

Par contre, le gouvernement américain s'est montré moins conciliant dans le cas des îles Riou-Kiou, qui comprennent notamment Okinawa, l'une des plus importantes bases américaines du Pacifique. Avant son départ pour les Etats-Unis, M. Sato a subi de fortes pressions de l'opinion japonaise pour qu'il exige le retour de ces îles sous souveraineté japonaise.

Mais il n'a pu obtenir plus de Washington que la promesse que cette question resterait à l'étude, avec l'objectif de remettre un jour les droits administratifs de ces îles au Japon.

**L'enjeu du Vietnam**

Par ailleurs, M. Sato a déclaré que la récente tournée qu'il a effectuée en Asie l'a convaincu que les efforts des Etats-Unis au Vietnam sont bien compris et appréciés par les gouvernements et les peuples des pays d'Asie. Dans un discours prononcé devant le "National Press Club" de Washington, le premier ministre japonais a déclaré que les Etats-Unis ont "adopté une attitude solidement constructive et active dans leur recherche d'une solution pacifique" du conflit vietnamien et qu'ils ont clairement exprimé leur volonté de discuter de paix avec le Nord-Vietnam. M. Sato a demandé à Hanoï d'indiquer qu'une suspension des bombardements américains au Nord mènerait à des conversations sérieuses qui conduiraient à la paix.

Les pays asiatiques, a poursuivi M. Sato, ont compris que si les Etats-Unis perdaient leur intérêt envers l'Asie à l'heure actuelle, non seulement la paix et la sécurité de l'Asie, mais également l'avenir du monde seront sérieusement menacés.

## La tension diminue à Chypre

**d'après PA, AFP, UPI**

La tension qui avait gagné Chypre à la suite de l'attaque de deux villages cypriotes-turcs par les forces cypriotes-grecques a quelque peu diminué aujourd'hui. Au lever du jour, les troupes cypriotes-grecques ont levé le siège des deux villages envahis après de violents combats.

Cette flambée de violence, qui a fait au moins 20 morts, est là pire qu'ait connue l'île depuis bientôt deux ans. L'état d'alerte qu'elle a provoqué a obligé la Turquie à fermer ses aéroports aux avions de passagers et à préparer ses armées à intervenir en cas de prolongement de la crise.

Le cabinet turc a siégé toute la nuit et a commandé une réunion secrète du Parlement pour cet après-midi. C'est le président du gouvernement cypriote, l'archevêque Makarios qui a annoncé la nouvelle.

Les forces gouvernementales ont confié aux troupes de la paix des Nations-Unies les quelque 250 Cypriotes-turcs qui avaient été faits prisonniers dans la journée de mercredi.

Les Casques bleus ont maintenant le contrôle des villages et préparent le retour des prisonniers à leurs domiciles. De Nicosie, des représentants de la force des Nations-Unies ont signalé que leurs hommes avaient découvert les corps de 23 Cypriotes-turcs dans les villages de Kophinou et d'Ayios Theodorus à une quarantaine de milles au sud de Nicosie. Les victimes étaient toutes des militaires et il ne semble pas que des civils aient perdu la vie au cours de ces combats.

Le commandant du contingent de paix de l'ONU à Chypre, le général I. E. Martola, a révélé que les Cypriotes-grecs avaient pris d'assault, dans la journée de mercredi, deux postes de l'ONU dans ces deux villages, avaient emprisonné les troupes et s'étaient emparés du matériel militaire pour ensuite saccager la radio de l'ONU. Le général a fait parvenir au gouvernement cypriote une violente note de protestation. On sait qu'environ 700 Canadiens font partie de ce contingent de paix à Chypre.

Cette soudaine aggravation de la situation a obligé le président Cevdet Sunay de Turquie à interrompre son tour des provinces de l'est du pays et à rentrer d'urgence à Ankara. Selon un diplomate d'Ankara, la pression du gouvernement grec à Athènes a joué un rôle important dans le retrait des troupes. L'ambassadeur turc a conféré avec le sous-secrétaire des Affaires étrangères de Grèce mais aucun communiqué n'a été émis à la suite de la réunion.

Le gouvernement cypriote-grec déclare que les hostilités ont débuté lorsqu'un officier de police s'est fait tirer dessus alors qu'il passait dans le secteur turc du village d'Ayios Theodoros. Le policier aurait riposté et l'échange de coups de feu se serait étendu jusqu'au village voisin.

## Le gouverneur de la Floride déclare la guerre aux motards

WEST PALM BEACH, Floride (UPI) — Le gouverneur Claude Kirk a déclaré la guerre aux motards hier, et a dit que le crucifiement d'une adolescente à un arbre, serait une forme de représailles, la bande croyant qu'elle avait tuyauté la police.

La jeune fille, Christine Deese, 18 ans, a reçu la protection de la police et a été conduite dans un endroit secret après l'arrestation de deux de ses bourreaux, membres de la bande des motards "Outlaws".

L'adolescente dit avoir été battue à coups de bouteille de bière, et ensuite crucifiée à un arbre au moyen de clous dans les mains. Ce supplice lui aurait été infligé parce qu'elle aurait omis de remettre une somme de $10 à la bande.

Les deux motards arrêtés sont détenus pendant que les autorités étudient le cas de trois autres suspects signalés à la police par la jeune fille.

Le gouverneur Kirk a visité le "Kitty's Bar", lieu de rencontre de la bande à Juno, Floride, et a ordonné la fermeture de l'endroit.

Le gouverneur a fait une vigoureuse sortie contre la plupart des motards qu'il qualifie de voyous, et a déclaré qu'il leur rendra la vie assez dure en Floride pour qu'ils déguerpissent.

Le gouverneur a précisé qu'il regrette infiniment l'aventure de Mlle Deese, et il a ajouté que la jeune fille et plusieurs autres de ses compagnes avaient été averties, et qu'elles auraient dû rentrer chez elles.

## Un avion-fusée X-15 plonge à sa perte de 50 milles d'altitude

BASE AERIENNE EDWARDS, Californie (UPI, PA) — Un des trois avions-fusée expérimentaux "X-15", type d'appareil qui est le détenteur du record mondial d'altitude et de vitesse, a plongé hier d'une altitude de 265,000 pieds (50 milles) pour s'écraser dans le désert de la Californie tuant ainsi son pilote, le major de l'Aviation américaine Michael Adams.

L'Agence américaine de l'aéronautique et de l'espace (NASA) a aussitôt entrepris une enquête pour déterminer les causes de l'accident.

"Nous ne savons pas encore ce qui est arrivé", a déclaré un porte-parole de la NASA. "L'appareil a commencé sa plongée. Nos instruments de radar nous ont révélé la descente de l'avion-fusée et nous étions en communication avec le pilote, mais il est difficile de préciser ce qui est arrivé au juste, du moins pour le moment", a-t-il ajouté.

L'enregistrement des messages échangés entre Michael Adams et la tour de contrôle a été rendu public par la NASA. Adams, qui était à son 11e vol à bord d'un avion-fusée "X-15", avait été largué avec son appareil d'un bombardier géant "B-52" et était monté à une altitude de 265,000 pieds au cours d'un vol de routine.

En descendant vers l'atmosphère plus épaisse, Adams déclara à la tour de contrôle qu'il avait perdu le contrôle des stabilisateurs qui minimisent l'oscillation pendant le vol à des vitesse très élevées. Puis, il déclara qu'il avait regagné le contrôle des stabilisateurs. Un instant plus tard, il s'écria qiu'il tombait en vrille.

Le porte-parole de la NASA a dit que les spécialistes de la tour de contrôle qui surveillent le vol de l'appareil sur les écrans de radar estiment qu'Adams a regagné le contrôle de l'appareil à une altitude de 80,000 pieds et l'a ensuite perdu de nouveau.

## L'ONU condamne le Portugal pour ses menées au Congo

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — Le Conseil de sécurité a adopté hier à l'unanimité, sans vote, un consensus condamnant la défaillance du Portugal pour n'avoir pas empêché des mercenaires d'utiliser son territoire de l'Angola comme base opérationnelle d'attaques armées contre le Congo Kinshasa.

Ce consensus condamne également toute ingérence étrangère dans les affaires intérieures du Congo Kinshasa, et demande au Portugal de cesser immédiatement de fournir aux mercenaires toute aide que ce soit.

Le ministre adjoint des Affaires étrangères du Congo Kinshasa, M. Emba Di Lutete a remercié le Conseil d'avoir adopté ce consensus qui, a-t-il dit, "atteint l'objectif voulu".

## Le gouvernement sud-vietnamien projette d'exécuter 3 Vietcongs

SAIGON (UPI, AFP)—L'exécution de trois terroristes vietcong demain à l'aube a été annoncée aujourd'hui par le gouvernement sud-vietnamien. La menace de représailles de la part des communistes n'a pas empêché le gouvernement de contremander l'exécution.

Les milieux américains officiels à Saigon ont appris la nouvelle avec consternation et craignent que ce geste n'entraine la mise à mort de prisonniers de guerre américains. Ils espèrent donc qu'un sursis de dernière minute sera accordé aux condamnés par les autorités sud-vietnamiennes.

L'annonce de la décision du gouvernement survient à peine deux semaines après la libération de trois soldats de l'armée des Etats-Unis par les Nord-vietnamiens.

Les trois agents du Vietcong doivent être passés par les armes à la prison de Chi Hoa. Deux d'entre eux avaient été arrêtés après l'attentat contre l'hôtel américain "Métropole", le 4 décembre 1965, qui avait fait neuf tués et 21 blessés. L'autre avait participé à l'attaque contre le quartier général de la police nationale.

Ils ont été condamnés à mort en octobre 1966 et leur grâce, qu'ils ont demandée à quelques reprises, leur a été refusée. Toutefois, depuis l'exécution par représailles de prisonniers américains, notamment celle de George Bennett le 25 juin après l'exécution de Tran Van Dang, les autorités vietnamiennes répugnaient à fusiller les prisonniers vietcong même ceux qui étaient pris en flagrant délit.

Actuellement, un total de 162 Américains sont portés disparus et l'on craint qu'un certain nombre d'entre eux soit détenu par les guérilleros vietcong. En apprenant la nouvelle, les autorités militaires américaines ont annoncé qu'ils n'avaient pas de commentaires à faire sur l'exécution prévue. Il a été impossible de savoir si elles feraient des pressions auprès du gouvernement sud-vietnamien pour que l'exécution soit retardée.

La dernière exécution publique à Saigon avait eu lieu en mars 1966. Un marchand chinois, accusé de corruption, avait été fusillé sur la place publique.

Le whisky No1 du Québec à ce prix




Tradition de Schenley

Offrez un bon produit à un bon prix et les gens l'achèteront. C'est une vérité première qui explique bien pourquoi le Tradition de Schenley est le premier whisky du Québec dans sa gamme de prix. Depuis longtemps, très longtemps déjà, les Québécois apprécient son savoureux mélange d'excellents whiskies qui donne meilleur goût à toutes les boissons. En fait de tradition, c'en est une, — ou un, — qui leur tient à coeur. A nous aussi d'ailleurs.

TRADITION de Schenley
Il améliore tous les "drinks"

Distillé, vieilli et embouteillé au Canada par Canadian Schenley Distilleries Ltd., Valleyfield, Québec.

# Les milieux financiers britanniques accueillent bien les $250 millions

Le prêt de 250 millions de dollars qui vient d'être accordé à la Grande-Bretagne par la Banque des règlements Internationaux semble avoir été mieux accueilli dans les milieux financiers britanniques qu'étrangers.

Alors que la livre n'en a que très modestement bénéficié, à tel point que la banque d'Angleterre a encore dû la soutenir légèrement à terme, une vague de hausses d'une ampleur inégalée depuis deux ans et demi a déferlé au Stock Exchange. Elle a porté la plupart des valeurs industrielles à des niveaux records, tandis que les fonds d'Etat, durement éprouvés ces derniers temps par la faiblesse du sterling, se sont sensiblement redressés, en contraste frappant avec les valeurs aurifères qui, au contraire, se sont repliées.

Par ailleurs, tous les éditoriaux de la presse anglaise commentent la situation monétaire britannique après la publication des chiffres d'octobre de la balance commerciale et l'annonce du prêt de 90 millions de livres consenti par la Banque des Règlements internationaux.

"La seule déduction claire à en tirer", écrit le "Times" (indépendant) est que le déficit du compte courant britannique atteindra cette année 300 à 350 millions de livres et le déficit total 200 à 250 millions de livres. Plus préoccupantes encore, estime ce journal, sont les tendances profondes de la balance des paiements qui montrent une augmentation des dépenses de consommation.

Pour le Financial Times, les derniers chiffres publiés sont impossibles à interpréter parfaitement. "En tous cas, la pression sur la livre n'est pas due à l'effet temporaire des grèves, mais au sentiment général que le gouvernement devra passer beaucoup plus de temps que prévu pour rétablir la balance des paiements". Deux faits pourraient redresser la situation en 1968 estime le Financial Times "La réouverture du Canal de Suez et la croissance rapide du commerce mondial. Mais tous deux sont douteux et indépendants de la volonté du gouvernement.

"Ceux qui cherchent des explications écrit le "Daily Telegraph" (conservateur) peuvent en attribuer les causes à la grève des dockers ou à la fermeture du Canal de Suez. Mais en aucune manière cela n'absout du blâme le gouvernement." Pour ce journal, quelque chose de foncièrement mauvais grippe le moteur de l'économie. Et le "Daily Telegraph" nomme les responsables : le poids des impôts, la masse bureaucratique, et un secteur public imparfait.

Quant au "Daily Mirror" (travailliste), il se prononce vigoureusement pour la dévaluation de la livre. "D'une manière ou d'une autre, nous devons dévaluer la livre. La déesse sacrée doit être sacrifiée. Notre livre ne vaut plus ce que nous disons qu'elle vaut. Les gens le savent et nous n'avons rien à gagner de prétendre le contraire. Plus vite la livre sera remise à sa place et mieux cela vaudra pour nous tous."

## Jean Mehling câble de Paris

# L'Europe relèvera-t-elle le "défi américain" ?

**Exceptionnellement, je rendrai ici compte d'un ouvrage qui fait grand bruit en France, et dont les conclusions sont d'une gravité telle qu'on en viendrait à douter de l'avenir même de l'Europe, si l'auteur avait totalement raison. Ne l'a-t-il pas ? Voilà la question. L'ouvrage s'intitule "Le Défi américain", et son auteur, Jean-Jacques Servan-Schreiber fut durant deux années le collaborateur de Monsieur Mitterand. Il est aussi le fondateur de l' "Express".**

**La thèse générale développée par l'auteur est à peu près celle-ci : compte tenu des "écarts" qui ne cessent de s'accroître entre l'économie des Etats-Unis et celle de l'Europe, le Vieux-Continent tout entier est condamné, sauf miracle, à n'être plus qu'une sorte de colonie du Nouveau-Monde.**

**Servan-Schreiber n'y voit aucune intention malveillante des Américains. Pour lui l'insuffisance des moyens, mais plus encore celle des méthodes d'organisation (en particulier dans les entreprises) font que la "cause est entendue", ou presque.**

●

**Il n'est pas possible de citer tous les passages essentiels de cet ouvrage dont je recommande la lecture, parce qu'elle est capitale pour la compréhension des problèmes économiques de l'Europe.**

**L'auteur apporte, à l'appui de ses thèses, une documentation statistique fondamentale. Il en ressort, en particulier, que les efforts économiques de l'Europe sont insuffisants, faute d'une organisation fédérale du Vieux-Continent.**

**Ceci apparait clairement dans les analyses consacrées aux investissements et à l'autofinancement. Servan-Schreiber arrive, chiffres en main, à la conclusion (sur laquelle nous avions insisté ici-même) que les entreprises européennes préfèrent "se vendre" aux Etats-Unis que de soutenir un effort financier de plus en plus décevant. En clair, les créances en dollars détenues par les Européens sont utilisées pour le financement de titres émis par les sociétés débitrices. Ce qui revient à dire, selon le mot de l'écrivain français, que "nous les payons, en quelque sorte, pour qu'ils nous achètent".**

●

**Je sais bien que le pessimisme du "Défi américain" tient en partie au fait qu'il a été rédigé par l'un des membres éminents de l'opposition. Il faut toutefois lui rendre cette justice : telles que présentées, ses conclusions seraient à peu près les mêmes si l'opposition était au pouvoir.**

**Car l'essentiel de la faiblesse de l'Europe, face aux Etats-Unis, tient à ce que les nations du Vieux-Continent n'ont pas clairement conscience de la nécessité de s'organiser (au niveau des entreprises), de s'unir (au niveau des politiques économiques et financières), bref d'harmoniser leurs objectifs et leurs moyens.**

**L'affirmation ne manque pas d'exactitude. Le "juridisme" excessif des Européens, fruit d'une longue tradition, fait perdre beaucoup de temps dans la rédaction des textes d'accords. Ceux-ci deviennent souvent presque caducs lorsque interviennent les choix communautaires.**

●

**Mais faut-il, avec Servan-Schreider, être pessimiste au point de considérer que le Marché Commun (puisque c'est lui, surtout, qui est attaqué) sert plus les Américains que les Européens eux-mêmes ?**

**Il est certain que la pénétration américaine profite de certaines dissensions européennes. La France refuse-t-elle les capitaux des Etats-Unis ? Ceux-ci se dirigent vers l'Allemagne, puis indirectement vers la France. La parade est difficile sinon impossible.**

**Il faut toutefois souligner que, depuis vingt ans, les Européens ont compris la nécessité de développer leurs recherches dans les secteurs de pointe, d'où naitra le monde économique du siècle prochain (recherches atomiques, astronautiques, etc...) Voici un quart de siècle, les Etats-Unis débutaient, eux aussi, dans cette voie. Le déséquilibre des moyens financiers se poursuivra; il tendra sans doute à se réduire lorsque l'Europe se sera unifiée politiquement. Jusque là, la progression européenne sera plus lente que celle de l'Amérique. Le fait qu'on en prenne conscience, et qu'on n'hésite pas à l'écrire, représente déjà un pas en avant. Le destin définitif du Vieux-Continent va se jouer dans les dix prochaines années. Voici dix ans, l'Europe n'était encore qu'un magma informe. Qui nierait que, depuis lors, elle ait totalement changé de visage ?**

# Commercer sur la base du troc

TORONTO (PC) — Le commerce canadien avec les pays d'Europe orientale pourrait s'améliorer si les entreprises canadiennes travaillaient en groupes et apprenaient à accepter le paiement sous forme de troc, ont déclaré les membres d'une mission canadienne.

M. R. P. Vaughan, de la société Dominion Engineering Works, a déclaré qu'il s'était vu offrir pour $5,000,000 de tomates en conserves de la part de la Bulgarie en échange de l'équipement d'une fabrique de pâtes à papier.

Nos concurrents d'Europe occidentale commencent à entrer dans ce genre de troc. Il est temps que nous étudiions la situation ensemble et avec le gouvernement pour voir ce qu'il est possible de faire, a-t-il affirmé.

M. R. C. Wallace du ministère du Commerce, secrétaire de la mission commerciale qui en un mois a visité plusieurs pays derrière le rideau de fer, a déclaré que le principal obstacle à l'élargissement des ventes d'équipement canadien, semblait résider dans ce problème de troc.

La mission a visité la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Roumanie, la Yougoslavie et la Bulgarie, en vue d'offrir de l'équipement de production, et est rentrée fin septembre.

M. Wallace, qui parlait devant une audience réunie sous l'égide du ministère du Commerce et de l'Association des exportateurs canadiens a déclaré : "nous n'avons pas pu dépasser ce stade du troc dans les conversations. Nos partenaires ne voulaient pas entendre parler de financement à long terme."

Les membres de la mission sont tombés d'accord pour dire que les pays visités disposent d'économies industrielles hautement compétentes et possèdent un niveau technologique au moins comparable à celui du Canada.

M. Ronald Langen, président de H. J. Langen and Sons Canada Ltd, vendeurs d'équipement pour la préparation de denrées alimentaires, a mentionné que des groupes de compagnies pourraient mieux exploiter les marchés à économie dirigée des pays visités.

## Firme montréalaise à Formose

Segal's (Michael) Inc. de Montréal, l'un des plus importants importateurs de vêtements annonce qu'elle s'est jointe à trois autres compagnies de New York, Hong Kong et du Japon, pour installer une manufacture de vêtements à Formose.

La nouvelle compagnie, Popular Industries of Taiwan aura un capital de $250,000. Equipée de 250 machines à coudre elle produira à partir de janvier 20,000 douzaines de chemises par mois.

## PHILLIPS CABLES
RIMOUSKI



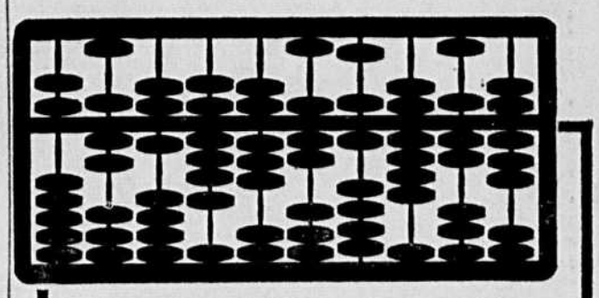
J. VINETTE

Phillips Cables Ltd. annonce la nomination de Jean Vinette au poste de Gérant de la nouvelle usine qui est présentement en construction à Rimouski. M. Vinette a été à l'emploi de Phillips, à l'usine de Montréal, depuis 1946. Au cours des dernières années, il a été promu à une succession de postes administratifs, et il est présentement Surintendant de la Production à l'usine de Montréal de la compagnie. •


MAINTENANT LA BANQUE PROVINCIALE
vous offre jusqu'à
0%
d'intérêt sur vos épargnes à terme
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
Notre intérêt... c'est le vôtre!

Washington

3 VOLS QUOTIDIENS
de MONTRÉAL à WASHINGTON
7:15 a.m. – 10:23 a.m. (Aéroport National) via Ottawa/Syracuse
8:45 a.m. – 10:04 a.m. (Aéroport Friendship) vol direct
2:45 p.m. – 4:56 p.m. (Aéroport National) via Philadelphie
de WASHINGTON à MONTRÉAL
11:30 a.m. (Aéroport National) – 1:40 p.m. via Philadelphie
7:35 p.m. (Aéroport Friendship) – 8:51 p.m. vol direct
8:00 p.m. (Aéroport National) – 11:24 p.m. via Syracuse/Ottawa
Appelez votre agent de voyages ou 849-4721
EASTERN


MULTIPLIER
vos dollars au moyen d'un portefeuille diversifié, voilà la plus solide protection contre le tourbillon de l'inflation.
Quel que soit votre objectif financier futur, il vous faudra mettre des sommes d'argent de côté, maintenant, pour l'atteindre. Mais cette inflation qui réduit la valeur de vos économies de jour en jour doit vous inciter à bien réfléchir sur le choix d'une formule d'investissement offrant des possibilités d'augmenter votre capital.
SI VOUS AVIEZ INVESTI $10,000 LE 1 JANVIER 1952, AU 1 JUILLET 1967 CETTE SOMME AURAIT VALU $67,008. Ce tableau présume le réinvestissement de toutes les distributions. On ne peut assurer que ces résultats se reproduiront à l'avenir.
Pour connaître la façon de réaliser de tels profits, protégeant ainsi vos économies contre l'inflation, téléphonez ou écrivez aujourd'hui même pour obtenir un prospectus gratuit.
KEYSTONE DU CANADA,
FONDS D'ACCUMULATION, LTEE
1 PLACE VILLE MARIE, MONTREAL 875-2080
NOM
ADRESSE

A LOUER
espace pour bureaux
400 pi. car.
• Neuf et moderne
• A l'épreuve du feu
• Chauffé
• Air climatisé
• Fenêtres panoramiques
• Service de conciergerie si désiré
• Vaste entrée luxueuse
• Paysager
4001 est, boul. Métropolitain
coin PIE IX
• Communications faciles
• Stationnement facile, éclairé et abrité pour 100 voitures
Endroit idéal pour professionnels
• COMPAGNIES D'ASSURANCE • COMPAGNIES DE FINANCE
• COMPTABLES • ARCHITECTES • INGENIEURS
• AGENCE DE PUBLICITE • AGENCES DE VOYAGE, ETC.
• POSSIBILITE DE CLINIQUE MEDICALE.
Les Industries Milord Inc.
Pour information composez 376-1040

HENRY HM MARKS
1966 LIMITED
UN SEUL MAGASIN
SITUE A L'HOTEL SHERATON MT-ROYAL

IMPORTATIONS EXCLUSIVES
CROMBIE'S Glengarry COATING
Tissés en Ecosse exclusivement pour
Shiffer Hillman QUALITY CLOTHES
Un tissu Crombie d'Ecosse de renommée mondiale à riche envers plaid, d'une pesanteur confortable de 22 onces. Tissé exclusivement pour Shiffer Hillman et cousu main par eux sous forme de paletots d'une coupe et d'un ajustement impeccables.
Pour le style, la qualité, le service
842-9801
Stationnement gratuit

D'ORDRE DU GOUVERNEMENT BRITANNIQUE
RE: PAVILLON BRITANNIQUE DE L'EXPO 67
VENTE AU RABAIS DE DIVERS OBJETS
IMPORTANTES OEUVRES D'ART – PERSONNAGES SCULPTES
ETALAGES – EQUIPEMENT AUDIO-VISUEL – YACHT DIESEL DE 19 PIEDS
MEUBLES – 1487 VGS CAR. DE TAPIS – EQUIPEMENT
D'ENTRETIEN ET DE BUREAU – ACCESSOIRES DE THEATRE
ENCAN PUBLIC
MARDI 21 NOVEMBRE 1967, A 1.30 P.M.
A L'HOTEL REINE-ELIZABETH, MONTREAL
IMPORTANTE VENTE D'ARTICLES CONTENUS DANS LE PAVILLON BRITANNIQUE COMPRENANT :
OEUVRES D'ART : Peintures murales, scènes de la région anglaise, par Edward Bawden (un des artistes contemporains les mieux connus de l'Angleterre) – peintures murales, Drapeaux des Nations, par Joe Tilson – peintures murales, "dessins géométriques", de Tess Jaray – 2 peintures murales de Binder, Edwards et Vaughan (toutes ces peintures murales proviennent d'artistes anglais bien connus).
PERSONNAGES SCULPTES – ETALAGES – Personnages sculptés d'Astrid Zydower – mannequins articulés d'Adel Roostein – plusieurs étalages intéressants, etc., etc.
EQUIPEMENT AUDIO-VISUEL – Un vaste assortiment d'équipements avancés, genre professionnel, comprenant : enregistreuses à quatre voies – amplificateurs à ruban transistorisés – fournisseurs mécaniques – réducteurs transistorisés – "Crossfade untils" – projecteurs Bell & Howell – projecteurs de diapositives Kodak Carousel – châssis sonore complet – mégaphones électriques, etc., etc.
YACHT DIESEL DE 19 PIEDS A QUAI; en fibre de verre, avec lits jumeaux – moteur Volvo.
MEUBLES – EQUIPEMENT D'ENTRETIEN ET DE BUREAU. Bureau en acajou – bureaux d'administrateurs – grand réfrigérateur – armoires à papeterie en métal – armoires en métal – chaises – bancs, chaise roulante pliante – machine à cubes de glace Frigidaire – machine à copier électrostatique S.C.M., – machine adressographe – 7 aspirateurs Woods divers – polisseuses et frotteuses de planchers – lessiveuse à pression Moore, modèle 202 – cendriers divers – etc., etc.
1487 VERGES CARREES DE TAPIS – comprenant tapis de laine Wilton et Debron.
PROJECTEURS – FOURNITURES DE THEATRE – 315 projecteurs divers – immenses projecteurs – projecteurs de silhouettes à miroir, etc. – 365 ampoules diverses de projecteurs, de 150 w. à 1500 w. – 77 projecteurs Atlas au tungstène, de 500 w. à 1000 w. – 488 lampes fluorescentes diverses – 23 montants de métal (plaqués chrome) pour barrières à cordage, etc., etc.
INSPECTION : le 21 novembre 1967, de 9 h. à midi. Départ : de l'autoparc Victoria (près de la Place d'Accueil, Cité du Havre). Moyen de transport : uniquement en autobus loué, sans arrêt jusqu'au pavillon britannique. Un laissez-passer pour l'inspection et la vente aux enchères (donnant aussi droit au stationnement et au transport gratuits) sera donné à l'achat du catalogue de la vente aux enchères (prix : $2.50). Celui-ci sera en vente au bureau de la Compagnie Bissell & Bissell à l'hôtel Reine-Elisabeth : vendredi le 17 novembre, de midi à 7 h. p.m., au Salon clonnade, suite 388; lundi le 20 novembre, de 1 h. à 5 h. de l'après-midi, au Salon Matapédia.
N.B. Conditions de l'encan : comptant ou chèque visé. Les soumissionnaires représentant des corps publics, institutions, etc., sont priés de s'inscrire chez les encanteurs au bureau spécial de l'encan, à l'Hôtel Reine-Elizabeth, afin d'être exemptés de faire les dépôts sur adjudication durant l'encan.
BISSELL & BISSELL Ltd.
ENCANTEURS DE LA REINE

# MONTRÉAL

## Bourse de Montréal

| | Ventes | Haut | Bas | 11 h. |
|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 1100 | 8¾ | 8¾ | 8¾ |
| Alcan | 600 | 27 | 27 | 27 |
| Algoma | — | 20½ | 20½ | — |
| Alliance | — | 11 | 8 | — |
| Atl Sug | — | 11⅛ | 11¼ | — |
| Bq CN | — | 10½ | 10¼ | — |
| B d'Epargne | — | 10⅛ | 10⅛ | — |
| B Imp-C | 200 | 11⅞ | 11⅞ | 11⅞ |
| b mont | 500 | 11¾ | 11⅝ | 11⅝ |
| B N-E | — | 13⅝ | 13⅝ | — |
| B PC | — | 8¾ | 8¾ | — |
| B Roy | 300 | 14⅜ | 14⅜ | 14⅜ |
| B Tor-D | — | 12¼ | 12¼ | — |
| Bell Phone | — | 45⅞ | 45¼ | — |
| BA OIL | — | 37⅛ | 36⅞ | — |
| Brinco | 200 | 330 | 330 | 330 |
| CAE | — | 11⅛ | 11 | — |
| Can Cem | — | 34 | 33½ | — |
| C Forgins A | — | 88½ | 88½ | — |
| Can Iron | — | 19 | 19 | — |
| CP Mortgage | — | 11½ | 11½ | — |
| C Safe4.40Pr | — | 88½ | 88½ | — |
| CSL Pr | — | 5¼ | 5¼ | — |
| C Brew | 700 | 7½ | 7½ | 7½ |
| CP Inv pr | — | 23⅝ | 23¼ | — |
| Chum A | — | 19 | 19 | — |
| CIL | — | 16½ | 16½ | — |
| CI Pow | — | 32¼ | 32¼ | — |
| C Marconi | — | 6⅛ | 6 | — |
| CPR | — | 58¼ | 57½ | — |
| C Pfina | — | 13½ | 13½ | — |
| C Refract | — | 12¾ | 12¾ | — |
| Central Del | — | 20⅜ | 19¾ | — |
| Chemcell | — | 9⅛ | 9 | — |
| C Bath pr | — | 23½ | 23½ | — |
| Cominco | — | 26¾ | 26½ | — |
| Cons Bath | — | 27¾ | 27½ | — |
| C Bath Wts | — | 460 | 460 | — |
| Couvrette | — | 5 | 495 | — |
| Denault | — | 9¼ | 9¼ | — |
| Denison | — | 77¾ | 76¾ | — |
| Dist Seag | — | 38⅝ | 38¼ | — |
| D Bridge | — | 15½ | 15⅛ | — |
| Do Fasco | — | 20½ | 20½ | — |
| Dosco | — | 9 | 8⅞ | — |
| D Stores | 200 | 17½ | 17½ | 17½ |
| Dontar | 200 | 12 | 12 | 12 |
| D Text | 200 | 19½ | 19½ | 19½ |
| Donohue | — | 7¾ | 7¾ | — |
| Du Pont | — | 27 | 26¾ | — |
| Dupuis (A) | — | 57⅛ | 57⅛ | — |
| Falcon | — | 86½ | 86 | — |
| Fam Play | — | 41 | 41 | — |
| F Collection | — | 11¾ | 11½ | — |
| Fraser | — | 17½ | 17⅛ | — |
| Fulcrum Inv | — | 375 | 375 | — |
| Fulcrum Pr | — | 8¾ | 8¾ | — |
| Glengair | — | 205 | 205 | — |
| GL Paper | — | 20 | 20 | — |
| Hdy Andy | — | 7½ | 7 | — |
| Harding (A) | — | 12½ | 12½ | — |
| Hawk Sidd | 500 | 3 90 | 3 90 | 3 90 |
| Hollinger | — | 25¾ | 25½ | — |
| Home (A) | — | 22⅝ | 22½ | — |
| Hud Bay M | — | 58½ | 58 | — |
| IBC | — | 21⅛ | 21⅛ | — |
| Husky Oil | — | 22⅛ | 22 | — |
| Imp Oil | — | 66¾ | 66⅝ | — |
| Imp Tob | — | 13¼ | 13¼ | — |
| Ind Accep | — | 20⅛ | 20⅛ | — |
| Inglis | — | 11⅛ | 11⅛ | — |
| Inland NG | — | 10¼ | 10¼ | — |
| I Bronze Pr | — | 25 | 25 | — |
| Int Nickel | — | 118¼ | 116¼ | — |
| Int Util | — | 38⅝ | 37⅝ | — |
| Int Util Pr | — | 38½ | 37⅝ | — |
| Inter PL | — | 22⅝ | 22⅜ | — |
| Invest Gr "A" | — | 8⅛ | 8½ | — |
| Jamaica PS | — | 18 | 18 | — |
| Labatt | — | 14¾ | 14½ | — |
| Loblaw (A) | — | 7 | 7 | — |
| Loeb M | — | 14 | 14 | — |
| MacMillan | — | 25⅞ | 25¼ | — |
| Marit Tel | — | 20½ | 20¼ | — |
| Massez F | 200 | 17½ | 17½ | 17½ |
| Melchers | — | 28½ | 28½ | — |
| McAllister | — | 10⅞ | 10⅞ | — |
| Met Stores | — | 30½ | 30½ | — |
| Melch drts | — | 95 | 90 | — |
| Miron 6p.c. | 3700 | 300 | 300 | 300 |
| Molson (A) | — | 18¾ | 18½ | — |
| Molson (B) | — | 19⅛ | 19⅛ | — |
| Mtl. drts | — | 58 | 45 | — |
| Mtl Trust | — | 13 | 13 | — |
| Moore Corp | — | 31⅝ | 31¼ | — |
| MarseR A | — | 22⅛ | 22⅛ | — |
| Morse B Pr | — | 51 | 51 | — |
| Mussens | — | 5⅞ | 5⅞ | — |
| NB Tel | — | 14⅜ | 14¼ | — |
| NFLD Light | — | 9½ | 9½ | — |
| Noranda | 200 | 49½ | 49½ | 49½ |
| North C Gas | — | 11¾ | 11¾ | — |
| NS LP | — | 9¼ | 9¼ | — |
| Pac Pete | — | 18¼ | 18 | — |
| Phillips C | — | 11¼ | 11¼ | — |
| Pow Corp | — | 9 | 9 | — |
| Price | 200 | 10⅝ | 10⅝ | 10⅝ |
| QN Gas | — | 9¾ | 9¾ | — |
| Rio Algom | — | 34 | 33⅝ | — |
| Rolland (A) | — | 8 | 8 | — |
| Ronalds F | — | 17½ | 17 | — |
| Rothmans | — | 23⅜ | 23⅛ | — |
| Salada F | — | 9¾ | 9¾ | — |
| Royal Trust | — | 18⅝ | 18⅝ | — |
| Shaw | — | 8⅛ | 8⅛ | — |
| Shell Can | 600 | 29⅞ | 29¾ | 29¾ |
| Simpsons | — | 33¾ | 33⅝ | — |
| Sogemines | — | 15⅜ | 15⅜ | — |
| Southam | — | 49½ | 49¼ | — |
| T Grp (A) | — | 8¾ | 8¾ | — |
| Tr-C PL | — | 28⅜ | 28½ | — |
| Tr-C PL Pr | — | 45¾ | 45¾ | — |
| Tr Mt PL | — | 20⅜ | 20¼ | — |
| Triad Oil | — | 11 | 11 | — |
| Union Oil | — | 48¼ | 48¼ | — |
| Wajax | — | 18⅞ | 18¾ | — |
| Walk Gw | — | 34½ | 33¾ | — |
| Weldwood | — | 11⅞ | 11⅞ | — |
| W Pac Pd | — | 6 | 6 | — |
| Zeller's | — | 34¼ | 34¼ | — |

## Bourse Canadienne

| | Ventes | Haut | Bas | 11 h. |
|---|---|---|---|---|
| Agassiz | — | 37 | 36 | — |
| Ajax | 500 | 11 | 11 | 11 |
| Alscope | 300 | 238 | 238 | 238 |
| Am Metro Ent | 2000 | 215 | 215 | 215 |
| Anthonian | — | 9 | 9 | — |
| Arno | — | 4½ | 4½ | — |
| Atl Mines | — | 28 | 28 | — |
| Baker Talc | — | 34 | 30 | — |
| Bateman | 500 | 6 | 6 | 6 |
| Bellechasse | — | 10 | 10 | — |
| Black River | — | 7 | 7 | — |
| Blue Bon | — | 260 | 255 | — |
| Bluewater | — | 19 | 19 | — |
| Bruce-Presto | — | 9½ | 8 | — |
| Caruneau | 500 | 14 | 14 | 14 |
| Burnt Hill | 1000 | 64 | 64 | 64 |
| Camflo | — | 380 | 380 | — |
| Ci Inv Tr | — | 28 | 28 | — |
| C Interurban | — | 345 | 345 | — |
| C. Magnesite | — | 30 | 30 | — |
| C Security A | — | 280 | 280 | — |
| Carbec | — | 395 | 385 | — |
| Chemalloy | 200 | 350 | 350 | 350 |
| Coastal M | — | 7 | 7 | — |
| Commodore | — | 340 | 315 | — |
| C Canorama | — | 15 | 14½ | — |
| C Manitoba | — | 51 | 50 | — |
| C New Pac | — | 70 | 66 | — |
| C Persh | 1000 | 22½ | 22½ | 22½ |
| CQ Smelt | 800 | 280 | 275 | 280 |
| Corgemines | 3500 | 78 | 75 | 77 |
| Crusade | — | 26 | 26 | — |
| Credo | — | 25½ | 22 | — |
| Devil's Elbow | — | 25 | 25 | — |
| Dolson | — | 13 | 11½ | — |
| Dom Exp | — | 19 | 19 | — |
| Dom Lease | — | 18 | 18 | — |
| Domco | — | 12¼ | 12¼ | — |
| Dumont | 500 | 20 | 20 | 20 |
| Eagle Gold | 200 | 157 | 157 | 157 |
| East Sull | — | 530 | 530 | — |
| Fab Met | — | 8 | 8 | — |
| Fidelity | — | 31 | 27 | — |
| FT Reliance | — | 30 | 30 | — |
| Futurity | — | 34 | 33 | — |
| Furlong | — | 260 | 260 | — |
| Glen Lake | — | 215 | 210 | — |
| Guardian Mines | — | 56 | 55 | — |
| Inland Ch | — | 6¼ | 6¼ | — |
| Inland | 200 | 21 | 21 | 21 |
| James Bay | 3000 | 45 | 45 | 45 |
| K Desmond | — | 23 | 22 | — |
| Kenting Av | — | 24⅜ | 24¼ | — |
| Kiena | — | 70 | 70 | — |
| Kodiac Pet | — | 91 | 90 | — |
| Loduboro | — | 43 | 43 | — |
| L Dufault | — | 10½ | 10½ | — |
| Lithium | — | 11 | 11 | — |
| Lanna G | — | 16½ | 16 | — |
| Matachewan | 1500 | 270 | 270 | 270 |
| Merrill | — | 160 | 160 | — |
| Midepsa | — | 205 | 200 | — |
| MiroMines | 1000 | 30 | 30 | 30 |
| Mistango | 1000 | 15 | 15 | 15 |
| Molyb | — | 130 | 130 | — |
| MtPleast | — | 12 | 12 | — |
| NativeMin | 5000 | 11 | 11 | 11 |
| N Glacier | — | 30 | 30 | — |
| Newrich | — | 12 | 12 | — |
| NA Rare M | — | 23 | 22½ | — |
| NW Canglask | — | 6 | 6 | — |
| Opem Ex | 13000 | 26 | 24 | 24 |
| Paramaq | — | 12½ | 12½ | — |
| Pat Silver | — | 24 | 24 | — |
| Peace Riv | — | 745 | 745 | — |
| Pennbec | 6000 | 14 | 14 | 14 |
| Peso S | — | 159 | 159 | — |
| Pine Ridge | — | 18½ | 18 | — |
| PowRouyn | — | 9¼ | 9¼ | — |
| Prime Potash | — | 9 | 9 | — |
| Que Ascot | — | 4 | 4 | — |
| Que Chib | 1000 | 45 | 45 | 45 |
| Rancheria | — | 19 | 18½ | — |
| RedCrest | — | 2½ | 2½ | — |
| Rouyn Ex | — | 11 | 11 | — |
| Rusty L | 3000 | 7 | 7 | 7 |
| StL Colum | — | 190 | 190 | — |
| St Lucie Ex | — | 11 | 11 | — |
| Sapawe | — | 7 | 6 | — |
| Shwning Mg | — | 20 | 27 | — |
| Silver Su m | — | 12½ | 12½ | — |
| Sogana | 200 | 8½ | 8½ | 8½ |
| S Dufault | 2000 | 25 | 25 | 25 |
| Spartan Air | — | 100 | 100 | — |
| Std Gold | — | 12½ | 12½ | 12½ |
| Sturgeon | — | 41½ | 41 | — |
| Subeo | 1600 | 166 | 164 | 166 |
| Superpack | — | 9 | 9 | — |
| Tache | — | 8 | 7 | — |
| Tazin | 10000 | 16 | 15 | 16 |
| Terrex Mng | — | 23 | 23 | — |
| Tib Expl | — | 3½ | 3½ | — |
| Un Obalski | 3400 | 145 | 145 | 145 |
| Wisconsin | — | 22 | 22 | — |
| Wabasso | — | 14½ | 14½ | — |
| Wainoco | — | 65 | 65 | — |
| Westairs | — | 15 | 13 | — |
| West Hill | — | 29 | 28 | — |
| Wst Tin | 4000 | 23 | 23 | 13 |

### LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

| | Ind. | S. pub. | Banq. | Comb. | Pap. |
|---|---|---|---|---|---|
| Changement | — .40 | — .51 | —1.67 | — .55 | — .41 |
| Clôture — 15 nov. | 165.76 | 135.92 | 115.54 | 155.13 | 95.73 |
| Haut — 1967 | 173.93 | 150.19 | 136.26 | 164.41 | 125.04 |
| Bas — 1967 | 148.99 | 128.83 | 109.48 | 141.48 | 92.28 |

## dividendes

| | Taux | Paiement | Enrg. |
|---|---|---|---|
| Alumin. Co. of Can. (4½% priv.) | $0.56 tr. | 29- 2-68 | 2- 2-68 |
| B.C. Telephone (5¼% priv.) | $1.43 tr. | 1- 1-68 | 15-12-67 |
| id. (4½% priv.) | $1.12 tr. | 1- 1-68 | 15-12-67 |
| id. (4.84% priv.) | $0.30½ tr. | 1- 1-68 | 15-12-67 |
| id. (ord.) | $0.65 tr. | 1- 1-68 | 15-12-67 |
| id. (5.15% priv.) | $1.28 tr. | 15- 1-68 | 29-12-67 |
| id. (4¾% priv. et 4¾% 1956) | $1.18 tr. | 15- 1-68 | 29-12-67 |
| id. (6% priv.) | $1.50 tr. | 1- 2-68 | 17- 1-68 |
| id. (4¾% priv.) | $1.09 tr. | 1- 2-68 | 17- 1-68 |
| Dale Ross Holdings (ord et A priv.) | $0.15 tr. | 15-12-67 | 24-11-67 |
| Giant Yellowknife Mines | $0.10 — | 15-12-67 | 28-11-67 |
| Lake Dufault Mines | $0.75 — | 15-12-67 | 24-11-67 |
| id. | $0.25 boni | 15-12-67 | 24-11-67 |
| Patino Mining Corp. | $0.12½ — | 15-12-67 | 24-11-67 |
| id. | $0.05 boni | 15-12-67 | 24-11-67 |
| Revenue Properties (ord.) | $0.15 tr. | 15-12-67 | 1-12-67 |
| Robinson Little (ord.) | $0.20 tr. | 30-12-67 | 15-12-67 |
| U.A.P. Inc. "A" | $0.25 tr. | 15-12-67 | 30-11-67 |
| The Barex Trust | $0.29½ — | 21-11-67 | 17-11-67 |

## cours des obligations

**Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.**

| | | Achat | Vente |
|---|---|---|---|
| **GOUVERNEMENT DU CANADA** | | | |
| 2¾ 15 juin | 1968 | 98¼ | 98¾ |
| 5 1er oct. | 1968 | 99¼ | 99¾ |
| 5¾ 1er oct. | 1969 | 99¾ | 100¼ |
| 5 1er juin | 1971 | 95¾ | 96¾ |
| 1er juillet | 1970 | 97¾ | 98¼ |
| 4¼ 1er sept. | 1972 | 90½ | 91½ |
| 4¼ 1er oct. | 1973 | 92 | 93 |
| 5½ 1er oct. | 1975 | 93 | 94 |
| 6½ 1er juin | 1976 | 78 | 79 |
| 5½ 1er oct. | 1980 | 91 | 92 |
| 1er sept. | 1983 | 79 | 80 |
| 5¼ 1er mai | 1990 | 85 | 86 |
| 5¾ 1er sept. | 1992 | 91 | 92 |
| 5½ 1er oct. | 1969 | 99¼ | 99¾ |
| CNR 5½ 15 d3c | 1971 | 96½ | 97½ |
| CNR 2¾ 15 sept. | 1969 | 94½ | 95½ |
| CNR 1er fev. 4 | 1981 | 75 | 76 |
| CNR 5¾ 1er jan. | 1985 | 91 | 93 |
| CNR 1er oct. | 1987 | 81 | 83 |
| **GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX** | | | |
| BC El 5¾ 18 av. | 1991 | 82½ | 84½ |
| M Hy 6¾ 1er oct. | 1986 | 89½ | 91½ |
| NB 6¼ 15 nov. | 1991 | 86½ | 87½ |
| Ont Hy 6 15 juil. | 1988 | 90½ | 91½ |
| Ont 5¾¾ 1er mars | 1986 | 88 | 89 |
| Que 6½ 1er oct. | 1978 | 92 | 93 |
| Que 6½ 1er oct. | 1991 | 90 | 91 |
| Que Hy 6 15 oct. | 1979 | 87 | 88 |
| Q Hy 6 15 juil. | 1990 | 84 | 85 |
| Terr 6¼ 1er juin | 1991 | 86 | 87 |
| Sask 6¼ 1er oct. | 1986 | 90½ | 91½ |
| **MUNICIPALITES** | | | |
| Mont 7 1er jan. | 1992 | 90 | 91 |
| Vncv 5½ 15 dec. | 1980 | 83½ | 85 |
| Tor M 6½ 1er nov | 1986 | 90 | 92 |
| **CONVERTIBLES** | | | |
| Cdn Utilities 5¾ | 1977 | 130 | — |
| Cdn Petrofina 4 | 1972 | 86 | — |
| Inland NG 5½ | 1977 | 90 | — |
| Pac Pete 5 | 1977 | 88 | 90 |
| Simpsons 5½ | 1979 | 145 | — |
| TC Pipe Lines 5 | 1989 | 97 | 99 |
| W Coast x-c'pon 5½ | 1988 | 98 | 101 |
| **INDUSTRIES** | | | |
| Abitibi 7¼ | 1987 | 98 | 99 |
| Alum of C 4½ | 1973 | 87 | 89 |
| Alg Steel 5½ | 1978 | 84 | 86 |
| BA Oil 5⅛ | 1977 | 83 | 85 |
| Brazilian 4½ | 1971 | 91½ | — |
| Can Cem 3¾ | 1975 | 78½ | 80½ |
| CB Alm 5¾ | 1980 | 87½ | 89½ |
| CPR 5 | 1983 | 79 | 81 |
| CR Foncier 5¾ | 1985 | 80 | 82 |
| Dom Stores 5½ | 1976 | 90 | 92 |
| Domtor 6¾ | 1987 | 90 | 92 |
| Eaton Acc 5¾ | 1985 | 83 | 85 |
| Imp Oil 6¾ | 1987 | 95½ | 97½ |
| Ind Accp 6¾ | 1984 | 93½ | 95½ |
| Roy T Mart 6 | 1975 | 89 | 91 |
| Roynat 6¾ | 1981 | 88½ | 90½ |
| Shell Oil 5⅞ | 1977 | 91 | 93 |
| St Law Cp 5 | 1978 | 82 | 84 |
| Simpson's 4¾ | 1973 | 88 | 90 |
| Triud 4¾ | 1971 | 90 | — |
| Weston Geo 6¾ | 1987 | 91 | 93 |
| Woodward 5¾ | 1985 | 83 | 85 |
| **SERVICES PUBLICS** | | | |
| Atlas Gas T 5¾ | 1985 | 87 | — |
| Ang Can Tel 6 | 1983 | 84 | — |
| Bell Tel 6¼ | 1978 | 94 | 95 |
| Bell Tel 5½ | 1982 | 84½ | 86½ |
| Bell Tel 5¾ | 1984 | 85½ | 87½ |
| Bell Tel 3¾ | 1979 | 72 | 74 |
| Bell Tel 6⅛ | 1987 | 88½ | 89 |
| Bell Tel 6¾ | 1992 | 96¾ | 97¼ |
| Brazilian 4¾ | 1970 | 96 | — |
| Bowater Pw 3¾ | 1980 | 74½ | 78 |
| Bc Telephone 6¾ | 1991 | 88 | 89 |
| Calgary Pow 5¾ | 1982 | 89 | — |
| Cdn Elec 4 | 1968 | 94¾ | — |
| Cdn Wes' NG 5⅜ | 1983 | 83 | — |
| Consumers G 5¾ | 1984 | 86¼ | — |
| Cons Gs | 1978 | 82½ | — |
| Gs Lakes P 5¾ | 1977 | 88¾ | — |
| Lakeland NG 6 | 1982 | 79½ | — |
| Marit Elect 3¾ | 1963 | 87 | — |
| NFLD Lt et P 5½ | 1978 | 88 | — |
| Northwr Ut 5¾ | 1988 | 81¼ | — |
| N Ont NG 5¾ | 1982 | 77¾ | — |
| Northern Tel 5¾ | 1983 | 86¼ | — |
| Que Ng 7 | 1990 | 94¼ | — |
| Que NG 6 | 1988 | 84 | — |
| Que Tel | 1989 | 96 | — |
| TC Pipeline 585 9 | 1987 | 81 | — |
| Union G 5½ | 1977 | 93 | — |
| **IMMEUBLES** | | | |
| Eatons Realty 5 | 1978 | 82 | 84 |
| Eaton's Rarities 3½ | 1968 | 98 | 99 |
| Loblaws 5½ | 1983 | 84 | 86 |
| Steinbergs Prop 6 | 1984 | 86 | 88 |

## denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'agriculture.

**Beurre :** Arrivages courants 92 points, .62 ; 93 points, .63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .63.

**Fromage :** Livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 45, coloré .45¼.

**Poudre de lait écrémé :** Procédé par vaporisation, no 1, en sacs : 18½ à 22 ; procédé par rouleau, no 1, en sacs: 18¾ à 19¾ ; autre catégorie pour nourrissage 14¼ à 14¾.

**Poudre de lait de beurre :** Pour nourrissage 14¼ à 14½, poudre de lait 6 à 6½ cents.

**Pommes de terre :** Prix de gros : Québec, 1.10 les 50 livres, I.-P.-E. 1.30 à 2.00 les 75 livres, $1.40 à 1.45 les 50 livres, .35 à .37 les 10 livres; N.-B. $1.15 à $1.25 les 50 livres, .32 à .34 les 10 livres.

**Oeufs :** Prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : A-extra,gros 52.1, A-gros, 47.3, A-moyens 40.7, A-petits 31.8.

## Devises étrangères

| | | |
|---|---|---|
| Afrique du Sud | Rand | 1.50 |
| Allemagne | Mark | .2694 |
| Angleterre | Livre | 2.9869 |
| Argentine | Peso | .0031 |
| Australie | Dollar | 1.20 |
| Autriche | Schilling | .0417 |
| Belgique | Franc | .0217 |
| Brésil | Cruzeiro | .3997 |
| Chili | Escudo | .1719 |
| Danemark | Couronne | .1548 |
| Espagne | Peseta | .0180 |
| France | Franc | .2191 |
| Hollande | Florin | .2838 |
| Italie | Lire | .001728 |
| Japon | Yen | .002973 |
| Mexique | Peso | .0660 |
| Etats-Unis | Dollar | 1.07 5/16 |
| Norvège | Couronne | .1502 |
| N.-Zélande | Dollar | 1.4898 |
| Pérou | Sol | .0279 |
| Suède | Couronne | .2077 |
| Suisse | Franc | .2484 |
| Tchécoslovaquie | Couronne | .1496 |
| Venezuela | Bolivar | .2395 |

## fruits et LEGUMES

MONTREAL. (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

**Pommes :** McIntosh, $1.50 à $2, commerciales, $1 à $1.15; Wolfe River, $1.25 à $1.40; Russet, $3 à $4; Cortland, $1.50 à $2 le boisseau.

**Betteraves :** $1.25 à $1.50 les 50 lbs.

**Carottes :** $1.75 à $2 les 50 lbs; $2.50 à $3 pour 24 cellos de 2 lbs.

**Choux verts :** .75 à .80 la doz.;

**Choux rouges :** $1.50 pour 18 ; Savoy, $1.50 à $1.75 pour 18.

**Choux chinois :** $1.50 à $2 la doz.

**Choux-fleurs :** No 1, $2.50 la doz., No 2, $1.50 à $1.75 la doz.

**Hubbard :** $2 le boisseau.

**Marreau :** $1.50 la doz.

**Oignons :** jaunes, $2.25 les 50 lbs ; rouges, $2.25 ; jaunes moyens, $1.50, petits, 40 cents pour 10 lbs.

**Pommes de terre :** $1.10 les 50 lbs ; lavées, $1.50 le boisseau de 50 lbs.

**Panais :** $2 les 50 lbs ; le boisseau ; $2.50 pour 12 cellos de 2 lbs.

**Poireaux :** $1 à $1.25 la doz.

**Rutabaga :** $1.25 à $1.50 les 50 lbs ; No 2, .75 à $1 les 50 lbs ; $1.75 le minot.

**Salsifis :** $1.75 la doz.

**Sarriette :** .75 la doz.

## Cours du dollar

NEW YORK — (PA) — La devise canadienne est en baisse de 2/64 à $0.93 3/16 par rapport au dollar américain.

La livre sterling est en hausse de ¼ à $2.78 7/16.

(PC) — La devise américaine est en baisse de 1/32 à $1.07 9/32 par rapport au dollar canadien.

La livre sterling est en hausse de ⅛ à $2.98 13/16.

## du parquet de la bourse

### La reprise se poursuit à Wall Street

Très peu de changements sont notés dans l'évolution des cours ce matin à la **Bourse de Montréal** en dépit du commerce modérément actif des échanges. La tendance est étroitement en hausse.

Du Pont hausse de ⅝ à 27⅜, Alcan de ⅜ à 27 et Imperial Oil de ¼ à 66¾. Shell à 29⅞ et Massey à 17½ progressent de ⅛ respectivement. Hawker-Siddeley gagne 5 cents à $3.90.

La banque Royale perd ⅛ à 14⅜ de même que la banque de Montréal à 11⅝.

Dans le secteur minier à la Bourse Canadienne, Consolidated Quebec Smelting gagne 8 cents à 2.80 et Tazin 1 cent à 16 cents. Opemiska Explorations perd 1½ à 24½ cents et Corgemines 1 à 77 cents.

* * *

**TORONTO** (PC) — Les valeurs sont mixtes et peu actives ce matin à la Bourse de Toronto.

CPR a gagné ½ à 58¼ et Noranda ¼ à 49½.

Bell Telephone perd ⅛ à 45⅝ et FPE Pioneer ½ à 33.

Dans les métaux bruts, Denison gagne ½ à 77½ et Rio Algom, ¼ à 34.

Les pétrolières de l'Ouest accusent quelques gains. Scurry-Rainbow est passé de 1 à 42. Pacific Petroleum de ⅛ à 18½.

* * *

La reprise se poursuit ce matin à **Wall Street** dans un début de séance actif.

Les haussiers l'emportent sur les baissiers par plus de 3 contre 1 et l'indice industriel Dow Jones s'élève d'environ 5 points par rapport à sa fermeture d'hier.

Les opérateurs semblent être plus confiants à la suite de la reprise du marché amorcée hier après son déclin initial et cela en dépit de contrôles de crédit plus sévères envisagés par la Federal Reserve Board.

La fermeté du marché londonien et de la livre sterling sont également un sujet d'optimisme pour les haussiers.

* * *

**PARIS.** — La baisse s'est poursuivie jeudi à la Bourse de Paris. Le marché, comme la veille, fait preuve d'irrégularité avec toutefois une prédominance de replis. Les écarts sont plus marqués sans, pour autant, que le niveau des échanges soit plus élevé. La période d'indécision, qui dure à la bourse depuis plusieurs séances, s'est poursuivie sous l'influence du climat social et des difficultés de la livre notamment.

Léger redressement des rentes et obligations indexées. Les banques sont parmi les valeurs les plus touchées par le mouvement de baisse.

## titres au comptoir

**Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.**

| | Achat | Vente |
|---|---|---|
| Abeta | 8 | 11 |
| Africana | 35 | 45 |
| Advance RL | 6 | 9 |
| Aconic | 2 | 5 |
| Albatros S | 25 | 30 |
| Amal Mng | 5 | — |
| Americ | 5 | 7 |
| Amer Chib | 2 | 5 |
| Arnora | — | 1½ |
| Beauchemin | — | 40 |
| Bald Mt. | 2 | 4 |
| Bla Nell | 6 | 8 |
| Boma Chib | 10 | 15 |
| Beauport Holding | 15 | 20 |
| Bracemac | 11 | 13 |
| Burrex | 11 | 14 |
| Chibtown | 1 10 | 1 20 |
| Clearwater | — | 20 |
| Clero | 15 | 20 |
| Columbia River | 30 | 35 |
| Can Javelin | 9½ | 10 |
| Cuvier | 3 | 5 |
| De Lesseps | 75 | 80 |
| Dasson | — | 10 |
| Doral | 15 | 25 |
| Dubuisson | 3 | 5 |
| Ducros | 60 | 70 |
| Elmac | 2 | 4 |
| En-O-La Ex | — | 10 |
| Ganda Silver | 7 | 10 |
| Gaspe Copper | 45 | 48 |
| Gaspesia | — | 25 |
| Gibson | 5 | 8 |
| Gold Star | — | 10 |
| Grt Lake Nickel | 4 20 | 4 40 |
| Hucamp | 40 | 50 |
| Independent | 3 | 5 |
| Iroquois | 10 | 20 |
| Imperial Minerals | — | 25 |
| Jack Waite | 1 | 3 |
| Jubilee | 55 | 65 |
| Juma | 5 | 8 |
| Kewogama | 3 | 5 |
| Kukatush | 7 | 8 |
| Lake Beaver | 13 | 16 |
| Leeds Metal | 20 | 30 |
| Little Tex | — | 10 |
| Lun Echo | 22 | 26 |
| Madex | 24 | 34 |
| Mt. Cartier | 40 | 48 |
| Mariner | 25 | 30 |
| Martin Bird | ¼ | 1½ |
| Mattagami Ex | — | 5 |
| Milado | — | 10 |
| Molybia | 20 | 25 |
| Naganta | 12 | — |
| Nat. Malartic | 1 35 | 1 45 |
| Nemrod | 15 | — |
| New Assac Dev | 6½ | 9½ |
| New Baska | 20 | 25 |
| New insco | 17 | 22 |
| New Lorie | 7 | 9 |
| New Miller | 5 | 8 |
| New Pascalis | 28 | 33 |
| Nipiron | 25 | 35 |
| Norque | 5 | 8 |
| Nouvelle | 38 | 48 |
| Oklend | 1 | 2 |
| Olympius | — | 5 |
| Prado | 1 35 | 1 45 |
| Que Explorers | 20 | 25 |
| Quelo | 3 | 6 |
| Radio Hill | 1 20 | 1 30 |
| Ran Lux | — | 25 |
| Rand Mal | 5 | 8 |
| Seaway | 2 | 4 |
| Scott Chip | 1 | 2 |
| Scandia Mng | 5 | 15 |
| Starlight | ¼ | 1½ |
| Sullico | 4 50 | 5 50 |
| Thunder Bay | 1 15 | 1 30 |
| Timrod | 10 | — |
| Waco Pete | 3 | 8 |
| Watson Lake | 1 | 3 |
| Wm Leys | 2 | 4 |
| Young Dave | 14 | 17 |

**SECTION INDUSTRIELLE**

**Source : Kippen and Co.**

| | | |
|---|---|---|
| Baie d'Economie Que | 6½ | 7¼ |
| Bank West | 11½ | 12½ |
| BC Molv | 8 | 8¾ |
| Carrier | 10¼ | 10¾ |
| Chartered Credit | 2½ | 3 |
| Corpex W. | — | 0 50 |
| Credit St. L "B" | 15½ | 17 |
| Crown Life | 21 | 23 |
| East C Sav | 5 | 6 |
| Grenache | 2 50 | 3 00 |
| Ind Life | 14 | 16 |
| Incorme | 5½ | 6½ |
| Int. Systcoms | 41½ | 42½ |
| Jenkins | 16 | 18 |
| La Prev | 15½ | 17 |
| Les Prevoy | — | 7 |
| Lincoln Trust | 5 | 6 |
| Loebs wts | 22 | — |
| London Life | 46 | 48 |
| Monarch Life | 65 | 75 |
| NS Trust | 47 | 49 |
| id. 5 pr | 47 | 49 |
| NW Life | 6½ | 8 |
| Pac Gas | 14 | 15 |
| Paco | 1 40 | 1 60 |
| Permeater | 14½ | 16 |
| Ply Dom | 0 15 | 0 30 |
| Seaboard | 6½ | 8 |
| Simard wts | 0 50 | — |
| Supersol | 4 | 5 |
| Soc d'Arm et Fid | 25½ | 27 |
| Stabilite | 3 25 | 4 00 |
| Steadman | 23¾ | 24¼ |
| Trizec | 1 50 | 1 70 |
| Un Amus | — | 24 |
| Un Amus B | — | 23 |
| Velcro | 55½ | 56½ |
| Well Bank | 1¼ | 1¾ |
| Wind Life | 8¼ | 9 |
| Zodiac | 1 00 | 1 25 |

## Marché des bestiaux

(PC) — Les prix des bestiaux sont légèrement plus élevés cette semaine comparativement à la semaine dernière, sur les marchés montréalais. La demande est bonne et le commerce actif.

Les arrivages se chiffraient comme suit: 1,597 bêtes à cornes, 1,636 veaux, 357 porcs, 107 moutons et agneaux.

Les bouvillons de choix se sont vendus entre 30 et $30.75; les bons, entre $28.75 et $29.75; les moyens, de $25 à $28; les communs, de $18 à $24.75.

Les génisses de bonne catégorie ont rapporté de $30 à $30.75 les moyennes, entre $20 et $22; les communes, de 15 à $19.25.

Les bonnes vaches valaient de $19 à $20; les moyennes, de $17.50 à $18.75; les communes, de $15.75 à $17.25; les sujets destinés à la mise en conserve et à la charcuterie, entre $11 et $15.75.

Les bons taureaux se sont vendus de $22 à $23.50; les communs, et les moyens, de $16.25 à $21.75.

Les bons veaux valaient de $37 à $43; les moyens, de $30 à $36.50; les communs, de 18 à $32.50.

Les porcs de catégorie "A" valaient entre $26 et $27; les truies, de $16 à $17.

# NEWYORK

par la PRESSE CANADIENNE

CLOTURE DU 15 NOVEMBRE 1967

| | Ventes | Haut | Bas | 11.40 | Cgn Net |
|---|---|---|---|---|---|
| ACF Ind | 2500 | 47 | 46⅞ | 46⅞ + | ⅜ |
| Address | 9600 | 64¾ | 63⅛ | 64½ — | ⅜ |
| Admiral | 17900 | 20⅛ | 19½ | 20 | |
| Alcan Al | 23700 | 24⅞ | 24⅛ | 24⅞ + | 1/8 |
| Alleg Cp | 3000 | 11⅝ | 11¼ | 11¾ — | 1/8 |
| Allis Chal | 102200 | 36¾ | 35⅜ | 35⅝ — | ¾ |
| Amerade | 5000 | 75¼ | 74½ | 75 — | ¼ |
| Am Can | 7900 | 48⅝ | 47¾ | 48⅝ + | 1 |
| Am Cyan | 23700 | 29⅜ | 29 | 29⅜ + | 1/8 |
| Am Mot | 70000 | 10¼ | 9⅞ | 10¼ + | ⅜ |
| Am Smelt | 2000 | 63⅜ | 62⅞ | 63⅜ + | ¾ |
| Am Std | 17400 | 26 | 25⅜ | 25⅞ + | ⅜ |
| A Tel T | 124100 | 52 | 50⅞ | 51⅝ — | 1/8 |
| Am Tob | 17000 | 31½ | 31 | 31¼ — | 1/8 |
| Ampex Cp | 17900 | 32⅜ | 31¼ | 32¼ + | ⅜ |
| Amsted | 600 | 44⅞ | 44⅜ | 44⅞ + | ⅜ |
| Anaconda | 11300 | 45 | 44 | 44⅛ + | 1/8 |
| Armco Stl | 8100 | 48½ | 48 | 48¼ — | 1/8 |
| Armst Ck | 3500 | 51¾ | 50¾ | 51½ + | ¾ |
| Avco Corp | 48900 | 45⅛ | 41½ | 44¾ +3 | |
| Babcock W | 9900 | 48⅝ | 47¾ | 48½ + | ⅜ |
| Beech Airc | 900 | 41¾ | 41½ | 41⅝ + | 1/4 |
| Bell How | 8400 | 77½ | 76 | 77 — | ½ |
| Benef Fin | 12500 | 30½ | 30 | 30½ + | 1/4 |
| Beth Steel | 17000 | 33⅜ | 32½ | 33⅛ +

# Le courrier continuera à être livré le samedi

OTTAWA (PC) — Le service du courrier à domicile ne sera pas réduit à cinq jours par semaine, pour le moment du moins, a affirmé hier le ministre des Postes, M. Jean-Pierre Côté.

M. Côté a précisé dans un communiqué que, bien qu'il soit en faveur d'une semaine de cinq jours laquelle occasionnerait une épargne annuelle de $8 millions au chapitre des dépenses salariales, il attendra que soient déterminés les effets d'une telle interruption de service sur le public en général et sur le coût d'entreposage du courrier accumulé en fin de semaine.

Il faudrait soustraire de l'épargne de $8 millions le coût d'installation d'entrepôts de courrier à travers le pays que nécessiterait l'adoption d'une semaine de cinq jours, a précisé M .Côté.

Le ministre des Postes a dit qu'il fallait tenir compte également de l'opinion du public et de l'entreprise commerciale avant de procéder à une réduction des livraisons à domicile.

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 9 novembre 1967, par lequel Trio Ltd a transporté et cédé toutes ses dettes de livre, présentes et futures, à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 10 novembre 1967, sous le No 2025561.
Banque de Montréal,
le 10 novembre 1967.

## AVIS
### LES EDITIONS BEL-AIRE INC.

Avis est donné que la compagnie LES EDITIONS BEL-AIRE INC. demandera au secrétaire de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies de Québec.

FAIT à Montréal, ce 14e jour de novembre 1967.

Le secrétaire,
Gaston Meloche


**VENDEUR**
**POUR MAGASIN DE MEUBLES**
NOUS DEMANDONS un vendeur pour importante chaîne de magasins de meubles établie depuis 20 ans dans la ville de Montréal. CHANCE D'AVANCEMENT. Excellent salaire et boni selon la compétence et l'expérience.
**M. LANTHIER**
*GERANT GENERAL*
**Tél. 254-5351**


## COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTREAL
### APPEL PUBLIC D'OFFRES
**No 103-10-67, 105-10-67, 106-10-67, 108-10-67**

La Commission demande des offres pour la fourniture de :

1) Carburants et lubrifiants pour autobus
2) Cabinet métallique compartimenté
3) Transformateurs de puissance
4) Enveloppes

Toute soumission doit être :

a) présentée en double exemplaire sur les formules et sous l'enveloppe cachetée fournies à cette fin;
b) expédiée à l'adresse du soussigné, par courrier recommandé, et postée avant 18 heures, le 5 décembre 1967, l'estampille de la poste en faisant foi, pour être ouverte publiquement à 9 h. 30, le 7 décembre 1967;
c) accompagnée d'un chèque visé à l'ordre de la commission, tiré sur une banque canadienne et pour un montant
1) 5% du montant total de la soumission
2) Six cents dollars ($600)
3) Six cents dollars ($600)
4) Deux cent cinquante dollars ($250)

Pour obtenir les formules, enveloppe, cahier des charges, devis et autres documents ou renseignements, s'adresser au directeur du service des achats et magasins, 8845, boulevard Saint-Laurent, Montréal (877-6156).

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus favorable ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Le secrétaire,
Yvon Clermont, c.r.


**EXCELLENTE OPPORTUNITE**
Pour jeune homme de 20 à 25 ans de se créer une carrière intéressante dans le domaine de la vente — service intérieur.
Le candidat aura complété sa 12ième année et sera bilingue.
Pour rendez-vous communiquer avec
**M. HENRI DE PASSILLE**
**LES EMBALLAGES ABITIBI LTEE**
**331-2043**


## VILLE DE SAINT-LAURENT
### AVIS
### ROLE D'EVALUATION 1968

Un nouveau rôle d'évaluation pour l'exercice 1968 a été déposé au Bureau du greffier. Ce rôle sera homologué par le Conseil suivant les dispositions de la Loi des cités et villes.

Les personnes désirant obtenir des renseignements au sujet de ce rôle sont priées de s'adresser au Bureau de l'Estimateur de la Ville, 777 boulevard Laurentien, Saint-Laurent, de 9 heures a.m. à 5 heures p.m., du lundi au vendredi inclusivement.

Quiconque désire porter plainte contre ledit rôle doit, conformément à la loi, en appeler au Bureau de Révision, en donnant avis par écrit à cette fin au secrétaire du Bureau de révision, y mentionnant les motifs de sa plainte de même que le montant de l'évaluation qu'il reconnait juste. La date limite pour la réception de ces avis, conformément à la loi, est fixée au lundi 18 décembre 1967, à 11.00 heures de l'avant-midi.

Donné à Saint-Laurent, ce quinzième jour de novembre mil neuf cent soixante-sept (15 novembre 1967).

**LEO GOULET, estimateur**

## VILLE DE ST-LAURENT
### AVIS
### ROLE D'EVALUATION 1968

Un nouveau rôle d'évaluation pour l'exercice 1968 a été déposé au Bureau du Greffier. Ce rôle sera homologué par le Conseil suivant les dispositions de la Loi des Cités et Villes.

Les personnes désirant obtenir des renseignements au sujet de ce rôle sont priées de s'adresser au Bureau de l'Estimateur de la Ville, 777 boulevard Laurentien, Saint-Laurent, de 9 heures a.m. à 5 heures p.m., du lundi au vendredi inclusivement.

Quiconque désire porter plainte contre ledit rôle doit, conformément à la loi, en appeler au Bureau de Revision, en donnant avis par écrit à cette fin, au secrétaire du Bureau de Revision, y mentionnant les motifs de sa plainte de même que le montant de l'évaluation qu'il reconnait juste. La date limite pour la réception de ces avis, conformément à la loi, est fixée au lundi, 18 décembre 1967, à 11:00 heures de l'avant-midi.

Donné à Saint-Laurent, ce quinzième jour de novembre mil neuf cent soixante-sept (15 novembre 1967).

LEO GOULET,
Estimateur.

# Boulanger qui aurait "pétri" des documents

Un individu de 29 ans, Paul Gougeon, de la rue Lesage, boulanger de son état, excellent manieur et pétrisseur de pâte, aurait aussi "pétri" de faux documents au détriment de la boulangerie qui lui procurait son emploi . . . et donc son pain de tous les jours et d'une communauté de religieuses, cliente de la boulangerie.

Hier après-midi, devant le juge Irénée Lagarde il était accusé de fraude au montant de $100, mais il niait sa culpabilité, choisissait un procès devant jury avec enquête préliminaire fixée au 22 de ce mois-ci.

En attendant, il a été laissé en liberté . . . sur parole. Ce qu'il aurait fait. Eh bien, il aurait tout simplement . . . et à sept reprises préparé "avec une minutie religieuse" des factures couvrant des commandes fictives à la communauté et pour lesquelles il se serait fait payer . . .

# Quatre paires de jumeaux

ALBERTON, IPE (PC) — Mme Bernard Morrissey, de la localité de Sea Cow Pond, dans le nord-ouest de la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, a donné naissance à sa quatrième paire de jumeaux.

Les garçons, Pierre et Paul, sont nés samedi à l'hôpital d'Alberton. Ils pesaient sept livres et huit onces à leur naissance.

## IN MEMORIAM
**Frère MARIE-BERARD**
**(Josehp Lemyre)**

Les Frères des Ecoles chrétiennes du District (Province) de Longueuil recommandent à vos prières l'âme du cher Frère Bérard (Joseph Lemyre), décédé à l'âge de 63 ans ,le 14 novembre 1967, à l'infirmerie du Mont-de-La-Salle, ville de Laval.

La dépouille mortelle est exposée au Mont-de-La-Salle, 125, boul. des Prairies, ville de Laval, et les funérailles auront lieu à ce même endroit, le 17 novembre (vendredi), à 10 h. 30. L'inhumation aura lieu au cimetière du Mont-Royal, à Montréal. •

# Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

**BARIL (Joseph)** — A Montréal, le 15 novembre 1967, à l'âge de 71 ans est décédé M. Joseph Baril, époux de Marie-Anne Chartrand; demeurant à 4602A Delanaudière. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coop. de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BEDARD (Darling)** — A Pointe-St-Charles, le 15 novembre 1967, à l'âge de 23 ans, est décédée Mme Hubert Bédard, née Darling St-Louis, demeurant à 2314, rue Chateauguay. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la residence funéraire
L. Thériault Inc.,
1270, rue Laprairie,
pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BOURASSA (Emerentienne)** — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme J.-Alexandre Bourassa, née Emerentienne Bleau; demeurant à 10,555 Verville; mère de Jeanne, Henri, Gabrielle, Thérèse, Jean, Joseph et Madeleine. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourzie Ltée
400, boul. Henri-Bourassa est
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Germain, d'Outremont, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BOUTHILLIER (Justina)** — A Pointe-aux-Trembles, le 16 novembre 1967, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Hercule Bouthillier, née Justina Bourdeau, autrefois de Verdun, demeurant chez son gendre, 13,413 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
pour se rendre à l'église, et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRIEN-LACOSTE (Doloria)** — A Verdun, le 14 novembre 1967, est décédée Mme veuve Joseph Brien, née Doloria Lacoste; demeurant boul. Desmarchais, Verdun; mère de Mme Rolland Lesage (Thérèse), Mme Louis Philippe St-Pierre (Rollande), Charles-Edouard, Charles-Emile, et Dolorès Brien. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551, rue Wellington
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, de Verdun, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Urbain, comté Châteauguay, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BROWN (William Francis)** — A Pointe St-Charles, le 15 novembre 1967, à l'âge de 73 ans est décédé M. William Francis Brown, époux de Laurette Laberge, demeurant 828 rue Liverpool. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
1270, rue Laprairie
à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Jean de Montréal, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de Pointe-Claire Last Post, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRUNET (Alma)** — A l'Hôpital de Valleyfield, le 14 novembre 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Léo Brunet, née Alma Vaillancourt; demeurant à Melocheville. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier
3503, rue Papineau
à 7 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière St-Charles, de Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRUNET (Sylvia)** — A Ormstown, le 14 novembre 1967, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Roméo Brunet, née Sylvia Maheu, mère de Roger, Lucien, Marielle (Mme Léonard Caza), tous de Valleyfield, René, de St-Lambert, et Roland, d'Ormstown. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. L. McGerrigle
pour se rendre à l'église paroissiale d'Ormstown, où le service sera célébré à 11 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CABANA (Dr J. Ernest)** — A l'hôpital du Sacré-Coeur, le 16 novembre 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé Dr J.-Ernest Cabana, directeur du Département médico-chirurgical de l'Hôpital St-Jean-de-Dieu, époux de Fernande St-Jean, Père de Suzanne. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant, Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Maxime, de Chomedey, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

**CARUFEL (Lucina)** — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Georges-Edmour Carufel, née Lucina Langlois, mère de Mme Louis Maroni (Georgette), Mme Aldo Marchi (Anita), Gérard, Jean-Paul, André, Jacques, Mme Roger Théorêt (Rachel), Soeur Denise Carufel, de la congrégation Ste-Croix. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHARBONNEAU (Avila)** — Accidentellement, à Napierville, le 8 novembre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé Avila Charbonneau, époux de Rosa Massie, demeurant 25, Vieux Chemin Oka, St-Eustache. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette et Fils
146, rue St-Louis, St-Eustache
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Eustache, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHARTRAND (Sophranie)** — A Montréal, le 15 novembre 1967, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme veuve Adéric Chartrand, née Sophranie Paquette; demeurant autrefois à la paroisse St-Alphonse d'Youville. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CAMPEAU (Adrien)** — A Hawkesbury, le 15 novembre 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Adrien Campeau, époux de Marie-Rose Cadieux; demeurant 261, rue Hamilton. Outre son épouse, il laisse dans le deuil 4 fils: Emilien, de Montréal, Lucien, Jean-Pierre et André, d'Hawkesbury; 1 fille: Mme Jacques Lamarche (Aline), d'Alfred, Ontario; 6 frères: Pharaïde, de Valleyfield, Albert et Etienne, de Montréal, Armand, de Valdor, Damien, d'Iroquois Falls, et Julien, de Winnipeg; 7 soeurs: Mme Alexina Seguin, Mlle Albertine Campeau, Mme Clarilda Tétreault, Mme Adèle Dupuis, Mme Georges Pilon, de Montréal, Mme Omer Poirier, de Dalhousie, et Mme Maria Seguin, de Valleyfield. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée
416, rue McGill, Hawkesbury
à 2 hrs 40, pour se rendre à l'église St-Alphonse-de-Liguori, où le service sera célébré à 3 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUFRESNE (Henri)** — A Montréal, le 15 novembre 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé Henri Dufresne, époux de Blanche Lessard, demeurant à 2166 Pierre-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois
8628, rue Hochelaga
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CORBEIL (Emma)** — A Montréal, le 13 novembre 1967, est décédée Emma Métivier, épouse de feu Moise Corbeil. Elle laisse sa fille: Lyse (Mme Jean-Pierre Lavallée); à soeur: Mme Irène Bouthillette. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
2548, rue Beaubien est
à 10 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**EMOND (Normand Jacques)** — A Montréal, le 15 novembre 1967, à l'âge de 27 ans, est décédé M. Normand Jacques Emond, époux de Linda Jaon Zubis, père de Kim, Rose, Natasha, Julie; fils de Victor, frère d'Yvan et Micheline, neveu de Mme Marie-Rose Galarneau. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
17, avenue Laurier est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**D'AUTEUIL (Thérèse)** — A Ste-Thérèse, le 14 novembre 1967, à l'âge de 35 ans, est décédée Mme Bruno D'Auteuil, née Thérèse Roy, demeurant 68 St-Jean. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.
61, rue Blainville ouest
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESCHAMPS (Eugène)** — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé Eugène Deschamps, époux de feu Gloria Lajoie. Il laisse dans le deuil, 2 filles: Mme Jean Brais (Cécile), Mme Raymond Lind (Pauline). Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
à 7 hrs 50, pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de Vankleek Hill, Ontario, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESJARDINS (Shirley)** — A Cité St-Laurent, le 14 novembre 1967, à l'âge de 36 ans, est décédée Mme Léon Desjardins, née Shirley Lousier. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Boudrias & Cormier Ltée
816, boul. Ste-Croix, St-Laurent
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bois-Franc, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DION (Marie-Claire)** — A Ste-Thérèse, le 15 novembre 1967, à l'âge de 65 ans 11 mois et 15 jours, est décédée Mme Arthur Dion, née Marie-Claire Aylwin, demeurant à 24 du Marché. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.
61, rue Blainville ouest, Ste-Thérèse
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUQUETTE (Alexandrina)** — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Ephrem Duquette, née Alexandrina Despault, autrefois de St-Germain de Grantham. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. N. Donais Ltée
130, rue St-Damase
à Drummondville
à 2 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 2 hrs 30, et de là au cimetière de St-Germain de Grantham, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUFOUR (Elizabeth)** — A Pointe St-Charles, le 16 novembre 1967, à l'âge de 84 ans, 9 mois, est décédée Mme Wenceslas Dufour, née Elizabeth Goulet, demeurant à 1210 boul. Ste-Foy, Ville Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
1270, rue Laprairie, Pointe St-Charles
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église de Pointe St-Charles, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FARLEY — (Bella)** — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Léo Farley, née Bella Durocher, autrefois de St-Gilbert, comté Portneuf; demeurant 6505, De Renty, Montréal; mère de Pierre. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4955, rue Adam
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Fabien, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FLETCHER (Sarah)** — A l'hôpital privé de Greenfield Park, mercredi le 15 novembre 1967, à l'âge de 86 ans, est décédée Sarah Ann Calloway, de St-Hubert, (autrefois de St-Lambert-Annexe), épouse de feu John Fletcher et mère de Jack. Service vendredi à 1 h. p.m. en la chapelle de
J. W. MacGillivray and Sons
307 Riverside Drive
St-Lambert. Inhumation au cimetière Mont-Royal.

**FORTIN (Marguerite)** — A Montréal, le 15 novembre 1967, à l'âge de 67 ans est décédée Marguerite Boucher, épouse en 1ères noces d'Emile Moreau et en 2èmes noces de J. Wolfe. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg,
1750, rue Amherst
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FRANCOEUR (Denis)** — A Montréal, le 13 novembre 1967, à l'âge de 39 ans, 6 mois, est décédé M. Denis Francoeur, époux de Cécile Gingras demeurant 453-13ième rue, Laval-des-Rapides, père bien-aimé de Lise, Nicole, Diane, Michel, et Yvon. Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs, ses beaux-parents, M. et Mme Joseph Gingras (courtier), ainsi que beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funebre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645 Boul. Henri-Bourassa est
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Claude, (de Laval-des-Rapides) où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAGNON (Alexandrine)** — A Montréal, le 13 novembre 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Alexandrine Bélanger, épouse en 1ères noces de Louis Collerette, et en 2es noces de feu Donat Gagnon, demeurant à 6514, 1ère ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul Fortin,
835, rue Laurier est,
pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAGNON (Zoïle)** — A St-Vincent-de-Paul, le 14 novembre 1967, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Jean-Baptiste Gagnon, née Zoïle Pelletier; demeurant 524, rue Bellevue, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.
1055, rue Desnoyers
St-Vincent-de-Paul
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAUMOND (Romulus)** — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Romulus Gaumond, époux en 1ères noces d'Emma Racine, et en 2èmes noces d'Imelda Cloutier. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Ouimet & Fils
3517, boul. Levesque
Chomedey
pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAUTHIER (Léon)** — A Montréal, le 15 novembre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Léon Gauthier, époux de Délia Charbonneau; demeurant 9597, 83e Avenue, Rivière-des-Prairies. Laisse un frère: Ovila Gauthier. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 10 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Joseph, de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GINGRAS (Blanche)** — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Gingras, née Blanche Gareau; demeurant à 6295, Chambord. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GUILBERT (Eugène)** — A l'Ile Bizard, le 14 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Eugène Guilbert, époux de feu Marie-Anne Caouette, père de Mme Conrad Allard (Simone), Joseph, Laurent et Gérard. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
8535, rue St-Laurent
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**HEBERT (Réjean)** — A Varennes, le 14 novembre 1967, à l'âge de 22 ans, est décédé accidentellement M. Réjean Hébert, fils de Gaston Héberti, et de Marcelle Chagnon, demeurant au rang de la Baronie, Varennes. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Normand Jodoin Enrg.,
277, rue Ste-Anne, Varennes
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Varennes, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JALBERT (Louis-Aimé)** — A Montréal, le 13 novembre 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé Louis-Aimé Jalbert, employé des Postes, époux de Marie-Claire Nadeau. Père de Gérard, Yvon, et Ghislaine. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Bonaventure, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JODOIN (Alfred)** — A Montréal, le 16 novembre 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Alfred Jodoin, époux de feu Aurore Graveline, demeurant 525 Bennett. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4504, rue Ste-Catherine est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JOHNSON (Alice)** — A Montréal, le 15 novembre 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Napoléon Johnson, née Alice Charbonneau, demeurant au 4709 est, Ontario. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Lin, comté de Montclam, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JULIEN (Roland)** — A Montréal-Nord, le 15 novembre 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé Roland Julien, époux de Jeanne Lafond, père de Nicole, Mme Robert Ste-Marie (Louisette), Mme Claude Guimond (Pierrette), Danielle, Carmen et Jean-Pierre, demeurant 5322 boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
5001, rue Henri-Bourassa,
coin Ste-Gertrude
à midi 45, pour se rendre à l'église Ste-Colette de Montréal-Nord, où le service sera célébré à 1 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LACASSE (Joseph Anselme)** — A Québec, le 14 novembre 1967, à l'âge de 95 ans est décédé M. Joseph Anselme Lacasse, autrefois marchand général de St-Malachy, et ex-régistrateur du comté Dorchester, époux de feu dame Célanire Couture, demeurant rue Bourlamarque, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Arthur Cloutier et Fils,
975, rue Marguerite-Bourgeois
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Dominique, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LALIBERTE (Claude)** — A Montebello, le 14 novembre 1967, à l'âge de 37 ans, est décédé accidentellement M. Claude Laliberté, époux de Judith Piché; demeurant 1734, Boisvert, à Vimont. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault
24, rue St-Florent, Pont-Viau
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Elzéar de Vimont, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAMONTAGNE (Rita)** — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 39 ans, est décédée Rita Bergeron, épouse de J.-O. Lamontagne; mère de Jacques. Elle laisse 2 petits-enfants: Diane et Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LANDRY (Louis Joseph)** — A Montréal, le 15 novembre 1967, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Louis Joseph Landry, chevalier de Colomb, époux de Rose-Alma Gamache; demeurant 1574, Fullum. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.
2521, rue Ste-Catherine est
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, de Montréal, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAPIERRE (Atanase)** — A Montréal, le 15 novembre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Atanase Lapierre, époux en 1res noces de Rosa Bonin, et en 2es noces de Marie-Louise Dugas, autrefois de Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11130, boulevard Pie-IX
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAPORTE (Edmond)** — A St-Félix-de-Valois, le 15 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Edmond Laporte, commerçant, époux d'Aldéa Geoffroy; père de M. Lucien Laporte, commerçant de bois, Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Coutu Enrg.
4391, rue Principale
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Félix-de-Valois, où le service sera célébré à 3 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAROSE (Alexandre)** — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 93 ans, 10 mois est décédé M. Alexandre Larose, époux de feu Mérilda Forget, père d'Armand, Ulric, Wilfrid, Adrien, Mme Gérard Lapointe (Rita) et Emilienne. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
185, rue de Castelnau est
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEBLANC (Alphonse Léo)** — A Montréal-Nord, le 15 novembre 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé Alphonse Léo Leblanc, époux de Cécile Généreux, demeurant 4847 Henri-Bourassa est, appt 3. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
5001, rue Henri-Bourassa
coin Ste-Gertrude
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEMIEUX (Joseph

# LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, jeudi 16 novembre 1967 / sainte Gertrude, vierge / 83e année, No 266 / 4 cahiers / 88 pages / Les prévisions météorologiques: ensoleillé et froid / Minimum 15 / Maximum 25


**Nouvelle technique : un paralysé retrouve l'usage de ses membres**
— Page 63

*Pour sauver la livre sterling*

# Un nouveau prêt d'un milliard à l'Angleterre?

LONDRES. (AFP, PC) — La Grande-Bretagne obtiendrait un nouveau prêt d'un milliard de dollars pour soutenir la livre sterling chancelante, mais les prêteurs exigeraient du gouvernement britannique qu'il impose de plus sévères restrictions économiques.

On a appris aujourd'hui de bonnes sources que le gouvernement britannique a été pratiquement assuré d'obtenir ce prêt, mais les prêteurs (les 10 pays les plus industrialisés du monde) demanderaient de solides garanties de remboursement.

La rumeur, lancée hier soir par la BBC, n'a encore aucune confirmation officielle, tant à Londres qu'à Washington et à Paris, où le "groupe des Dix" doit se réunir demain, à l'échelon des suppléants des ministres des Finances. Ce groupe comprend les six pays du Marché commun moins le Luxembourg, plus les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, le Japon et la Suède.

A Paris, on souligne toutefois que le groupe des Dix ne doit traiter à sa réunion que de questions administratives et qu'il n'est pas habilité à prêter de l'argent à quelque pays que ce soit, mais seulement au Fonds monétaire international.

La Grande-Bretagne dispose encore au FMI de droits de tirage, mais ceux-ci sont conditionnels et exigent avant décision un examen détaillé de la situation économique et financière du pays demandeur. Ce n'est qu'après un tel examen que le FMI pourrait consentir un prêt en faisant appel aux Dix.

## Le cours de la livre tombe brusquement

LONDRES, (AFP) — La livre s'est effondrée à la suite de la déclaration de M. Callaghan aux communes. Son cours est retombé brusquement à son niveau de soutien, soit 2.7825 par rapport au dollar, alors qu'elle avait atteint 2.7850 au début de l'après-midi. Elle est ensuite remontée légèrement à 2.7831. Une grande nervosité règne sur le marché, la Banque d'Angleterre aurait dû intervenir de nouveau à terme pour enrayer la baisse.

"Ce serait une erreur de confirmer ou de démentir une rumeur de presse de cet ordre, avait déclaré cet après-midi aux communes M. James Callaghan, chancelier de l'Echiquier, en répondant à des questions concernant les informations d'un prêt de un milliard de dollars à la Grande-Bretagne.

Bien que pressé de questions par les deux côtés de la chambre des communes, M. James Callaghan s'est refusé à tout autre commentaire. Le chancelier de l'Echiquier, qui répondait cet après-midi à une question privée adressée au premier ministre, n'a pas voulu confirmer ou informer que de telles négociations se déroulaient actuellement. "Ce n'est pas moi qui ai répandu ces rumeurs, a-t-il dit, je n'ai pas l'intention de les commenter."

**• Incertitude monétaire ou manoeuvre de M. Wilson?**
— Page 2

Il y a deux jours seulement, la Grande-Bretagne obtenait de la Banque des règlements internationaux, de Bâle, en Suisse, un prêt de $250 millions pour l'aider à rembourser à la fin de l'année un emprunt au Fonds monétaire international.

A Londres, on semble convaincu dans les milieux financiers que la Grande-Bretagne obtiendra un nouveau prêt qui pourrait atteindre un milliard de dollars. Face au danger dont le système monétaire international était menacé par suite de la spéculation sur la livre, la solidarité internationale a prévalu, dit-on. Ce prêt doit démontrer que la dévaluation est exclue, mettre un terme à la spéculation et renverser les courants monétaires; en somme, faire renaître la confiance et le calme sur les marchés monétaires et permettre au gouvernement britannique de poursuivre son assainissement de l'économie, qui ne peut être qu'une tâche de longue haleine, à l'abri de la fièvre spéculative.

Les observateurs se demandent toutefois quelles garanties le gouvernement Wilson a-t-il dû donner aux bailleurs de fonds.

**Des garanties**

Certains commentateurs pensent que le prêt pourrait faire partie d'un ensemble de mesures qui pourrait comporter l'imposition de restrictions sur les importations et un renforcement de celles déjà en vigueur sur les exportations de capitaux. Il paraît cependant douteux que les gouvernements étrangers puissent accepter que la Grande-Bretagne adopte, en contrepartie de leur aide, des mesures qui généraient directement leurs ventes sur le marché bri-

Voir PRET en page 2

## L'aura ne symbolisait pas le coït

*— le chorégraphe*

par Bernard MORRIER

Trois autres des neuf comédiens de la troupe des Saltimbanques, accusés d'avoir présenté un spectacle obscène au pavillon de la Jeunesse de l'Expo, le 25 septembre dernier, ont catégoriquement nié hier avoir fait des attouchements ou s'être laissé toucher alors qu'ils interprétaient des jeux scéniques dans le tableau neuf, intitulée "Erotomanies absurdes", de la pièce "Equation pour un homme actuel" de Pierre Moretti.

Le procès, qui se déroule devant le juge Gérard Tourangeau, de la Cour municipale, est entré hier dans sa quatrième journée et a permis à un chorégraphe-interprète et à deux comédiens de donner leur version des faits.

**Expert en expression corporelle**

Réal Tremblay, âgé de 24 ans, qui avait réglé la chorégraphie du désormais célèbre "tableau numéro 9", a décrit l'ensemble de la pièce comme "un spectacle correspondant dans son intégrité à la forme de spectacle que je recherche".

Toutefois, il avait eu bien soin d'expliquer avant au tribunal qu'il s'était joint à la troupe des Saltimbanques

Voir AURA en page 2

## Le téléscopage de Drummondville

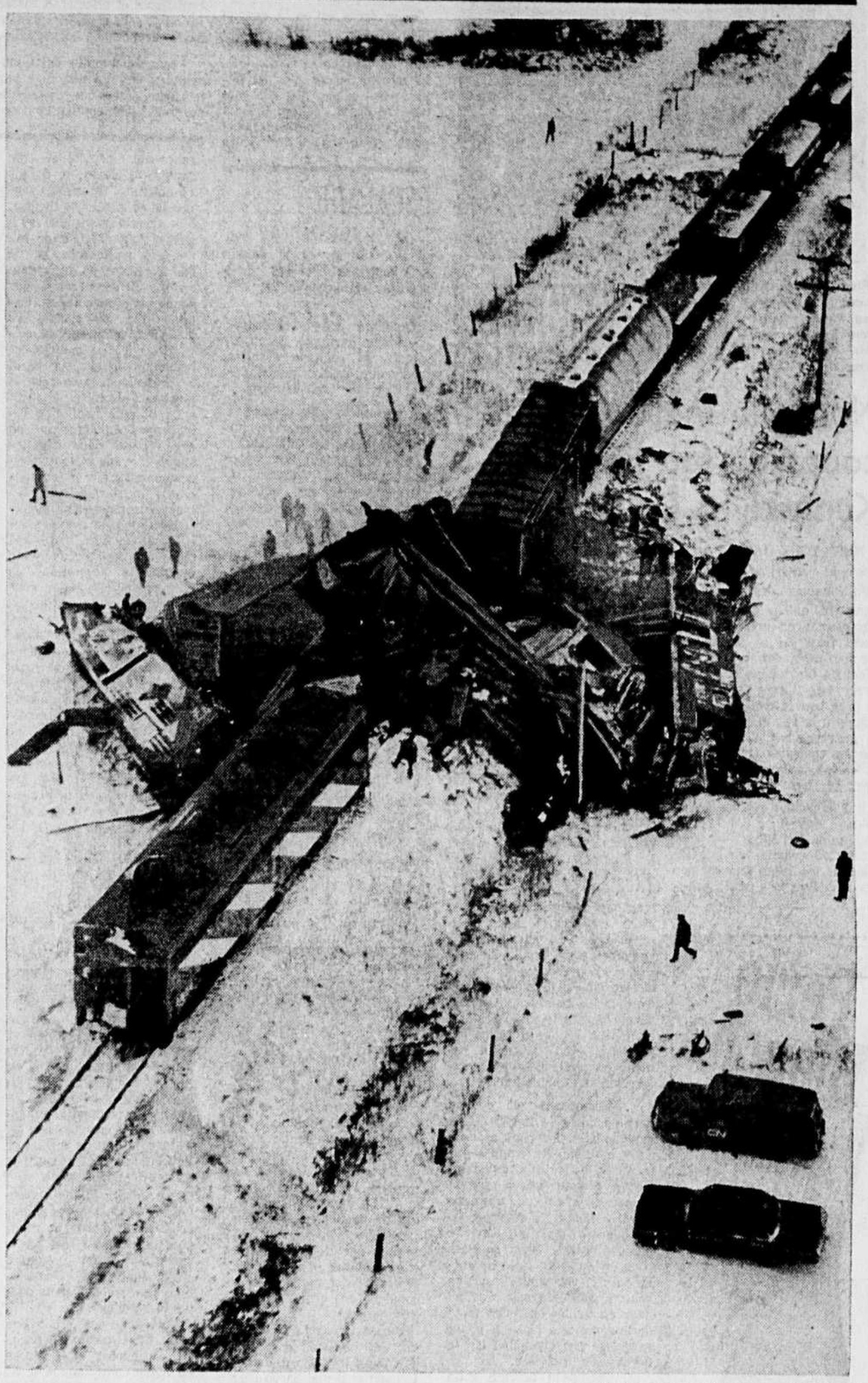


photo aérienne Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

On ne s'explique pas comment il se fait que deux trains du Canadien National allaient à la rencontre l'un de l'autre, hier matin, **sur une voie simple**, près de Drummondville. La collision a fait 13 blessés et démoli trois locomotives. Des bêtes à cornes ont dû être abattues sur place. **(Nos informations, page 45)**



Téléphoto PA

Saignant de la tête et les membres entourés de bandages, un soldat américain évacue en boitant, avec des camarades, l'enfer de Dak To.

## Nouvelle escalade aérienne au Nord

SAIGON (UPI, AP, AFP) — Pour la première fois depuis le début de la guerre du Vietnam, des avions américains ont bombardé un chantier maritime du port de Haïphong, au Nord-Vietnom.

Profitant d'une période de beau temps, des réactés "Skyhawk" du porte-avions "Coral Sea", de la 7ième flotte se sont attaqués au chantier situé à un mille à l'ouest du centre de la ville et adjacent au canal Song Tra Bac.

Entre-temps, dans les régions centrales élevées du Sud-Vietnam où quelque 10,000 soldats américains luttent contre 6,000 Nord-Vietnamiens dans l'une des batailles les plus longues et les plus violentes de la guerre, des mortiers ont bombardé aujourd'hui la base aérienne américaine pour la sixième fois en trois jours.

"Il est sûr que ces attaques nous causent des ennuis, a dit le major-général William R. Peers, commandant des forces américaines de ce secteur, mais nous avons pris de nouvelles mesures pour remplacer les munitions détruites par les mortiers et ces bombardements ne ralentiront pas du tout nos opérations".

Il croit que les troupes nord-vietnamiennes sont sur le point de mettre fin à leur tentative de capturer Dak To, tentative qui dure depuis 15 jours et qui est demeurée vaine.

La semaine dernière, rapportent les autorités américaines à Saigon, 177 Américains ont été tués et 762 ont été blessés, ce qui porte le total des pertes américaines depuis le début de la guerre à 107,418 hommes, dont 14,621 tués, 48,565 blessés

Voir ESCALADE en page 2

**AUJOURD'HUI**

**• Un premier vote permet de croire que le Parlement abolira la peine de mort**
— Page 61

**• Front commun de neuf conseillers pour obtenir la deuxième université dans l'est**
— Page 8

**Travail le plus complexe et des plus ambitieux**

Il s'agit d'un réseau de pipelines englobant neuf conduites qui reliera bientôt les raffineries de pétrole de Montréal-Est à Varennes. Jamais travail du genre et d'une telle envergure n'a été entrepris au Canada.

— Page 3

**Le futur ministère**

A Paris et à Montréal, on parle de la création d'un ministère québécois des Sports, de la Jeunesse et des Loisirs dès la prochaine session.

— Page 46

## Mueller, ancien chef de la Gestapo est arrêté

— Page 67



**Le Marathon des Millions**

Heureux d'avoir déjà participé à une grande marche, ces deux jeunes étudiants ne regrettent pas la paire de souliers qu'elle leur a coûté. Comme eux, plusieurs milliers de membres d'organismes divers participeront samedi au Marathon des Millions, à Montréal.

— Page 42

**SOMMAIRE**


Annonces classées / 72 à 84
Arts et spectacles / 18 à 20
Bandes dessinées / 62
Calendrier de pionniers / 32
Courrier "Que faire ?" / 31
Décès, naissances, etc. / 85
Editorial / 6
Finance / 68 à 70
Horoscope / 29
Loisirs et récréation / 62
Mots croisés / 77
Nouvelles internationales / 67
Nouvelles nationales / 45
Radio et télévision / 10 et 11
Sports / 46 à 56
Tribunaux / 14 à 16
Vie féminine / 24 et 26 à 31
Vie mondaine / 25
Votre médecin / 27


CKAC 73




Téléphoto PA

**Professeur de philosophie, M. Josiah Thompson s'est penché avec la patience d'un moine sur tous les documents écrits ou filmés relatifs à l'assassinat de Kennedy. Il en conclut que Lee Harvey Oswald n'était pas seul. Il vient de publier sa thèse des 4 coups de feu sous le titre : "Six secondes à Dallas".**

# Nouvelle thèse : quatre coups de feu tirés vers Kennedy à Dallas

NEW YORK (AFP). — Un nouveau critique de la commission Warren et des résultats de l'enquête qu'elle effectua sur l'assassinat du président Kennedy vient de se manifester. Ce nouvel opposant à la théorie officielle selon laquelle un seul tireur, Lee Harvey Oswald, tua le président et une seule balle frappa à la fois M. Kennedy et le gouverneur Connally, affirme au contraire qu'il y avait au moins trois tireurs sur les lieux de l'assassinat.

Il s'agit d'un professeur du collège Haverford, M. Josiah Thompson, qui après avoir étudié les 26 volumes du rapport Warren, les films tournés par des amateurs lors de l'assassinat, notamment celui d'Alexander Zapruder, et les documents se trouvant aux archives nationales, vient d'écrire un livre "Six secondes à Dallas", encore inédit mais dont le magazine "Saturday Evening Post" publie des extraits dans son dernier numéro.

M. Thompson déclare que quatre coups de feu ont été tirés. Le premier et le troisième — qui atteignirent tous deux le président — furent tirés probablement du dépôt de livres où se serait trouvé Oswald mais pas nécessairement par ce dernier. Le deuxième aurait été tiré de l'arrière du cortège présidentiel, probablement depuis le bâtiment des archives municipales, proche du dépôt de livres, et ce serait celui qui aurait frappé le gouverneur Connally. Le quatrième coup de feu qui aurait atteint comme le premier et le troisième le président Kennedy aurait été tiré de face, très certainement depuis cette colline herbeuse d'où plusieurs témoins ont déclaré avoir vu s'élever un panache de fumée.

M. Thompson met d'autre part en doute la théorie selon laquelle MM. Kennedy et Connally auraient été frappés par la même balle, celle qu'on retrouva presque intacte sur la civière ayant servi à transporter M. Connally. Il est impossible que cette balle ait traversé les chairs des deux hommes pour en émerger intacte affirme-t-il ; il est probable qu'elle pénétra dans le dos de M. Kennedy en tomba lorsqu'on tenta de le ranimer à l'hôpital et fut ramassée par quelqu'un qui la déposa sur la civière.

M. Thompson affirme enfin qu'il ne conclut pas absolument à l'innocence d'Oswald mais qu'il estime que sa culpabilité n'est pas démontrée irréfutablement et que de toute façon il n'était pas seul.

# On se demande si la rumeur de l'emprunt n'est pas une manoeuvre de M. Wilson

LONDRES. (AFP) — Annoncée hier soir par la B.B.C., reprise ensuite dans toute la presse britannique du matin et du soir, démentie à Paris, la rumeur de la négociation pour un nouveau prêt international à la **Grande-Bretagne n'a pas été confirmée cet après-midi par M. James Callaghan aux Communes.**

Mais le chancelier de l'Echiquier s'est d'autre part bien gardé de la démentir. Et ce seul fait entretient le doute et l'incertitude non seulement des parlementaires britanniques mais de l'opinion publique à l'étranger.

Sans doute est-ce là exactement ce que voulait le gouvernement britannique et dans certains milieux on se demande si la rumeur lancée hier ne fait pas partie d'une nouvelle manoeuvre de M. Wilson. Celle-ci serait destinée à mettre les prêteurs étrangers devant leurs responsabilités : si la livre devait être dévaluée, ce serait par suite de leur refus éventuel d'accorder à Londres les sommes dont le gouvernement de M. Wilson a besoin d'ici au printemps prochain.

Selon des sources bien informées le premier ministre aurait averti les banques étrangères que si un prêt substantiel n'était pas accordé, le sterling pourrait être dévalué de quelque 30 pour cent.

Une telle mesure aboutirait en fait à un bouleversement total du système monétaire international et affecterait même le dollar, sans compter les monnaies européennes occidentales.

Il est probable que des tâtonnements ont été effectués par les Britanniques au sujet de la possibilité d'obtenir un nouveau prêt important mais cette fois à long terme, de l'ordre d'un à trois milliards de dollars, soit des divers gouvernements étrangers, soit du Fonds Monétaire International. Mais l'essentiel, pour Londres, c'est d'obtenir cet emprunt sans que des conditions draconiennes y soient attachées.

Aux communes mêmes, les députés travaillistes s'inquiètent des éventuelles conditions étrangères. Devant le silence de M. Callaghan, ils ont demandé l'ouverture d'un débat, que le Speaker, s'inclinant devant la volonté gouvernementale, a refusé. Quant au leader libéral, M. Jeremy Thorpe, il a une fois de plus réclamé une dévaluation de la livre, de préférence à un accroissement du chômage et à de nouvelles mesures d'austérité.

## ESCALADE

SUITE DE LA PAGE 1

et hospitalisés, 43,406 blessés non hospitalisés et 826 portés disparus ou capturés par l'ennemi.

Les forces sud-vietnamiennes, pour leur part, ont perdu 279 soldats, la semaine dernière, tandis que les communistes se sont fait tuer 1,802 hommes.

A Washington, des sources officieuses laissent entendre que le général William C. Westmorland, commandant des forces américaines au Vietnam, insistera auprès des autorités pour accélérer le déploiement des troupes déjà approuvé par le gouvernement mais ne demandera pas d'accroître les effectifs.

A Saigon, le quotidien vietnamien de langue française, "Le Vietnam Nouveau", demande, dans un éditorial paru aujourd'hui, la normalisation des relations diplomatiques entre le Sud-Vietnam et la France.

L'éditorialiste souligne que le Sud-Vietnam a besoin de la France et qu'il est de son intérêt "de consolider sa position sur le plan international".

Pour la France, ajoute-t-il, c'est une question de sentiment et d'intérêt.

## AURA

SUITE DE LA PAGE 1

comme expert en expression corporelle.

Alors qu'il était étudiant en sciences sociales à l'Université de Montréal, M. Tremblay s'était occupé durant deux ans, à titre de comédien d'abord puis de co-directeur, de l'Atelier théâtral. Il suivit également des cours d'expression corporelle avec M. Paul Buissonneau durant plus de deux ans, et eut l'occasion de participer au "Manteau de Galilée" à la Place des Arts et à "La jument du roi" au théâtre de Repentigny, deux spectacles qui avaient été montés par M. Buissonneau et où la mime, la pantomime et l'expression corporelle occupaient une place de premier ordre.

Toujours sous la direction de M. Buissonneau, M. Tremblay travailla à Radio-Canada et devint à son tour professeur d'expression corporelle.

**La bascule, pivot et l'aura**

Invité par un des procureurs des comédiens, Me Jacques Rolland, à définir ce qu'était l'expression corporelle en termes de théâtre, M. Tremblay a dit qu'il s'agissait avant tout de mime, de pantomime et de chorégraphie où le geste remplaçait des phrases pour donner une intensité dramatique que les spectateurs pouvaient comprendre.

"Il s'agit d'un mouvement technique ayant pour base, a-t-il expliqué, la bascule, le pivot et l'aura."

La bascule facilite le déplacement du corps sur un axe vertical dans tous les angles ; le pivot permet un déplacement sur place sans effort, tandis que l'aura devient une expression corporelle qui est un complément à la parole. Bref, cette dernière est une technique de dynamisme permettant de faire passer une action avec une intensité dramatique.

Selon M. Tremblay, les règles de cette technique exigent que les comédiens ne se touchent jamais, car s'ils le faisaient, l'intensité dramatique n'aurait plus de valeur et le tableau ne passerait pas.

D'après lui, l'aura est une technique classique vieille de plusieurs années et le mime Marcel Marceau l'enseigne depuis plus de 40 ans.

Il soutient que tous les tableaux de la pièce, y compris le neuvième, avaient tous comme base cette technique.

S'en remettant ensuite à une foule d'autres détails techniques que la mise en scène comprenait, M. Tremblay a juré que par l'aura, il ne voulait exprimer, particulièrement dans les "Erotomanies" que la prise de connaissance de l'homme et de la femme. Il a nié, répondant à une question du juge Tourangeau, avoir voulu symboliser le coït ou le viol ; la technique employée, a-t-il conclu, n'avait d'autre but que de permettre l'évolution des comédiens au centre de la scène.

Par ailleurs, Mlle Carole Lord et Mme Jacques Crête, deux comédiennes impliquées, ont décrit leur participation à ce tableau comme étant "une série d'ondulations des hanches et de gestes des mains".

En aucun cas, ont-elles noté, elles furent touchées ou touchèrent elles-mêmes un autre comédien, ni le 25 septembre, jour de l'arrestation, ni dans les représentations antérieures.

Elles ont ajouté que tous leurs mouvements avaient été synchronisés, calculés et non pas improvisés.

Le procès devait se poursuivre ce matin, toujours en présence du juge Tourangeau.

## Au XXIe siècle, l'homme sera payé pour ne pas travailler

HOBOKEN, N.J. (UPI) — Le président des Métallurgistes unis d'Amérique, I. W. Abel, a déclaré hier soir que l'homme du XXIe siècle devra peut-être être payé pour ne pas travailler.

Il a expliqué que l'automation créera une situation telle que seul un petit nombre de personnes auront à travailler et qu'il faudra bien en venir, dans ces circonstances, à accepter le principe du revenu garanti ou de la taxe négative.

Le chef syndical, qui participait au colloque du "Stevens Institute of technology" sur la vie au XXIe siècle, a également déclaré que les préoccupations des syndicats sont appelées à s'élargir et à faire une place de plus en plus importante aux sciences sociales.

I. W. Abel s'en est d'ailleurs pris au capitalisme — système qui, selon lui, ne pourra subsister que s'il parvient à éliminer ces "maladies sociales" que sont les ghettos et la pauvreté.

# La réforme des structures de la F.A.O. est urgente selon le ministre Greene

ROME (AFP) — "La réforme des structures de la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) est sans doute le problème le plus urgent à résoudre", a notamment déclaré, M. John Greene, ministre canadien de l'Agriculture, dans une interview accordée au correspondant de l'A.F.P. à la conférence générale de l'organisation dont les travaux se poursuivront à Rome jusqu'au 24 novembre.

Dans l'avenir, l'aide au développement économique des pays pauvres pourrait être inefficace, selon le ministre canadien, si le principe même de la structure de la F.A.O. n'est pas revisé.

Il a invoqué deux raisons principales à l'application urgente de cette réforme :

1—L'évolution rapide de la F.A.O., dont "les activités concrètes sur "le terrain" posent des problèmes de plus en plus délicats".

2—Le "point critique" atteint par l'administration de cette organisation où "les coûts des charges de la bureaucratie risquent maintenant d'être beaucoup plus élevés que celui des activités économiquement rentables pour les pays en voie de développement".

A ce propos, M. John Greene a souligné la nécessité pour l'administration de la F.A.O. de s'inspirer de "l'organisation de certaines sociétés privées" qui sont animées avant tout par un souci "d'économie, et de productivité". Le ministre canadien n'a pas nié la différence existant entre "une affaire privée" et une organisation comme la F.A.O. mais, a-t-il ajouté, cette dernière ne devrait jamais oublier "qu'un dollar économisé dans le fonctionnement d'un bureau est un dollar supplémentaire pour un projet concret en faveur des pays pauvres".

L'organisation des marchés internationaux est, selon M. Grenne, le second problème qui revêt une particulière acuité pour les pays agricoles en voie de développement dont la production est insuffisante ou excédentaire.

Le ministre canadien a rappelé que son gouvernement avait réclamé en vain une "libéralisation des échanges" à la dernière réunion du Kennedy Round. Cette solution aurait dû, selon lui, permettre aux produits agricoles des pays en voie de développement de "pénétrer sans difficultés dans les marchés occidentaux".

D'autre part, il a affirmé que des "plans artificiels comme ceux de la communauté économique européenne" pouvaient aller à l'encontre "d'un plan international" sur l'organisation des marchés. Il a souligné l'importance des "problèmes politiques" soulevés par une telle organisation au moment où certains gouvernements ont à faire face "aux difficultés de l'évolution agricole dans leur propre pays".

## PRET

SUITE DE LA PAGE 1

tannique et risqueraient ainsi de nuire à leur propre économie.

Si de nouvelles mesures doivent être adoptées, disent-ils, elles devraient être d'ordre intérieur. Mais le gouvernement peut-il se permettre d'accentuer davantage les mesures d'austérité alors qu'il doit déjà faire face à une violente révolte de la gauche du parti travailliste au sujet du chômage.

Certains députés de l'aile gauche affirment même qu'ils préfèrent la dévaluation à une stagnation prolongée de l'économie. Toute mesure susceptible de freiner la légère reprise de l'activité qui commence à se manifester déclencherait donc au Parlement une levée de boucliers.

## Kennedy pourrait appuyer McCarthy contre Johnson

WASHINGTON. (PA) — Le sénateur Robert Kennedy a laissé entendre hier qu'il pourrait bien retirer son appui au président Johnson aux élections de l'an prochain, si le sénateur Eugene J. McCarthy, du Minnesota, décidait de rechercher la candidature démocrate.

Si le sénateur McCarthy entre dans la lutte aux élections primaires en se posant en adversaire de la politique de Johnson au Vietnam, il pourrait obtenir de puissants appuis, a indiqué Bob Kennedy.

# Faribault publiera un recueil de ses principales causeries

*de notre bureau de Québec*

QUEBEC — M. Marcel Faribault, conseiller législatif et conseiller spécial auprès du Conseil des ministres en matières économiques et constitutionnelles, publiera sous peu un **recueil groupant quelques-unes des plus importantes conférences qu'il a prononcées au cours** des dernières années.

M. Faribault a lui-même confirmé la nouvelle, hier après-midi, alors qu'il était interrogé à ce sujet dans les corridors du Parlement provincial.

D'autre part, M. Faribault a affirmé qu'il n'était pas question, pour le moment, qu'il entreprenne la rédaction d'un autre ouvrage sur sa pensée en matière constitutionnelle.

Certaines rumeurs, en effet, circulaient depuis quelque temps dans les milieux fédéraux surtout, voulant que le nouveau conseiller législatif québécois aborde de nouveau le problème constitutionnel et politique canadien dans un livre afin de préciser l'évolution récente de sa pensée en cette matière.

En mars 1965, M. Faribeault publiait, conjointement avec M. Robert M. Fowler, "Dix pour un ou le pari confédératif" dans lequel il préconise une nouvelle constitution pour le Canada. M. Faribeault y exprime sa foi en un véritable fédéralisme adapté aux temps modernes et aux problèmes précis du Canada et s'opposait, de ce fait, à tout statut particulier pour une province y compris le Québec.

Or, les hommes politiques ont voulu voir, dans l'allocution remarquée qu'il a faite devant les conservateurs fédéraux en août dernier, un indice d'évolution sensible de la pensée de M. Faribeault. Celui-ci avait alors suscité de vives discussions au sein d'un groupe de "penseurs" du parti conservateur réunis à la maison Montmorency en prévision du congrès de septembre, en lançant chez les tories l'idée de ce qui est connu comme la "thèse des deux nations" et en affirmant qu'entre ces deux groupes tout était négociable.

"Je ne prépare actuellement, et je ne songe pas pour le moment à le faire, aucun livre touchant aux questions constitutionnelles, politiques ou économiques, a dit M. Faribault. Pour écrire quelque chose de neuf, il faut du temps et il faut une retraite loin des problèmes quotidiens. Or, je suis présentement plongé dans l'action."

## LA MÉTÉO

| | |
|---|---|
| MINIMUM | 15 |
| MAXIMUM | 25 |

MONTREAL — (PC) — Voici les prévisions de la météo :

**Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides :** ensoleillé avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui. Se couvrant la nuit prochaine avec neige légère demain matin. Vendredi, nuageux avec neige légère se changeant en chutes de neige locales dans l'après-midi. Moins froid vendredi et vents légers. Maximum et minimum à Montréal, Ottawa et Ste-Agathe, 25 et 15.

**Régions de Québec, St-Maurice et Lac-St-Jean :** ensoleillé avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui. Vendredi, nuageux avec neige légère. Moins froid vendredi et vents légers. Maximum et minimum à Québec, 25 et 10 ; La Tuque et Chicoutimi, 20 et 10.

**Région des Cantons de l'Est :** ensoleillé avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui. Vendredi, nuageux avec neige légère. Moins froid vendredi et vents légers. Maximum et minimum à Sherbrooke, 20 et 10.

## La famille Guevara confirme la mort du "Che"

BUENOS AIRES. (AFP) — Le père et les frères d'Ernesto Guevara ont confirmé sa mort, dans un communiqué remis à la presse.

La déclaration précise que Roberto, un des frères du "Che", est arrivé à cette conclusion à la suite d'un récent voyage à Cuba, où il a pu procéder à l'examen de différents documents photographiques.

Les employés de la compagnie de
TELEPHONE BELL
mutés à
OTTAWA
désirant des renseignements concernant le logement sont invités à écrire à Costain Estates Ltd., P.O. Box 534, RR9, Ottawa. Téléphone AC. 613 — 824-1566.

CORRECTION

Dans notre annonce publiée hier (mercredi), les heures d'affaires de nos deux magasins auraient dû se lire comme suit :

LUNDI: 1 h. à 6 h. JEUDI: 9 h. à 9 h.
MARDI: 9 h. à 6 h. VENDREDI: 9 h. à 9 h.
MERCREDI: 9 h. à 6 h. SAMEDI: 9 h. à 5 h.

7640 VIAU
MONTREAL
830 Boul.
TASCHEREAU
Greenfield Park

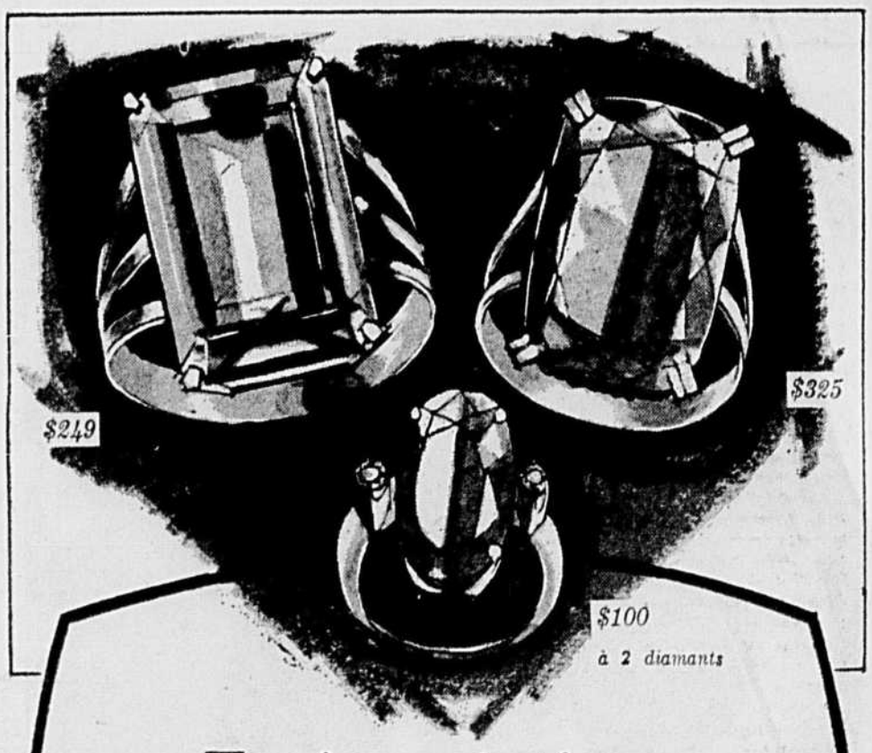
MARCHE Top Valu

Perle Blanche
VIN extraordinaire le vin parfait
$1.85
JORDAN
Perle Blanche
POUR FACILITER VOS ACHATS, DECOUPEZ ET CONSERVEZ !
Savourez les VINS JORDAN partout... en tout temps
Jordan Pétillant Perle Blanche....RAQ-532(1)

D'ORDRE DU GOUVERNEMENT BRITANNIQUE, RE : PAVILLON BRITANNIQUE DE L'EXPO '67
IMPORTANTE VENTE DU CONTENU DU PAVILLON BRITANNIQUE
Voir notre annonce page 69
BISSEL & BISSEL Ltd.
ENCANTEURS DE LA REINE

ALSCO FENETRES en aluminium
Emaillées — anodisées — naturelles
ALSCO PORTES en aluminium
Emaillées — anodisées — naturelles
ALSCO AUVENTS en fibre de verre — grand choix de couleurs
ALSCO REVETEMENT en aluminium (clapboard) grand choix de couleurs
Fabriqués sur mesure — complètement installés. Prix très raisonnable — Paiements très faciles — Qualité et service garantis.
1530, rue BEAUBIEN E., Montréal
(Frais interurbains acceptés)
TELEPHONEZ : 279-8551

CORRECTION
L'item ci-dessous paru dans notre annonce du 14 novembre aurait dû se lire comme suit :
PIANO A QUEUE ARCHAMBAULT
1003/F — Style Provençal Français fini cerisier.
392,126 Rest. H. de Champlain
Rég. $3,000 SPECIAL $1950
Garantie
Ce piano ayant servi à Expo 67 au Restaurant Hélène de Champlain, porte la même garantie qu'un instrument neuf.
Ed Archambault INC
500 EST, STE-CATHERINE — 849-6201




Trois créations "aigue-marine"
CHEZ
Mappin's
elle en conservera un souvenir impérissable ...
Mappin's
compte courant ou budgétaire
1000 ouest, rue Ste-Catherine et Place Ville-Marie
866-7431

# L'annonce de l'augmentation des impôts va dominer la conférence fédérale-provinciale

OTTAWA (PC) — La réunion annuelle des ministres des Finances du Canada et des provinces, qui a lieu à Ottawa aujourd'hui et demain, revêt cette année une importance particulière du fait de la communication de M. Mitchell Sharp à la Chambre des Communes vendredi dernier.

M. Sharp a annoncé, sans donner de détails, une hausse des impôts fédéraux "d'ici la fin du mois," et la décision du gouvernement fédéral de limiter pour le prochain exercice financier ses besoins d'argent comptant à $750 millions et, pour l'année prochaine et l'année suivante, de limiter à 4.5 pour cent le taux de l'augmentation annuelle de ses dépenses budgétaires.

M. Mitchell Sharp a lui-même insisté au cours d'une conférence de presse sur les éléments importants de sa communication qui sont les chiffres de $750 millions et de 4.5 pour cent.

L'annonce d'une augmentation des impôts dans ce contexte ne devait apparaître que comme un détail additionnel, qui a pourtant provoqué un tollé aux Communes, et qui vient en contradiction avec la tradition parlementaire établie.

**Pas de détails**

Par le passé, quand les ministres des Finances du Canada annonçaient des augmentations d'impôts, ils donnaient sur-le-champ les détails, à savoir quels impôts étaient touchés, le taux d'augmentation, et la date de l'entrée en vigueur de ces augmentations.

M. Sharp a dérogé à cette coutume à la veille d'une conférence fédérale - provinciale, pense-t-on en certains milieux, pour placer les provinces devant un fait accompli.

Aussi ne devra-t-on pas s'étonner si de nouveau des porte-parole des gouvernements provinciaux se plaignent d'une action unilatérale du gouvernement fédéral qui n'a été accompagnée d'aucune consultation avec les provinces. Un porte-parole du ministre canadien des Finances a confirmé hier que le gouvernement fédéral n'a procédé à aucune consultation avec les provinces avant de prendre sa décision.

**Réactions du Québec**

L'augmentation frappe d'ailleurs un impôt qui selon l'interprétation unanime de tous les observateurs, est partagé également entre Ottawa et Québec, soit celui sur le revenu des particuliers, et celui qui constitue pour le trésor québécois la plus grande source de ses revenus.

On conçoit que Québec pourra se plaindre que ce partage soit débalancé par une action unilatérale du gouvernement fédéral.

Il va de soi qu'une fois que le gouvernement fédéral aura augmenté l'impôt sur le revenu des particuliers (actuellement partagé à 50-50 entre Ottawa et Québec), le gouvernement québécois fera face à force récriminations de ses citoyens s'il décide à son tour d'augmenter cet impôt.

Par ailleurs, dans la mesure où M. Sharp insistera durant la conférence sur la nécessité pour les provinces de limiter à l'essentiel leurs emprunts, pour contenir les poussées inflationnistes, les provinces pourront sentir qu'elles aussi ont besoin de recourir à des augmentations d'impôts.

Québec peut difficilement augmenter son autre grand impôt, celui de la taxe de vente, qui s'établit déjà à 8 pour cent, soit à un taux qui dépasse celui de toutes les autres provinces, et qui a été augmenté il y a un an.

## *Québec presserait de nouveau Ottawa de réduire ses dépenses*

*de notre bureau de Québec*

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson ainsi que le ministre des Finances, M. Paul Dozois ont refusé d'indiquer hier si le Québec profiterait de la conférence des ministres des Finances, aujourd'hui à Ottawa, pour protester contre l'intention d'Ottawa de hausser les impôts.

Au cours d'une conférence de presse donnée hier après-midi, M. Johnson a cependant attiré l'attention sur les propos tenus il y a quelques jours par le premier ministre et trésorier de la Saskatchewan, M. Ross Tatcher.

M. Tatcher a critiqué dernièrement les dépenses du gouvernement fédéral et réclamé plusieurs réductions dans le budget d'Ottawa, disant que si on ne prend aucune mesure on pourrait assister à une plus grande dévaluation du dollar.

En plus de noter les propos de M. Tatcher, M. Johnson a également attiré l'attention sur les travaux du comité du régime fiscal. Selon ces travaux rendus publics l'an dernier, les provinces se dirigeraient vers un déficit de $3 milliards tandis qu'Ottawa se dirigerait vers un surplus de $350 millions.

Le chef du gouvernement provincial n'a pas ajouté plus de détails de même que le ministre des Finances, M. Paul Dozois à qui un journaliste a demandé si le Québec est toujours d'avis qu'Ottawa conserve inutilement certaines ressources fiscales.

A l'occasion du discours sur le budget, le 16 mars dernier, M. Dozois avait reproché à Ottawa de garder inutilement certaines ressources fiscales et de se lancer dans des initiatives coûteuses et inutiles.

Bien qu'aucune déclaration n'ait été faite à ce sujet hier, on croit que le ministre des Finances réaffirmera la position du Québec à ce sujet au cours de la conférence des ministres des Finances.

M. Dozois sera accompagné à Ottawa du président du Trust général du Canada, M. Marcel Faribault, qui a été nommé il y a deux semaines conseiller législatif et conseiller du gouvernement en matière constitutionnelle et fiscale.

M. Dozois devait tenir hier soir une réunion en compagnie de M. Johnson et de M. Faribault et des hauts fonctionnaires du gouvernement pour mettre la dernière main à l'attitude qu'adoptera le Québec au cours de la conférence.

## Propriétaire d'hôpital accusée de 111 fraudes

QUEBEC (PC) — Un rebondissement sensationnel dans l'affaire de l'hôpital "Repos Ste-Claire", de Charlesbourg, dans banlieue de Québec, est survenu mardi, alors que la propriétaire de l'institution, Mme Claire Létourneau-Bélanger, a été accusée d'une série de 111 fraudes pour un montant total de $8,325.

Ces accusations se rapporteraient à l'encaissement des chèques de pension de vieillesse de certains malades qui avaient été confiées à cet hôpital privé.

Les fraudes, qui auraient été commises aux dépens de particuliers et du gouvernement du Canada, s'échelonnent sur une période s'étendant du mois de mai 1964 au mois d'août 1966.

Mme Bélanger a protesté de son innocence et elle a été remise en liberté provisoire moyennant un dépôt de $1,000 en attendant son enquête préliminaire qui a été fixée au 13 décembre prochain.

## Les recherches se poursuivent au Mexique

OTTAWA (PC) — L'ambassadeur du Mexique au Canada, M. Pedro Suigana-Lujan, a déclaré hier à Ottawa que les policiers de son pays ont vainement mené d'intensives recherches en vue de retrouver deux jeunes Montréalais, Bertram Kidd, 20 ans, et Marjorie Sharp, 21 ans, portés disparus au terme de leurs vacances.

Le couple a disparu peu après avoir pris un autobus à Mexico pour gagner les Etats-Unis, le 16 septembre dernier, mais une enquête a récemment établi qu'il avait effectivement traversé la frontière américano-mexicaine pour pénétrer dans l'Etat du Texas.

M. Suinaga-Lujan a dit que la police fédérale du Mexique, suivant les instructions émises par le procureur général fédéral, a inutilement effectué des recherches approfondies dans la région où Kidd, un étudiant à l'Université McGill, et Mlle Sharp, une institutrice, ont été portés disparus.

"Les familles de ces jeunes gens peuvent être certaines que les autorités mexicaines fédérales et locales continueront à faire de leur mieux pour localiser les disparus, que ceux-ci soient au Mexique ou ailleurs.

## Granby : moins de visiteurs au zoo

GRANBY — Les administrateurs de la Société zoologique de Granby ont constaté une diminution de 40,000 visiteurs cette année, en regard de 1966. Malgré tout, 350,000 personnes ont vu la ménagerie.

On attribue cette baisse du nombre des visiteurs, à l'Exposition universelle. Cependant, cet événement a contribué à la venue de nombreux touristes étrangers. Fermé cet hiver, le jardin zoologique rouvrira durant le mois d'avril.

# Cinq bases USA de défense anti-missiles le long de la frontière canadienne

WASHINGTON (PC, AFP) — Le Pentagone a publié hier soir la liste de dix régions où pourront être basées les installations du réseau anti-balistique "sentinelle". Cinq de ces régions sont situées le long de la frontière canadienne.

Les dix régions où vont avoir lieu des études de spécialistes de l'armée de terre pour déterminer si elles conviennent à l'établissement de bases anti-missiles sont les suivants: Albany (Georgie), Chicago, Dallas, base aérienne de Grand Forks (Dakota-Nord), agglomération newyorkaise, Salt Lake City (Utah), Seattle (Washington), Boston, Détroit, Ile de Oahu Hawaii). Le département de la Défense note que les emplacements en question ne constituent pas un choix définitif et que leur listes n'est évidemment pas complète. En outre, la plupart des régions envisagées sont des terrains appartenant à l'Etat.

Le Pentagone affirme que ces dix régions figurent parmi celles qui fourniront probablement des emplacements optima pour la défense régionale. Le réseau "sentinelle", précise-t-on, protégera toutes les villes des Etats-Unis, et non pas seulement celles qui se trouvent près des bases de missiles anti-missiles.

On précise, de source officielle, que le réseau anti-missiles "sentinelle" comprendra au total de 15 à 20 batteries de fusées "Spartan" à rayon d'action de quelque 400 milles, avec installations annexes de radar, et de fusées "Sprint" à courte trajectoire.

Le Canada et les Etats-Unis, qui renégocient actuellement l'entente relative au système de défense NORAD, qui expire en mai prochain, ont insisté sur le fait que le nouveau réseau "sentinelle" américain est un système de défense indépendant du premier et que le Canada n'y participera pas.

Quand le secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, avait annoncé pour la première fois sa décision de donner suite à l'établissement d'un réseau de défense anti-missiles, des porte-parole du Pentagone auraient laissé entendre qu'ils désireraient une base au Canada pour ce réseau, aux environs des Grand Lacs. Mais le secrétariat d'Etat, connaissant la réaction du Canada, s'était empressé de démentir cette information et il n'en avait plus été question.

# Stanfield se range du côté de R.-Canada

OTTAWA (PC) — M. Robert Stanfield, chef du parti conservateur, a déclaré hier soir que les accusations de Mlle LaMarsh n'ont rien fait pour améliorer le respect envers le gouvernement.

Interrogé au réseau anglais de Radio-Canada, M. Stanfield a déclaré que les accusations du Secrétaire d'Etat sont extrêmement regrettables et sont de nature à démoraliser Radio-Canada.

Le chef conservateur s'est dit d'opinion que les directeurs de Radio-Canada n'ont pas été arrogants en réfutant ces accusations. M. Stanfield a indiqué que les directeurs de Radio-Canada ne pouvaient pas accepter ce genre de déclarations.

Le premier ministre Lester Pearson a déclaré aux Communes hier qu'il ne commentera le différend qui oppose le secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh, aux directeurs de Radio-Canada qu'au moment où il participera au débat sur le projet de loi de la radiodiffusion.

Répondant au député Gordon Fairweather (PC - Royal), il a ajouté que la radiodiffusion d'Etat a le plein appui de son gouvernement. Mais il ne fera d'autres commentaires à ce sujet lorsqu'il prendra la parole au cours de la troisième lecture du projet de loi.

M. Fairweather avait demandé à M. Pearson de commenter un communiqué de presse émis plus tôt dans la semaine par la direction de Radio-Canada. Le communiqué déclarait que les accusations de Mlle LaMarsh concernant une "direction pourrie" étaient injurieuses et sans fondement.


MIRACLE MART



**Accessoires marque "Revel" pour coiffures impeccables**

*Seulement* 7.95 ch.

Pour le soins de votre chevelure (cheveux secs, normaux ou gras), choisissez "Revel", le "champion" de la beauté du cheveu. Profitez de ce prix spécial et...soyez toujours bien coiffée!

**"COMB'N GO":** Un coup de peigne et vous êtes prête. Parfait pour peigner et sécher le cheveu dans un seul et même mouvement. N'abîme pas votre permanente, plus d'encombrants bigoudis et... vous avez toujours l'impression de sortir de chez le coiffeur.

**"CURL'N GO":** Enroulez vos cheveux autour des rouleaux préalablement chauffés et...hop vous voilà bien coiffée! Cheveux trop frisés?: "CURL'N GO"; cheveux trop raides?: "CURL'N GO". C'est vraiment l'Indispensable" de la femme moderne, coquette et...pressée.

Fabrication canadienne. 12 watts, 120 volts, app. normes de la CSA.

*Hygiène et Beauté*

MIRACLE MART

**TOUTE LA MARCHANDISE ANNONCEE EST DISPONIBLE dans 9 MAGASINS**

# POUR RAJEUNIR VOS MEUBLES!



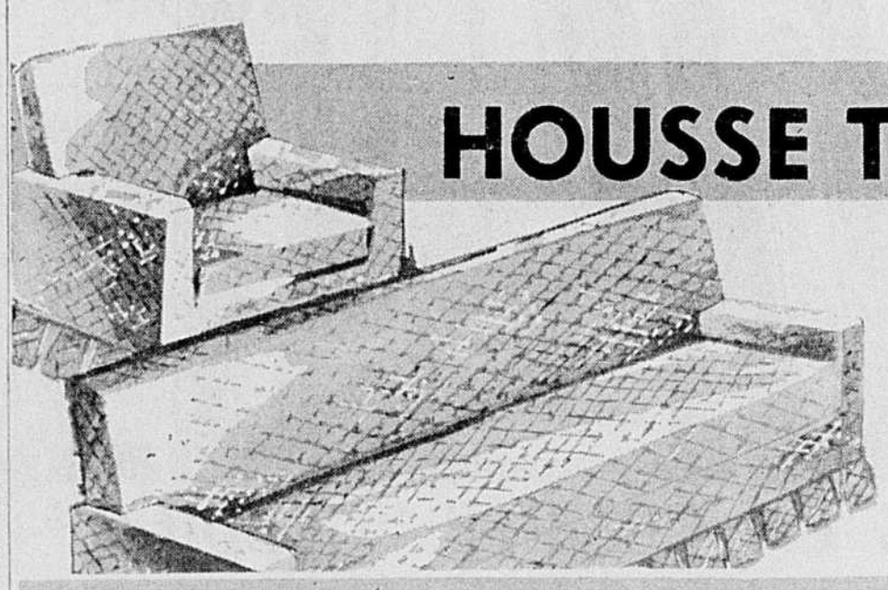

**"KANT SLIP"**

## JETÉS FONCTIONNELS

Pour rajeunir des meubles quelque peu fatigués ou pour les protéger contre la poussière ou les ardeurs du soleil! Ces jetés peuvent aussi servir de couvre-lit.

**A.** En tissu mixte coton nylon et rayonne; envers mousse collé. Couleurs: brun, vert, or, mandarine. Frange coton assortie. Lavables et très seyants.
Jeté de 60" sur 72" **6.97 ch.** (fauteuil)
Jeté de 72" x 90" **8.97 ch.** (gros fauteuil)
Jeté de 72" sur 120" **12.97 ch.** divan ou lit)

**B.** En tissu mixte coton, nylon et rayonne; envers mousse collé. Couleurs: vert, or, brun, melon. Jetés lavables, pratiques et très decoratifs.
**C.** En tissu mixte de motif floral; envers mousse collé. Couleurs: brun, vert, or, bleu. Frange coton de teinte unie. Lavables Rehausseront la beauté de vos meubles rembourrés.
Jeté de 60" sur 72" **8.97 ch.** (fauteuil)
Jeté de 72" sur 90" **12.97 ch.** (gros fauteuil)
Jeté de 72" sur 120" **16.97 ch.** (divan ou lit)



## HOUSSE TEXTURÉES TRÈS SEYANTES

*Housse pour fauteuil* 8.97 ch.

Très jolies housses en tissu mixte: tricot coton extensible (84%), nylon extensible (9%) et rayonne (7%). Couleurs: brun, vert, or turquoise. Frange unie assortie.

*Housse pour divan* 17.97 ch.

Ces housse s'adaptent à tous divans de dimensions standard et fauteuils rembourrés ordinaires sauf aux fauteuils à oreillettes ou sans appuie-bras. Elles sont confectionnées d'une seule pièce avec bavolet à la partie inférieure.

**HEURES D'OUVERTURE**

**CHOMEDEY**
Lundi et mars.: 9h30 am à 6h pm
Mardi et jeu.: 9h30 am à 10h pm
Vendredi: 9h am à 10h pm
Samedi: 9h am à 6h30 pm

**JEAN-TALON**
Lundi, mar., merc.: 9h30 à 6h pm
Jeudi: 9h30 am à 10h pm
Vendredi: 9h am à 10h pm
Samedi: 9h am à 6h30 pm

**GREENFIELD PARK**
Lundi, mardi, mercredi, jeudi: 9h30 am à 10h pm
Vend. et samedi: 9h am à 10h pm

**PLACE VERSAILLES**
Lundi, mardi et mercredi: 9h30 am à 6h pm
Jeudi: 9h30 am à 10h pm
Vendredi: 9h am à 10h pm
Samedi: 9h am à 6h pm

**PLACE LASALLE**
Lun., mar., merc.: 9h30 à 6h pm
Jeudi: 9h30 am à 10h pm
Vendredi: 9h am à 10h pm
Samedi: 9h am à 6h pm

**WEST ISLAND MALL**
Lun., mar., merc.: 9h30 à 6h pm
Jeudi: 9h30 am à 10h pm
Vendredi: 9h am à 10h pm
Samedi: 9h am à 6h pm

**PONT-VIAU**
Lundi, merc.: 9h30 am à 6h pm
Mardi, jeudi: 9h30 am à 10h pm
Vendredi: 9h am à 10h pm
Samedi: 9h am à 6h30 pm

**PLACE LONGUEUIL**
Lundi, mardi, mercredi, jeudi: 9h30 am à 10h pm
Vendredi, sam.: 9h am à 10h pm

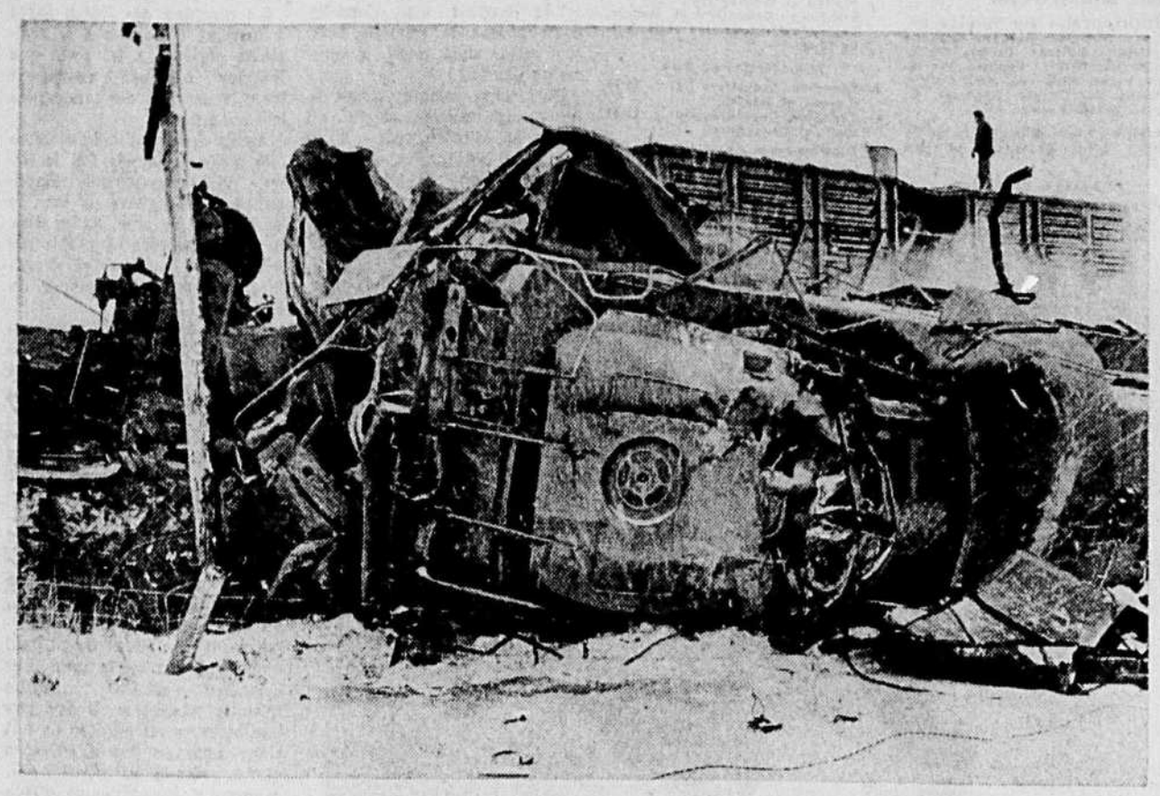
**ALEXIS NIHON PLAZA**
Lun., mar., merc.: 9h30 à 6h pm
Jeudi: 9h30 am à 10h pm
Vendredi: 9h am à 10h pm
Samedi: 9h am à 6h pm

CAHIER No 3 / PAGES 45-66 LA PRESSE SPORT / BANDES DESSINEES

MONTREAL, JEUDI 16 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 266

## La collision ferroviaire près de Drummondville

# C'est en vain que les bolides ont ralenti leur course mais la vigilance des conducteurs a sauvé des vies



*De l'acier tordu. C'est tout ce qui reste des puissantes locomotives*



*Deux bêtes à corne ont été tuées sur le coup. Quatre autres bovins, blessés, ont dû être abattus sur place.*

*Textes :*
*Oswald Mamo*
*Germain Tardif*

*Photos :*
*Michel Gravel*
*Paul-Henri Talbot*

### *Les mécaniciens ont sauté à 50 pieds du point d'impact*

Il faut attribuer à la vigilance des mécaniciens de locomotives que la collision ferroviaire survenue hier matin près de Saint-Germain-de-Grantham n'ait coûté aucune perte de vie.

Les dégâts matériels sont lourds; il y a eu treize blessés mais aucun cas grave, bien que cinq personnes ont dû être traitées à l'hôpital. Il va sans dire que plusieurs autres personnes ont subi des ecchymoses et n'ont pas requis de soins médicaux.

L'accident est arrivé à environ cinq milles à l'ouest de Drummondville entre un convoi de marchandises du CN et le train Champlain qui se rend chaque matin de Québec à Montréal.

Une enquête a été instituée afin de déterminer les causes de la collision.

Il était environ 9 h. 30 du matin lorsque la collision s'est produite. Les deux trains roulant en sens contraire sur une voie simple sont entrés en collision à un endroit où la vitesse normale doit atteindre 70 milles à l'heure, mais ils avaient eu le temps de ralentir considérablement leur course.

Le "Champlain" emmenait 101 passagers et avait un équipage de 19 membres. La plupart des personnes blessées ont été traitées sur place. Elles ont pu poursuivre leur voyage vers Montréal dans des autobus, mais ont dû arriver dans la métropole trois heures plus tard que prévu.

L'un des cinq blessés qui ont été transportés à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville, M. Edmour Boudreault, était l'un des mécaniciens du convoi de marchandises. Deux cuisiniers du "Champlain" ont subi des brûlures. Les deux autres blessés étaient des passagers. Une femme, Mme Groleau, souffre d'une fracture à la jambe.

**Vigilance des mécaniciens**

Les mécaniciens du "Champlain", MM. Louis-Philippe Pelletier et Magloire Fournier, ont vu venir l'autre train alors qu'ils en étaient séparés d'environ un mille. Leur propre train roulait alors à environ 70 milles à l'heure.

"Nous avons appliqué les freins, ont-ils déclaré au représentant de LA PRESSE, et les mécaniciens du convoi de marchandises, dont M. Edmour Boudreault, ont dû faire la même chose puisque la vitesse des deux bolides a aussitôt commencé à diminuer."

Les mécaniciens auraient bien souhaité stopper complètement, mais la vitesse à laquelle ils voyageaient leur interdisait de le faire dans l'espace relativement court d'un mille qui leur restait.

"Nous sommes parvenus à réduire la vitesse du "Champlain" à environ 25 mph, a déclaré M. Pelletier, lorsque nous avons constaté que la collision était inévitable. J'ai demandé à mon coéquipier de sauter. Nous avons pu sauter à environ 50 pieds du lieu de l'impact."

Selon les deux mécaniciens du "Champlain", les deux trains devaient rouler à environ 20 mph au moment de la collision. C'est ce qui explique qu'il n'y a eu aucune perte de vie à déplorer et que les dommages aient été minimisés.

Les trois locomotives sont tout de même complètement hors d'usage.

L'état de M. Pelletier a nécessité huit points de suture à la tête et des soins au bras gauche. Son équipier, M. Fournier, a subi des blessures légères à la tête.

Dans la locomotive du convoi de marchandises, seul M. Gérard Vézina a pu sauter avant l'impact; son coéquipier, M. Boudreault, s'est retrouvé dans l'amas de ferraille des locomotives après la collision.

Malgré ses blessures, M. Vézina est parvenu à dégager son camarade, M. Boudreault.

**La circulation est rétablie**

C'est à 2 h. ce matin que la circulation ferroviaire a été rétablie entre Montréal et Québec. Les wagons du Champlain et du convoi de marchandises ont été ramenés à Montréal.

Selon un porte-parole du Canadien national, les rails n'ont pas été endommagés par l'accident. C'est ce qui a facilité, en quelque sorte, les travaux de déblayage.

Les trois locomotives endommagées ont été ramenées à Montréal où l'on tente d'établir leur valeur de récupération. C'est la raison pour laquelle le CN ne peut, pour le moment, se prononcer sur la valeur des dommages matériels.

On nous signale cependant que la valeur marchande des trois locomotives est d'environ $250,000.

Par ailleurs, il semble que les dommages au fret ne sont pas importants.

Outre les six bêtes à cornes tuées, les avaries à la marchandise sont minimes.

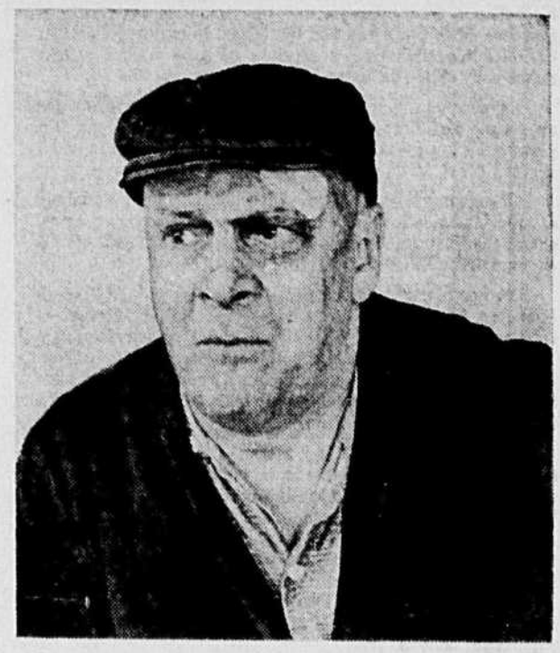
Un seul wagon, celui qui transportait le bétail, a été détruit par les flammes.

Le wagon transportait environ 40 boeufs. Deux sont morts sur le coup et quatre autres ont été abattus parce qu'ils avaient subi des blessures graves au moment du sauvetage.

Bien que la raison exacte de l'accident ne soit pas encore déterminée, des employés du CN sont d'avis que la tempête de neige a nui au bon fonctionnement d'un aiguillage.

## La Palice en aurait dit autant

**Un porte-parole du CN a déclaré que la collision fait l'objet d'une enquête, mais, imperturbable, a admis que déjà on peut affirmer que "l'un des deux trains aurait dû rouler sur une autre voie"... Pourquoi ne l'était-il pas ? Voilà la question.**



*M. Magloire Fournier, 63 ans, mécanicien à bord du "Champlain", a sauté quelques secondes avant l'impact.*



*M. Louis-Philippe Pelletier, 61 ans, faisait équipe à M. Fournier aux commandes de la locomotive du "Champlain".*

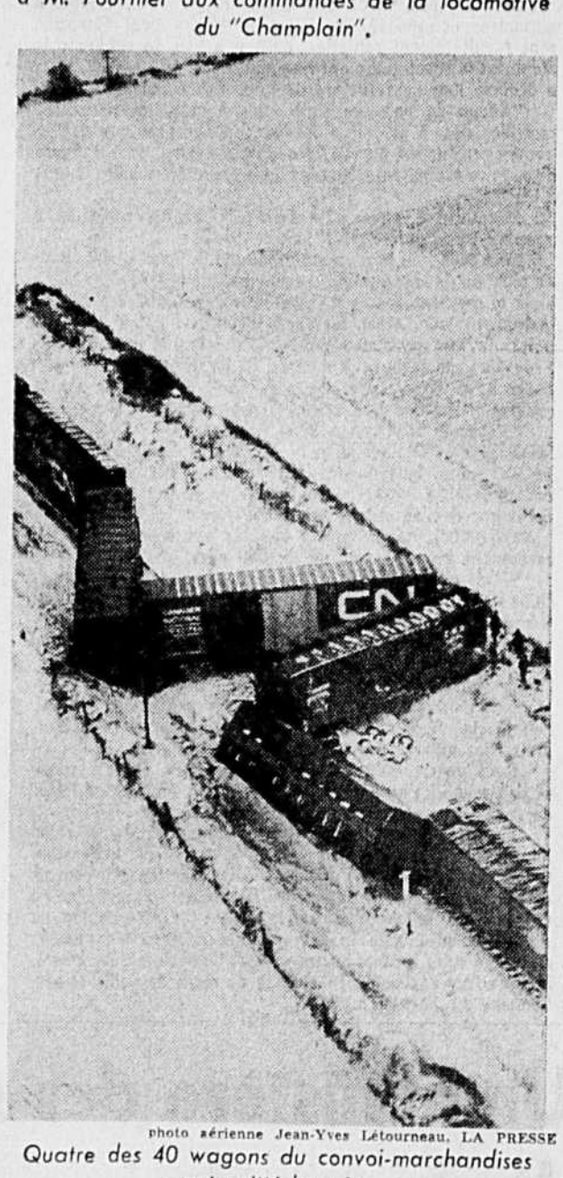


photo aérienne Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

*Quatre des 40 wagons du convoi-marchandises ont quitté la voie.*



*Fin des émotions. Les passagers du "Champlain" poursuivent leur voyage en autobus.*



*Témoins oculaires de l'accident, M. et Mme André Thiboutot, regardaient passer le train au bout de leur ferme.*

**BULLETIN**

Montreal (ECPI) — NOUS AVONS BESOIN D'AIDE pour localiser les personnes de valeur, âgées de 17 à 40 ans, capables de se qualifier en Programmation Electronique IBM.
A cause de la demande très forte de programmeurs et des opportunités sans pareilles dans ce domaine, nous d'ECPI ne vous donnerons l'entraînement dans notre école qu'après nous être assurés que vous serez un APPORT POUR LA PROFESSION.
Il vous faudra passer avec succès notre épreuve d'aptitude et rencontrer les normes de qualification en plus d'être un gradué du cours secondaire désireux de gagner un salaire stable et au-dessus de la moyenne, une fois que vous aurez acquis de l'expérience.
Pouvez-vous vous qualifier? Pour le savoir et recevoir notre test d'aptitude gratuit, s.v.p. écrire à:

ÉCOLE DE CYBERNÉTIQUE ET DE PROGRAMMATION INC.
Dépt. P-44
1421, ave Atwater, Mtl. — 935-9687

ecpi
ÉCOLE DE CYBERNÉTIQUE ET DE PROGRAMMATION INC.
1421, avenue Atwater, Montréal
Dept. P-44

☐ s.v.p. me poster un test d'aptitude gratuit pour savoir si je suis qualifié.

Nom _____ Age _____
Adresse _____ Années d'étude _____
Ville _____ Province _____

# MONTRÉAL

## Bourse de Montréal

| | Ventes | Haut | Bas | 3 h. |
|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 1800 | 8¾ | 8¾ | 8¾ |
| Alcan | 2085 | 27 | 26¾ | 26¾ |
| Algoma | 391 | 21 | 20⅞ | 21 |
| Alliance | 100 | 11 | 11 | 11 |
| ArgC Pr | 100 | 9 | 9 | 9 |
| Asbestos | 200 | 21½ | 21½ | 21½ |
| Atl Sug | 700 | 11⅝ | 11¼ | 11¼ |
| B CN | 1150 | 10½ | 10¼ | 10¼ |
| B d'Epargne | 300 | 10¼ | 10¼ | 10¼ |
| B Imp-C | 7700 | 12¼ | 11¾ | 12⅛ |
| B Mont | 2435 | 12 | 11⅝ | 12 |
| B N-E | 190 | 13½ | 13½ | 13½ |
| Bq PC | 400 | 8¾ | 8¾ | 8¾ |
| Bq Roy | 1460 | 14⅜ | 14⅜ | 14⅜ |
| Bq Tor-D | 10400 | 12⅜ | 12⅜ | 12⅜ |
| Bell Phone | 1062 | 45⅝ | 45⅝ | 45½ |
| Brazil | 370 | 13 | 13 | 13 |
| BA OIL | 200 | 37¼ | 37¼ | 37¼ |
| Brinco | 1015 | 340 | 330 | 335 |
| CAE | — | 11¼ | 11 | — |
| Cal Pow | 300 | 24 | 24 | 24 |
| Can Cem | 125 | 33¾ | 33½ | 33¾ |
| C Forgings A | — | 88½ | 88½ | — |
| Can Iron | 200 | 18⅛ | 18⅛ | 18⅛ |
| CP Mortgage | — | 11½ | 11½ | — |
| C Safe 4.40 P | — | 88½ | 88½ | — |
| CSL Pr | — | 5¼ | 5¼ | — |
| C Brew | 3890 | 7¾ | 7½ | 7¾ |
| C P Inv | 700 | 23⅜ | 23⅜ | 23¾ |
| Chum A | — | 19 | 19 | — |
| C I L | — | 16½ | 16½ | — |
| CI Pow | 43 | 32½ | 32¼ | 32½ |
| C Marconi | 200 | 6¼ | 6¼ | 6¼ |
| CPR $3 pr | 100 | 10¼ | 10¼ | 10¼ |
| CPR | 440 | 58¾ | 58½ | 58¾ |
| C Pfina | — | 13½ | 13½ | — |
| C Refract | — | 12¾ | 12¾ | — |
| Cdn Tire A | 300 | 28⅛ | 28¾ | 28⅛ |
| Central Del | 200 | 19¾ | 19¾ | 19¾ |
| Chemcell | 420 | 9¼ | 9¼ | 9¼ |
| C Bath P | 100 | 23½ | 23¼ | 23½ |
| Cominco | — | 26¾ | 26½ | — |
| Cons Bath | 451 | 28 | 27⅝ | 28 |
| C. Bath W | — | 460 | 460 | — |
| Couvrette | — | 5 | 495 | — |
| Debhold B | 75 | 97½ | 97½ | 97½ |
| Denault | — | 9¼ | 9¼ | — |
| Denison | 750 | 77 | 77 | 77 |
| Dist Seag | 325 | 39¼ | 39 | 39¼ |
| D Bridge | 300 | 16 | 16 | 16 |
| D Coal Pr | 100 | 13½ | 13½ | 13½ |
| Do aFsco | 410 | 20½ | 20¼ | 20½ |
| Do Fasco 4¾ | 25 | 89¼ | 89¼ | 89¼ |
| Dosco | — | 9 | 8⅞ | — |
| D Stores | 700 | 17⅜ | 17½ | 17⅜ |
| Domtar | 1850 | 12 | 11⅞ | 11⅞ |
| D. Text | 535 | 19½ | 19½ | 19½ |
| Donohue | — | 7¾ | 7¾ | — |
| Du Pont | 250 | 27½ | 27⅝ | 27½ |
| Dupuis A | — | 5⅛ | 5⅛ | — |
| Falcon | — | 86½ | 86 | — |
| Fam Play | — | 41 | 41 | — |
| F. Collection | — | 11¾ | 11½ | — |
| Fraser | 200 | 17¼ | 17 | 17¼ |
| Fulerum Inv | — | 375 | 375 | — |
| Fulerum Pr | — | 8¾ | 8¾ | — |
| Glenzair | 400 | 200 | 200 | 200 |
| GL Paper | 800 | 20 | 19⅞ | 20 |
| Handy Andy | — | 7½ | 7 | — |
| Harding A | — | 12½ | 12½ | — |
| Hawk Sidd | 2400 | 400 | 385 | 390 |
| Hollinger | — | 25¾ | 25½ | — |
| Home A | — | 22⅜ | 22½ | — |
| Hud Bay M | 295 | 58½ | 58¼ | 58½ |
| HBC | — | 21⅛ | 21¼ | — |
| Hudsky Oil | — | 22½ | 22 | — |
| Imp Oil | 458 | 67 | 67 | 67 |
| Imp Tob | 450 | 13¾ | 13¼ | 13⅜ |
| Ind Accep | 215 | 20 | 19⅞ | 20 |
| Inglis | — | 11⅜ | 11¼ | — |
| Inland NG | — | 10¼ | 10⅛ | — |
| I Bronze Pr | — | 25 | 25 | — |
| Int Nickel | 491 | 116¾ | 116½ | 116½ |
| Int Util | 1225 | 38⅛ | 38¾ | 38¾ |
| Int Util Pr | 400 | 38⅛ | 38⅛ | 38⅛ |
| Inter PL | 450 | 22⅛ | 22¾ | 22¾ |
| Invest Gr "A" | 200 | 8¾ | 8¾ | 8¾ |
| Jamaica PS | 800 | 18 | 18 | 18 |
| Labatt | — | 14¾ | 14½ | — |
| Laur Fin | 300 | 440 | 440 | 440 |
| Loblaw (A) | 100 | 7 | 7 | 7 |
| Loblaw (B) | 1000 | 7 | 7 | 7 |
| Loeb M | — | 14 | 14 | — |
| MacMillan | 400 | 25½ | 25½ | 25½ |
| Marit Tel | — | 20½ | 20¼ | — |
| Massey F | 1345 | 17⅜ | 17 | 17 |
| Melchers | — | 28½ | 28½ | — |
| McAllister | — | 10⅜ | 10⅜ | — |
| Met Stores | — | 30½ | 30½ | — |
| Mark Bor | 500 | 5¾ | 5⅜ | 5⅜ |
| Miron 6% | 4060 | 300 | 300 | 300 |
| Molson (A) | 150 | 18½ | 18½ | 18½ |
| Molson (B) | — | 19¼ | 19¼ | — |
| MTT drts | 1533 | 48 | 45 | 46 |
| Mtl Trust | 200 | 12¾ | 12¾ | 12¾ |
| Moore Corp | 780 | 31¼ | 31¼ | 31¼ |
| MorseR A | 600 | 21½ | 21½ | 21½ |
| Morse B Pr | — | 51 | 51 | — |
| Mussens | — | 5⅜ | 5⅜ | — |
| NB Tel | — | 14⅜ | 14¼ | — |
| NFLD Light | — | 9½ | 9½ | — |
| Noranda | 636 | 49¾ | 49½ | 49¾ |
| North C Gas | — | 11¾ | 11¾ | — |
| NS LP | 201 | 9¼ | 9¼ | 9¼ |
| Pac Pete | 100 | 18⅝ | 18⅝ | 18⅝ |
| Phillips C | 300 | 10 | 10 | 10 |
| Pow Corp | 200 | 9 | 9 | 9 |
| Price | 1180 | 10¾ | 10¾ | 10¾ |
| QN Gas | 400 | 9¾ | 9¾ | 9¾ |
| Rio Algom | 150 | 34 | 34 | 34 |
| Rolland A | — | 8 | 8 | — |
| Ronalds F | 300 | 17¾ | 17¾ | 17¾ |
| Rothmans | — | 23⅝ | 23⅜ | — |
| Salada F | — | 9¾ | 9¾ | — |
| Royal Trust | 700 | 18½ | 18½ | 18½ |
| Scott LaS | 25 | 33¾ | 33¾ | 33¾ |
| Shaw | 100 | 8 | 8 | 8 |
| Shell Can | 1040 | 29½ | 29¾ | 29⅞ |
| Shell I Pr | 100 | 32¼ | 32¼ | 32¼ |
| Shell I w | 500 | 13⅜ | 13⅜ | 13⅜ |
| Simpsons | 1200 | 34 | 34 | 34 |
| Sogemines | 130 | 15⅜ | 15⅜ | 15⅜ |
| Southam | — | 49½ | 49¼ | — |
| Steel Can | 420 | 20¾ | 20⅜ | 20¾ |
| Steinbg (A) | — | 18⅜ | 18⅜ | — |
| T Grp (A) | — | 8¾ | 8¾ | — |
| Tr-C PL | — | 28⅝ | 28½ | — |
| Tr Mt PL | — | 20¼ | 20¼ | — |
| Tr-C PL Pr | — | 45¾ | 45⅝ | — |
| Triad Oil | — | 211 | 211 | — |
| Union Oil | — | 48¼ | 48¼ | — |
| | 200 | | | |
| Versafond | 200 | 10½ | 10½ | 10½ |
| Wajax | — | 18¾ | 18¾ | — |
| Walk GW | — | 34½ | 33¾ | — |
| Weldwood | — | 11¾ | 22¾ | 22¾ |
| W Pac Pd | — | 6 | 6 | — |
| Weston (A) | 200 | 15⅜ | 15⅝ | 15⅝ |
| Zeller's | — | 34¼ | 34¼ | — |
| Zeller's Pr | 50 | 41 | 41 | 41 |

## Bourse Canadienne

| | Ventes | Haut | Bas | 3 h. |
|---|---|---|---|---|
| Agassiz | 1000 | 37½ | 37½ | 37½ |
| Ajax | 500 | 11 | 11 | 11 |
| Alscope | 6000 | 239 | 238 | 239 |
| Ameranium | 1000 | 3½ | 3½ | 3½ |
| Am Metro Ent | 7300 | 220 | 210 | 210 |
| Anthonian | — | 9 | 9 | — |
| Arno | 3500 | 4½ | 4 | 4½ |
| Atl Mines | — | 28 | 28 | — |
| Baker Talc | 7000 | 33 | 26 | 26 |
| Barvalee | 2000 | 8 | 8 | 8 |
| Bateman | 4000 | 6 | 6 | 6 |
| Beauce PI | 3000 | 9 | 9 | 9 |
| Bellechasse | — | 10 | 10 | — |
| Beth Copper | 1200 | 745 | 745 | 745 |
| Black River | — | 7 | 7 | — |
| Blue Bon | 450 | 265 | 265 | 265 |
| Bluewater | — | 19 | 19 | — |
| Bruce-Presto | — | 9½ | 8 | — |
| Bruneau | 1500 | 15 | 14 | 15 |
| Burnt Hill | 4500 | 64 | 61 | 64 |
| Camflo | 1000 | 375 | 375 | 375 |
| CI Inv Tr | | 28 | 28 | — |
| C. Interurban | | 345 | 345 | — |
| C. Magensite | | 30 | 30 | — |
| C Security A | 19100 | 280 | 275 | 280 |
| Cannon Mines | 300 | 17 | 17 | — |
| Carbec | 176100 | 390 | 76 | 76 |
| Cassidy's | 200 | 7½ | 7½ | 7½ |
| Chemalloy | 2900 | 40 | 350 | 405 |
| Coastal M | | 7 | 7 | — |
| Commodore | 2100 | 325 | 320 | 320 |
| Commodore w | | 70 | 65 | — |
| C Canorama | 2000 | 14 | 14 | 14 |
| C Manitoba | 1500 | 51 | 50 | 50 |
| C New Pac | | 70 | 66 | — |
| C Persh | 7000 | 22½ | 20½ | 20½ |
| CQ Smelt | 15090 | 295 | 215 | 280 |
| C Virginia | 3000 | 55 | 54 | 55 |
| Corgemines | 23740 | 78 | 51 | 51 |
| Crownbridge | 1500 | 10 | 10 | 10 |
| Crusade | | 26 | 26 | — |
| Credo | 1500 | 25 | 25 | 25 |
| Devil's Elbow | 3000 | 26 | 26 | 26 |
| Delsan | | 13 | 17½ | — |
| Dom. Exp. | 1000 | 19 | 18 | 19 |
| Dom Lease | | 18 | 18 | — |
| Domeo | | 12 | 12¼ | — |
| Dumagami | 3000 | 35 | 33 | 35 |
| Dumont | 6500 | 20½ | 20 | 20 |
| Eagle Gold | 6300 | 157 | 155 | 157 |
| East Sull | | 530 | 530 | — |
| Fab Met | — | 8 | 8 | — |
| Fidelity | — | 31 | 27 | — |
| Ft Reliance | 3000 | 30 | 30 | 30 |
| Futurity | 500 | 33 | 33 | 33 |
| Furlong | — | 260 | 260 | — |
| Glen Lake | — | 215 | 210 | — |
| Grt W Min | 1000 | 47 | 47 | 47 |
| Guardian M | 20500 | 61 | 56 | 59 |
| Inland Ch | | 6¼ | 6¼ | — |
| Inland Ch | 850 | 24 | 21 | 24 |
| Int. Norvalie | 2000 | 12½ | 13½ | 13½ |
| James Bay | 24500 | 45 | 43 | 44 |
| K Desmond | | 23 | 22 | — |
| Kenting A | 155 | 24¼ | 14¼ | 24¼ |
| Kiena | — | 70 | 70 | — |
| Kodiac Pet | 6300 | 91 | 90 | 91 |
| Laduboro | 1000 | 45 | 45 | 45 |
| L Dufault | — | 10½ | 10½ | — |
| Lemieux C | 1000 | 26 | 25 | 26 |
| Lithium | — | 11 | 11 | — |
| Louanna G. | 23000 | 16½ | 15½ | 15½ |
| Matachew | 175600 | 271 | 56 | 60 |
| Merrill | 400 | 150 | 150 | 150 |
| Midepsa | 3200 | 205 | 190 | 190 |
| Miro Mines | 15000 | 30 | 28 | 29 |
| Mistango | 8500 | 17 | 15 | 17 |
| Molyb | — | 130 | 130 | — |
| Mt Pleast | 4000 | 12 | 12 | 12 |
| NAut Vend | 800 | 150 | 150 | 150 |
| Native Min | 11000 | 11 | 9 | 11 |
| N Glacier | 2800 | 30½ | 30 | 30½ |
| Newrich | 500 | 12 | 12 | 12 |
| NA Rare M | 10000 | 25 | 22½ | 22 |
| NW Canalask | — | 6 | 6 | — |
| Opem Ex | 64000 | 26 | 21 | 22 |
| Paramaq | — | 12½ | 12½ | — |
| Pat Silver | 2000 | 24 | 23½ | 24 |
| Peace Riv | — | 745 | 745 | — |
| Pennbec | 13500 | 14 | 9½ | 9½ |
| Peso S | 700 | 155 | 155 | 155 |
| Phoenix O | 200 | 295 | 295 | 295 |
| Pine Ridge | — | 18½ | 18½ | — |
| Pitt Gold | 7000 | 4½ | 4½ | 4½ |
| PowC 2 pr | — | 9¼ | 9¼ | — |
| Prime Potash | 9000 | 9 | 8½ | 8½ |
| Que Ascot | 3500 | 4 | 4 | 4 |
| Que Chib | 10000 | 45 | 40 | 45 |
| Rancheria | 3000 | 18 | 18 | 18 |
| Red Crest | 5500 | 3 | 3 | 3 |
| Rouyn Ex | — | 11 | 11 | — |
| RA Pete B | 200 | 100 | 100 | 100 |
| Rusty L | 7000 | 7 | 7 | 7 |
| St-L Colum | — | 190 | 190 | — |
| St Lucie Ex | — | 11 | 11 | — |
| Sapawe | — | 7 | 6 | — |
| Select Fin | 500 | 220 | 220 | 220 |
| Shawining Mng | — | 28 | 27 | — |
| Silver Sum | 1000 | 13 | 13 | 13 |
| Sogena | 200 | 8½ | 8½ | 8½ |
| S Dufault | 9200 | 25 | 25 | 25 |
| Spartan Air | 1200 | 105 | 105 | 105 |
| Std Gold | 1000 | 12 | 12 | 12 |
| Sturgeon | 500 | 41 | 41 | 41 |
| Subeo | 6300 | 166 | 160 | 160 |
| Superpack | — | 9 | 9 | — |
| Tache | — | 8 | 7 | — |
| Tazin | 405 | 18 | 15 | 16 |
| Terrex Mng | 5000 | 24 | 24 | 24 |
| Tib Expl | — | 3½ | 3½ | — |
| Un Obalski | 65400 | 146 | 125 | 126 |
| V Der Hout | 100 | 300 | 300 | 300 |
| Wabasso | — | 14½ | 14½ | — |
| Wainoco | — | 65 | 65 | — |
| Westairs | 9500 | 17 | 15 | 16 |
| West Hill | 2000 | 27½ | 27 | 27 |
| West Tin | 35500 | 23 | 16 | 18 |
| Wisconsin | 1000 | 20½ | 20½ | 20½ |

# dividendes

| | Taux | | Paiement | Enrg. |
|---|---|---|---|---|
| Alumin. Co. of Can. (4½% priv.) | $0.56 | tr. | 29- 2-68 | 2- 2-68 |
| B.C. Telephone (5¾% priv.) | $1.43 | tr. | 1- 1-68 | 15-12-67 |
| id. (4½% priv.) | $1.12 | tr. | 1- 1-68 | 15-12-67 |
| id. (4.84% priv.) | $0.30¼ | tr. | 1- 1-68 | 15-12-67 |
| id. (ord.) | $0.65 | tr. | 1- 1-68 | 15-12-67 |
| id. (5.15% priv.) | $1.28 | tr. | 15- 1-68 | 29-12-67 |
| id. (4¾% priv. et 4¾% 1956) | $1.18 | tr. | 15- 1-68 | 29-12-67 |
| id. (6% priv.) | $1.50 | tr. | 1- 2-68 | 17- 1-68 |
| id. (4⅛% priv.) | $1.09 | tr. | 1- 2-68 | 17- 1-68 |
| Dale Ross Holdings (ord et A priv.) | $0.15 | tr. | 15-12-67 | 24-11-67 |
| Giant Yellowknife Mines | $0.10 | — | 15-12-67 | 28-11-67 |
| Lake Dufault Mines | $0.75 | — | 15-12-67 | 24-11-67 |
| id. | $0.25 | boni | 15-12-67 | 24-11-67 |
| Patino Mining Corp. | $0.12½ | — | 15-12-67 | 24-11-67 |
| id. | $0.05 | boni | 15-12-67 | 24-11-67 |
| Revenue Properties (ord.) | $0.15 | tr. | 15-12-67 | 1-12-67 |
| Robinson Little (ord.) | $0.20 | tr. | 30-12-67 | 15-12-67 |
| U.A.P. Inc. "A" | $0.25 | tr. | 15-12-67 | 30-11-67 |
| The Barex Trust | $0.29½ | — | 21-11-67 | 17-11-67 |

# cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

| | Achat | Vente |
|---|---|---|
| **GOUVERNEMENT DU CANADA** | | |
| 2¾ 15 juin | 1968 | 98¼ | 98¾ |
| 5 1er oct. | 1968 | 99¼ | 99¾ |
| 5¾ 1er oct. | 1969 | 99¾ | 100¼ |
| 5 1er juin | 1971 | 95¾ | 96¾ |
| 5 1er juillet | 1970 | 97¾ | 98¼ |
| 4¼ 1er sept. | 1972 | 90½ | 91½ |
| 4¼ 1er oct. | 1973 | 92 | 93 |
| 5½ 1er oct. | 1975 | 93 | 94 |
| 3½ 1er juin | 1976 | 78 | 79 |
| 5½ 1er oct. | 1980 | 91 | 92 |
| 4½ 1er sept. | 1983 | 79 | 80 |
| 5¼ 1er mai | 1990 | 85 | 86 |
| 5¾ 1er sept. | 1992 | 91 | 92 |
| 5½ 1er oct. | 1969 | 99¼ | 99¾ |
| CNR 5½ 15 d3c. | 1971 | 96½ | 97½ |
| CNR 2¾ 15 sept. | 1969 | 94½ | 95½ |
| CNR 1er fev. 4 | 1981 | 75 | 76 |
| CNR 5¾ 1er jan. | 1985 | 91 | 93 |
| CNR 1er oct. | 1987 | 81 | 83 |
| **GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX** | | | |
| BC El 5¾ 18 av. | 1991 | 82½ | 84½ |
| M Hy 6¾ 1er oct. | 1986 | 89½ | 91½ |
| NB 6¼ 15 nov. | 1991 | 86½ | 87½ |
| Ont Hy 6 15 juil. | 1988 | 90½ | 91½ |
| Ont 3¾ 1er mars | 1986 | 88 | 89 |
| Que 6½ 1er oct. | 1978 | 92 | 93 |
| Que 6½ 1er oct. | 1991 | 90 | 91 |
| Que Hy 6 15 oct. | 1979 | 87 | 88 |
| Q Hy 6 15 juil. | 1990 | 84 | 85 |
| Terr 6¼ 1er juin | 1991 | 86 | 87 |
| Sask 6¼ 1er oct. | 1986 | 90½ | 91½ |
| **MUNICIPALITES** | | | |
| Mont 7 1er jan. | 1992 | 90 | 91 |
| Vncv 5½ 15 dec. | 1980 | 83½ | 85 |
| Tor M 6½ 1er nov | 1986 | 90 | 92 |
| **CONVERTIBLES** | | | |
| Cdn Utilities 5¾ | 1977 | 130 | — |
| Cdn Petrofina 4 | 1972 | 86 | — |
| Inland NG 5½ | 1977 | 90 | — |
| Pac Pete 5 | 1977 | 88 | 90 |
| Simpsons 5½ | 1979 | 145 | — |
| TC Pipe Lines 5 | 1989 | 97 | 99 |
| W Coast x-c'pon 5½ | 1988 | 98 | 101 |
| **INDUSTRIES** | | | |
| Abitibi 7¼ | 1987 | 98 | 99 |
| Alum of C 4½ | 1973 | 87 | 89 |
| Alg Steel 5½ | 1978 | 84 | 86 |
| BA Oil 5⅛ | 1977 | 83 | 85 |
| Brazilian 4½ | 1971 | 91½ | — |
| Can Cem 3¾ | 1975 | 78½ | 80½ |
| CB Alm 5¾ | 1980 | 87½ | 89½ |
| CPR 5 | 1983 | 79 | 81 |
| CR Foncier 5¾ | 1985 | 80 | 82 |
| Eaton Acc 5¾ | 1985 | 83 | 85 |
| Imp Oil 6¾ | 1987 | 95½ | 97½ |
| Ind Accp 6¾ | 1984 | 93½ | 95½ |
| Roy T Mart 6 | 1975 | 89 | 91 |
| Roynat 6¾ | 1981 | 88½ | 90½ |
| Shell Oil 5⅞ | 1977 | 91 | 93 |
| St Law Cp 5 | 1978 | 82 | 84 |
| Simpson's 4¾ | 1973 | 88 | 90 |
| Triad 4¾ | 1971 | 90 | — |
| Weston Geo 6¾ | 1987 | 91 | 93 |
| Woodward 5¾ | 1985 | 83 | 85 |
| **SERVICES PUBLICS** | | | |
| Atlas Gas T 5¾ | 1985 | 87 | — |
| Ang Can Tel 6 | 1983 | 84 | — |
| Bell Tel 6¼ | 1978 | 94 | 95 |
| Bell Tel 5½ | 1982 | 84½ | 86½ |
| Bell Tel 5¾ | 1984 | 85½ | 87½ |
| Bell Tel 3¾ | 1979 | 72 | 74 |
| Bell Tel 6¼ | 1987 | 88½ | 89 |
| Bell Tel 6¾ | 1992 | 96¾ | 97¼ |
| Brazilian 4¾ | 1970 | 96 | — |
| Bowater Pw 3¾ | 1980 | 74½ | 78 |
| Bc Telephone 6¾ | 1991 | 88 | 89 |
| Calgary Pow 5¾ | 1982 | 89 | — |
| Cdn. Elec. 5 | 1968 | 94¾ | — |
| Cdn Wes NG 5¾ | 1983 | 83 | — |
| Consume G 5¾ | 1984 | 86¼ | — |
| Cons Gas | 1978 | 82½ | — |
| Gs Lakes P 5¾ | 1977 | 88¾ | — |
| Lakeland NG 6 | 1982 | 79½ | — |
| Marit Elect 5¾ | 1983 | 87 | — |
| NFLD Lt et P 5½ | 1978 | 88 | — |
| Northwr Ut 5¾ | 1988 | 81¼ | — |
| N Ont NG 5¾ | 1982 | 77¾ | — |
| Northern Tel 5¾ | 1983 | 86¼ | — |
| Que Ng 7 | 1990 | 94¼ | — |
| Que NG 6 | 1988 | 84 | — |
| Que Te | 1989 | 96 | — |
| TC Pipeline 585 9 | 1987 | 81 | — |
| Union G 5½ | 1977 | 93 | — |
| **IMMEUBLES** | | | |
| Eatons Realty 5 | 1978 | 82 | 84 |
| Eaton's Realties 3½ | 1968 | 98 | 99 |
| Loblaws 5½ | 1983 | 84 | 86 |
| Steinbergs Prop 6 | 1984 | 86 | 88 |

# denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'agriculture.

**Beurre :** Arrivages courants 92 points, .62 ; 93 points, .63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .63.

**Fromage :** Livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc an gros 43, coloré 45½.

**Poudre de lait écrémé :** Procédé par vaporisation, no 1, en sacs : 18½ à 22 ; procédé par rouleau, no 1, en sacs : 18¾ à 19¾ ; autre catégorie pour nourrisage 14¼ à 14¾.

**Poudre de lait de beurre :** Pour nourrissage 14¼ à 14½, poudre de lait 6 à 6½ cents.

**Pommes de terre :** Prix de gros : Québec, 1.10 les 50 livres, I.-P.-E. 1.90 à 2.00 les 75 livres, $1.40 à 1.45 les 50 livres, .35 à .37 les 10 livres ; N.-B. $1.15 à $1.25 les 50 livres, .32 à .34 les 10 livres.

**Oeufs :** Prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : A-extra-gros 52.1, A-gros, 47.3, A-moyens 40.7, A-petits 31.8.

## Devises étrangères

| | | |
|---|---|---|
| Afrique du Sud | Rand | 1.50 |
| Allemagne | Mark | .2694 |
| Angleterre | Livre | 2.9881 |
| Argentine | Peso | |
| Australie | Dollar | |
| Autriche | Schilling | .0417 |
| Belgique | Franc | .0247 |
| Brésil | Cruzeiro | .0007 |
| Chili | Escudo | .1719 |
| Danemark | Couronne | .1548 |
| Espagne | Peseta | .0180 |
| France | Franc | .2190 |
| Hollande | Florin | .2937 |
| Italie | Lire | .001725 |
| Japon | Yen | .002973 |
| Mexique | Peso | .0820 |
| Etats-Unis | Dollar | 1.07 5/16 |
| Norvège | Couronne | .1502 |
| N.-Zélande | Dollar | 1.4898 |
| Pérou | Sol | .0279 |
| Suède | Couronne | .2077 |
| Suisse | Franc | .2484 |
| Tchécoslovaquie | Couronne | .1496 |
| Venezuela | Bolivar | .2395 |

# fruits et LEGUMES

MONTREAL. (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

**Pommes :** McIntosh, $1.50 à $2, commerciales, $1 à $1.15 ; Wolfe River, $1.25 à $1.40 ; Russet, $3 à $4 ; Cortland, $1.50 à $2 le boisseau.

**Betteraves :** $1.25 à $1.50 les 50 lbs.

**Carottes :** $1.75 à $2 les 50 lbs ; $2.50 à $3 pour 24 cellos de 2 lbs.

**Choux verts :** .75 à .80 la doz.

**Choux rouges :** $1.50 pour 18 ; Savoy, $1.50 à $1.75 pour 18.

**Choux chinois :** $1.50 à $2 la doz.

**Choux-fleurs :** No 1, $2.50 la doz., No 2, $1.50 à $1.75 la doz.

**Hubbard :** $2 le boisseau.

**Marreau :** $1.50 la doz.

**Oignons :** jaunes, $2.25 les 50 lbs ; rouges, $2.25 ; jaunes moyens, $1.50, petits, 40 cents pour 10 lbs.

**Pommes de terre :** $1.10 les 50 lbs ; lavées, $1.50 le boisseau de 50 lbs.

**Panais :** $2 les 50 lbs ; le boisseau ; $2.50 pour 12 cellos de 2 lbs.

**Poireaux :** $1 à $1.25 la doz.

**Rutabaga :** $1.25 à $1.50 les 50 lbs ; No 2, .75 à $1 les 50 lbs ; $1.75 le minot.

**Salsifis :** $1.75 la doz.

**Sarriette :** .75 la doz.

## Cours du dollar

NEW YORK — (PA) — La devise canadienne est en baisse de 3/64 à $2.93 3/16 par rapport au dollar américain.

La Livre sterling est en hausse de ⅛ à $2.78 7/16.

(PC) — La devise américaine est en baisse de 1/32 à $1.07 9/32 par rapport au dollar canadien.

La livre sterling est en hausse de ⅛ à $2.96 13/16.

# du parquet de la bourse

## Titres miniers en vedette à la Bourse Canadienne

Les cours remontent cet après-midi à la **Bourse de Montréal** après s'être maintenus généralement en baisse depuis les deux dernières séances.

A la Bourse Canadienne, deux titres miniers parmi les spéculatives sont particulièrement en vedette et fortement déprimés aujourd'hui. Carbec Mines qui cotait $3.95 hier soir s'effondre de 3.12 à 83 cents sur un volume de plus de 153,000 actions et Matachewan Canadian qui cotait $2.70 hier en clôture s'effondre de 2.14 à 56 cents sur un volume de plus de 167,000 actions. Dans le même secteur, United Obalski perd 5 cents à 1.40 tandis que Consolidated Quebec Smelting hausse de 14 cents à $2.86.

Parmi les principaux gagnants à la Bourse de Montréal, CPR hausse de 1⅛ à 58⅝, West Coast Transmission de 1 à 22¾, Du Pont de ¾ à 27½, Algoma de ½ à 21, Hudson Bay Mining de ½ à 58½ de même que Seagrams à 39⅛. Sont en baisse, Phillips Cables de 1¼ à 10, Inco de ¾ à 116¾, Massey de ⅜ à 17 et Calgary Power de ¾ à 24.

* * *

A **Toronto**, le marché évolue dans une ambiance peu active et légèrement en hausse en fin de matinée.

Aux industrielles, Pembina Pipe Line hausse de ¾ à 20¾ de même que Jefferson Lake à 54¾. Neon Products gagne ⅝ à 9⅛ et Hawker-Siddeley, active, gagne 15 cents à 3.95. FPE Pioneer baisse de ⅞ à 32⅝ et Molson "A" de ½ à 18¼. Aux métaux, Lake Dufault gagne ½ à 11. Aux pétroles de l'ouest, Scurry Rainbow gagne ½ à 42½.

Aux spéculatives, Meta Uranium est active et gagne 5 à 21 cents. Canadian Lencourt perd 2 cents à 13 cents.

* * *

La reprise amorcée hier à **Wall Street** se poursuit aujourd'hui quoiqu'en début d'après-midi les meilleurs gains qui ont été enregistrés ce matin sont moins accentués. Le commerce est actif.

Selon certains analystes, cette hausse du marché en est une plutôt de nature technique, cependant, la fermeté du marché de Londres et de la livre sterling influe favorablement sur le marché ici, en même temps que la meilleure tenue du marché des obligations.

A midi, l'indice industriel Dow Jones s'inscrit à 858.24, en hausse de 3.06 et la moyenne des 60 titres clé, établie par la PA, s'élève de 1.3 à 310.3.

* * *

**LONDRES** — Les cotations au Stock Exchange ont accusé de fortes fluctuations aujourd'hui en raison des rumeurs selon lesquelles le gouvernement britannique obtiendrait un nouvel emprunt international pour défendre la livre. A l'ouverture l'indice des industrielles du Financial Times enregistrait une perte de 3,7 points, les boursiers craignant qu'un tel emprunt n'entraine, comme condition de son octroi, de nouvelles restrictions économiques en Grande-Bretagne. La nouvelle n'étant pas confirmée en cours de séance, les cours se redressaient pour terminer, peu avant la clôture, en hausse à l'indice de 3,7 points.

Quoi qu'il en soit, tant les industrielles que les fonds d'Etat s'améliorent sensiblement, ces derniers parallèlement à la vive reprise du sterling au marché des changes.

* * *

**PARIS.** — La baisse s'est poursuivie jeudi à la Bourse de Paris. Le marché, comme la veille, fait preuve d'irrégularité avec toutefois une prédominance de replis. Les écarts sont plus marqués sans, pour autant, que le niveau des échanges soit plus élevé. La période d'indécision, qui dure à la bourse depuis plusieurs séances, s'est poursuivie sous l'influence du climat social et des difficultés de la livre notamment.

Léger redressement des rentes et obligations indexées. Les banques sont parmi les valeurs les plus touchées par le mouvement de baisse.

# TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

## INDUSTRIELLES

| | Ventes | Haut | Bas | 1 h. | Cgn |
|---|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 2870 | $8¾ | 8⅝ | 8⅝ | — ⅛ |
| Acklands | 3050 | $14¼ | 13¾ | 14⅛ | + ⅜ |
| Alta Gas T | z110 | $34¾ | 34¾ | 34¾ | |
| Alta Gas w | 137 | 670 | 670 | 670 | +20 |
| Alta Nat | z25 | $19¼ | 19¼ | 19¼ | |
| Algo Cent | z25 | $7½ | 7½ | 7½ | |
| Algoma St | 1320 | $21 | 20¾ | 21 | + ½ |
| Alcan | 4942 | $27 | 26⅝ | 26¾ | |
| Alcan pr | 100 | $36½ | 35¾ | 36¼ | + ¾ |
| Alumin pr | z20 | $18 | 18 | 18 | |
| Alumin 2p | 35 | $39½ | 39½ | 39½ | |
| Ang CT 265 | 25 | $37 | 37 | 37 | — 8 |
| Ang CT 315 | 45 | $51½ | 51½ | 51½ | + ¼ |
| Anthes A | 770 | 328 | 27¾ | 27¾ | + ¼ |
| Argus | z1 | $13½ | 13½ | 13½ | |
| Argus B pr | 50 | $40½ | 40½ | 40½ | |
| Argus C pr | 110 | $9 | 9 | 9 | + ⅛ |
| Asbestos | 4900 | $22 | 21½ | 22 | + ½ |
| Atl Sugar | 875 | $11½ | 11¼ | 11¼ | — ⅛ |
| Atl Sug A | z10 | $19½ | 19½ | 19½ | |
| Auto Elec | 1050 | $9½ | 9¼ | 9¼ | — ⅛ |
| BACM Ind | 200 | $14½ | 14½ | 14½ | + ½ |
| Bank Mtl | 9105 | $12 | 11⅝ | 12 | + ¼ |
| Bank N S | 1422 | $13⅝ | 13½ | 13⅝ | |
| Bartaco | 100 | 400 | 400 | 400 | |
| Beaver L | 200 | $38¾ | 38½ | 38¾ | — ¼ |
| Becker B p | 800 | $8 | 8 | 8 | |
| Bell Phne | 3897 | $45⅝ | 45¼ | 45½ | — ¼ |
| Bow Valy | z25 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | |
| Bramalea | 150 | $13 | 13 | 13 | — ¼ |
| Bramal w | 100 | 680 | 680 | 680 | —20 |
| Brazilian | 2270 | $13 | 13 | 13 | + ⅛ |
| BA Il | 692 | $37⅛ | 37 | 37⅛ | + ⅛ |
| BC Forest | 270 | $19½ | 19⅜ | 19⅜ | |
| BC ugar | 765 | $42½ | 41½ | 42½ | +19⅜ |
| BC Sugar p | z75 | $19 | 18¾ | 19 | |
| BC Phone | z10 | $59⅞ | 59⅜ | 59⅞ | |
| BCPh 6 pr | z3 | $100 | 100 | 100 | |
| BCPh 4¾ p | z10 | $79 | 75¼ | 79 | |
| BCPh 1956 | z5 | $78 | 78 | 78 | |
| BCPh 5.15 | z10 | $87 | 87 | 87 | |
| Buntin Rid | 125 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | + ⅛ |
| Burns Fds | z30 | $15⅛ | 15⅛ | 15⅛ | |
| CAE Ind | 1650 | $11⅜ | 11⅛ | 11⅛ | |
| Calgary P | 450 | $24 | 23¾ | 23¾ | — ⅛ |
| Calgry P p | z20 | $93¼ | 93¼ | 93¼ | |
| Calgy 40 p | 60 | $105½ | 105 | 105½ | |
| Calvrt Dle | z80 | 77 | 77 | 77 | |
| CD Sugar | 750 | $22 | 22 | 22 | — ⅛ |
| Can Bread | 100 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | |
| Can Cem | 75 | $33¾ | 33½ | 33½ | — ¼ |
| Can Cem p | z58 | $21¾ | 21¾ | 21¾ | |
| Can Iron | 185 | $18¾ | 18¾ | 18¾ | |
| Can Malt | z10 | $22¾ | 22¾ | 22¾ | |
| C Packrs A | 500 | $88⅞ | 88⅝ | 88⅝ |

# Le courrier continuera à être livré le samedi

OTTAWA (PC) — Le service du courrier à domicile ne sera pas réduit à cinq jours par semaine, pour le moment du moins, a affirmé hier le ministre des Postes, M. Jean-Pierre Côté.

M. Côté a précisé dans un communiqué que, bien qu'il soit en faveur d'une semaine de cinq jours laquelle occasionnerait une épargne annuelle de $8 millions au chapitre des dépenses salariales, il attendra que soient déterminés les effets d'une telle interruption de service sur le public en général et sur le coût d'entreprosage du courrier accumulé en fin de semaine.

Il faudrait soustraire de l'épargne de $8 millions le coût d'installation d'entrepôts de courrier à travers le pays que nécessiterait l'adoption d'une semaine de cinq jours, a précisé M. Côté.

Le ministre des Postes a dit qu'il fallait tenir compte également de l'opinion du public et de l'entreprise commerciale avant de procéder à une réduction des livraisons à domicile.

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 9 novembre 1967, par lequel Trio Ltd a transporté et cédé toutes ses dettes de livre, présentes et futures, à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 10 novembre 1967, sous le No 2025561.
Banque de Montréal,
le 10 novembre 1967.

## AVIS
### LES EDITIONS BEL-AIRE INC.

Avis est donné que la compagnie LES EDITIONS BEL-AIRE INC. demandera au secrétaire de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies de Québec.

FAIT à Montréal, ce 14e jour de novembre 1967.

Le secrétaire,
Gaston Meloche


**VENDEUR**

**POUR MAGASIN DE MEUBLES**

NOUS DEMANDONS un vendeur pour importante chaîne de magasins de meubles établie depuis 20 ans dans la ville de Montréal. CHANCE D'AVANCEMENT. Excellent salaire et boni selon la compétence et l'expérience.

**M. LANTHIER**
*GERANT GENERAL*
**Tél. 254-5351**


## COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTREAL
### APPEL PUBLIC D'OFFRES
**No 103-10-67, 105-10-67, 106-10-67, 108-10-67**

La Commission demande des offres pour la fourniture de :

1) Carburants et lubrifiants pour autobus
2) Cabinet métallique compartimenté
3) Transformateurs de puissance
4) Enveloppes

Toute soumission doit être :

a) présentée en double exemplaire sur les formules et sous l'enveloppe cachetée fournies à cette fin;
b) expédiée à l'adresse du soussigné, par courrier recommandé, et postée avant 18 heures, le 5 décembre 1967, l'estampille de la poste en faisant foi, pour être ouverte publiquement à 9 h. 30, le 7 décembre 1967;
c) accompagnée d'un chèque visé à l'ordre de la commission, tiré sur une banque canadienne et pour un montant
1) 5% du montant total de la soumission
2) Six cents dollars ($600)
3) Six cents dollars ($600)
4) Deux cent cinquante dollars ($250)

Pour obtenir les formules, enveloppe, cahier des charges, devis et autres documents ou renseignements, s'adresser au directeur du service des achats et magasins, 8843, boulevard Saint-Laurent, Montréal (877-6156).

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus favorable ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Le secrétaire,
Yvon Clermont, c.r.


**EXCELLENTE OPPORTUNITE**

Pour jeune homme de 20 à 25 ans de se créer une carrière intéressante dans le domaine de la vente — service intérieur.

Le candidat aura complété sa 12ième année et sera bilingue.

Pour rendez-vous communiquer avec

**M. HENRI DE PASSILLE**
**LES EMBALLAGES ABITIBI LTEE**
**331-2043**


## VILLE DE SAINT-LAURENT
### AVIS
### ROLE D'EVALUATION 1968

Un nouveau rôle d'évaluation pour l'exercice 1968 a été déposé au Bureau du greffier. Ce rôle sera homologué par le Conseil suivant les dispositions de la Loi des cités et villes.

Les personnes désirant obtenir des renseignements au sujet de ce rôle sont priées de s'adresser au Bureau de l'Estimateur de la Ville, 777 boulevard Laurentien, Saint-Laurent, de 9 heures a.m. à 5 heures p.m., du lundi au vendredi inclusivement.

Quiconque désire porter plainte contre ledit rôle doit, conformément à la loi, en appeler au Bureau de Révision, en donnant avis par écrit à cette fin au secrétaire du Bureau de révision, y mentionnant les motifs de sa plainte de même que le montant de l'évaluation qu'il reconnait juste. La date limite pour la réception de ces avis, conformément à la loi, est fixée au lundi 18 décembre 1967, à 11.00 heures de l'avant-midi.

Donné à Saint-Laurent, ce quinzième jour de novembre mil neuf cent soixante-sept (15 novembre 1967).

**LEO GOULET, estimateur**

## VILLE DE ST-LAURENT
### AVIS
### ROLE D'EVALUATION 1968

Un nouveau rôle d'évaluation pour l'exercice 1968 a été déposé au Bureau du Greffier. Ce rôle sera homologué par le Conseil suivant les dispositions de la Loi des Cités et Villes.

Les personnes désirant obtenir des renseignements au sujet de ce rôle sont priées de s'adresser au Bureau de l'Estimateur de la Ville, 777 boulevard Laurentien, Saint-Laurent, de 9 heures a.m. à 5 heures p.m., du lundi au vendredi inclusivement.

Quiconque désire porter plainte contre ledit rôle doit, conformément à la loi, en appeler au Bureau de Revision, en donnant avis par écrit à cette fin, au secrétaire du Bureau de Revision, y mentionnant les motifs de sa plainte de même que le montant de l'évaluation qu'il reconnait juste. La date limite pour la réception de ces avis, conformément à la loi, est fixée au lundi, 18 décembre 1967, à 11:00 heures de l'avant-midi.

Donné à Saint-Laurent, ce quinzième jour de novembre mil neuf cent soixante-sept (15 novembre 1967).

LEO GOULET,
Estimateur.

# Boulanger qui aurait "pétri" des documents

Un individu de 29 ans, Paul Gougeon, de la rue Lesage, boulanger de son état, excellent manieur et pétrisseur de pâte, aurait aussi "pétri" de faux documents au détriment de la boulangerie qui lui procurait son emploi . . . et donc son pain de tous les jours et d'une communauté de religieuses, cliente de la boulangerie.

Hier après-midi, devant le juge Irénée Lagarde il était accusé de fraude au montant de $100, mais il niait sa culpabilité, choisissait un procès devant jury avec enquête préliminaire fixée au 22 de ce mois-ci.

En attendant, il a été laissé en liberté . . . sur parole. Ce qu'il aurait fait. Eh bien, il aurait tout simplement . . . et à sept reprises préparé "avec une minutie religieuse" des factures couvrant des commandes fictives à la communauté et pour lesquelles il se serait fait payer . . .

# Quatre paires de jumeaux

ALBERTON, IPE (PC) — Mme Bernard Morrissey, de la localité de Sea Cow Pond, dans le nord-ouest de la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, a donné naissance à sa quatrième paire de jumeaux.

Les garçons, Pierre et Paul, sont nés samedi à l'hôpital d'Alberton. Ils pesaient sept livres et huit onces à leur naissance.

## IN MEMORIAM
### Frère MARIE-BERARD
### (Josehp Lemyre)

Les Frères des Ecoles chrétiennes du District (Province) de Longueuil recommandent à vos prières l'âme du cher Frère Bérard (Joseph Lemyre), décédé à l'âge de 63 ans ,le 14 novembre 1967, à l'infirmerie du Mont-de-La-Salle, ville de Laval.

La dépouille mortelle est exposée au Mont-de-La-Salle, 125, boul. des Prairies, ville de Laval, et les funérailles auront lieu à ce même endroit, le 17 novembre (vendredi), à 10 h. 30. L'inhumation aura lieu au cimetière du Mont-Royal, à Montréal.

# Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

**BARIL (Joseph)** — A Montréal, le 15 novembre 1967, à l'âge de 71 ans est décédé M. Joseph Baril, époux de Marie-Anne Chartrand; demeurant à 4602A Delanaudière. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coop. de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BEDARD (Darling)** — A Pointe-St-Charles, le 15 novembre 1967, à l'âge de 23 ans, est décédée Mme Hubert Bédard, née Darling St-Louis, demeurant à 2314, rue Chateauguay. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
1270, rue Laprairie,
pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BOURASSA (Emerentienne)** — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme J.-Alexandre Bourassa, née Emerentienne Bleau; demeurant à 10,555 Verville; mère de Jeanne, Henri, Gabrielle, Thérèse, Jean, Joseph et Madeleine. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boul. Henri-Bourassa est
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Germain, d'Outremont, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BOUTHILLIER (Justina)** — A Pointe-aux-Trembles, le 16 novembre 1967, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Hercule Bouthillier, née Justina Bourdeau, autrefois de Verdun, demeurant chez son gendre, 13,413 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funebre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
pour se rendre à l'église, et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRIEN-LACOSTE (Doloria)** — A Verdun, le 14 novembre 1967, est décédée Mme veuve Joseph Brien, née Doloria Lacoste; demeurant boul. Desmarchais, Verdun; mère de Mme Rolland Lesage (Thérèse), Mme Louis Philippe St-Pierre (Rollande), Charles-Edouard, Charles-Emile, et Dolorès Brien. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551, rue Wellington
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, de Verdun, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Urbain, comté Châteauguay, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BROWN (William Francis)** — A Pointe St-Charles, le 15 novembre 1967, à l'âge de 73 ans est décédé M. William Francis Brown, époux de Laurette Laberge, demeurant 828 rue Liverpool. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
1270, rue Laprairie
à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Jean de Montréal, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de Pointe-Claire Last Post, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRUNET (Alma)** — A l'Hôpital de Valleyfield, le 14 novembre 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Léo Brunet, née Alma Vaillancourt; demeurant à Melocheville. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier
3503, rue Papineau
à 7 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière St-Charles, de Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRUNET (Sylvia)** — A Ormstown, le 14 novembre 1967, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Roméo Brunet, née Sylvia Maheu, mère de Roger, Lucien, Marielle (Mme Léonard Caza), tous de Valleyfield, René, de St-Lambert, et Roland, d'Ormstown. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. L. McGerrigle
pour se rendre à l'église paroissiale d'Ormstown, où le service sera célébré à 11 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CABANA (Dr J. Ernest)** — A l'hôpital du Sacré-Coeur, le 16 novembre 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé Dr J.-Ernest Cabana, directeur du Département médico-chirurgical de l'Hôpital St-Jean-de-Dieu, époux de Fernande St-Jean. Père de Suzanne. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Maxime, de Chomedey, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

## Naissance

**O'REILLY** — Patrick et Louise (Sabourin) sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils, petit frère à Suzanne, à l'hôpital Général de Montréal, le 15 novembre. La mère et l'enfant se portent bien.

## Nécrologie
### M. Paul Larocque

M. Paul Larocque, époux de Hermine Plamondon, décédée, est décédé à Montréal hier à l'âge de 82 ans.

M. Larocque, qui était petit-fils d'un ancien premier ministre du Québec, M. Gabriel Marchand, laisse deux enfants: un fils, André et une fille, Marguerite.



Après avoir été secrétaire de la Commission électrique de Montréal, de 1911 à 1919, il avait été nommé en 1922 secrétaire de la Commission des Ports nationaux à Montréal, poste qu'il occupa jusqu'en 1931 alors qu'il était devenu secrétaire du sénateur Raoul Dandurand. Il demeura au service du sénateur jusqu'en 1963.

La dépouille mortelle est exposée au 2095 de Salaberry.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 h., en l'église de la paroisse Saint-Joseph de Bordeaux.

Inhumation au cimetière de Saint-Jean d'Iberville.

**CARUFEL (Lucina)** — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Georges-Edmour Carufel, née Lucina Langlois, mère de Mme Louis Maroni (Georgette), Mme Aldo Marchi (Anita), Gérard, Jean-Paul, André, Jacques, Mme Roger Théorêt (Rachel), Soeur Denise Carufel, de la congrégation Ste-Croix. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHARBONNEAU (Avila)** — Accidentellement, à Napierville, le 8 novembre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé Avila Charbonneau, époux de Rosa Massie, demeurant 25, Vieux Chemin Oka, St-Eustache. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette et Fils
146, rue St-Louis, St-Eustache
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Eustache, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetiere du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHARTRAND (Sophranie)** — A Montréal, le 15 novembre 1967, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme veuve Adéric Chartrand, née Sophranie Paquette; demeurant autrefois à la paroisse St-Alphonse d'Youville. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CAMPEAU (Adrien)** — A Hawkesbury, le 15 novembre 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Adrien Campeau, époux de Marie-Rose Cadieux; demeurant 261, rue Hamilton. Outre son épouse, il laisse dans le deuil 4 fils: Emilien, de Montréal, Lucien, Jean-Pierre et André, d'Hawkesbury; 1 fille: Mme Jacques Lamarche (Aline), d'Alfred, Ontario; 6 frères: Pharaide, de Valleyfield, Albert et Etienne, de Montréal, Armand, de Valdor, Damien, d'Iroquois Falls, et Julien, de Winnipeg; 7 soeurs: Mme Alexina Seguin, Mlle Albertine Campeau, Mme Clarilda Tétreault, Mme Adèle Dupuis, Mme Georges Pilon, de Montréal, Mme Omer Poirier, de Dalhousie, et Mme Maria Seguin, de Valleyfield. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée
416, rue McGill, Hawkesbury
à 2 hrs 40, pour se rendre à l'église St-Alphonse-de-Liguori, où le service sera célébré à 3 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUFRESNE (Henri)** — A Montréal, le 15 novembre 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé Henri Dufresne, époux de Blanche Lessard, demeurant à 2166 Pierre-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois
8623, rue Hochelaga
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CORBEIL (Emma)** — A Montréal, le 13 novembre 1967, est décédée Emma Métivier, épouse de feu Moise Corbeil. Elle laisse sa fille: Lyse (Mme Jean-Pierre Lavallée); à soeur: Mme Irène Bouthillette. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
2548, rue Beaubien est
à 10 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**EMOND (Normand Jacques)** — A Montréal, le 15 novembre 1967, à l'âge de 27 ans, est décédé M. Normand Jacques Emond, époux de Linda Jaon Zubis, père de Kim, Rose, Natasha, Julie; fils de Victor, frère d'Yvan et Micheline, neveu de Mme Marie-Rose Galarneau. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
17, avenue Laurier est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**D'AUTEUIL (Thérèse)** — A Ste-Thérèse, le 14 novembre 1967, à l'âge de 35 ans, est décédée Mme Bruno D'Auteuil, née Thérèse Roy, demeurant 68 St-Jean. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.
61, rue Blainville ouest
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESCHAMPS (Eugène)** — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé Eugène Deschamps, époux de feu Gloria Lajoie. Il laisse dans le deuil, 2 filles: Mme Jean Brais (Cécile), Mme Raymond Lind (Pauline). Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
à 7 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de Vankleek Hill, Ontario, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESJARDINS (Shirley)** — A Cité St-Laurent, le 14 novembre 1967, à l'âge de 36 ans, est décédée Mme Léon Desjardins, née Shirley Lousier. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Boudrias & Cormier Ltée
816, boul. Ste-Croix, St-Laurent
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bois-Franc, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DION (Marie-Claire)** — A Ste-Thérèse, le 15 novembre 1967, à l'âge de 65 ans 11 mois et 15 jours, est décédée Mme Arthur Dion, née Marie-Claire Aylwin, demeurant à 24 du Marché. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.
61, rue Blainville ouest, Ste-Thérèse
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUQUETTE (Alexandrina)** — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Ephrem Duquette, née Alexandrina Despault, autrefois de St-Germain de Grantham. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. N. Donais Ltée
130, rue St-Damase
à Drummondville
à 2 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 2 hrs 30, et de là au cimetière de St-Germain de Grantham, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUFOUR (Elizabeth)** — A Pointe St-Charles, le 16 novembre 1967, à l'âge de 84 ans, 9 mois, est décédée Mme Wenceslas Dufour, née Elizabeth Goulet; demeurant à 1210 boul. Ste-Foy, Ville Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
1270, rue Laprairie, Pointe St-Charles
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église de Pointe St-Charles, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FARLEY — (Bella)** — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Léo Farley, née Bella Durocher, autrefois de St-Gilbert, comté Portneuf; demeurant 6505, De Renty, Montréal; mère de Pierre. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4955, rue Adam
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Fabien, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FLETCHER (Sarah)** — A l'hôpital privé de Greenfield Park, mercredi le 15 novembre 1967, à l'âge de 86 ans, est décédée Sarah Ann Calloway, de St-Hubert, (autrefois de St-Lambert-Annexe), épouse de feu John Fletcher et mère de Jack. Service vendredi à 1 h. p.m. en la chapelle de
J. W. MacGillivray and Sons
307 Riverside Drive
St-Lambert. Inhumation au cimetière Mont-Royal.

**FORTIN (Marguerite)** — A Montréal, le 15 novembre 1967, à l'âge de 67 ans est décédée Marguerite Boucher, épouse en 1ères noces d'Emile Moreau, et en 2es noces de J.-Adrien Fortin, demeurant à 1495 Wolfe. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750, rue Amherst
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FRANCOEUR (Denis)** — A Montréal, le 13 novembre 1967, à l'âge de 39 ans, 6 mois, est décédé M. Denis Francoeur, époux de Cécile Gingras demeurant 453-13ième rue, Laval-des-Rapides, père bien-aimé de Lise, Nicole, Diane, Michel, et Yvon. Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs, ses beaux-parents, M. et Mme Joseph Gingras (courtier), ainsi que beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funebre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645 Boul. Henri-Bourassa est
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Claude, (de Laval-des-Rapides) où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAGNON (Alexandrine)** — A Montréal, le 13 novembre 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Alexandrine Bélanger, épouse en 1ères noces de Louis Collerette, et en 2es noces de feu Donat Gagnon, demeurant à 6514, 1ère ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin,
835, rue Laurier est,
pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAGNON (Zoïle)** — A St-Vincent-de-Paul, le 14 novembre 1967, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Jean-Baptiste Gagnon, née Zoïle Pelletier; demeurant 524, rue Bellevue, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.
1055, rue Desnoyers
St-Vincent-de-Paul
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAUMOND (Romurus)** — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Romulus Gaumond, époux en 1ères noces d'Emma Racine, et en 2èmes noces d'Imelda Cloutier. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Ouimet & Fils
3517, boul. Levesque
Chomedey
pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAUTHIER (Léon)** — A Montréal, le 15 novembre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Léon Gauthier, époux de Délia Charbonneau; demeurant 9597, 83e Avenue, Rivière-des-Prairies. Laisse un frère: Ovila Gauthier. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Bonaventure, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GINGRAS (Blanche)** — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Gingras, née Blanche Gareau; demeurant à 6295, Chambord. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GUILBERT (Eugène)** — A l'Ile Bizard, le 14 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Eugène Guilbert, époux de feu Marie-Anne Caouette, père de Mme Conrad Allard (Simone), Joseph, Laurent et Gérard. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
8535, rue St-Laurent
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**HEBERT (Réjean)** — A Varennes, le 14 novembre 1967, à l'âge de 22 ans, est décédé accidentellement M. Réjean Hébert, fils de Gaston Hébert, et de Marcelle Chagnon, demeurant au rang de la Baronie, Varennes. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Normand Jodoin Enrg.,
277, rue Ste-Anne, Varennes
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Varennes, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JALBERT (Louis-Aimé)** — A Montréal, le 13 novembre 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé Louis-Aimé Jalbert, employé des Postes, époux de Marie-Claire Nadeau. Père de Gérard, Yvon, et Ghislaine. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jospeh, de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JODOIN (Alfred)** — A Montréal, le 16 novembre 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Alfred Jodoin, époux de feu Aurore Graveline, demeurant 525 Bennett. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4504, rue Ste-Catherine est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JOHNSON (Alice)** — A Montréal, le 15 novembre 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Napoléon Johnson, née Alice Charbonneau, demeurant au 4709 est, Ontario. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Lin, comté de Montelam, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JULIEN (Roland)** — A Montréal-Nord, le 15 novembre 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé Roland Julien, époux de Jeanne Lafond, père de Nicole, Mme Robert Ste-Marie (Louisette), Mme Claude Guimond (Pierrette), Danielle, Carmen et Jean-Pierre, demeurant 5322 boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
5001, rue Henri-Bourassa,
coin Ste-Gertrude
à midi 45, pour se rendre à l'église Ste-Colette de Montréal-Nord, où le service sera célébré à 1 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LACASSE (Joseph Anselme)** — A Québec, le 14 novembre 1967, à l'âge de 95 ans est décédé M. Joseph Anselme Lacasse, autrefois marchand général de St-Malachy, et ex-régistrateur du comté Dorchester, époux de feu dame Célanire Couture, demeurant rue Bourlamarque, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Arthur Cloutier et Fils,
975, rue Marguerite-Bourgeois
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Dominique, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LALIBERTE (Claude)** — A Montebello, le 14 novembre 1967, à l'âge de 37 ans, est décédé accidentellement M. Claude Laliberté, époux de Judith Piché; demeurant 1734, Boisvert, à Vimont. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault
24, rue St-Florent, Pont-Viau
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Elzéar de Vimont, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAMONTAGNE (Rita)** — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 59 ans, est décédée Rita Bergeron, épouse de J.-O. Lamontagne; mère de Jacques. Elle laisse 2 petits-enfants: Diane et Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LANDRY (Louis Joseph)** — A Montréal, le 15 novembre 1967, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Louis Joseph Landry, chevalier de Colomb, époux de Rose-Alma Gamache; demeurant 1574, Fullum. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.
2521, rue Ste-Catherine est
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, de Montréal, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAPIERRE (Atanase)** — A Montréal, le 15 novembre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Atanase Lapierre, époux en 1res noces de Rosa Bonin, et en 2es noces de Marie-Louise Dugas, autrefois de Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11130, boulevard Pie-IX
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAPORTE (Edmond)** — A St-Félix-de-Valois, le 15 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Edmond Laporte, commerçant, époux d'Aldéa Geoffroy; père de M. Lucien Laporte, commerçant de bois, Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Coutu Enrg.
4391, rue Principale
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Félix-de-Valois, où le service sera célébré à 3 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAROSE (Alexandre)** — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 93 ans, 10 mois est décédé M.